

# *Cahiers lasalliens*

TEXTES  
ÉTUDES - DOCUMENTS

8

255.7806  
132c  
T. 8  
F.

# *Cahiers lasalliens*

TEXTES  
ÉTUDES - DOCUMENTS

La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle  
Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes

II

Jean-Baptiste BLAIN

*Reproduction photomécanique de l'édition originale*

MOSA Profondeville - imprimé en Belgique

8



Nous reproduisons ci-après le texte du tome II de l'édition Machuel, Rouen, 1733.

A la suite des Livres III et IV de *La vie de Monsieur Jean-Baptiste de la Salle*, figurent :

un *Abrégé de la vie de quelques Frères de l'Institut des Ecoles chrétiennes, morts en odeur de sainteté.*

une *Relation de plusieurs choses qui n'ont point trouvé place dans l'histoire de Monsieur de La Salle et de ses premiers disciples, fort instructives et fort touchantes.*

une *Relation de la manière dont le corps de feu Monsieur de La Salle, inhumé dans la Paroisse de Saint-Sever, faubourg de Rouen, a été transféré le 16 juillet 1734, chez les Frères des Ecoles chrétiennes, dans leur église nouvellement bâtie et dédiée au Saint Enfant Jésus.*

Ces trois suppléments se retrouvent en maints exemplaires du tome II de l'édition originale.

Nous y avons joint

une *Lettre de l'auteur de la Vie de M. de La Salle au Frère Supérieur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, reliée parfois à la suite des Relations.*

Ainsi qu'en la plupart des autres exemplaires connus de cette même édition, on relève, en celui qui nous a servi, quatre défaillances de pagination : 90 pour 70 ; 114 pour 214 ; 363 pour 393 ; dans l'*Abrégé*, la p. 30 est tantôt paginée, tantôt sans pagination. La liste des « Fautes à corriger dans le second tome » (p. 194), introduit elle-même trois nouvelles erreurs.

Paraîtront prochainement en nos *Cahiers* :

un *Index cumulatif des trois premières biographies du saint.*

un *Index chronologique de la vie du saint.*

LA VIE  
DE MONSIEUR  
JEAN-BAPTISTE  
DE LA SALLE,  
INSTITUTEUR  
DES FRERES DES ECOLES  
CHRETIENNES.

TOME II

PAR MONSIEUR \*\*\*.



A R O U E N ,

Chez JEAN-BAPTISTE MACHUEL,  
rue Damiette.

---

M. D C C. X X X I I I .

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI

B I B L I O T E C A

UNIVERSIDAD DE LA SALLE

INGRESO 98-07-31

COMPRADO A

DONADO POR Casa Provincial

CANJE CON

FACULTAD CILA (CONCORDATE)

PRECIO \$1500= REGISTRO 85177

L A V I E  
DE MONSIEUR  
JEAN-BAPTISTE  
DE LA SALLE,  
INSTITUTEUR  
DES FRERES DES ECOLES  
CHRETIENNES.

LIVRE TROISIEME,

*Où Monsieur DE LA SALLE est représenté comme le grand Zélé-  
teur de l'Instruction & de l'Éducation Chrétienne de la jeunesse  
pauvre & abandonnée.*

*Diverses tribulations qui le suivent de tous côtés, & qui donnent lieu à divers  
établissmens.*

**J**ESUS-CHRIST Pa dit : *Si le grain de froment ne meurt en terre, il ne  
produit point de fruit.* Ce n'est que par sa mort qu'il renaît & qu'il se  
reproduit au centuple. La vérité de cet oracle trouve sa preuve dans  
celui-là même qui l'a prononcé; car c'est sa mort qui a rendu la vie au  
genre humain; c'est sa Croix qui est la clef du Royaume des Cieux. Aussi tôt  
qu'il y a été attaché, il a attiré toutes choses à lui, & il a fait de l'instrument  
de son supplice, le trophée de ses victoires. Les membres suivent le sort du Chef.  
Plus ils sont mortifiés, plus l'esprit les vivifie: c'est la mort de la nature qui leur  
procure la vie de la grace. C'est la persécution qui en épurant leur vertu, la fait  
fructifier, croître, & multiplier. En effet, c'est la persécution qui en dis- persant  
les Apôtres, a montré à l'Univers ses Conquerans; & qui en les faisant fuir de  
Ville en Ville a porté la Foi, l'Évangile, & le nom de Jésus-Christ sur leurs pas  
dans toutes les parties du monde. Or ce que l'Église a vu dans sa naissance,  
chaque siècle le reproduit. Les membres particuliers de ce grand Corps mystique,  
n'ont point d'autres principes de leur origine & de leurs progrès spirituel. Ils  
croissent & ils se fortifient comme lui au milieu des croix. Les plantes chois-

fies pour la terre nouvelle qui est le Royaume des Cieux, prennent racine sur le Calvaire, ne croissent qu'à l'ombre de la Croix, & ne se multiplient qu'autant qu'elles sont arrosées du sang que les cloux, les fouets, & les épines, ont tiré des veines du Sauveur. Ainsi, c'est la Croix qui en éprouvant la vertu des Saints, perfectionne leurs œuvres. Dans le tems même que l'ennemi du genre humain secoué avec plus de fureur la plante que le Pere céleste a mise dans le champ de son Eglise, sa main toute-puissante la soutient avec plus de force, & lui fait prendre de plus profondes racines. C'est ainsi qu'on va voir dans ce troisiéme Livre le vent de la persécution porter l'Institut avec l'Instituteur en différentes Villes du Royaume, & M. De La Salle laisser des Ecoles Chrétiennes dans les lieux où il est obligé de fuir.

## C H A P I T R E P R E M I E R.

*M. De La Salle obligé de quitter la grande Maison, va s'établir au Faubourg saint Antoine en 1703. La persécution l'y suit & l'en chasse.*

1703. **L**es visites fréquentes & dangereuses que l'émisnaire de l'ennemi du Serviteur de Dieu faisoit dans la grande maison du Noviciat, après avoir long-tems fatigué, éprouvé & exercé la patience des Freres, leur devinrent enfin insupportables; & depuis long-tems ils sollicitoient celui qui en étoit l'objet, de céder le terrain, & d'aller chercher la paix ailleurs.

Quoique l'homme ennemi eût en vain épuisé tous ses artifices contre le vertueux Instituteur, il n'avoit cependant que trop bien réussi à jeter dans son champ la zizanie, dont le fruit pernicieux avoit été la chute de huit ou neuf de ses principaux Disciples. Les autres attachés à leur vocation, qui avoient moins de talens & plus de vertu, témoins du naufrage des Deserteurs, trembloient & vouloient se précautionner contre la tentation. Le Maître n'étoit pas du sentiment de ses Disciples. Il avoit un grand attrait pour la grande Maison qu'il habitoit avec eux, parce qu'elle étoit toute propre pour une Communauté: elle sembloit même être faite pour celle de M. De La Salle en particulier. Proche d'une des barrières de la grande Ville, dans un air pur & serain, vaste & spacieuse, avec de grands Jardins & de grandes Cours, éloignée de tout bruit, elle favorisoit toutes les inclinations de l'homme de Dieu. Quand il auroit été lui-même Maître de se choisir dans Paris ou aux environs, une maison à son gré, celle-là auroit fixé ses desirs. Aussi avoit-elle déjà été occupée par une Communauté de Religieuses qui portoient le nom de Notre-Dame des dix Vertus: Elles étoient de l'Institution de la B. Jeanne de France. Son image peinte sur un mur d'une des Salles, avec celle du P. Gabriel *Maria de Jesus Carme Déchaullé*, qui avoit dirigé cette Maison, se voyoit encore du tems que les Freres l'habitoient, avec une cave souterraine sous la Chapelle où l'on entéroit les Religieuses. De plus, M. De La Salle desiroit depuis long-tems d'avoir une maison en propriété, où le Noviciat pût être fixé à Paris & dans un lieu commode. Cette Capitale du Royaume en étant le centre, il desiroit aussi en faire celui de sa Société par toutes les raisons qu'il n'est pas difficile de deviner.

Cette maison étoit alors en vente, & l'acquisition en eût été aisée à un homme moins pauvre que le Supérieur des Freres. Le Propriétaire le pressoit depuis

1.  
Les Freres  
pressent en-  
core M. De  
La Salle de  
quitter la gran-  
de maison pour  
se dérober  
aux persecu-  
tions de son  
ennemi. Il a  
peine à y  
consentir.

long-tems d'en passer Contrat avec lui, & il étoit disposé à lui ceder pour 45000-livres, un bien qui en valoit plus de cent mille : en effet, celui qui l'acheta le prix qu'on vient de marquer, la revendit au double peu de tems après. Mais où le pieux Instituteur auroit-il trouvé la somme qu'on lui demandoit alors pour l'achat de cette maison ? La pauvreté lui en ôtoit toute espérance. N'osant pas même porter devant Dieu ses desirs sur une maison de si haut prix, il se contentoit de prier & de faire prier la bonté de Dieu de lui en accorder une propre pour le Noviciat.

A ce dessein, dès son entrée dans cette grande maison, il établit une Procession à laquelle il assistoit tous les jours lui-même en surplis, qu'on faisoit après la recitation du petit Office de la très-Sainte Vierge, dans le Jardin quand le tems le permettoit, en chantant les Pseaumes, *Domini est terra & plenitudo ejus, &c. Miserere mei Deus, &c.* les Litanies de la très-Sainte Vierge, avec l'Oraison qui commence par *Memorare*, & celles de l'Eglise, *Deus cujus providentia, &c. Deus qui culpa offenderis, &c.* Ses vœux & ceux de sa Communauté furent exaucés de Dieu ; car un Particulier inspiré du Ciel, lui laissa par Testament cinquante mille livres exprès pour établir son Noviciat. Qui le croiroit ? Le puissant ennemi du Serviteur de Dieu, eut assez de crédit pour faire tomber ce legs entre ses mains, & en frustrer celui à qui il avoit été laissé, comme il sera dit ailleurs. Ainsi cette maison fut par rapport à M. De La Salle, ce que la terre promise fut à l'égard de Moïse. Prêt à en avoir la possession, il s'en vit dépouillé. Le Ciel cependant paroïssoit visiblement la lui destiner ; car abandonnée & en friche, lorsqu'il y entra, elle revint dans ce premier état peu après sa sortie. Celui qui l'avoit eüe à si vil prix, n'ayant pû s'en accommoder, s'en défit ; & le dernier acheteur l'a si négligée, qu'elle déperit tous les jours. Il est vrai que la rumeur populaire qu'elle est infestée par des Esprits, la diffame & peut être la cause qu'elle demeure voides. Cependant ces Esprits n'ont jamais troublé les Freres ; ce n'a été qu'après leur sortie qu'ils ont disputé le terrain avec les nouveaux venus, comme il va être dit.

Le legs pieux qui étoit venu si à propos pour l'achat d'une maison si désirée, ayant manqué, laissa sur le pavé M. De La Salle avec sa Communauté ; car la vente en ayant été faite alors, l'Acquereur leur donna congé. Ce nouveau desastre arriva sept mois après les affaires qu'on avoit suscitées au Serviteur de Dieu, auprès de M. l'Archevêque. Rentré dans les bonnes grâces de Son Eminence, il ne put rentrer en paix avec celui qui lui avoit déclaré la guerre. Au moins trouva-t-il cet avantage, qu'en sortant de la maison dont le Ciel lui avoit fait un présent si visible, & dont son ennemi le privoit si injustement, il s'éloignoit de lui & se déroboit à la vûe de ses Emissaires.

Nouvel embarras : En quittant cette grande maison, où aller ? Le Serviteur de Dieu se vit en cette conjoncture pris au dépourvû ; car le nouveau Propriétaire voulant voir au plutôt la maison voides & en état d'être louée, pressoit les Freres & leur Supérieur de sortir : ceux-ci ne sachant où donner de la tête, se virent sans ressource ; mais par un ordre secret de la divine Providence qui ne les abandonnoit jamais, personne ne se presentant pour louer la maison, M. De La Salle prit l'occasion de ce retardement de louage, pour prier le nouveau Propriétaire qui étoit un vrai homme de bien, de lui laisser le tems de chercher une maison propre pour sa Communauté ; ce qui lui fut genereusement accordé & même gratuitement, aux conditions de ne point toucher aux fruits du Jardin qui étoit

II.  
Il y avoit long-tems que M. De La Salle faisoit faire des Prières dans sa Communauté pour obtenir de Dieu le moyen d'acquérir cette maison : Il est exaucé : on lui fait pour ces effect un legs de 50000 liv. mais ce legs lui est enlevé par son ennemi.

III.  
La grande maison est louée, & il est mis sur le pavé, cependant il obtient du Propriétaire la grace d'y rester quelques tems.

grand , & de loger dans la maison le Jardinier & sa petite famille. Cet homme attentif pour les intérêts de son Maître & les siens , choisit pour sa demeure le lieu de la maison qui avoit pleine vûe sur le Jardin , où il établit une espece de sentinelle pour veiller à la garde des fruits.

IV.  
Bruit popu-  
laire au su-  
jet de cette  
maison qui  
empêchait  
qu'elle ne  
soit habitée.

Aparément que cette desiance injurieuse à une Communauté fort mortifiée, ne put pas aux prétendus Esprits qui revenoient , disoit-on , en ce quartier. Ils entreprirent de faire déloger au plutôt le Jardinier & sa petite famille : aussi-bien avoit-il pris son logement dans un endroit de la maison fort incommode aux Freres. Il y a aparence que les revenans étoient zelez pour la regularité , & qu'ils trouvoient mauvais qu'une famille séculiere vint la troubler. Selon le raport de deux Freres fort vertueux , mais d'une trop grande simplicité , la Sœur-de-saint Fiacre Religieuse des dix Vertus, enterrée dans la cave sous la Chapelle , étoit celle qui faisoit plus de bruit. Elle faisoit dans ce lieu son Purgatoire : c'étoit elle-même qui l'avoit révélé aux deux Freres en leur disant son nom. Ils la voyoient souvent , & elle leur parloit. Les deux bons Freres le croyoient , & auroient été scandalisez , si on eût rangé parmi les rêves ou les contes de Fées , leurs vilions & leurs conversations. Ce fut sans doute dans le dessein de guérir leur imagination , que M. De La Salle dit la Messe de *Requiem* pour le soulagement de la Religieuse en question , & qu'il fit communier tous les Freres à cette intention. Toutefois les Prieres ne la chasserent point du lieu : Elle aparouïsoit encore aux deux crédules. Elle fit donc le tapage dès la premiere nuit dans la chambre des nouveaux hôtes qui n'avoient pas ses bonnes graces ; car c'est toujours la nuit que les vivans voyent revenir les morts , parce que les ténèbres sont plus propres que le jour à fabriquer les songes , ou à les favoriser.

Avant que de faire du bruit , elle laissa les bonnes gens se coucher tranquillement dans l'espérance de bien dormir : mais leurs paupieres étoient à peine fermées , qu'elle fit beau jeu , & les réveilla si-bien en renversant tout dans la chambre , qu'ils ne furent plus tentés du sommeil. Tout fut remué & mis sans dessus-dessous , vaisselle , armoires , chaises , linges & tous les meubles. Elle fit plus , après avoir eu la malice de surprendre dans les ténèbres & aux premiers momens de leur sommeil , les hôtes qui lui déplaisoient , elle arracha d'entre leurs bras le petit enfant qu'ils avoient , & le mit au milieu de la place. Ce nouvel accident fit trouver la nuit bien longue à des gens demi-morts de peur , & qui n'attendoient que le retour du jour pour déloger. Cependant comme la lumiere ramène quelquefois le bon sens en guérissant la peur ou l'imagination , le Jardinier fort rassuré pendant le jour , se disposa à dormir si-bien la nuit suivante , qu'il pût être exempt de rêves , ou au moins être en état de mieux soutenir les attaques du Revenant. Mais en vain voulut-il combattre avec le phantôme. Il fallut céder la place & déloger au plus vite. Il alla occuper des chambres qui étoient au dessus des Ecuries dans la basse cour de ce grand corps de logis , fort éloignée du lieu où demouroit la Communauté. Le Revenant satisfait de la fuite du Jardinier , le laissa en paix. Ce pauvre homme de son côté , après avoir été bien châtié d'avoir voulu se mêler avec les Freres , & d'avoir soupçonné leur fidélité , ne fut plus tenté de mettre de sentinelle pour les observer , & demeura plus content qu'eux , d'avoir vuïd leur dortoir. L'Esprit ami des Freres , voulut à leur sortie de la maison , marquer son déplaisir , & y mettre empêchement à sa maniere ; car à leur vûe il ébranla dès le grand matin la derniere voiture de leurs meubles pendant un *Miserere* , avec tant de violence , qu'elle fut prête à se ren-

varser. C'est ce que s'imaginèrent voir quelques Freres presens dans le tems que la charette reposoit à terre, & que rien ne l'aprochoit.

Enfin, M. De La Salle après avoir profité pendant six semaines de la charité du nouveau propriétaire de la grande maison, en sortit le 20. d'Août 1703. pour aller demeurer dans une autre assez peu commode, qu'il avoit trouvée dans le Faubourg S. Antoine rue Charone, proche le Couvent des Religieuses de la Croix. Les frais de ce démenagement que la distance des lieux rendit très-grands, achevèrent de laisser en proye à la misere la plus pauvre des Communautez Le saint Prêtre n'avoit pas loué cette nouvelle maison sans l'aveu & le consentement de M. le Curé de S. Paul, de qui dépendoit alors le Faubourg S. Antoine : étant allé presenter au Pasteur ses respects, & demander son agrément, il en avoit été reçu d'une maniere très-gracieuse. M. le Curé qui connoissoit de réputation le pieux Instituteur, ravi de l'avoir sur sa Paroisse, agréa & approuva son dessein, & lui dit avec beaucoup d'honnêteté, que quoique ennemi des nouveaux établissemens dont il avoit écarté plusieurs de sa Paroisse, il se déclaroit pour le sien, & qu'il lui accordoit sa faveur. Il ne paroît pas que M. De La Salle ait fait bail de cette nouvelle maison dans laquelle il n'est resté qu'un an & demi environ, comme s'il eût prévu qu'il seroit bien-tôt obligé d'en sortir. Il ne demanda pas non plus permission d'y dire la sainte Messe, soit qu'il fut inspiré de ne le pas faire, soit à cause qu'il avoit à sa commodité & vis-à-vis de sa maison, l'Eglise des Religieuses de la Croix, où il alloit célébrer le saint Sacrifice, & où il menoit sa Communauté pour l'entendre, & y communier aux jours marquez. La distance des lieux n'empêchoit pas les Freres des Ecoles d'aller passer, selon leur coutume, les jours de Dimanche, de Fêtes & de congé au Noviciat. La ferveur qui les animoit alors, & la joye d'être sous les yeux de leur cher pere, leur rendoient douce la longueur du chemin qui est entre les deux extrémités du Faubourg S. Germain & du Faubourg S. Antoine.

V.  
M. De La Salle  
passe dans le  
Faubourg S.  
Antoine en  
1703.

Quelque attentif que fût le saint Prêtre à se cacher, & à ne montrer rien de singulier, un air de sainteté le distinguoit, sur-tout lorsqu'il paroissoit à l'Autel. Sa ferveur trahissoit alors son humilité, & en montrant la dévotion peinte sur son visage, elle annonçoit qu'il étoit un ami & un favori de Dieu. Les Religieuses de ce Monastere ne tardèrent pas à s'en apercevoir. La majesté, la religion, le recueillement qui l'accompagnoient à l'Autel, en leur faisant connoître qui étoit ce Prêtre inconnu, leur fit naître un grand desir de profiter de son voisinage. D'abord la curiosité si naturelle aux Religieuses leur donna de l'empressement pour entendre sa Messe & le voir célébrer. Il étoit pour elles tous les jours un spectacle nouveau de dévotion qui rallumoit la leur, & elles croyoient voir un Ange dans l'exercice des fonctions sacrées. Ensuite plusieurs voulurent se ranger sous sa direction, & lui firent de grandes instances pour obtenir cette grace.

Cette Requête n'étoit pas du goût du pieux Instituteur, qui de tout tems n'étoit refusé aux Etrangers, encore plus aux Religieuses dont la conduite demandoit un homme qui ait plus de loisir que le soin de sa Communauté ne lui en laisse. Mais ces bonnes filles obligèrent, pour ainsi dire, le Serviteur de Dieu de leur accorder par reconnaissance une grace, qu'il avoit tant d'autres raisons de refuser; car on peut dire que cette charitable Communauté a été la mere nourrice du nouvel Institut, & sa principale ressource depuis l'an 1703. jusqu'à 1711. que M. De La Salle alla en Provence. C'est ainsi que la divine Providence

V.  
Charité des  
Religieuses  
de la Croix,  
pour M. De  
La Salle &  
les Freres.

ne manquoit jamais dans les besoins à celui qui s'abandonnoit à elle. Dieu est admirable dans ses desseins , & incompréhensible dans les moyens qu'il employe pour sanctifier ses serviteurs. M. De La Salle abandonné de ses meilleurs & anciens amis , en trouve de nouveaux & inconnus à son arrivée dans une des extrémités de Paris. Obligé comme le Prophète Elie , de se soustraire à la persécution , il trouve une Communauté qui semble avoir reçu de Dieu l'ordre de nourrir la sienne , comme la Veuve de Sarepta avoit reçu celui de nourrir le Prophète.

Ces charitables Religieuses ne donnèrent pas le tems au Serviteur de Dieu de leur exposer ses nécessitez ; elles le prévirent d'abord qu'elles en furent informées par quelques personnes du dehors , & lui fournirent de grands secours pour la subsistance de sa famille transplantée d'un bout de la grande Ville à un autre , où inconnue & étrangère , elle avoit à souffrir toutes les incommoditez de la pauvreté. L'aumône Conventuelle suivit M. De La Salle par-tout où il alla avec ses enfans ; car la persécution qui l'alloit chercher partout , ne tarda pas de le chasser du Faubourg S. Antoine , après l'avoir banni du Faubourg S. Germain. La charité du Monastere qui n'étoit pas attachée au voisinage , ne cessa pas par l'éloignement du Serviteur de Dieu. La distance des lieux ne changea en rien les dispositions des cœurs. L'année même 1709. si désastreuse par les calamitez que la famine & la longue rigueur de l'hyver causèrent , ne târit point les libéralitez des Religieuses de la Croix. Le pieux Instituteur trouva chez elles un fond assuré pour faire subsister ses enfans , & les garantir de la mort , dont la faim & le froid réunis ensemble au plus haut degré les menaçoient. Alors ces Servantes de Dieu enrichirent de leurs biens une Communauté réduite à la dernière extrémité ; & comme si elles eussent voulu les rendre communs , elles parurent les partager avec le saint homme. Le Noviciat étoit alors à la maison de S. Yon , qui est presque aux portes de Rouën , dans un délaissement general en proie à la plus grande misere. Tous les cœurs , & encore plus les Bourses d'une Ville si riche étoient fermées pour des gens qui rendoient depuis plusieurs années des services gratuits à la pauvre jeunesse. Personne n'avoit pitié d'eux , & ils ne trouvoient que des rebuts & des outrages chez les Grands , dont ils alloient solliciter la miséricorde. Ils y auroient péri de faim & de froid , si M. De La Salle les eût abandonnez plus long-tems à l'oubli & à la dureté publique. Paris , où l'on peut dire que la vertu tient son empire aussi-bien que le vice , & où la charité est exercée avec magnificence par quantité de personnes d'un cœur grand & généreux , quoique le théâtre de toutes les miseres du Royaume qui sembloient s'y être concentrées , parut au saint Prêtre un azile plus assuré contre les miseres du tems , qu'une Ville de Province opulente à la verité , mais où les aumônes ne sortent de la main des riches qu'avec poids & mesure , après de longues recherches , & de meures délibérations. Il fit donc revenir à Paris les novices de saint Yon , dans l'esperance d'y trouver des cœurs plus tendres sur les besoins de ses enfans. Il ne se trompa pas ; car il trouva dans le seul Monastere des Religieuses de la Croix , plus de ressource que dans la florissante capitale de la Normandie. Quand le Serviteur de Dieu manquoit de tout , il prenoit son chemin vers ses bienfaitrices , en disant agréablement , *allons à la Croix* , & il en revenoit chargé de leurs libéralitez. D'abord que ces bonnes Dames le voyoient , sans lui donner le tems d'ouvrir la bouche pour expliquer ses besoins , elles s'empressoient de lui faire part de leurs biens , plus selon l'étendue de leur charité , que sur l'étendue de leur pouvoir. C'est l'éloge que doit à une si charitable maison , l'Histoire de l'Instituteur des Ecoles Chrétiennes.

M. De la Salle entré dans la Maison du Faubourg S. Antoine , n'y demeura pas long-tems en paix. Les Maitres d'Ecole lui déclarèrent la guerre avec une fureur nouvelle & avec succès , parce que M. le Curé de S. Sulpice l'abandonna à leurs coups. C'étoit par son ordre , que les Ecoles Chrétiennes avoient été ouvertes sans distinction à tous les enfans qui demandoient une instruction gratuite. Cet ordre étoit juste ; car le moyen de démêler dans une grande Ville les familles qui peuvent payer le salaire à des Maitres , d'avec celles qui ne le peuvent pas. Cependant c'étoit le seul ordre d'admettre aux Ecoles gratuites tous les enfans qui se presentent , qui allarmoit les Maitres de Paris. Parce que dans un cent d'enfans très-pauvres qui viennent aux Ecoles Chrétiennes , il pouvoit s'en glisser trois ou quatre riches & aisez , c'en étoit assez pour chicaner les Freres , & vouloir sans misericorde fermer toutes leurs Classes.

Peut-être la prétention des Maitres pourroit-elle trouver grace devant le public , si en exigeant un salaire des enfans riches qu'ils enseignent , ils offroient des leçons gratuites à tous ceux qui ne peuvent les payer ; mais le font-ils ? Ils seroient bien fachez d'admettre dans leur maison une troupe d'enfans qui n'auroient que de la vermine à leur apporter ; ils croiroient même que cette charité ruïneroit leurs intérêts , en vidant leurs Ecoles de ceux qui en font le profit. Si les Maitres vouloient faire par un principe d'équité , l'application de leur maxime aux Ecoles gratuites , ils pourroient conclure que les leur n'en reçoivent point de prejudice , & que celles des Freres ne peuvent se remplir que des enfans que tous les autres fuyent. Cependant , comme l'intérêt est fort soupçonneux , & qu'il se fait des préjugés vains & fantastiques , les Maitres d'Ecole en demeurant dans la persuasion fautive que les Freres diminuent leurs revenus , parce qu'ils accordent leurs leçons à tous les enfans qui les leur demandent par charité , gardent toujours contre eux un fond de mauvaise humeur , qui éclate d'abord qu'elle peut éclater.

Tenus en bride par le crédit de M. de la Chétardie qui avoit le pouvoir de soutenir l'ordre qu'il avoit donné , ils n'osoient remuër ; & quand ils l'avoient osé faire , ils s'en étoient repentis & avoient demeuré en paix , bien résolus néanmoins de recommencer la guerre aussi-tôt que la mort ou le dégoût du protecteur des Freres leur en donneroit le signal. Ce signal leur parut assez marqué dans l'indifférence que montrait M. le Curé de S. Sulpice pour le nouvel Institut. Il avoit laissé sortir le Noviciat de la grande Maison ; il ne l'avoit pas arrêté sur sa Paroisse ; il n'avoit plus beaucoup de relation avec le Superieur des Freres , & nulle confiance en lui. Ses liberalitez pour la nouvelle Communauté étoient târies , & son zèle pour les Ecoles gratuites paroïssoit presque éteint. Les Maitres d'Ecole l'aprenoient par un bruit sourd ; & après s'être bien mis au fait là-dessus , ils sentirent qu'ils n'avoient plus rien à appréhender de l'homme qu'ils craignoient le plus , & qui étoit le bauclier des Freres. Ils firent plus , pour s'assurer de ses dispositions , ils allèrent trouver en assez bon nombre , & n'épargnèrent rien pour lui faire pitié , en lui représentant que le crédit qu'il avoit jusqu'à présent accordé aux Ecoles gratuites , les avoit remplies de leurs propres Ecoliers , & augmenté le nombre des pauvres de sa Paroisse , sous prétexte de donner à leurs enfans une instruction gratuite , parce qu'il avoit ôté le pain aux anciens Maitres & à leurs familles. On ignore ce que M. de la Chétardie leur répondit. S'il est permis de le deviner par ce qui arriva : en les écoutant si favorablement , & en ne s'oposant plus à leurs desseins , il les mit en liberté de tout oser & de tout entreprendre.

VII.  
Terrible persécution de la part des Maitres Ecritvains qui pillent la Maison des Freres.

La déclaration de guerre commença par une Requête présentée à M. le Lieutenant de Police dattée du mois de Janvier 1704. dans laquelle après s'être plaint de l'entreprise de M. De La Salle Prêtre , & de plusieurs autres particuliers , dont il se disoit le Superieur , qui sans aucun titre , ni qualité , tenoient sous prétexte de charité plusieurs Ecoles , ils le supplioient d'arrêter le cours de ces abus qui s'étoient glissez à leur préjudice. Ils ajoutoient que quand même il seroit vrai , que les Freres auroient droit de tenir les Ecoles de charité , ils dévoient se faire une loi de ne recevoir que des pauvres ; mais que bien loin de s'en tenir à cette règle , ils admettoient dans plus de vingt Ecoles qu'ils tenoient tant dans la Ville que dans les Faubourgs de Paris , tous ceux qui se presentoient de quelque état , faculté & Paroisses qu'ils fussent. Pour preuve de la verité de ce qu'ils avancoient , ils joignirent à cette Requête un état contenant les noms , qualitez , & demeures des Ecoliers qu'ils croyoient n'avoir pas besoin de recourir à la charité , dont les principaux étoient les fils d'un homme vivant de son bien , de deux Chirurgiens , d'un Charon , d'un Serrurier , d'un Marchand de Vin ; d'un Epicier , d'un Orphèvre , & de deux Traiteurs , qu'ils donnoient pour gens très-aisez. Aparentment que les Maitres d'Ecole avoient fait l'inventaire des biens de tous ces gens-là , & qu'entrez dans le secret de ces familles , ils avoient fait rendre à leurs chefs un compte exact de leurs revenus ; car sans de tels inventaires faits en bonne forme , comment les Maitres pouvoient-ils assurer le Juge , que les gens qu'ils donnoient pour très-aisez , le fussent en effet ? Combien l'intérieur des maisons dérobe-t'il de miseres secrettes à la connoissance du public ? Combien y a-t'il d'indigens qui souffrent en secret les incommoditez de la pauvreté , tandis que la réputation les public dans l'abondance.

Cette Requête pleine de faussetez ne laissa pas de trouver crédit. M. le Lieutenant en conséquence , permit de faire assigner les Freres & leur Superieur. Ce qui fut bien-tôt executé. M. De La Salle pouvoit aisément se deffendre , en representant 1. Qu'il avoit eu permission de Son Eminence , d'avoir une Communauté de Freres destinez à tenir les Ecoles Chrétiennes & gratuites. 2. Que cette permission le contistuoit leur Superieur , & l'autorisoit d'ouvrir des Ecoles charitables. 3. Qu'il ne lui étoit pas possible , ni à ses disciples , dans un si grand nombre de pauvres enfans qui viennent chercher des leçons de charité , de démêler ceux qui peuvent être à leur aise. 4. Que quand cela seroit possible , il ne pouvoit porter un jugement droit & équitable sur leurs facultez , sans avoir fait l'examen juridique de leurs biens. 5. Que n'ayant pas le droit de faire une pareille discussion , il ne pouvoit sans témérité porter jugement sur une chose si inconnue , si secrette , & si difficile à connoitre. 6. Que si lui & les siens vouloient s'ingérer de faire triage des enfans riches & pauvres , outre qu'ils pouvoient se tromper , ils s'exposeroient à toutes sortes d'insultes & d'outrages. 7. Que les noms de Chirurgien , de Masson , de Charon , de Serrurier , de Cabaretier , &c. ne donnent pas à tous ceux qui les portent , le privilège d'être à leur aise , &c. qu'il y a bien des pauvres qui portent ces titres. 8. Il pouvoit répondre en particulier ; que ceux dont on accusoit les noms , étoient chargez d'une grosse famille , & que le grand nombre d'enfans épuise les facultez de ceux qui ne vivent que de leur métier , ou qui n'ont qu'un revenu très-modique. 9. Il pouvoit encore ajouter que les maladies , les pertes , & les autres infortunes , mènent tous les jours à l'Hôpital des gens de toutes ces professions , habiles d'ailleurs & laborieux. 10. Il auroit bien embarrassé les Maitres d'Ecole , en leur demandant s'ils vou-

loient se faire caution de la fortune qu'ils attribuoient à ceux qu'ils avoient mis dans la liste des riches , & s'ils étoient prêts à suplément de leur bourse , ce qui manqueroit à des gens dont ils avoient exagéré le bien. 11. Enfin il pouvoit conclure qu'il n'y avoit pas d'apparence que des parens riches ou aisez , fussent d'humeur d'envoyer leurs enfans dans des Ecoles remplies de fils de Soldats , de Crocheteurs , de Brouettiers , & de gens de la plus vile populace.

Des réponses si propres à fermer la bouche aux Maitres d'Ecole , ne furent point employées par un homme qui crut dans les circonstances présentes , devoir garder le silence , & laisser parler ceux qui étoient en place pour le faire. M. De La Salle ne regardant pas la cause des Ecoles gratuites comme sienne , mais comme celle du public & des pauvres , ne crut pas devoir répondre à l'assignation , ni comparoître.

VIII.  
M. De La Salle  
se laisse con-  
damner une  
seconde fois  
sans le dé-  
fendre.

Les Maitres Ecrivains ne manquèrent pas de mettre à profit cette inaction , & de pousser la procédure. M. De La Salle , ni aucun des siens ne comparoissant , ils furent condamnés par default le 22. Février 1704. La Sentence faisoit défense de recevoir dans les Ecoles de charité , aucuns enfans autres que ceux dont les peres sont véritablement pauvres & certifiez tels , auxquels il ne sera enseigné que des choses proportionnées à la qualité de leurs parens. M. De La Salle fut de plus condamné aux dépens & à cinquante livres d'amende , aussi-bien que chacun des Freres. Cette Sentence qui accordoit aux Maitres Ecrivains tout ce qu'ils demandoient , & qui faisoit une si grande playe aux Ecoles charitables , n'intimida point le saint Instituteur , & n'empêcha point les Freres de continuer leurs leçons ordinaires. On ne sçait si M. De La Salle paya l'amende. Il y a apparence que les Maitres Ecrivains furent obligés de se contenter de l'esperance de la toucher , & d'attendre à demander leurs dépens quand la fortune des Freres seroit meilleure ; car pour lors , les Freres plus dignes de pitié que d'envie , purent mettre leurs rivaux hors d'esperance de se dédommager des frais du Procès , sur une Communauté qui vivoit d'aumônes , & que l'extrême pauvreté mettoit à couvert des exactions pécuniaires. Les choses demeurèrent en cet état pendant trois mois. Au bout de ce tems , les Maitres Ecrivains présentèrent à M. le Lieutenant de Police une nouvelle Requête dattée du 7. Juin de la même année 1704. où renouvelant toutes les plaintes qu'ils avoient déjà faites contre M. De La Salle & ses Disciples , ils l'accusèrent d'avoir contrevenu à la Sentence du 22. Février , & en demandèrent l'exécution à peine de cinq cens livres de dommages & intérêts pour chacun des contrevenans. Ils demandoient de plus , que M. De La Salle fut condamné dès-à-present à deux mille livres de dommages & intérêts envers ladite Communauté des Maitres Ecrivains , attendu les torts considérables qu'il leur avoit causés , & que defenses fussent faites à tous particuliers ayant faculté , & qui par conséquent ne sont pas dans le cas de profiter de l'établissement des Ecoles charitables , d'envoyer leurs enfans ausdites Ecoles , de les faire enseigner par d'autres , que par ceux qui ont caractère & fonction publique , de rendre notoire ladite Sentence en la faisant afficher où besoin seroit , & de donner assignation , ce qui fut exécuté. Cette nouvelle assignation ne fut pas capable d'ouvrir la bouche à M. De La Salle , ni de l'obliger à comparoître. Cette cause étant celle du public & des pauvres , il crut que c'étoit aux Magistrats eux-mêmes tuteurs & deffenseurs du bien public à la soutenir ; ou il crut que destitué de tout crédit & de toute protection , il lui seroit tort , s'il paroissoit en prendre la deffense sous son nom.

Ce silence donna pleine victoire à ses ennemis ; ils obtinrent enfin ce qu'ils avoient désiré , la condamnation de M. De La Salle & de ses Freres par défaut. La Sentence du 22. Février portée contre eux fut confirmée ; & pour y avoir contrevenu , M. De La Salle fut condamné à cent livres , & chacun des Freres qui tenoient Ecole , à cinquante livres de domages & intérêts envers la Communauté des Maîtres Ecrivains , avec dépens.

Deffenses furent faites aux peres dont les enfans ne sont pas en état d'avoir besoin des Ecoles de charité , d'y envoyer leurs enfans pour apprendre à écrire , à peine d'amende & de tous dépens , domages & intérêts envers ladite Communauté. Enfin il étoit ordonné audit Sieur De La Salle de faire ôter en trois jours l'inscription qu'il avoit fait mettre au-dessus de la porte de sa Maison, Faubourg saint Antoine , pour indiquer qu'il y formoit des Freres ou Maîtres d'Ecoles , sans y être autorisé par Lettres Patentes dûement enregistrées. Cette inscription qui bleffoit les yeux des Maîtres Ecrivains , & qui ne contenoit que ces mots : *Les Freres des Ecoles Chretiennes* , étoit pourtant aussi ancienne que l'établissement de ces Ecoles. La Sentence parut aussi-tôt affichée dans tous les Carrefours de Paris , ou les Classes des Freres étoient ouvertes ; mais dès le lendemain elle ne parut plus par le soin de quelques personnes zélées & indignées de la playe qu'elle faisoit à l'œuvre du monde la plus nécessaire à la jeunesse Chrétienne pauvre & abandonnée.

Inutilement les Maîtres Ecrivains multiplioient les frais , & demandoient des amendes & des dépens à un homme & à une Communauté que l'extrême pauvreté mettoit en droit de ne rien payer ; mais s'ils ne trouvèrent point d'argent à emporter dans la maison des Freres , ils eurent le plaisir malin de l'investir de gens armez d'échelles , de marteaux , & d'instrumens propres au pillage. L'inscription fut arrachée , les bancs , les tables , les livres , & tout ce qui servoit à enseigner , à dessiner , à lire , à écrire , à plus de deux cens jeunes garçons tous les Dimanches & Fêtes après-midi , fut enlevé dans des charrettes sans aucune résistance. M. De La Salle & ses Freres virent ravager leur maison sans s'en plaindre & sans s'y opposer.

Le fracas qu'excita cette espece de pillage , avertit les Religieuses de la Croix assez tôt pour les en rendre spectatrices du fond de leur Couvent. En vain leurs larmes coulèrent sur un spectacle de cette nature. La scène étoit nouvelle à la verité. Une maison de charité dont le bien public étoit le seul objet , dont l'instruction gratuite de la pauvre jeunesse étoit le seul fruit , dont le pillage étoit la récompense , méritoit des pleurs , & on ne lui en refusa pas. On la vit avec étonnement , on la vit avec compassion cette maison assiegée de ses ennemis , & ensuite ravagée comme un lieu de conquêtes. Les gens de bien en gémissent , les pauvres qui y étoient si interressés , sentirent assez que c'étoit eux & non les Freres qu'on dépouilloit , mais leurs gémissemens & leurs plaintes n'osoient retentir. L'indignation se mêla avec les complaints ; & on peut dire que le public si interressé à la cause des Ecoles charitables , fit perdre le Procès à ceux qui l'avoient gagné , en condamnant un procédé si violent & si injuste.

L'Ecole Dominicale trouva sa fin dans cette oppression , après un succès merveilleux de six années entières. Le fruit qu'elle faisoit la fait encore aujourd'hui regretter de tous ceux qui aiment le bien , & qui sont sensibles au salut des ames. Le desir d'apprendre à dessiner , d'apprendre la géométrie , les mathématiques , l'écriture , l'arithmétique , & la lecture , y attiroit de tous les quartiers de Paris

un grand nombre de jeunes gens de toutes les professions qui n'avoient , ni le moyen d'acheter de pareilles leçons , ni d'autre tems que celui des après-dînées des Dimanches & Fêtes à y consacrer. Ils y trouvoient le double avantage de devenir bons Chrétiens en devenant de bons ouvriers ; car les exercices saints sanctifioient leurs cœurs , après que leurs esprits avoient été cultivez par les sciences. En s'éloignant des promenades dangereuses , des cabarets , des lieux de débauche , ils aprenoient à fréquenter les Eglises , & ils perdoient le goût des vices en prenant celui de la pieté. Les Instructions salutaires qu'ils recevoient , en leur ouvrant les yeux sur leur vie passée leur en inspiroient l'horreur ; les Confessions generales & ensuite la fréquentation des Sacremens en étoient les effets ; l'amendement de vie , & le changement des mœurs , en étoient les fruits. Voilà la perte que le public a faite dans la ruine de l'Ecole Dominicale. La jalousie , plus que l'intérêt , a animé les Maîtres Ecrivains à en poursuivre le renversement ; car il est certain qu'aucun des Compagnons de boutiques qui y accouroient de toutes parts n'avoit la volonté , encore moins la commodité , de prendre sur sa journée , le tems & les frais des leçons mises à prix d'argent.

Ainsi la plainte que les Maîtres Ecrivains formoient dans leur Requête , contre cette Ecole étoit sans fondement. A les entendre , elle leur faisoit un tort considérable ; mais quel tort pouvoient-ils souffrir de n'avoir pas chez eux des gens qui n'avoient ni argent à leur presenter , ni loisir d'aller à des classes qui ne sont ouvertes que les jours de travail ; la peine qu'on a eû à Paris de voir périr cette œuvre , n'est pas encore passée. Le desir toujours nouveau & empressé de la voir renaitre , fait qu'on arrête souvent les Freres , pour les solliciter à la rétablir. Tous ces troubles , dont les Maîtres Ecrivains furent les auteurs , ne furent que les préludes de l'orage qui se formoit , & qui vint fondre sur l'Instituteur & sur l'Institut. M. De La Salle s'attendoit bien que la tempête commencée sur les Ecoles du Faubourg S. Antoine , alloit tomber avec plus de fureur sur celles du Faubourg S. Germain. Il s'y prépara avec un courage invincible & elle le trouva ferme comme un rocher.

---

## C H A P I T R E I I .

*Les Freres sont apelles à Marseille pour y tenir des Ecoles de Charité , ensuite à Darnetal près de Rouen , & enfin à Rouen.*

**L**E nouvel Institut des Freres des Ecoles Chrétiennes presque étouffé dans Paris , alla respirer ailleurs. Le vent de la persécution en chassant M. De La Salle de Paris porta son Institut en différens endroits , à Marseille , à Rouen , à Dijon , trois Villes des plus florissantes du Royaume. L'Ecole d'Avignon , dont on a déjà raporté l'origine , devint en peu de tems si célèbre , qu'elle donna ouverture à un établissement dans Marseille. L'ordre , le silence , la modestie que l'on voyoit régner dans les classes des Freres , parmi un petit peuple né mutin , leger , indocile , & presque incapable d'attention , étoit un spectacle toujours nouveau pour ceux qui en étoient témoins. Les gens de la Ville venoient dans les Ecoles pour satisfaire leur curiosité & voir une jeunesse naturellement dissipée , devenue recueillie & attentive à des leçons qui se font sans parler. Les Etran-

gers qui venoient à Avignon y étoient attirés par le bruit de la nouveauté ; & on les y conduisoit , quand on voyoit en eux un fond de piété , qui pût faire juger qu'ils étoient sensibles aux intérêts de la Religion. Messieurs Morelet & Jourdan riches Marchands de Marseille , & d'une piété exemplaire , se firent un plaisir de vérifier par leurs yeux , si tout ce qu'ils entendoient dire à la louange de ces Ecoles , étoit vrai ; & si la réputation n'exageroit point les éloges qu'elle donnoit aux Freres. Témoins eux mêmes de l'arrangement qui étoit dans les classes , de la discipline qui regnoit parmi les Ecoliers , & de la régularité des Maîtres , édifiés de l'air de piété qui accompagnoit tous les exercices ; charmés de la nouvelle méthode d'instruire sans parole , par des signes parlans , ils se sentirent inspirés de faire part à la Ville de Marseille de l'avantage de celle d'Avignon.

Ces deux Messieurs de retour chez eux communiquèrent leur dessein à M. Trovillard à présent Grand-Vicaire d'Arles , qui leur conseilla de faire un Bureau , c'est-à-dire , d'assembler environ une douzaine de personnes , & de les associer ensemble pour fournir la somme de quatre cens livres nécessaire à la pension de deux Freres. Le dessein fut approuvé dans le moment qu'il fut proposé , & exécuté en même-tems. M. De La Salle envoya sans délai de Paris deux Freres , qui à leur arrivée ouvrirent une Ecole sur la Paroisse de S. Laurent en faveur des Matelots ; car ils trouverent une petite maison toute prête qui leur fut donnée en propre par un des Fondateurs. La pension annuelle des deux Freres , se trouvoit dans la bourse de ces charitables Messieurs qui les avoient appelés ; & pour l'assurer , la plupart eurent soin d'en laisser le fond en mourant. M. Jourdan ne survécut pas long-tems à la bonne œuvre dont il étoit auteur avec M. Morelet ; mais il eût soin de la pourvoir de deux zélés protecteurs dans son Pere & dans son Frere Prieur de la Paroisse de S. Laurent , en les priant au lit de la mort de prendre à cœur cette Ecole , & de le remplacer pour en procurer l'avantage ; ce qu'ils ont fait à son exemple avec zèle.

Cette Ecole commencée en 1704. dans le tems des plus grandes agitations de M. De La Salle & de sa nouvelle Societé , eût tout le succès des autres ; mais la seule Paroisse de S. Laurent en a recueilli les fruits pendant long-tems ; car Marseille , Ville si riche & si peuplée , en état de multiplier un bien si grand & si nécessaire , n'eût pendant 16. ans qu'une Ecole des Freres. Elle fit cependant plus d'une fois le projet de les multiplier. Ce projet fut même en partie tenté & commencé , lorsque M. De La Salle s'y établit , mais il n'a été exécuté qu'après sa mort. Dieu vouloit que le S. Homme allât arroser cette Ville opulente de ses sueurs , & y répandre la semence de ses vertus & de ses souffrances , avant que sa Communauté pût en recueillir les fruits. Ainsi depuis 1704. jusqu'à 1720. l'Ecole de la Paroisse de S. Laurent demeura seule à Marseille ; & ce ne fut qu'après l'horrible peste qui moissonna la plus grande partie de ses habitans , qu'on exécuta le dessein de les multiplier. La contagion qui faisoit chaque jour , de nouveaux ravages , & qui presentoit de nouveaux objets d'horreur , n'épargna pas les deux Freres. L'un en mourut , & l'autre revenu des portes de la mort par une espece de miracle , ne fit usage de la vie que Dieu lui rendit , que pour la consacrer au service des pestiférés de son quartier.

Alors Illustre & charitable Prêlat M. H. F. Xavier de Belfunce de Castell-Moron qui venoit de faire dans Marseille ce que S. Charles avoit fait à Milan dans le tems de la peste , voulut couronner les exemples éclatans de charité & de vertu qu'il venoit de donner pendant la désolation d'une Ville en proie à la con-

I.  
Etablissement  
d'une  
Ecole à Mar-  
seille en 1704

I.  
Etablissement  
d'une  
autres Ecoles  
sur les 4. au-  
tres Paroisses  
de la Ville en  
1720.

gation , par des nouveaux établissemens d'Ecoles de Charité. Il en fit établir sur les quatre autres Paroisses de la Ville. Plusieurs autres personnes de piété y contribuèrent , M. Morelet entr'autres. Ce vertueux Négociant qui met la plus grande partie de son bien en réserve pour l'éternité en la consacrant aux bonnes œuvres , a toujours montré un zele singulier pour l'instruction de la jeunesse. Il avoit déjà établi une Ecole sur sa Paroisse apellée *la Major* , dont il avoit chargé un Ecclésiastique ; mais ayant placé ailleurs ce Ministre du Seigneur , il l'a remise entre les mains de deux Freres , après l'avoir fondée d'un revenu suffisant , qu'il a bien voulu augmenter depuis peu de quarante livres de rente.

Toutes les Paroisses de Marseille étant pourvues de Freres occupez à l'instruction des pauvres de la Ville , il étoit juste que ceux de l'Hôpital ne fussent pas privés de ce secours ; aussi Messieurs les Administrateurs s'empresserent-ils , quelques années après , de le leur procurer. Pour l'obtenir , ils employèrent le crédit de leur pieux Prélat , & mirent en mouvement son zèle toujours favorable à l'instruction des ignorans. La chose n'étoit pas sans difficulté. Une foule d'inconvéniens & de dangers combattoit dans l'esprit du Supérieur des Freres , le desir qu'il avoit de satisfaire Messieurs les Administrateurs. Il avoit peur que les siens mêlez en cette maison avec des Etrangers , d'un autre esprit & d'une autre profession , ne devinssent l'objet de leur envie & de leur averfion , s'ils entroient dans la conduite de la maison , ou ne devinssent l'objet de leurs mépris & de leurs railleries , s'ils étoient sans autorité. Il craignoit encore plus que les Freres mêlez avec les séculiers de cette maison , ne vinsent par un trop grand commerce à se familiariser avec eux , à les imiter & à leur devenir semblables. Les Juifs mêlez parmi les Gentils , se formerent sur leurs exemples , & aprirent à faire comme eux. C'est ce qui n'arrive que trop à ceux qui sequestrez du monde par état , se trouvent en commerce avec les séculiers. Insensiblement ils perdent l'esprit de retraite , de recueillement , de mortification , & se remplissent de celui du monde dont ils avoient eu tant de peine à se vider.

III.  
Les Freres  
introduits  
dans l'Hôpital  
de Mar-  
seille.

Néanmoins Messieurs les Administrateurs desirant avec une louable passion voir les enfans de l'Hôpital commis aux soins & à l'éducation des Freres , firent tant d'instances auprès de leur Supérieur , qu'il ne put les refuser. Eux de leur côté eurent la bonté de se rendre aux conditions qu'il exigeoit , comme autant de sages précautions pour conserver les Freres dans une parfaite régularité. Après tout , il n'y a que le tems qui puisse apprendre ce que la vertu des Freres a à craindre dans un lieu qui , quelque réglé qu'il puisse être , n'est point une Communauté régulière , & quel bien ils peuvent faire dans une Maison où l'ordre , la subordination & la piété , n'ont pas pour l'ordinaire de profonds fondemens dans le cœur , & où la crainte , le respect humain , l'intérêt , mettent en mouvement presque tous ceux qui l'habitent.

S'ils veulent se dérober à l'envie & à la jalousie , qui regnent par-tout où il y a des hommes , se concilier la bienveillance de ceux qu'ils conduisent , sans flâter leurs passions , se maintenir en autorité auprès des enfans qu'ils instruisent , sans que personne s'intéresse à les en dépouiller , attirer le respect de ceux-là mêmes qu'ils ne peuvent gagner , & vivre en solitude au milieu d'un petit monde tumultueux & peu discipliné , ils ont besoin d'une grande attention & d'une prudence singulière. Au reste , si la passion d'autrui & la malice humaine les mettent hors d'état de faire du fruit où il y en a tant à faire , & les obligent de quitter un lieu où ils n'ont entré qu'avec répugnance ; cette expérience leur servira de preuve , que leur grace n'est pas pour les Hôpitaux.

IV.  
Bonté de la  
ville de Mar-  
seille pour les  
Freres qui y  
sont mainte-  
nant au nom-  
bre de 16.

On voit par ce qui vient d'être dit, le zèle que la ville de Marseille a fait paroître pour l'établissement des Ecoles Gratuites. Seize Freres distribuez en différens quartiers, instruisent avec grand succès les enfans des Pauvres. On a pourvu avec soin à leur subsistance, par des Fondations que la charité de Messieurs les Echevins & Juges-Consuls de la Ville s'empresrent actuellement de grossir d'un revenu de huit cens livres. A cet effet ils ont dressé une Requête, pour obtenir l'agrément de la Cour, & ont chargé le Frere Supérieur de la presenter à Monseigneur le Cardinal de Fleury. De plus, les Freres étant trop à l'étroit dans la Maison qu'ils occupoient, Messieurs de l'illustre Confrairie de Notre-Dame de Bon-Secours, composée des principaux Bourgeois de la Ville, les ont logez dans une Maison belle & commode, & presque toute meublée, apellée la *Maison de la Confrairie de Notre-Dame de Bon-Secours*. Enfin, pour que rien ne manquât au parfait établissement des Freres dans Marseille, ils ont été reçus au nombre des Réguliers en Corps de Communauté par M. l'Evêque & par la Ville en l'année 1727.

Je ne crois pas qu'il y ait une Ville en France dont les Freres ayent plus à se louer, que de celle de Marseille. Aussi conservent-ils pour elle une tendre reconnoissance, qu'ils tâchent de rendre utile auprès du Seigneur par leurs vœux & leurs prieres. C'est tout ce que nous avons à dire pour le present des établissemens des Ecoles Chrétiennes, qui s'y sont faits.

V.  
M. De La Salle  
est obligé de  
sevenir du  
Faubourg S.  
Antoine à la  
Maison du  
Faubourg S.  
Germain. On  
lui demande  
des Freres  
pour Darne-  
tal.

Avant que de voir venir M. De La Salle dans la Capitale de Normandie, eschier de nouvelles croix en faisant de nouveaux établissemens, il faut l'aller chercher au Faubourg S. Antoine, gémissant sur les débris de celui que les Maitres Ecrivains venoient de renverser. Le saint Homme voyant son Ecole Dominicale détruite, fit dessein de quitter une Maison où il n'avoit plus rien à faire, & une Ville où il ne trouvoit que des ennemis : car il pressentoit que l'orage alloit passer du Faubourg S. Antoine dans le Faubourg S. Germain, & y faire le même ravage dans les Ecoles des Freres, puisque personne ne s'employoit pour l'apaiser. Il avoit déjà reçu deux fois des Lettres qui l'apelloient à Rouën ; son atrait l'y portoit, & les conjonctures du tems l'y invitoient. Sa pauvreté toujours extrême ne lui permettoit pas de tenir à louage une maison inutile. Les furieuses secousses qui avoient ébranlé sa petite Congrégation, détournoient d'y entrer ceux qui en avoient le plus d'envie. La persécution avoit écarté les Novices, & il lui en restoit peu. Pour comble d'embarras, il avoit cette bonne provision de meubles, dont Me Voisin l'avoit enrichi, & il ne sçavoit où la mettre en dépôt ; mais la divine Providence qui ne l'oublioit jamais, inspira une personne de piété de lui ceder un grand Magazin vuide, dans lequel il les retira ; & après en avoir fait transporter à petit bruit ce qui étoit nécessaire à la Maison des Freres des Ecoles de la Paroisse de S. Sulpice, il s'y retira avec le peu de Novices qu'il avoit pour lors au commencement de l'année 1705. Il n'y fut pas long-tems ; car l'occasion qu'il desiroit pour en sortir, ne tarda pas à se presenter. On lui demanda deux Freres, pour faire des Ecoles sur la Paroisse de S. Roch. Il en fut ravi ; il les donna & s'y retira avec eux & trois Prêtres, car il en avoit toujours avec lui dans les différens endroits où il demouroit : mais cette Ecole ne subsista pas plus de deux ou trois ans. De jeunes Etudians furent substituez aux Freres. La raison de ce changement fut, qu'on vouloit les obliger à assister aux Catéchismes que les Ecclesiastiques de la Paroisse font dans l'Eglise, afin d'y faire observer l'ordre & le silence, & contenir dans le devoir une jeunesse dissipée. Ce dessein étoit

toüable ; mais il ne convenoit pas à gens si réguliers , qui se voyoient dans cette fonction exposez à une grande dissipation & dans la nécessité de retrancher plusieurs de leurs exercices de pieté.

Dès le mois de Septembre de l'année précédente 1704. M. De La Salle avoit reçu des Lettres de Rouën , dans lesquelles on le prioit de se charger d'une Ecole à Darnetal , gros Bourg presque aux portes de cette Ville , très-peuplé , très-célèbre par les Manufactures de draps , & où Madame de Maillefer avoit déjà fondé une Ecole Gratuite pour les Filles , plusieurs années auparavant. Les Messieurs de la Congrégation des Jesuites y entretenoient un Maître , dont la mort donnoit lieu à la recherche d'un autre. M. l'Abbé Deshayes un des Congréganistes , qui est maintenant Curé de S. Sauveur , dit tant de bien à ces Messieurs des Freres des Ecoles Gratuites & de leur Supérieur qu'il avoit connu , lorsqu'il étoit dans le Séminaire de S. Sulpice , qu'il attira tous les suffrages en leur faveur. Ainsi il fut conclu d'en faire venir deux , s'ils vouloient se contenter de la pension de cinquante écus , accordée avec le logement au défunt. M. l'Abbé Deshayes chargé de cette commission en fit faire la proposition à Paris au Serviteur de Dieu par M. Chardon de Lagny Prêtre demeurant dans la Communauté de la Paroisse de S. Sulpice , lequel a eü jusqu'à sa mort le soin des nouveaux Convertis de cette grande Paroisse ; parce qu'ayant été de la Religion-Prétenduë-Réformée , il étoit au fait de ces sortes de gens : en effet , il s'en est toujours acquité avec zèle & succès. Il a même composé sept ou huit Volumes in douze , qui sont sçavans & fort recherchés sur plusieurs matieres. Celui qui a pour titre , *Traité de la Communion sous les deux especes* , où il fait voir la tromperie & l'abus des Protestans , qui prétendent qu'elle est nécessaire , est des meilleurs. Il n'y avoit qu'un homme aussi détaché que l'étoit M. De La Salle , qui pût écouter favorablement une pareille proposition ; car en lui demandant deux Freres , on lui laissoit le soin de pourvoir à leur subsistance. On en vouloit deux , & on n'offroit pour eux que la modique pension qu'on avoit donnée au défunt , qui ne suffisoit pas pour un seul : ainsi le Serviteur de Dieu comptoit sur une autre bourse , que sur celle de Messieurs de la Congrégation des Jesuites , en se rendant favorable à leur demande. En cela il eut bien raison , car elle se ferma quelques années après , comme on va le voir. Sa ressource étoit la divine Providence , & il vit bien qu'il falloit lui abandonner ses Disciples , s'il vouloit les établir dans la Capitale de la Normandie. On sera surpris d'y en voir douze , dont dix sont employez aux Ecoles Gratuites , soutenir depuis près de trente ans les Ecoles de Charité par pure charité. On sera encore plus surpris , que dans une Ville si opulente personne n'ait été inspiré ni de les fonder , ni de les multiplier , ni même de les aider. On le sera encore davantage de sçavoir qu'ils y ont été depuis ce tems-là abandonnez si universellement & si constamment à leur pauvreté , qu'ils n'y ont reçu que des aumônes étrangères. C'est le seul lieu du Royaume où l'on n'ait point eu d'égard , ni à leur nécessité , ni aux grands services qu'ils rendent au Public. Ce lieu , où ils ont été & si méprisez & si abandonnez , est cependant celui que la divine Providence a choisi pour en faire le théâtre de ses profusions à leur égard , comme la suite le va montrer. Une autre difficulté pouvoit arrêter le consentement de M. De La Salle à la proposition qu'on lui faisoit : il s'étoit fait une loi , & il l'avoit toujours observée , de ne point accepter des Ecoles dans la Campagne , parce qu'il les regardoit comme dangereuses au salut de ses Freres , qui auroient pü y trouver dans la solitude , hors de la Compagnie & de l'exemple des autres , plus de liberté & plus

d'occasions de se déranger. Mais cette difficulté s'évanouit , dès qu'il fut instruit du lieu pour lequel on demandoit ses Disciples ; car il aprit qu'il est aux portes de Rouën , & qu'il est & plus riche & plus peuplé qu'un nombre d'autres qui portent le nom de Ville. D'ailleurs M. De La Salle pressentoit que ses Freres aux portes de Rouën ne tarderoient pas à y entrer , & qu'on les y apelleroit , dès qu'on connoitroit leur méthode de tenir les Ecoles & d'élever les enfans.

VI.  
Desir qu'a-  
voit M. De La  
Salle de voir  
les Ecoles  
Gratuites à  
Rouën.

Dans le fond M. De La Salle avoit une sainte passion de s'établir à Rouën ; cet attrait étoit en lui dès la naissance de son Institut. Rouën sembloit en être le principe , & il étoit juste de lui en faire recueillir les fruits. M. Niel avoit tenu des Ecoles Gratuites à Rouën , avant que d'en aller élever à Reims. C'étoit la sainte Dame de Maillefer , qui avoit conçu à Rouën le dessein de procurer leur établissement en sa Patrie , & qui y avoit envoyé M. Niel pour le tenter. Il étoit donc naturel , que comme les eaux retournent par leur pente naturelle à la mer d'où elles sortent , les Freres vinissent tenir les Ecoles de Charité dans le lieu où leur Institut avoit pour ainsi dire été conçu.

VII.  
Etablissem-  
ent de l'E-  
cole Gratui-  
te pour les  
Garçons à  
Darnetal en  
1704.

M. De La Salle regardant donc la Ville de Rouën comme l'origine de sa Société , crut qu'il falloit la servir avec générosité & dans un entier desintéressement. Ainsi , peu inquiet sur la nourriture & les vêtemens de ses Enfans , il accorda tout ce qu'on lui demandoit dans la réponse qu'il fit à M. Deshayes , avec la condition expresse , que ceux qu'il enverroient à Darnetal , se borneroient comme par-tout ailleurs à leur fonction de Maitres d'Ecole. Il prit cette précaution , parce qu'il eut peur qu'on ne voulût engager les Freres à faire ce que les Maitres d'Ecole ont accoûtumé de faire dans les Villages , à chanter , à porter le surplis & à aider M. le Curé dans son Ministère , fonctions interdites aux Freres par des Régles essentielles , dont l'infraction altéreroit leur Institut , & lui feroit changer de nature. A cette précaution le sage Supérieur en ajouta une autre , qui fut d'envoyer à Darnetal un Frere faire la visite du lieu , afin de voir s'il convenoit à un établissement , & afin de prendre des mesures avec M. Deshayes pour préparer la Maison , & tenir toutes choses prettes. Cela fait , M. De La Salle après avoir demandé l'agrément de M. l'Archevêque de Rouën , envoya deux Freres vers le commencement de Février de l'année 1705. qui virent leur Ecole remplie d'Ecoliers dès qu'elle fut ouverte , & la bénédiction du Seigneur y entrer avec eux. En moins de deux mois les fruits parurent avec plus d'abondance que par-tout ailleurs. L'éclat de la nouvelle Ecole retentit aussitôt dans Rouën ; le zèle de quelques gens de bien en fut réveillé , & ils envièrent pour la Ville l'avantage du grand & riche village qui lui est voisin. Dès-lors ils formèrent le dessein d'y établir des Freres , & il ne tarda pas à être executé ainsi qu'on va le voir ; c'est ce que M. De La Salle avoit prévu & même prédit. C'est cette esperance qui l'avoit engagé à souscrire à cet établissement malgré la modicité de la Pension qui n'étoit que de cinquante écus , & encore mal-assurée. En effet , peu d'années après elle manqua. Ceux-la mêmes qui avoient appellé les Freres en ce lieu , les y ont abandonnez , & ne payent plus ni la pension promise de cinquante écus , ni les grosses & menues réparations de la maison. C'est la pénitence , dit-on , que méritoit le feu Curé de Long-paon révolte contre la Constitution *Unigenitus* ; mais ceux qui l'ont imposée , ne se sont pas aperçus que ce n'est pas l'Apellant , mais les Freres qui la subissent. Quoiqu'il en soit , comme il n'étoit rien arrivé que M. De La Salle n'eût prévu , & qu'en envoyant ses Freres à Darnetal , il n'avoit compté que sur Dieu , il crut qu'ils n'a-

voient

voient rien perdu dans le retranchement de leur modique pension , s'ils n'avoient point perdu la confiance en l'Auteur de tous biens. Dans cet esprit , il ne voulut point les retirer de Darnetal , quand on leur retira la pension. Cette Ecole subsiste encore aujourd'hui , quoiqu'elle n'ait que soixante-quinze livres de rente. M. le Curé qui gouverne aujourd'hui la Paroisse , fort affectionné aux Freres , a trouvé le moyen de supléer au reste , par une quête générale qui se fait tous les trois mois chez les habitans. Cette Ecole est encore aussi florissante & aussi peuplée qu'elle l'étoit dans les commencemens. Elle ne fut pas plutôt ouverte , comme nous venons de le dire , qu'elle fut enviée à Rouën , où elle porta sa recommandation , & fit elle-même son éloge par les fruits qu'elle produisoit. On sentit dans la Ville les avantages & la nécessité d'un pareil secours pour la pauvre jeunesse , & on se pressa de le lui procurer. Messieurs les Grands-Vicaires ne tardèrent pas à en être informez , & à être pressés d'établir dans Rouën des Ecoles de charité. Ils applaudirent à ce dessein , & en devinrent eux-mêmes les zélés auprès de M. Colbert alors Archevêque de Rouën. Heureusement il venoit d'y arriver pour donner les Ordres sur la fin du Carême. Le Prélat qui aimoit le bien , & qui jugeoit mieux que personne du solide & du plus grand , sçut donner à celui-ci tout son prix , & aucun autre ne le balança dans son esprit , après l'érection des Seminaires. Son Testament en fait la preuve , puisqu'il ne s'y est souvenu que de ses petits Seminaires , & de la Communauté des Maitresses d'Ecole qu'il avoit établies à Ernemont. Ces œuvres lui étant donc à cœur par-dessus toutes les autres ; ces œuvres étant ses propres ouvrages , ces œuvres étant dans son esprit des œuvres capitales & d'un ordre supérieur , il les a seules enrichies de ses liberalitez. Ainsi bien disposé en faveur des grandes œuvres , il goûta le dessein de ses Grands-Vicaires. Leur dessein fut conclu aussi-tôt qu'il fut proposé : M. Colbert ne crut pas devoir mettre en délibération un projet de cette nature ; car il est des œuvres qui n'attendent , ni du tems , ni du raisonnement le suffrage & l'aprobation , parce qu'elles captivent l'esprit & le cœur de ceux qui ont un fond de Religion dès qu'on leur en fait l'ouverture , par les grands avantages , & les grands biens qu'elles presentent. Il ne fut donc plus question que de prendre les moyens pour établir les Freres à Rouën , & au plutôt.

M. Colbert sentit un zèle nouveau pour l'exécution de ce projet , quand il vit à ses pieds les Freres de Darnetal , qui étoient venus lui presenter leurs respects & demander sa bénédiction. Prévenu en leur faveur par tous les biens qu'il en avoit entendu dire , il les reçut avec grande bonté , & il desira d'en avoir au plutôt de semblables pour la Ville capitale de Normandie. L'Ecole de Darnetal qui ne faisoit qu'éclorre , & qui faisoit déjà tant de fruits , en promettant à M. l'Archevêque des fruits pareils pour Rouën , le rendoit déjà impatient de les cueillir. Ainsi après avoir demandé des nouvelles de leur Supérieur , il leur demanda s'il pouroit envoyer de ses Freres à Rouën pour y établir des Ecoles gratuites. Comme M. De La Salle le desiroit autant que M. Colbert , les Freres qui le sçavoient ne risquèrent rien à assurer Sa Grandeur que leur Supérieur étoit disposé à le satisfaire.

Sur cette réponse M. l'Archevêque ordonna à M. l'Abbé Couët qui avoit toute sa confiance , d'écrire à M. De La Salle de venir au plutôt à Rouën , & de prévenir le départ du Prélat qui devoit partir le lendemain de Pâques pour aller tenir ses Calendes , afin de conférer avec lui sur un établissement de ses Freres. Le dessein du saint Instituteur de transférer son Noviciat de Paris à Rouën , n'é-

VIII.  
M. De La Salle  
est appelé à  
Rouën , par  
M. l'Arche-  
vêque qui é-  
toit alors M.  
Colbert,

toit pas ignoré , puisque l'Abbé Couët lui en parle dans cette Lettre , en lui témoignnant le desir qu'il a d'avoir occasion d'entrer avec lui en ce commerce de bonnes œuvres.

Cette Lettre si favorable aux desseins du pieux Instituteur vint dans les conjonctures du monde , qui pouvoient la lui rendre plus agréable ; car elle vint dans un tems où rejeté de tout le monde , chassé de tous côtez , il ne sçavoit où donner de la tête , ni où retirer les débris de son Noviciat. C'étoit une nécessité qu'il disparût de Paris , & qu'il éclipsât aux yeux de ses ennemis déclarez , ou déguisez , pour apaiser la fureur des uns & dissiper la prévention des autres. Les Freres de Darnetal lui écrivirent aussi , pour lui rendre compte des heureux succès de leur Ecole , des pieux projets qu'elle avoit occasionnez , de leur visite & de leur entretien avec M. l'Archevêque , & le pressèrent de venir lui-même au plutôt terminer ce qui étoit si heureusement commencé. Il le fit , & vint en poste à Rouën , où il conclut aisément avec un Prélat , qui ne sçavoit point former de difficultez contre les bonnes œuvres , & qui sçavoit les lever. M. De La Salle d'un côté presque aussi-tôt reparti que venu , retourna à Paris pour disposer les Freres qu'il devoit envoyer ; & M. l'Archevêque de l'autre côté s'aboucha avec M. de Pont-Carré Premier Président du Parlement , afin de concerter avec lui les mesures nécessaires pour faire réussir le dessein , qui fut parfaitement goûté de ce grand Magistrat qui unit à un bel esprit une pieté éminente. M. de Pont-Carré promit de l'appuyer de toute son autorité , & de toute la force de son zele. Il a bien tenu sa parole ; car il s'est fait le Pere plutôt que le Protecteur de l'Institut , comme la suite le fera voir. L'intention de M. Colbert n'étoit pas de fonder des nouvelles Ecoles gratuites en faveur des Freres , mais de les mettre en possession de celles qui étoient déjà fondées , dont M. Niel avoit eu la direction , & dont Messieurs les Administrateurs de l'Hopital des pauvres Valides , ont la disposition. L'affaire n'étoit pas sans difficulté , & quelque crédit qu'eût dans son Diocèse un Archevêque fils d'un des grands Ministres qu'ait eu la France ; quelque avantage que sa dignité lui donnât dans l'Assemblée d'un Bureau dont il étoit le Chef , il desespéra d'y faire passer son projet , s'il n'étoit soutenu de l'autorité , du zele , & de l'éloquence de M. de Pont-Carré.

Ce grand Magistrat parle avec tant de facilité , d'esprit & de grace , qu'il est difficile de lui résister , & de ne se pas laisser entrainer où il veut conduire. C'est de cet avantage si puissant dans un Premier Président , dont le prudent Prélat voulut se prévaloir. Il croyoit qu'il suffisoit que le Chef du Parlement se montrât & parlât dans l'Assemblée de l'Administration , pour voir sa proposition applaudie de tous les suffrages. Dans cette vûe , ils convoquèrent ensemble l'Assemblée du Bureau , & se trouvèrent à la tête. M. l'Archevêque expliqua son dessein , & M. le Premier Président mit en œuvre le talent qu'il a de bien dire , pour le faire passer.

IX.  
Opposition  
à ce dessein  
que rencon-  
tre M. Col-  
bert.

On aura peine à croire , qu'un dessein si pieux & si avantageux au public , ne fût pas approuvé de Messieurs les Administrateurs , aussi tôt qu'il fut proposé par ceux qui sont les Chefs du Bureau. Leur seule presence , leur seule autorité , la seule marque de leurs desirs , auroient sans doute eu ce succès , s'il ne se fût pas agi d'une bonne œuvre ; mais je ne sçai par quelle fatalité il arrive , que tout ce qui est du bien , & que tout ce qui interesse la gloire de Dieu , souffre contradiction. Fut-ce prévention contre les nouveaux établissemens ; fut-ce appréhension de voir une Communauté inconnue prendre place dans une Ville qui se croit sur

chargée du nombre de celles qui la peuplent ; fut-ce défiance de perdre un droit acquis de nommer des Sujets pour ces Ecoles , comme pour une espèce de bénéfice ; fut-ce antipathie & aversion secrète contre des étrangers ; c'est ce que je ne sçauois dire. Quoiqu'il en soit , la proposition de M. l'Archevêque surprit Messieurs les Administrateurs ; & M. l'Archevêque ne fut pas non plus étonné de leur surprise. Il s'attendoit bien à trouver de la difficulté ; mais il ne s'attendoit pas à voir des gens aussi effrayez de la proposition qu'il venoit faire , que s'il se fût agi de faire venir les ennemis dans la Ville. On peut dire que de chaque côté , on fut un peu déconcerté. Cependant en entrant en délibération, le Prélat tâcha de déprévenir les esprits par de solides raisons , en leur représentant que ce n'étoit point une Communauté onéreuse , ni des gens qui ne sont bons que pour eux-mêmes , qu'il vouloit appeler ; mais des hommes consacrez à l'instruction & à l'éducation de la jeunesse la plus pauvre & la plus abandonnée. Il leur remontra la différence qu'il falloit mettre entre ces corps composez , pour ainsi dire , de bouches inutiles par raport à l'Etat , qui font sentir l'incommodité de leur voisinage , qui deviennent à charge aux lieux où ils se trouvent , ou par l'étendue du terrain qu'ils occupent , ou par la multitude des biens qu'ils possèdent , ou par l'inquiétude & la dissipation des Sujets qu'ils entretiennent ; & des Instituts dont le bien public , la charité du prochain , & sur-tout le service gratuit des plus pauvres & des plus misérables , sont la fin prochaine. Il leur fit sentir que les débauches, le libertinage, & la corruption du petit peuple, & par conséquent les desordres de l'Etat, n'avoient pour principe que le défaut d'instruction. Il ajoûta, qu'il étoit étonnant, qu'au milieu du Christianisme on vit des hommes qui ne connoissent point Dieu, qui ignorent Jesus-Christ & ses Mysteres, qui peut-être ne sçavent pas la différence qu'il y a entr'eux & les bêtes, entre les vices & les vertus, & qui méprisent également la science du salut & les devoirs de la Société civile, parce qu'ils ont crû en âge sans Religion, sans culture & sans personne qui prit soin de leur éducation : Il dit encore, qu'il ne falloit pas de longues réflexions, pour sçavoir ce que le Prince a à craindre de Sujets qui n'ont point de crainte de Dieu ; ce que les Citoyens souffrent de gens qui ne reçoivent la loi que de leur corps & de leurs sens ; ce que l'Etat peut esperer de gens pour la plupart jureurs, blasphémateurs, yvrognes, emportez & impies par profession ; qu'on ne pouvoit disconvenir que ce mal qui est la plus grande playe de l'Etat, aussi-bien que de l'Eglise, n'avoit point d'autre source que l'ignorance & la mauvaise éducation : D'où il concluoit que l'Etat n'étoit pas moins intéressé que l'Eglise à en chercher le remede ; & que ce remede si important & si nécessaire, étoit d'établir des Ecoles gratuites pour ceux qui ne sont pas en état d'acheter l'instruction à prix d'argent. Des réflexions si sensées donnoient un grand avantage à la cause pieuse que M. l'Archevêque plaidoit, & devoient faire une grande impression sur Messieurs les Administrateurs, qui sont toujours gens d'esprit & de merite ; Elles menoient insensiblement les esprits où le Prélat vouloit les conduire, & elles aprenoient à Messieurs du Bureau, qu'en bons Citoyens autant qu'en bons Chrétiens, ils devoient desirer des Freres, & favoriser par amour de l'Etat, aussi-bien que par esprit de Religion, un Institut si nécessaire au bien public.

X.  
Ce que fait  
M. l'Archevêque pour  
vaincre les  
difficultés.

Enfin il y a des Ecoles gratuites fondées, dont le Bureau tient les fonds, & dont Messieurs les Administrateurs nomment les Maitres. Le choix leur en appartient ; mais la conscience les oblige de préférer les meilleurs & les plus en

état de bien élever & de bien instruire les enfans des pauvres. Cet office convient parfaitement à de jeunes Cleros, mais le fond qui en doit être la rétribution n'est pas suffisant pour eux : Il est même trop modique pour des Laïques qui ne sont pas tout-à-fait ignorans dans ce métier. Chacun devant vivre de sien, quand il ne fournit pas le nécessaire, on s'en dédommage par des œuvres étrangères, ou par des voyes illégitimes. Ainsi si des Ecoles de charité fondées pour être gratuites, ne donnent pas à ceux qui les tiennent le nécessaire à la vie, ils le cherchent ailleurs en faisant autre chose, ou en exigeant secrettement des récompenses ou des salaires qui détruisent la gratuité des Ecoles. D'où il arrive que des fondations modiques ne sont point acquitées, ou le sont très-mal. Cette raison seule mise en son jour devoit déterminer; mais on se révolte aujourd'hui, dès-lors qu'on parle de gens de Communauté; & il semble que quand il s'agit de se lier avec eux, il s'agisse de prendre des chaînes: cependant il n'y a qu'une Communauté qui puisse donner constamment de bons Sujets pour les Ecoles. Elevez & formez dans cet esprit, ils ont pour les tenir un sçavoir supérieur à celui de tous les autres qui en font la fonction. Ils goûtent cet état, parce qu'ils s'y consacrent par vocation. La charité seule les y apellant, ils ne demandent que le pur nécessaire pour s'y dévouer. Si on y veut faire attention, on gagne toujours à les avoir. Les enfans sont bien instruits & bien élevez sous leur main, parce qu'elle est charitable. Quand on appelle pour l'instruction des enfans, d'autres gens que les Freres, si on veut en avoir de capables & d'appliquez, il faut compter de leur donner le double, ou le triple. Puisque la Société des Freres fournit de très-excellens Maitres en fait de lecture, d'écriture, & d'arithmetique; puisque leur méthode pour aprendre est la plus courte & la meilleure; puisqu'on apprend chez eux en peu de tems par le silence qui y regne, ce qu'on est long-tems à aprendre chez les Maitres Ecrivains; puisqu'il n'y en a aucun de ceux-ci s'il est habile, qui voulût se borner au double de la pension d'un Frere, il est très-certain que l'on gagne toujours à les avoir. Encore une fois chez eux les enfans sont plutôt instruits, mieux élevez, plus soigneusement formez aux bonnes mœurs & aux devoirs du Christianisme, & plus préparez à la premiere Communion. Or ces avantages purement gratuits & si nécessaires aux enfans des pauvres, ne coûtent à ceux qui ont le zèle de le leur procurer, qu'une legere pension. La raison par conséquent, l'avantage des pauvres, l'intérêt même du Bureau, tout parloit par la bouche de M. Colbert, qui proposoit de jeter les yeux sur les Freres pour leur confier les Ecoles de charité. C'étoit toutefois ce choix qui ne pouvoit être goûté par des esprits arrêtez à des Phantômes. Ce ne fut qu'avec peine que M. l'Archevêque put faire comprendre les avantages du dessein qu'il proposoit. A la fin pourtant les sentimens se rapprochèrent, & soit complaisance pour M. Colbert, soit déférence pour le premier Magistrat, soit justice rendue à leurs raisons, on convint d'admettre dans l'Hôpital les Freres pour y tenir les Ecoles, & leur confier celles de la Ville qui sont fondées, & dont M. Niel avoit déjà eû le Gouvernement.

XV.  
M. De La Salle est envoyé à Rouen par M. Colbert; maniere dont il fait ce voyage avec les Freres.

Ce fut la nouvelle que M. Colbert retourné à Paris, aprit à M. De La Salle, en le pressant d'envoyer incessamment un nombre de Freres suffisant pour enseigner les pauvres du Bureau, & pour prendre soin des Ecoles charitables de la Ville. Le motif secret qu'avoit le Prélat de presser le départ des Freres, étoit sans doute la défiance qu'il avoit que le délai ne fit manquer cette affaire, en donnant à Messieurs les Administrateurs; le tems de revenir à leurs préjugés. Son

Souppçon étoit bien fondé ; il prévint ce qui arriva en effet. On peut dire que les vœux du saint Instituteur furent alors accomplis ; car il y avoit plus de douze ans qu'il souhaitoit voir ses Freres en possession des Ecoles de M. Niel. Il avoit même assuré par un esprit Prophétique , qu'elles seroient leur heritage ; & il voyoit avec joie sa prédiction accomplie. Ses vûes s'étendoient pourtant plus loin : dans la nécessité d'avoir un Noviciat , & desespérant de le voir tranquille à Paris , il méditoit de le transporter à Rouën. Nulle Ville dans le Royaume après celle qui en est la Capitale , ne lui paroissoit plus propre à ce dessein. Grande , riche , assez voisine de Paris , il esperoit d'y trouver les secours que Paris lui refusoit , & n'y pas trouver les mêmes persécutions. D'ailleurs le commerce qu'il y a entre ces deux Villes , & la facilité des voitures pour aller de l'une à l'autre , font qu'on en peut faire le voyage à peu de frais.

Mais pendant que tout se préparoit pour le départ des Freres , les dispositions avoient changé à Rouën. Ceux qui avoient la conduite des Ecoles , avoient intérêt de s'y conserver , & se donnoient de grands mouvemens pour n'être point supplantés. Les premières idées s'étoient réveillées ; & Messieurs les Administrateurs qui avoient avec facilité oublié dans l'absence de M. l'Archevêque , & de M. le Premier Président , une résolution qu'ils avoient eû tant de peine à prendre en leur présence , ne vouloient plus entendre parler des Freres.

Ce contre-tems n'ébranla pas le Prélat qui s'y attendoit un peu. Il dit à M. De La Salle de ne point s'inquieter , de faire partir les Freres , & de les conduire lui-même , en lui promettant de le suivre & de retourner incessamment à Rouën , pour aplanir les difficultés qu'il ne manqueroit pas de rencontrer à son arrivée.

### CHAPITRE III.

*M. De La Salle conduit à Rouën les Freres. Ils s'y établissent , mais avec bien des peines , & en se soumettant aux conditions les plus dures & les plus facheuses.*

LE pieux Instituteur prit le chemin de Rouën avec les Freres , à peu près comme auroit fait saint Antoine , partant pour Alexandrie , accompagné de ses Moines , en silence & en priere. Ce voyage ainsi sanctifié par le recueillement & l'oraison continuelle , pouvoit passer pour un pelerinage de dévotion parfaitement régulier. Il fut fait dans une modestie , que la fatigue des chemins , la variété des objets , & les rencontres imprévûes , ne purent alterer. Tous les exercices de Communauté se faisoient dans le chemin , avec la ponctualité qui les regle dans la maison.

Tous les jours les Voyageurs entendoient la Messe de celui qui leur servoit d'Ange visible , & communioient de sa main. Ce nouveau Raphaël en les conduisant à Rouën , ne leur monroit que les routes de l'Eternité , & ne leur laissoit voir que le chemin qui conduit au Ciel. En spectacle aux passans , ils laissoient partout la bonne odeur de Jesus-Christ : à leur air , à leur démarche , on jugeoit qu'ils étoient des hommes de Dieu ; & comme la figure de leur habit n'avoit point encore paru de ces côtes-là , on se demandoit qui étoient ces gens qui contra l'ordinaire des Voyageurs , marchent sans parler , & ne se servent de leurs

yeux que pour conduire leurs pieds. Leur arrivée dans les hôtelleries , étoit un autre sujet de s'informer de ces nouveaux Hôtes ; car en les voyant entrer dans ces maisons publiques , & souvent de confusion & de desordre , comme s'ils fussent entrez dans des Eglises , & chercher la chambre la plus écartée pour s'y mettre en prieres , & se délasser dans une nouvelle oraison de la fatigue d'un voyage fait à pied , les plus indifférens étoient piquez de curiosité de sçavoir quels étoient ces étrangers , qui faisoient un Couvent d'une Auberge. En un mot , un voyage fait de cette maniere étoit une vraie retraite. Aussi est-ce le nom que lui donnèrent les Freres qui le firent. Tous leurs pas marquez par des traces de vertu , devoient , ce semble , les mener à une Ville favorable & les faire recevoir comme des hommes venus du Ciel ; & sans doute il en auroit été ainsi , s'il n'étoit point arrêté dans les conseils éternels , que les meilleures œuvres sont celles qui doivent essuyer les plus grandes contradictions.

5  
Nouvelles  
Oppositions  
de M. De La Salle,  
& que M. Colbert tâ-  
che de lever  
sans succès.

M. De La Salle en changeant de lieu , ne faisoit que changer de Croix. En venant à Rouën , il venoit dans la Ville qui lui gardoit un tombeau , & qui lui préparoit de nouvelles peines ; mais comme il y étoit accoutumé , rien en ce genre ne l'étonnoit : il auroit , au contraire , été très-surpris si la Croix ne l'eût pas accompagné-là comme par-tout ailleurs. L'arrivée de M. l'Archevêque suivit de près la sienne. Le saint Homme étant allé prendre sa bénédiction en reçut ordre de se trouver au premier Bureau. Le Prelat sans perdre de tems le convoqua après avoir pris de nouveaux arrangemens avec M. le Premier President , & s'y trouva avec lui. Ils entendirent tous deux les nouveaux moyens d'opposition qu'on avoit formez , & essayerent de les lever ; mais inutilement. Les préventions qui avoient saisi Messieurs les Administrateurs , se monstroient à eux comme des raisons invincibles. M. Colbert voyant qu'il ne lui étoit pas possible de les ramener à leur premiere résolution , se rabattit sur l'expérience , & les pria de faire essai des Freres. C'étoit l'unique tour qu'il pouvoit donner à cette affaire pour la faire passer , après lui avoir déjà donné toutes les différentes faces qu'elle pouvoit avoir , sans avoir rien avancé. Les esprits étant si préoccupez , que chacun faisoit combattre la raison en sa faveur , il n'y avoit que l'expérience qui pût décider de quel côté elle étoit. Messieurs les Administrateurs croyoient voir une foule d'inconvéniens à la suite des Freres. Leur admission dans l'Hôpital , sembloit en devoir faire la ruine ou le desordre : M. Colbert au contraire , voyoit entrer avec eux , l'ordre , l'instruction , & le bon exemple. Ce litige devoit cesser par l'expérience. Faites-en essai , dit M. Colbert , & ayez pour moi la condescendance d'éprouver si les inconvéniens que vous craignez sont réels ou imaginaires. La seule expérience peut vous l'apprendre , ne refusez pas de la consulter & de vous en rapporter à elle. Cette proposition étoit plausible , & il étoit difficile de la rejeter sans mettre la raison contre soi , & se déclarer pour la mauvaise humeur. Elle fut reçue en effet , & elle fit tomber en aparence toutes les difficultés. On convint de loger les Freres dans l'Hôpital général , appellé le Bureau des Valides , & de les charger de l'instruction de la jeunesse.

M. Colbert s'aplaudit enfin , & crut avoir tout gagné. Il étoit cependant bien loin de compte. Il avoit affaire à des gens adroits , qui sçavent refuser en paroissant accorder. Le Prêlat ne se sçavoit bon gré du tour qu'il avoit donné à cette affaire , que parce qu'il ne se désoit pas qu'il en seroit la dupe. En effet , M. les Administrateurs eurent l'habileté d'en faire un piège. En ouvrant aux Freres une porte pour entrer dans le Bureau , ils en ouvrirent une autre pour les faire sortir in-

failliblement. M. Colbert s'attendoit que l'Hopital general alloit changer de face à la presence des Freres, & que l'instruction, & le bon exemple y entrant avec eux alloit en chasser les vices & l'ignorance. Il avoit droit de l'attendre, & si les Freres eussent eû le tems & la liberté d'y faire ce qu'ils font ailleurs, il auroit eu cette consolation. Mais Messieurs les Administrateurs qui ne s'étoient rendus à sa proposition, qu'en aparence & par pure complaisance, parce qu'elle étoit trop raisonnable pour la contredire, étoient bien résolus de la faire échouer.

Que firent-ils pour y réussir ? Ils bornèrent le nombre des Freres à quatre, sans vouloir jamais l'augmenter. Ils les soumirent à des devoirs étrangers à leur état, & incompatibles avec leurs exercices réguliers ; & ils les surchargèrent d'un travail accablant. 1. En leur faisant une obligation de veiller au lever & au coucher des pauvres, & d'y faire la priere. 2. D'instruire ceux du dedans, & d'aller tenir les quatre grandes Ecoles de la Ville. 3. En les mettant dans la nécessité de revenir des quartiers de Rouen les plus éloignez, prendre leur repas. 4. En exigeant d'eux qu'ils servissent à table les pauvres à leur retour des Ecoles, & avant même leur refection. Messieurs les Administrateurs prévoyoit bien que les Freres ne pourroient pas long-tems soutenir ces dures & fâcheuses conditions, & que M. De La Salle ne tarderoit pas de les retirer d'une servitude si accablante. Le corps & l'ame, le spirituel & le temporel, la santé & la régularité, tout en devoit souffrir. Ces pauvres Israélites gemissans sous le poids de leur charge, & leur vertu s'en trouvant étouffée, ne devoient pas être long-tems sans crier vers leur pere, & lui demander à sortir d'un lieu qui étoit pour eux une espece d'Egypte. Voilà ce que la sagacité de ces Messieurs vit dans l'avenir, & ce que la simplicité Chrétienne cacha à M. Colbert & à M. Couët, quoique pleins de lumieres. Je ne sçai pas si l'esprit de Dieu découvrit à M. De La Salle l'artifice caché sous ces conditions, & l'expulsion réelle de ses Freres déguisée sous cette admission simulée. Peut-être le sentit-il, & qu'il se tût. Sa modestie ne lui permettoit pas de contredire M. l'Archevêque, & de refuser sa souscription au tempérament qu'il proposoit pour concilier les esprits. D'ailleurs la proposition du Prélat avoit quelque chose de si équitable, qu'on ne pouvoit la rejeter sans paroître prendre un travers. Peut-être aussi M. De La Salle connut-il le remède dans le mal, & fut-il ravi de trouver dans la dureté du joug, le juste prétexte de le secoüer un jour. Après tout, l'essai n'avoit point de conséquence ; il n'imposoit point d'engagement, seulement préparoit-il à le faire avec plus de connoissance. Après l'essai, on étoit libre de prendre parti de part & d'autre. Le saint Instituteur n'ayant par conséquent rien à risquer, reçut la loi telle qu'on voulut la lui faire.

Les Freres vinrent à Rouen le 19. Mai 1705. & ils furent admis dans le Bureau peu de jours après au nombre de cinq. Avec le logement & la nourriture, on leur donnoit une petite pension pour leur entretien. L'Ecole de S. Maclou fut ouverte dès le mois de Mai, trois mois environ après celle de Darnetal, celles de St Godard, de St Eloi, & suivirent à peu de jours d'intervalle. Celle de S. Vivien fut la dernière. Les Freres avoient soin de faire lever les Pauvres, & de leur faire la priere. Sur les huit heures du matin, quatre alloient à leur département enseigner les enfans. De retour à midi, ils servoient à table, & veilloient à faire observer l'ordre pendant le repas. Au sortir, ils alloient prendre le leur ; & quand il étoit fini, chacun retournoit à son Ecole. De retour sur les six heures du soir, ils suivoient les pauvres au Refectoire, & finissoient la jour-

Y E.  
Conditions  
dures & in-  
supportables  
avec lesquels  
les Freres  
sont admis  
dans le Bu-  
reau.

1705.

née avec eux comme ils l'avoient commencée, par la priere du soir. Le cinquième des Freres demuroit dans la Maison pour y tenir l'Ecole, & instruire les pauvres qui y sont renfermez. Il eût été à souhaiter que ce règlement eût trouvé en ceux à qui il étoit prescrit, autant de forces que de bonne volonté; mais n'étant pas proportionné à la foiblesse humaine, il ne put pas long-tems subsister.

III.  
Les Freres  
succombent  
sous le joug  
imposable  
que Messieurs  
les Administrateurs  
leur avoient im-  
posé.

Les Freres succomboient sous le faix, & leur esprit se trouvoit éteint dans l'embarras & la multiplicité. Leur santé en fut endommagée, & leur vertu altérée; & ce ne fut qu'aux risques de l'une & de l'autre, qu'ils persévérèrent deux ans dans cette servitude. M. De la Salle à qui ils en faisoient leurs plaintes, crut le devoir souffrir: Il esperoit que Messieurs les Administrateurs auroient enfin pitié d'eux, & qu'ils se feroient un scrupule de pousser si loin les services qu'ils demandoient des Freres. Il attendoit qu'ils seroient les premiers à vouloir augmenter leur nombre, ou du moins qu'ils agréeroient l'offre qu'il en faisoit; mais en vain, Messieurs les Administrateurs qui avoient admis les Freres dans le Bureau, par complaisance pour leur Archevêque, n'étoient pas d'humeur de les y retenir par déférence pour M. De La Salle. Si la bienfaisance ne leur permettoit pas de les en chasser, la politique leur fournissoit un moyen spécieux de s'en défaire, en leur faisant une nécessité de sortir. A l'ombre de l'intérêt des pauvres qu'ils devoient ménager, ils se croyoient en droit de ne point consentir à augmenter le nombre des Freres, pour ne point augmenter la dépense. Ce prétexte toujours honorable dans la bouche des Tuteurs du bien des pauvres, & applaudi dans le public, ne pouvoit être blâmé par M. l'Archevêque & par M. le Premier Président, engagez eux-mêmes en qualité de Chefs de l'Administration, à épargner le bien de l'Hôpital.

Ce qui étoit aussi favorable à M. De La Salle, c'est que ce prétexte spécieux le mettoit en droit de retirer ses Freres du Bureau; car il étoit évident que le joug qu'on leur imposoit, étoit au-dessus de leurs forces, que la plupart succomboient sous le poids, & tomboient malades. Les deux Freres qui alloient à saint Maclou, avoient chacun plus de cent Ecoliers à instruire, aussi-bien que celui qui tenoit l'Ecole de S. Eloi. Le quatrième à la porte de Bouvreuil en avoit cent cinquante. Et le cinquième au Bureau, en avoit davantage. Ils soutinrent cet excès de travail comme ils purent, depuis le mois de Mai 1705. jusqu'au mois de Juin 1707. Quand quelqu'un d'eux tomboit malade, ou qu'il demuroit épuisé, M. De La Salle le remplaçoit par un autre plus vigoureux, mais cela ne put pas être de durée. Il y avoit long-tems que ce bon Pere gémissoit sur la dure condition de ses enfans. Dans l'impuissance de les soulager, il prioit, il jeûnoit, il faisoit des pénitences extraordinaires, pour obtenir de Dieu le remède à ce mal, ou sa lumiere pour connoître ce qu'il falloit faire en cette conjoncture. Il avoit vu un grand attrait pour les Ecoles de M. Niel, & il avoit cru que le Ciel les lui destinoit. Il s'en voyoit en possession, & il avoit peine à les abandonner. Tandis que son esprit flotant étoit agité par ces différentes réflexions, il reçut de ses disciples un mémoire qui le tira d'incertitude, & qui l'aida à se déterminer. Dans ce mémoire les Freres mettoient en évidence la nécessité de sortir du Bureau, où l'esprit de leur Institut couroit autant de risque que leur santé. L'avantage des pauvres aussi-bien que le leur particulier, y étoit intéressé. C'est ce qu'il ne leur étoit pas difficile de montrer. 1. Leur petit nombre peu proportionné à la multitude des Ecoliers, ne suffisoit pas pour les bien instruire. 2. Les

Classes étant trop remplies , les Maitres s'épuisoient , & bien des enfans étoient négligés. 3. L'excès du travail altérant la santé des Maitres , la discipline , l'ordre , le silence , l'instruction ; en un mot , le fruit des Ecoles en souffroit. 4. La fatigue , l'embarras , l'occupation excessive , mettoient leur intérieur en desordre , en ne leur laissant pas le tems de vaquer à Poraïson & à leurs exercices ordinaires de pieté ; d'où ils concluient qu'il étoit à propos de sortir du Bureau , de prendre maison en Ville , d'y vivre selon l'esprit de leur Institut. Ils ajoutoient que si Meilleurs les Administrateurs vouloient leur accorder le revenu des fonds destinez aux Maitres des Ecoles gratuites de la Ville , contens d'une pension si modique , ils consentiroient à voir leur nombre se multiplier pour pouvoir les tenir avec fruit , & qu'ils craignoient moins de souffrir la pauvreté , que de manquer de régularité.

Le digne Superieur après avoir bien pesé devant Dieu ces raisons & d'autres semblables , ne voulut rien conclure sans avoir consulté M. le Premier President , qui s'affectionnoit de plus en plus à son œuvre.

Ce grand Magistrat goûta les raisons du Mémoire , & conseilla au serviteur de Dieu de les bien développer dans une Requête , & de la presenter à Messieurs les Administrateurs du Bureau , en lui promettant de l'apuyer ; ce qu'il fit. M. de Pont-Carré ne risquoit rien en cette occasion. La Requête n'avoit pas besoin de son crédit pour passer. Il voyoit bien que la retraite des Freres n'avoit pas besoin d'être sollicitée , & qu'on les en verroit sortir avec plus de plaisir , qu'on ne les y avoit vûs entrer. Je ne trouve point que M. Colbert ait fait aucun mouvement pour cette affaire , & je ne sçai pourquoi. Selon les aparences , ou il étoit absent , ou il ne voulut pas paroître s'interresser à faire sortir les Freres d'un lieu où il les avoit tant souhaitez ; car d'ailleurs , il honora toujourns de sa faveur M. De La Salle & ses disciples , & ne perdit jamais son premier zèle pour les Ecoles Chrétiennes & charitables : il ne dédaigna pas même de les visiter ; & ce fut avec un plaisir singulier , qu'il fut témoin de la nouvelle méthode que les Freres tiennent pour enseigner sans parler.

M. De La Salle fut très-bien reçu dans l'Assemblée de Messieurs les Administrateurs , quand on sçût la proposition qu'il y venoit faire. Ceux qui la composoient , se sçurent bon gré d'être enfin arrivez à leur but , & d'avoir sçû chasser par adresse , ceux qu'ils avoient reçus par respect humain. Ils eurent de plus la joye de voir s'interresser à la sortie des Freres , les memes puissances qui avoient , pour ainsi dire , mandié leur entrée. Leur contentement fut parfait , quand ils trouvèrent dans la Requête le moyen de tourner à l'avantage de l'Hôpital la sortie des Freres , & d'en exiger pour les Ecoles du dehors , les memes services au plus bas prix.

La Requête portoit deux articles. Dans le premier , Messieurs les Administrateurs étoient suppliez d'agréer la retraite des Freres , après en avoir exposé les raisons. Dans le second , les Freres s'offroient à tenir les Ecoles gratuites de la Ville sur le pied qu'elles étoient fondées , & à se contenter du peu de revenu qui y est attaché. Le premier article ne souffrit pas de difficulté : il fut admis aussi-tôt qu'il fut lû. Le second article presenta à ces Messieurs l'occasion de tirer des Freres une etpece d'usure pour leur demeure dans le Bureau , en leur accordant les quatre Ecoles de la Ville à titre si onéreux , qu'il semble qu'on ait voulu leur faire acheter l'heureux avantage de servir les pauvres.

Tandis que les Freres avoient demeuré dans le Bureau , sans vouloir borner

IV.  
M. De La Salle  
retire les siens  
du Bureau en  
1707.

leur travail on avoit si scrupuleusement borné leur nombre à cinq , qu'on ne vou-  
lut jamais le passer. Ils étoient écrasés sous le poids de la charge ; l'excès du  
travail épuisoit les uns , & faisoit tomber les autres malades ; n'importe , l'Hôpital  
étoit toujours bien servi ; car la petite compagnie étoit toujours soigneusement  
renouvelée par d'autres plus vigoureux , qui venoient à leur tour porter un joug  
accablant. La sortie des Freres alloit les soulager & diminuer leur travail de moi-  
tié ; & cependant on exigea pour premiere condition , de doubler leur nombre ,  
& de mettre dix Maîtres aux Ecoles de S. Maclou , de S. Vivien , de S. Go-  
dard , & de S. Eloi. La seconde condition qu'on prescrivit à M. De La Salle ,  
fut de se contenter de la moitié de la pension , c'est-à-dire , de six cens livres.  
En souscrivant à ces deux conditions , on lui accordoit le soin des Ecoles en  
question.

V.  
On lui accor-  
de de demeu-  
rer dans la  
Ville sans à  
condition de  
tenir dans les  
Ecoles de S.  
Maclou, de S.  
Vivien, de S.  
Godard & S.  
Eloi, dix Freres  
presque  
pour rien.

M. De La Salle consentit à tout , quoiqu'on lui demandât beaucoup , & qu'on  
ne lui offrit presque rien. Pour comprendre jusqu'où M. De La Salle porta le  
desinterressement en cette occasion , il faut sçavoir que la pension ordinaire des  
Freres est de cent écus pour chacun , sans compter le logement & les meubles  
qu'on leur fournit. De plus , quand ils sont plusieurs dans un même lieu , ils ont  
besoin d'un Frere Servant & d'un Directeur pour les gouverner , & pour être tou-  
jours prêt à remplacer celui des Freres qui peut se trouver incommodé.

Ainsi pour fournir dix Freres employez aux Ecoles , il falloit en compter  
douze ; leur pension sur le pied de cent écus , fait 3600. livres ; sur le pied de  
deux cens cinquante livres qui est la moindre , fait mille écus , sans parler du  
loyer de la Maison qui n'est jamais sur leur compte. Or pour les douze Freres ,  
on ne leur donne que six cens livres , & de cette somme plus de la moitié , c'est-  
à-dire trois cens dix livres , leur est nécessaire pour payer le loyer de leur Mai-  
son. Il est par conséquent manifeste qu'ils ne reçoivent à Rouën que la dixme  
de la pension qu'on leur fournit ailleurs pour tenir des Ecoles gratuites. J'ai  
donc eû raison d'avancer qu'on leur demandoit beaucoup , & qu'on leur offroit  
très-peu. A vrai dire , on étoit bien aise de profiter de leurs peines ; mais on  
n'étoit pas d'humeur de les bien récompenser. On mettoit leurs services au plus bas  
prix , & il falloit s'en contenter , ou quitter la Ville.

M. De La Salle s'en contenta en effet , dans l'espérance que la divine Provi-  
dence lui feroit retrouver dans la charité des Particuliers de la Ville ce que le  
Bureau n'étoit pas en état de lui accorder. Il loua une maison , & s'y retira le  
2. d'Août 1707. avec les Freres , qui eurent comme lui à souffrir tout ce que  
la pauvreté a de plus terrible ; mais ravis de se voir en liberté de reprendre leurs  
exercices de pieté & de suivre leurs Régles , ils se trouvoient heureux de deve-  
nir plus pauvres , en devenant plus réguliers.

Selon cette convention qui subsiste encore aujourd'hui depuis vingt-cinq ans ,  
sans que le tems y ait apporté d'autre changement , que d'augmenter le travail  
des Freres en augmentant le nombre des Ecoles , la maison payée , il ne reste pas  
aux douze Freres cent écus pour vivre & pour s'entretenir. Mais comment peuvent-  
ils donc vivre ? Comment ont-ils vécu depuis vingt-cinq ans avec cent écus de  
pension pour douze ? Certainement c'est un de ces mysteres , qui n'est croyable  
qu'à ceux qui connoissent une Providence. C'en est un autre , qu'on les laisse  
tranquillement se consumer au service des Pauvres , sans que personne s'intéresse  
à les assister ; comme si leurs services n'intéressoient pas le Public ; comme si les  
Freres n'avoient pas le droit que l'Evangile accorde à tous ses Ouvriers , de re-

etueillir où ils jettent leur semence, & de vivre de leur ministère ; comme si seuls dans le champ du Pere de Famille, ils devoient travailler à leurs dépens.

On les a abandonnez à leur mauvaise fortune, & on n'a jusqu'ici payé à Rouën leurs services, que par des mépris continuels & des outrages fréquens. Nulle Ville en France où l'on ait porté contre eux les mauvais traitemens plus loin. A peine dans les commencemens pouvoient-ils y paroître sans y recevoir quelque injure. On se faisoit un plaisir de les deshonorer chaque jour par quelque insulte d'une nouvelle espece. La bouë, les pierres, les coups ne leur ont point été épargnez. La presence de M. De La Salle ne pouvoit les en garantir. Lui-même n'en étoit pas à l'abri. Sans égard à sa dignité de Prêtre, sans respect pour son air de Saint qu'il portoit sur la face, à ses yeux on jettoit des pierres aux Freres dans les ruës, on lui en jettoit à lui-même, & on partageoit les affronts entre le Pere & les Enfans. De sang froid on arrêtoit les Freres, on les pouffoit dans le ruisseau, & on tâchoit de les faire tomber dans des amas de bouë. On crachoit sur eux, on les frapoit en passant, la canaille s'attroupoit pour rire à leur abord & les charger d'outrages, comme s'ils eussent été des ennemis déclarez. L'insolence à leur égard a été portée encore plus loin ; car il s'est trouvé des Mégères, qui leur ont publiquement donné des soufflets pour avoir le plaisir malin, ou d'éprouver, ou de pousser à bout leur patience. Tous les jours sur leur compte quelque nouvelle histoire faisoit le divertissement du Public. Dans leurs Ecoles mêmes, qu'on peut appeler le théâtre de leur charité, ils n'étoient pas à l'abri des affronts. Plus d'une fois on y a entré pour les y maltraiter. Cependant on le souffroit dans Rouën ; les Grands en rioient les premiers, & se divertissoient du récit des aventures différentes arrivées aux Freres, & des pieces nouvelles qu'on leur faisoit, loin d'en châtier les auteurs, & d'arrêter par de severes punitions le cours de ces desordres. » Ah ! quel bonheur est le votre, mes chers Freres, » si vous sçavez le connoître, & que je vous l'envierois, si j'avois assez de grace » pour le goûter (dit un jour un Prêtre à deux Freres qu'il voyoit passer dans » les ruës au milieu des huées de la canaille) vous êtes rassasiez d'opprobres ; mais » si ces mépris vous plaisent & si vous vous y plaisez, vous n'êtes pas à plaindre. » Ce qu'il y a de plus précieux & de plus glorieux est votre partage, ainsi que » parle S. Pierre.

Il faut pourtant avouer que la ville de Rouën commence à changer à l'égard des Freres, soit qu'on se soit lassé de mettre leur vertu à l'épreuve, soit qu'on se soit accoutumé à les voir. On les souffre enfin aujourd'hui, & on les laisse assez tranquilles. Des gens si méprisez & même si haïs pour la justice, & qui à l'exemple de leur divin Maître pouvoient dire qu'on les haïsoit gratuitement, n'avoient rien à attendre pour vivre des bourses charitables. On ne se souvenoit d'eux, que pour les souhaiter bien loin de la Ville. Leurs services n'attiroient pas plus d'attention que leurs personnes ; & quand on parloit de leur extrême pauvreté, on entendoit répondre froidement que M. De La Salle avoit eü grand tort de les amener dans un lieu où il ne pouvoit pas les nourrir. Livrez à la plus cruelle indigence, on ne peut dire ce qu'ils en ont souffert depuis trente ans. Leur travail sans salaire & sans rétribution ne leur a valu jusqu'à present que des peines & des mépris. La faim, la soif, la nudité, le froid & le chaud, & les persécutions qui sont le partage des hommes Apostoliques, en ont été jusqu'à present l'unique récompense. Jusqu'aujourd'hui ils ont combattu à leurs propres dépens ; ils ont cultivé la vigne du Seigneur en leur maniere, sans en goûter les

▼ I.  
Mauvais  
traitemens  
dont les tra-  
vaux gratuits  
des Freres  
ont été ré-  
compensés à  
Rouën.

fruits ; en un mot , ils se font employez au service de l'Eglise , sans espérance de rétribution. Depuis trente ans ils ont vécu à Rouën en manquant de tout , de linge , de meubles , d'habits , de chemises , souvent de pain & des autres choses nécessaires à la vie , sans manquer à leurs devoirs , & sans rien retrancher de leurs travaux ordinaires. A la merci de la faim & du froid pendant les années 1709. & 1710. ils ont essuyé , à la mort près , tout ce que la famine & l'hiver le plus long & le plus âpre , ont de plus cruel. Leur misère n'étoit pourtant pas inconnue ; mais on n'en avoit point de pitié , & ils ne recevoient que des rebuts de la part de ceux-là mêmes qui étoient en état de les soulager , & qui auroient dû s'intéresser à leur subsistance. Cependant Dieu inspiroit de tems en tems des personnes de bien d'étendre jusqu'à eux leurs charitez ; mais il semble que Dieu en le faisant , n'avoit d'attention qu'à leur fournir l'absolu nécessaire à la vie , & à les empêcher de mourir de froid & de faim , sans vouloir leur épargner les rigueurs de l'un & de l'autre.

Les aumônes qu'ils recevoient , étoient si peu fréquentes & si peu de chose , qu'ils regardèrent comme extraordinaire & comme miraculeuse une aumône de 22. livres qu'on leur fit dans ce tems de calamité. Elle leur vint d'une main inconnue avec un billet qui portoit ces paroles : *Ne vous embarrassez point d'où vient cette charité ; mettez seulement votre confiance en Dieu : ayez soin de le servir fidelement , & lui-même vous nourrira.* L'instruction étoit excellente ; les Freres auroient été ravis de la recevoir plus souvent , jointe à pareille aumône.

## CHAPITRE IV.

*M. De La Salle transfere son Noviciat à Saint Yon proche de Rouën.*

1705.

L'Espérance de la moisson est dans la semence ; la durée de l'édifice dépend de ses fondemens , & la sainteté d'un Institut se forme par un bon Noviciat. Si une terre mal ensemencée ne produit que de mauvaises herbes : si la maison qui n'a point de fondemens solides , est menacée de ruine , il faut conclure qu'une Communauté trouve dès sa naissance l'origine de sa destruction , dans le défaut d'un bon Noviciat. C'est un édifice spirituel qui manque par les fondemens , & qui est ébranlé par ceux-là mêmes qui le composent. Nulle espérance de sainteté dans des ames où la semence des vertus n'a point été jettée , & où elle n'a point germé. Ce n'est ni pour la gloire de Dieu , ni pour le bien de la Religion , qu'un Institut produit des Sujets , quand il ne les forme pas dans la vertu. Fussent-ils multipliez comme les étoiles du Ciel , l'Eglise n'en recevra aucun avantage ; & on peut leur appliquer ces paroles du Prophète : *Vous avez multiplié le Peuple , & vous n'avez point augmenté la joye.*

I.  
Importance  
d'un bon No-  
viciat.

M. De La Salle rempli de ces veritez , n'avoit rien si à cœur que de faire des Saints de tous ceux qui vouloient se faire ses Disciples. Il auroit lui-même travaillé le premier à détruire ce qu'il avoit fait , & à étouffer son Institut dans son berceau , s'il n'avoit pas pû trouver le moyen de travailler à sa sanctification. Ce n'étoit pas le nombre des Freres , mais celui des Saints , qui lui faisoit plaisir. Dès le commencement qu'il fut inspiré de les rassembler , il ne pensa qu'à les former dans une pieté éminente , & à en faire des hommes nouveaux. Ils le de-

venoit en effet , ou ils ne tardoient pas de sortir de la Maison ; & d'abord qu'il vit croître leur nombre , il chercha un lieu de retraite pour les sanctifier à loisir par les exercices d'un fervent Noviciat.

La formation des Novices fut toujours l'objet principal de ses soins ; & il ne s'en déchargeoit jamais sur un autre , que quand il lui étoit impossible d'en prendre la conduite. Ce soin étoit son œuvre chérie , car il y trouvoit ses intérêts mêlez avec ceux de son Institut. Je veux dire qu'il trouvoit l'avancement de sa perfection , en procurant celle de ses Freres. Rien ne lui a jamais été plus à cœur , que de former une académie de vertus , persuadé que le degré de sainteté de son Institut prendroit sa mesure sur le degré de ferveur de son Noviciat. En le regardant comme le cœur de sa Société naissante , il portoit sur lui ses premiers soins à l'exemple de Dieu , qui comme auteur de la nature commence par le cœur la formation du corps humain ; & qui comme auteur de la grace , commence par l'intérieur la sanctification des hommes.

Mais en combien de manieres , le Démon a-t'il sçu troubler le Saint Homme dans la conduite de son Noviciat ? Agité lui-même de tous côtez , ce Noviciat souffroit le contre-coup de toutes les persécutions que l'Enfer lui suscitoit pour éteindre l'Institut dans son origine ; & le Saint Homme après l'avoir transféré de lieu en lieu , à mesure qu'il en étoit lui-même chassé , ne sçavoit plus où le fixer. De plus , l'état flotant & incertain à travers lequel il l'avoit soutenu , comme il avoit pû , l'avoit fort affoibli , & il étoit tems de trouver une maison convenable pour le rétablir. Ce n'étoit qu'avec peine qu'il voyoit la nécessité de le retirer de Paris , qui est le centre du Royaume , & le lieu le plus propre pour multiplier les sujets & les bien former ; mais enfin il falloit en sortir , & transplanter ailleurs son Séminaire. Rouën attiroit ses vœux à cause de sa proximité & de son commerce avec la Ville Capitale. Il méditoit ce dessein , lorsque la divine Providence lui offrit les moyens de l'exécuter dans l'établissement des Freres à Darnetal & au Bureau. La vûe principale qu'il eut en acceptant ces Ecoles sous des conditions qui les mettoient à sa charge , fut d'y trouver une maison propre à la formation de ses Novices. Ennuyé de voir toujours errant , tantôt dans une maison , tantôt dans une autre , son petit troupeau , sans le pouvoir fixer dans aucune ; desolé de voir le déchet de ferveur que souffroit cette Communauté naissante , au milieu de tant d'agitations , il demandoit à Dieu avec ardeur de lui donner un lieu de repos , où il pût le servir & le faire servir avec tranquillité. Pour obtenir cette grace , il avoit , selon son ordinaire , recours à des prieres , à des veilles , & à des pénitences extraordinaires.

Comme il étoit un homme fort Hierarchique , & qu'il regardoit ses Superieurs , comme les oracles qui déclarent les volontez de Dieu , il ne voulut point prendre parti sans avoir écrit à M. Colbert pour sçavoir ses dispositions sur ce dessein. En lui faisant connoître le projet qu'il avoit fait d'établir à Rouën son Séminaire , il le supplia de lui accorder son agrément , s'il avoit ce desir agreable. La réponse fut très-favorable. M. l'Abbé Couët qui la fit après avoir approuvé son dessein de la part de M. l'Archevêque , lui marqua le zèle que Sa Grandeur avoit pour procurer en différens endroits l'établissement des Freres , & d'en peupler son Diocèse. Cette réponse ayant serwi à l'homme de Dieu de témoignage de la volonté divine , il ne perdit point de tems pour s'assurer d'une maison convenable. Après l'avoir cherchée long-tems en vain dans la Ville , il la trouva sur l'extrémité du Faubourg S. Sever , & il la préféra à une autre qu'on lui offroit dans un autre Faubourg.

17.  
M. De LaSalle  
le écrit a M.  
Colbert pour  
avoir son a-  
grément sur  
le projet de  
transférer de  
Paris a Rouën  
son Noviciat.

Cette maison apellée Saint Yon est très-ancienne , & son enclos contient dix Acres de terre. Il s'apelloit autrefois le manoir de Haute-Ville , & pendant près de deux cens ans il a passé entre les mains de plusieurs Seigneurs de considération , comme il paroît par les anciens Contrac̄ts de vente qui sont entre les mains des Freres. Celui de ces Seigneurs qui lui a laissé son nom, est M. de Saint Yon qui le posseda en propre jusqu'en l'année 1615. Sa dévotion l'ayant porté à y faire bâtir une petite Chapelle , il lui fit porter le nom de son Patron, Disciple de S. Denis & Martyr. Voilà l'origine de la dénomination de cette maison. En 1670. Madame de Bois-Dauphin l'avoit achetée en faveur des Dames de Souvrai , sœurs de M. de Souvrai son premier mari , dont l'une estoit Abbesse du célèbre Monastere de S. Amand à Rouen. La Chapelle de cette maison étant trop petite , Madame de Bois-Dauphin la fit augmenter de moitié pour la commodité des Religieuses. Elle voulut de plus gratifier l'Abbaye de S. Amand de cette maison ; mais les Dames de Souvrai la remercièrent. Après la mort de celle qui étoit Abbesse , Madame de Barentin niece de Madame de Bois-Dauphin , qui lui succeda fut continuée dans l'usage de la maison de S. Yon. Enfin après la mort de Madame de Barentin , cette maison devenuë l'heritage de Madame de Louvois fille de Madame de Bois-Dauphin & de Monsieur de Souvrai son premier mari , elle fut mise à louage dans le tems que M. De La Salle vint à Rouen pour y établir les Ecoles Chrétiennes & Gratuites. Il la vit & elle lui plut , & après en avoir parlé à M. Colbert , il retourna en diligence à Paris pour la demander à Madame de Louvois. Par bonheur elle étoit fort prévenuë en faveur de M. De La Salle , car elle en avoit entendu dire à M. le Tellier Archevêque de Reims , & à M. l'Abbé de Louvois son Fils , qui avoit long-tems demeuré avec son oncle , tout le bien qu'on peut dire d'un grand Serviteur de Dieu. Ravi de pouvoir faire plaisir à un homme regardé comme un Saint dans sa famille , & même par le feu Archevêque de Reims son Beau-Frere , qui n'étoit pas d'humeur à prodiguer ce titre aisément , elle lui accorda la maison de S. Yon pour quatre cens livres , prix très-mo-  
dique , & elle en fit un Bail de six ans. M. De La Salle fit l'affaire avec tant de promptitude & de secret , que ses ennemis qui auroient pû la traverser , & peut-être la faire échoüer , ne purent s'en défier. Avec la même diligence il fit partir pour Rouen tous les meubles qu'il avoit laissez à Paris en dépôt dans le Faubourg Saint Antoine , & en meubla la nouvelle maison. De sorte que la Communauté étoit établie aux portes de Rouen , avant qu'on fçût à Paris qu'elle en étoit sortie. Les Dames de S. Amand ayant appris en quelles mains leur maison de S. Yon étoit tombée , & quel usage en vouloit faire M. De La Salle , eurent la generosité de lui laisser les Tableaux , & les Tapisseries de la Chapelle , & plusieurs autres meubles de Communauté. Ce fut sur la fin du mois d'Août 1705. que M. De La Salle avec les siens entra dans une maison dont Dieu leur destinoit dès-lors la possession , & qui dans la suite est devenuë leur heritage. A son départ de Paris , M. Colbert lui accorda les plus amples pouvoirs sans limites de tems , afin de rendre utile à son Diocèse , un mérite si peu commun , & de l'y attacher ; mais le Serviteur de Dieu n'en usa qu'avec sobriété , se faisant un devoir de renfermer son zèle dans sa maison , & de ne point partager avec des Etrangers le tems que Dieu lui donnoit pour avancer la sanctification de ses enfans & la perfection de son Institut. Si par fois il se portoit au dehors , ce n'étoit que par occasion dans des rencontres extraordinaires , dans lesquelles la nécessité ou la charité lui faisoient une loi d'assister son prochain & de travailler à son salut. L'homme de

M. De La Salle loue la maison de S. Yon Nyeutre avec le No-  
mme en  
sue

Dieu se regardant à S. Yon comme un homme qui battu par cent tempêtes différentes & échappé d'autant de naufrages , se voit arrivé dans un port , ne pensa plus qu'à réparer les pertes , & à mettre à profit pour le bien de son ame & la sanctification de ses enfans , sa paix & sa tranquillité. Nulle maison au monde ne pouvoit être plus à son gré & à sa bienséance ; car quoique aux portes d'une des plus grandes & des plus riches Villes du Royaume , elle est retirée & solitaire. L'air y est vif & pur , la situation agréable , & l'étendue de ses jardins très-grande. Cette agréable solitude favorisoit son inclination dominante pour la vie retirée , & unie à Dieu , en lui promettant une pleine liberté de se livrer à la priere & à l'oraison , & de vivre auprès de Rouën plus caché que dans un desert. Cette maison si fort au goût du S. Instituteur , & faite ce semble pour son Institut , avoit le même attrait pour M. de Pont-Carré , qui en fit son lieu ordinaire de promenade. C'est-là où ce Premier Magistrat venoit se délasser des ennuis du Bureau & des fatigues de sa Charge. Il se plaisoit à être seul dans cette solitude , & quand il y entroit on en fermoit les portes à tout le monde , pour le laisser en paix avec lui-même & avec Dieu.

M. De La Salle regarda dès-lors cette retraite comme le lieu de son repos. Quand il s'y vit bien affermi & en paix , il prit toutes les précautions imaginables pour écarter le relâchement de sa Communauté & lui fermer toutes les avenues. Son premier soin fut de peupler son Noviciat , & d'y rapeller sa premiere ferveur. Ce ne fut pas sans peine d'abord , car les diverses secouffes qu'il avoit essuyées depuis quelques années , en avoient écarté les sujets , & avoient inspiré du dégoût d'une vocation si persécutée. Cependant avec le tems , la régularité de vie qui s'y observoit , y attira un assez bon nombre de Postulans dont il confia la conduite au Frere Barthelemi , homme sage & d'une humeur fort douce , sans cependant s'en décharger. Car l'éducation des Novices fut toujours son soin principal , & il ne le partageoit avec d'autres , que quand la nécessité l'obligeoit de se partager lui même entre diverses occupations.

En renouvelant son Noviciat , il fit dessein de renouveler sa Communauté toute entiere dans l'esprit de son Institut , & de profiter des avantages de sa solitude pour ressusciter en ses enfans , la grace primitive & l'ancienne ferveur. Il craignoit que les traverses , les inquiétudes , & les agitations si longues & si continuelles , que sa Communauté avoit essuyées à Paris , n'eussent porté l'affoiblissement de la pieté jusques dans les Provinces. Ainsi pour réparer ce mal , ou pour le prévenir , pendant la vacance des Ecoles il fit venir à S. Yon les Freres dispersez de tous côtez dans le plus grand nombre qu'il put , & les mit en retraite avec lui pendant huit jours. Il étoit toujours à leur tête , animant tous les exercices par sa presence , & soutenant par de grands exemples de vertu , les leçons qu'il en donnoit. Il leur faisoit le matin une exhortation , & un des Prêtres qu'il avoit avec lui faisoit celle du soir : car les trois ou quatre qui s'étoient associez à lui dans la Paroisse de saint Roch à Paris , l'avoient suivi à Saint Yon & y demeuroient.

Le Pere ainsi retiré avec ses enfans leur rendoit une nouvelle vie , en réchauffant leur zele , en leur inspirant de nouveaux desirs de la perfection , en rallumant en eux l'esprit de dépendance , de mortification , de pénitence , de pauvreté , d'amour de leur vocation , & en leur inspirant toutes les vertus de leur état. Comme les Freres ne lui entendoient dire , que ce qu'ils lui voyoient faire , ils se voyoient doucement forcez à l'imiter. Par-tout où ils le trouvoient & en tout tems , ils voyoient en lui un homme profondément recueilli , uni à Dieu ,

IV.  
M. De La  
Salle rapelle  
à Saint Yon  
tous les Freres  
pour réchauffer leur  
ferveur.

févère à lui-même, avide de mépris, & sans aucune autre inclination que pour l'Oraison & les souffrances. Il étoit religieux observateur des Regles; & quand les Freres lui témoignoient la crainte qu'ils avoient que tout ce qui s'observoit alors parmi eux, ne fût pas de longue durée; & qu'il y avoit apparence que sa mort y apporteroit du changement, il répondoit; que Dieu ne lui demanderoit compte que du présent, & non de l'avenir, & qu'il étoit résolu de lui être fidelle jusqu'à la fin. Plein de ces sentimens, il étoit bien éloigné de rien relâcher de ses pratiques de pénitence. Une retraite faite si à propos, & sous un Maître si parfait, donna une nouvelle vie intérieure à la Communauté entiere, & répara le déchet qu'elle avoit pû souffrir des troubles passés, & des persécutions continuelles. Les Freres pleins de la joie & de la consolation du S. Esprit s'en retournerent avec un nouveau feu, & crurent en sortant de S. Yon, qu'ils ne faisoient que d'entrer au service de Dieu.

La maison de S. Yon se fait une grande réputation, par la bonne éducation de la jeunesse, & se remplit de Pensionnaires.

Cette maison sanctifiée par la presence du Serviteur de Dieu, ne tarda pas à répandre sa bonne odeur de tous côtez, & à devenir la ressource des Parens incapables de donner à leurs enfans une bonne éducation. D'abord on le pria de recevoir en pension plusieurs jeunes gens de la Ville & des environs, pour les instruire & les former à la pieté. La demande conforme à ses vûes, lui fut très-agréable. L'instruction & l'éducation Chrétienne de la jeunesse étant le grand objet de son zèle & la fin de son Institut, il ouvrit sa maison avec joye à tous les enfans qu'on voudroit y envoyer pour être élevez & formez dans l'innocence & la connoissance de la Religion. Il les mit sous la conduite d'un des principaux Freres, leur fit des réglemens conformes à leur âge & à leur condition, & les établit dans une espece de petit Noviciat, qui a toutes ses actions réglées, & ses exercices de pieté marquez à l'heure.

Le fruit de cette espece de Séminaire des externes ne fut pas long-tems à paroître. Les Parens en venant voir leurs enfans, ne les reconnoissoient plus. Ils étoient en effet changez, & la plupart montroient tant de modestie, de pieté & de docilité, que ceux-là même qui les avoient engendrez, avoient peine à croire ce qu'ils voyoient de leurs yeux. Sur leur raport d'autres s'empresserent d'envoyer leurs enfans à une si bonne Ecole. De sorte qu'en peu de tems le nombre augmenta au-delà de toute esperance. Rouen ne fut plus la seule Ville qui fournit des Pensionnaires à la maison de S. Yon, il y en vint de tous côtez, & même de Paris. Le Public informé du talent qu'ont les Freres pour bien instruire la jeunesse, avertit les familles affligées & chargées d'enfans mutins, indociles, libertins, intraitables, de leur chercher à S. Yon un lieu de retraite & de correction, en leur promettant de les retrouver à leur sortie tout autres qu'à leur entrée. Bien des parens en voulurent faire l'essai, & confièrent à des Maîtres plus habiles qu'eux, la réformation de leurs enfans. Bien-tôt la maison en fut remplie. Le succès de cette éducation desespérée d'enfans libertins, attira à Saint Yon des gens bien plus difficiles à réformer. Des libertins de profession y furent renfermez, les uns par Arrêt du Parlement, d'autres par les ordres de la Cour, & plusieurs par l'autorité des parens; & on a eû la satisfaction de voir, que plusieurs s'y sont convertis & qu'ils ont fait une vraie pénitence dans le lieu où ils étoient renfermez pour la faire. Il n'est pas croyable combien de gens foncièrement pervertis ont trouvé leur conversion dans cette maison; combien d'enfans rebelles & indomptables y ont perdu leur férocité & leur impiété; combien d'autres sont rentrez dans le devoir & dans le chemin du salut. Plusieurs y ont voulu

voulu rester le reste de leur vie. Plusieurs ont demandé l'habit des Freres & se sont enrôlez parmi eux. Plusieurs n'en ont voulu sortir que pour entrer dans des Monasteres. Un plus grand nombre retournent chez eux, ont montré par la régularité de leur vie, qu'ils étoient sortis de S. Yon fort differens de ce qu'ils y étoient entrez. Enfin la plûpart de ceux qui y ont été élevez, font honneur à la maison, & donnent l'exemple de leur sainte vie pour preuve de la bonne éducation qu'on y reçoit.

Tant de biens qui ont M. De La Salle pour Auteur, & qui lui doivent leur naissance, croissent tous les jours. Quoique depuis la mort du saint Instituteur, la maison de Saint Yon ait été augmentée des deux tiers, elle est encore trop petite pour recevoir tous les Pensionnaires qu'on y presente. Il y en a de trois sortes. La premiere classe est composée des enfans libres & volontaires, qui viennent y chercher l'instruction & l'éducation Chrétienne. Ils ont pour maître un Frere qui les a toujours sous les yeux, & qui leur enseigne à lire, à écrire, qui apprend l'arithmétique; & qui de plus apprend à ceux qui le veulent & qui ont l'esprit ouvert pour des sciences plus hautes, le Dessin, la Geometrie, l'Architecture. La seconde Classe renferme les jeunes gens libertins, ou indociles, qu'on veut corriger & réformer. Ceux-ci sont veillez encore de plus près, & comme enchaînez sous la main d'un Frere qui ne les quitte point & qui les mène à l'œil, sans leur donner la liberté de s'écarter & de se dérober à sa vûe. Cependant, leur éducation n'est point differente de celle des premiers. Ils ont tous les mêmes exercices de pieté; on leur fait des exhortations, des Catéchismes: on leur apprend à bien recevoir les Sacremens, on prépare à la premiere Communion ceux qui ne l'ont pas faite; & s'ils l'ont faite, on leur enseigne à réparer la vie passée par une bonne Confession generale. En un mot, ils vivent comme dans un Seminaire, ou dans une Communauté très-réguliere, dans des exercices successifs, ou de pieté, ou d'instructions convenables à leur âge & à leur condition. Ils mangent dans un Refectoire commun avec les Freres, & sont spectateurs de leurs differentes pratiques de pieté. C'est ordinairement ce qui les touche le plus, & ce qui leur inspire le desir de revenir à Dieu. La troisiéme Classe des Pensionnaires de S. Yon, est composée des *Renfermez*; c'est-à-dire, de gens qui par lettres de petit cachet, ou par Arrêt de la Cour, sont renfermez dans une chambre & gardez avec soin: Là rendus à eux-mêmes, ils ont tout le loisir de faire des reflexions qu'ils n'ont jamais faites, & de repasser leur vie dans l'amertume de leurs ames. Resserrez entre quatre murailles, la solitude leur apprend ce que le monde leur cachoit, & les invite à penser à des veritez qu'ils avoient oubliées, ou voulu oublier. En les forçant de se ressouvenir qu'il y a un avenir, & que leur prison n'est que l'ombre de celle de Penfer, ils apprennent insensiblement à regretter les pechez qui y font condamner ceux qui les commettent, à craindre Dieu & à retourner à lui. Il est vrai que souvent ils souillent à leur entrée par des juremens & des blasphèmes que la rage & le dépit leur suggèrent, la cellule qui fait leur prison; mais souvent aussi ils y trouvent une grace qui les touche, & qui en changeant leurs cœurs, fait succeder les larmes & la compunction aux transports de fureur & de desesper. Quand ils paroissent véritablement penitens, on leur ouvre la porte de leur chambre & on les met en liberté de suivre les exercices de pieté qui se font à la Maison; & c'est alors que la charité acheve chez eux l'ouvrage de leur conversion, que la crainte de Penfer avoit commencé. Ces exemples de conversion ne sont point rares à Saint Yon,

V I.  
Trois sortes  
de Pension-  
naires dans  
cette mai-  
son,

& on pouroit faire un long Catalogue des noms de ceux qui y ont retrouvé Dieu après l'avoir perdu.

Sur le pied que M. De La Salle a mis la maison de Saint-Yon, il s'y trouve trois especes de Communauté ; l'une des trois sortes de Pensionnaires dont on vient de parler ; l'autre des Novices, & la troisième des Freres servans & d'autres occupez au service de l'Institut, qui tous ont des exercices propres ou communs, qui s'observent avec tant d'exactitude, que la variété des actions, & le grand nombre de ceux qui vivent ensemble, ne laissent apercevoir aucune ombre de tumulte & de confusion. L'ordre qui y regne est si grand, qu'on n'y voit ni Pensionnaire, ni Frere, ni Novice hors de leurs places, ni se mêler les uns avec les autres ; encore moins se dissiper & sortir de son office. Ce qui est le plus édifiant, c'est que tout se fait dans cette maison dans un si grand silence, que les étrangers qui y entrent, ne s'aperçoivent pas souvent qu'elle soit habitée. Cependant pour l'ordinaire, plus de cent personnes d'âge, d'humeur, de caractère, d'état & d'offices differens, y vivent sous le même toit ; mais étrangers les uns à l'égard des autres, ils n'ont de commerce ensemble, qu'autant que la regle le prescrit, ou que l'obéissance le permet.

Ce bon exemple est toujours nouveau & toujours frappant, & on ne peut assez admirer une maison où la multitude & la variété des Pensionnaires ne causent ni trouble, ni dérangement, où les Novices ne connoissent pas ceux avec qui ils vivent, & où les Freres mêmes n'ont aucun rapport qu'avec leur Superieur. Rien n'a peut-être plus servi à mériter aux Freres la bien-veillance & la protection de M. le Premier President de Pont-Carré, que cet esprit de retraite & de recueillement qu'il voyoit à Saint-Yon, quand il y alloit se délasser l'esprit du poids accablant des affaires. Il en entretenoit souvent M. Colbert, qui s'aplaudissoit d'avoir dans son Diocèse une Communauté si utile & si édifiante. Le Prélat ravi de compter au nombre de ses ouailles le nouveau Patriarche d'une famille si vertueuse, lui faisoit de grandes caresses, & l'exhortoit à se servir pour le bien de son Diocèse, de l'étendue des pouvoirs qu'il lui avoit confiez ; mais l'attrait du saint Homme n'étoit pas de paroître, ni de se produire au-dehors. Il se retranchoit dans son Noviciat le plus qu'il pouvoit, & il n'y avoit que des cas pressans qui pussent l'obliger de s'en retirer.

## CHAPITRE V.

*Nouvelles persécutions suscitées à Paris contre M. De La Salle & son Institut.*

1706. **Q**uelques atraits que la solitude de Saint-Yon eût pour nôtre saint Prêtre, il en sortoit aussi-tôt que l'ordre de Dieu l'appelloit ailleurs. Il n'y avoit pas même long-tems qu'il en goûtoit la douceur, lorsque la même persécution qui l'avoit exilé de Paris, le contraignit d'y revenir. Il est vrai que caché à la vûe de ses ennemis, il étoit personnellement à l'abri de leurs coups ; mais comme

I.  
Nouvelles  
persécutions  
de la part des  
Maîtres  
Ecrivains  
contre les  
Ecoles de S.  
Sulpice.

Pere il ressentoit ceux qu'ils portoient sur ses Enfans & sur son œuvre. Il avoit crû qu'en fuïant devant eux, leur fureur se rallentiroit, & qu'ils auroient honte de continuer la guerre contre un Homme qui leur laissoit le champ libre ; mais il se trompa. L'enfer qui les animoit, en vouloit encore plus à son

Institut, qu'à sa personne ; & incapable de se réconcilier avec l'un & avec l'autre , il suscitoit dans les Ecoles de la Paroisse de S. Sulpice les troubles & les attaques qui avoient renversé celle du Faubourg S. Antoine , dans le dessein de les enlévelir sous la même ruine. M. De La Salle l'aprit dans le tems qui fut peut-être celui de sa vie le plus tranquille. Il jouissoit à Saint Yon d'une profonde paix , & il s'y trouvoit enfin après tant & de si rudes attaques , dans la situation d'un homme revenu d'un voyage de long cours , & rendu au port , après avoir été sans cesse battu des tempêtes. Il fallut donc encore sortir de son repos & aller à Paris essuier de nouveaux orages , pour servir de Pilote à ses Freres , & prendre en main le gouvernail d'une barque toujours agitée & toujours menacée du naufrage.

En lui mandant , que les Ecoles Chrétiennes de la Paroisse de S. Sulpice avoient à craindre le sort de celle du Faubourg S. Antoine ; puisque les Maitres Ecrivains avoient toute liberté d'y exercer les mêmes desordres , d'y venir troubler les Freres dans l'exercice de leurs fonctions , & y faire grand bruit pour en écarter les Ecoliers ; on lui mandoit en même tems , que ceux dont ils avoient droit d'attendre de la protection , fermoient les yeux , & vouloient paroître ignorer les vexations qu'on leur faisoit ; & que comme gens indifférens , ils laissoient le combat s'engager , sans se soucier de quel côté la victoire voudroit se déclarer.

Le saint Instituteur l'avoit prévu. Après le pillage de la Maison du Faubourg S. Antoine , il avoit compris que les Maitres Ecrivains , insolens de leur succès , se rabatroient sur les Ecoles Sulpiciennes , & en tenteroient la ruine. C'étoit pour leur faire diversion , qu'il en avoit élevé une à S. Roch. C'étoit pour leur faire oublier ce dessein , qu'il avoit disparu & qu'il étoit allé se cacher à Rouën avec le peu de Novices qui lui restoient. Mais en vain espéroit il radoucir par sa fuite des hommes que la jalousie & l'intérêt armoient contre son Institut , plus que contre sa personne. Après l'avoir chassé en quelque sorte de Paris , ils vouloient en chasser ses Disciples , & anéantir jusqu'au nom des Ecoles Gratuites.

Après tout , la peine du saint Instituteur n'étoit pas de voir son Institut persécuté avec tant de fureur. Il sçavoit qu'en vain les hommes tâcheroient de détruire son œuvre , si Dieu en étoit le protecteur. Il se ressouvenoit que les premiers Prédicateurs de l'Evangile n'étoient jamais plus ardens à l'annoncer , que dans les prisons , & lorsqu'ils étoient chargez de fers. C'est avec ces réflexions , qu'il consolait les siens , & qu'il les formoit à la patience. Souvent il avoit en bouche l'Oracle célèbre de Gamaliel : Si cette œuvre est de Dieu , qui pourra la détruire ? Si Dieu n'en est pas le principe , je consens à sa ruine. Je travaillerois moi-même avec nos ennemis à sa destruction , si je croyois qu'elle n'eût pas Dieu pour son Auteur , ou qu'il n'en voulût pas le progres. S'il s'en déclare le défenseur , ne craignons rien. Il est le Tout-Puissant. Nul bras ne peut arracher ce qu'il a planté ; nulle main ne peut ravir ce qu'il tient dans les siennes. C'est lui qui soutient l'Univers , & qui y met tout en mouvement. Rien ne s'y passe que sous ses yeux & par ses ordres : ceux qu'il charge de ses malédictions , demeurent maudits ; & en vain veut-on maudire ceux qu'il a benis. Abandonnons-nous donc à sa conduite : s'il prend notre œuvre en main , il se servira pour l'avancer , de ceux-la memes qui sont si résolus de la détruire. Après tout , leur disoit-il encore , c'est du fond de nos afflictions que nous devons tirer le sujet de nôtre joye. Si la persécution est la preuve qu'une œuvre est de Dieu , consolons-nous ,

nôtre Institut est son ouvrage ; la Croix qui le suit par-tout , nous rend ce témoignage. Ce langage de la Foi ranimoit les siens ; & quand ils le goûtoient , sa joye étoit parfaite. Mais les impressions s'en effaçoient quelques-fois , & c'étoit leur désolation & leur pusillanimité dans la persécution , & non pas la persécution qu'il craignoit. Effraiez dans le tems dont je parle de cette persécution qui se préparoit , il sentit qu'il étoit besoin de les rassurer par sa présence , & d'aller partager avec eux les peines , s'il ne pouvoit pas les en exempter.

A son arrivée à Paris il trouva ses Enfants dans de nouvelles allarmes. Les Maîtres Ecrivains voyant que tout le ravage qu'ils avoient fait dans l'Ecole du Faubourg S. Antoine , n'avoit point fermé celles du Faubourg S. Germain , & n'y avoit même apporté aucun changement , recommencèrent leurs vexations avec une espece de fureur. D'abord dans l'absence de M. De La Salle ils essayèrent d'intimider les Freres par des menaces réitérées d'assignations , de procez & de chicanes. Ils les intimidoiént en effet ; car ces seuls termes d'exploit , de Sentence & de procédures , faisoient peur à ces Disciples pacifiques , qui avoient appris de l'Apôtre S. Paul , que *les Serviteurs de Dieu ne doivent point être litigieux*. En vain ces vertueux Freres tâchoient d'adoucir leurs rivaux par des réponses douces & humbles , par des prières & des remontrances. Comme ils n'y gagnoient rien , ils prirent le parti du silence ; mais en paroissant sourds & muets , ils ne firent qu'aigrir ceux que tout choquoit , & qui ne cherchoient que la guerre , mais une guerre maligne & colorée de toute apparence de justice.

Nous l'avons vû , les Maîtres Ecrivains n'ayant pas pû venir à bout de détruire les Ecoles Gratuites , comme ils avoient plusieurs fois tenté de le faire , s'étoient retranchés à demander qu'il fût fait défense aux Freres de recevoir dans leurs classes d'autres Ecoliers , que les Pauvres qui sont tels de notoriété publique. Cette proposition n'avoit rien que de raisonnable en apparence. On avoit lieu de croire que M. De La Salle dans l'établissement des Ecoles Chrétiennes , n'avoit eu en vûe que l'Instruction de la pauvre jeunesse , puisque les riches ont le moyen de se faire instruire. Cependant cette proposition qui sembloit si équitable , étoit dans le fond très maligne , car elle fournissoit un prétexte spécieux aux intéressez d'aller sans cesse mettre le trouble dans les Ecoles Gratuites , & de disputer éternellement avec les Freres sur le choix de ceux qu'ils admettoient à leurs leçons.

M. De La Salle , qui avoit senti le piège qu'on lui tendoit sous une proposition parée du dehors de l'équité , n'avoit jamais voulu l'entendre , & avec raison ; car en y souscrivant , il auroit mis des bornes à sa charité , il auroit sous un accommodement pallié , signé la ruine des Ecoles Chrétiennes , & fourni à ses rivaux une matiere inépuisable de contestations , & à ses Freres des procez éternels. Tous les jours il seroit arrivé , que le Syndic & les Gardes des Maîtres Ecrivains eussent déclaré riche l'enfant , que les Freres eussent dit pauvre. La contestation assoupie aujourd'hui sur l'un , demain auroit repris naissance sur l'autre. Quel moyen de la terminer ? Qui auroit été en droit de faire l'Inventaire des biens des parens de l'enfant , pour prouver leur pauvreté ou leur aisance ? Quand même M. De La Salle n'auroit pas été informé de la mauvaise volonté de ses adversaires , & qu'il auroit pû croire qu'ils n'avoient pas suscité ce nouveau sujet de querelle pour ruiner les Ecoles Chrétiennes , pouvoit-il s'assujettir à des conditions si fâcheuses ? Etoit-ce à lui à faire acception des personnes dans le choix des Ecoliers ? Lui convenoit-il de se faire juge de la pauvreté ou des biens de

leurs parens ? Auroit-il pû se hasarder à en faire la décision ? S'il en eût pris la commission, qu'est-ce que le monde en eût dit ? Tous ne font-ils pas en droit de demander des Instructions gratuites dans des Ecoles ouvertes en faveur du Public ? Si ceux qui instruisent *gratis*, ont un talent d'enseigner, que n'ont point ceux qui vendent leurs peines, faut-il que celui qui a l'apparence d'être riche, & qui souvent n'est rien moins, fasse le choix d'un Maître ignorant ; parce qu'il n'est pas dans le Catalogue de ceux qui font à l'aumône ? Ces raisons & toutes celles qui ont été déjà développées en différens endroits, montrent que M. De La Salle, en passant la demande des Maîtres Ecrivains, leur auroit accordé pouvoir de renverser son Institut. La preuve en devenoit sensible dans le cas present. A tous momens les Maîtres Ecrivains venoient jeter le trouble dans les Ecoles Chrétiennes. A tous momens ils faisoient querelle aux Freres de ce qu'ils admettoient chez eux des enfans en état de payer ; sous prétexte de cet examen ils amenoient le Commissaire, entroient en des contestations, faisoient perdre le tems, écartoient ou dissipent les Ecoliers. C'étoit le moyen de rendre bientôt desertes, les Classes des Freres ; & c'est le but où ils en vouloient venir. C'en étoit fait des Ecoles Chrétiennes, si cette licence eût continué long-tems.

Pendant ceux qui étoient en droit de s'y opposer & qui pouvoient facilement Farrêter, ne le faisoient pas. Ils paroissoient endormis, & affectoient d'ignorer le desordre qui croissoit tous les jours sous leurs yeux. Le remede étoit très-facile : M. le Curé de S. Sulpice, en se montrant, eût pû dissiper l'orage ; car il y avoit une convention faite entre Messieurs les Curez de Paris & les Maîtres Ecrivains, qui défendoit à ces derniers de mettre le pied dans les Ecoles de Charité sans la permission du Curé de la Paroisse. L'infraction manifeste de cette convention mettoit les Maîtres Ecrivains dans leur tort, & il étoit facile de leur fermer la porte des lieux où ils n'entroient que pour troubler & faire du bruit. Les ennemis de M. De La Salle, qui avoient sçû prévenir M. de la Chétardie contre lui & le ranger de leur côté, ou ne permettoient pas qu'il fût informé du désordre, ou l'empêchoient d'agir. Ils sçurent même l'engager à retrancher l'Ecole qu'il avoit établie sur les Fossez de M. le Prince depuis quelques années, sous prétexte d'apaiser les Maîtres Ecrivains, & de mettre à l'abri de leurs attaques les autres Ecoles, par la suppression de celle-ci. Le dessein des ennemis de l'Homme de Dieu étoit d'obliger les Freres de vider les Ecoles de la Paroisse, & de suivre M. De La Salle dans son espece d'exil. C'est à quoi ils prétendoient réussir en les vexant sans cesse. Ils y réussirent en effet ; car les Freres dégoûtés & fatigués de se voir sans relâche inquiétés & molestés encore plus que jamais dans leurs fonctions au commencement de 1706. vinrent prier M. De La Salle de leur permettre de se retirer & de céder un terrain qu'ils ne pouvoient plus défendre. Il le leur permit, après avoir pris avis de plusieurs personnes sages. Les Freres ne parurent plus, & les Ecoles se trouvèrent fermées le lendemain, sans qu'on en sçût la raison, ni ce qu'étoient devenus les Freres. La rumeur s'en répandit, & le bruit avec le tems devint plus grand. D'abord on fut porté à croire, que les Freres avoient donné un congé extraordinaire de quelques jours, ou que quelque maladie, ou que quelque autre importante affaire donnoit lieu à leur retraite ; mais ce soupçon démenti par une plus longue absence, fit appréhender que la vacance des Ecoles ne fut de durée, & qu'elles ne prissent fin, au grand préjudice du Public. La crainte qu'on en eut, augmenta le tumulte, & obligea les parens intéressés à l'instruction de leurs enfans, qui commençoient déjà à de-

FF.  
Les Ecoles  
de la Paroisse  
de S. Sulpice demeu-  
rent fermées  
par la retraite  
des Freres.

venir vagabonds , & à faire sentir par un libertinage naissant le besoin qu'ils avoient d'une éducation Chrétienne , à aller en chercher le remède chez M. le Curé. Ils vinrent donc en foule trouver M. de la Chétardie , pour lui représenter le chagrin qu'ils avoient de la retraite des Freres , l'impuissance où ils étoient de donner par eux-mêmes à leurs enfans l'instruction & l'éducation , ou de la leur procurer chez des Maîtres qui en tirent du lucre , le talent qu'avoient les Freres pour instruire , pour rendre sages , dociles & pieux , ceux qui partout ailleurs que chez eux , étoient ignorans , intraitables , dissipés & libertins , & le préjudice sensible qu'on sentoit déjà de la cessation des Ecoles.

III. Ces remontrances si naïves & si naturelles , eurent tout leur effet. M. de la

M. de la Chétardie, sur la plainte des Parens des enfans, prend ces mesures pour rétablir la paix dans les Ecoles, & empêcher les Maîtres Ecrivains de la troubler.

Chétardie en fut touché. Ce charitable Pasteur tout dévoué au bien de ses Paroissiens , & qui montrait pour les pauvres une tendresse particulière , les apaisa en leur promettant de faire revenir les Freres. Jamais il ne comprit mieux le besoin qu'en avoit sa Paroisse , le bien qu'ils y faisoient , le service qu'ils rendoient au public , & l'intérêt que la Religion avoit d'employer de tels ouvriers. M. De La Salle fut averti de sa part de rouvrir les Ecoles gratuites , avec assurance que les Freres n'y seroient plus inquiétés , & qu'il alloit y mettre ordre. Il tint parole. Après avoir fait chez lui une assemblée des principaux d'entre les Maîtres Ecrivains , il fit dresser en leur présence un Acte par devant deux Notaires , qui certifioit que c'étoit lui qui avoit chargé les Freres , qu'il nommoit tous par leurs noms de famille , de tenir les Ecoles de charité sur sa Paroisse , que M. J. B. De La Salle Prêtre & Docteur en Théologie , avoit été mal-à-propos inquiété à cette occasion par les Maîtres Ecrivains , puisqu'il n'avoit employé ses disciples à cette œuvre que sous ses auspices , à ses frais & par ses ordres ; que lui Curé n'avoit en cela fait que suivre les exemples de ses Prédecesseurs , qui avoient appelé à Paris M. De La Salle & ses disciples pour rendre ce service aux pauvres de sa Paroisse , que les loyers des lieux où les Classes se tenoient , & même le logement de ceux qui enseignoient , étoient payés de ses deniers ; enfin , que c'étoit lui qui avoit toujours nourri & entretenu les Freres nommez dans l'Acte , qu'il entendoit qu'ils eussent toute liberté de continuer leurs fonctions , & qu'il faisoit le présent Acte pour servir & valoir à qui il apartiendrait. Cet Acte fut remis entre les mains du S. Instituteur ; il en fut satisfait , & il fit recommencer les Ecoles après trois semaines d'interruption. Cet Acte servit de bride aux Maîtres Ecrivains , & réfréna leur pétulance & leur animosité , tandis qu'ils virent M. de la Chétardie résolu à le soutenir. Le calme rentra donc dans les Ecoles Chrétiennes pour quelque-tems , & les Freres reprirent l'exercice de leurs fonctions ; mais si la paix leur fut rendue , M. De La Salle n'en jouit pas ; car quand la guerre contre ses disciples cessoit , elle ne laissoit pas de continuer contre lui.

M. le Curé qui ne revenoit point de ses préjugés , refusoit ses bonnes grâces au pere , lors même qu'il les accordoit à ses enfans. Le saint homme en étoit fort mortifié , & il ne sçavoit que faire pour se réconcilier un Pasteur si respectable par son âge & par son grand mérite , qu'il aimoit , qu'il honoroit , & qu'il estimoit par inclination & par reconnoissance de tant de biens qu'il en avoit reçus. Il l'alloit voir ; & quoiqu'il en fût mal reçu , il faisoit son possible pour dissiper les nuages de son esprit , & fendre la glace de son cœur. Malgré le froid de son visage qu'il avoit d'abord à soutenir , il tâchoit de se le rapprocher , & de vaincre les indispositions d'un homme qui lui étoit si nécessaire ; mais en

IV.  
M. De La Salle  
se cache en  
faisant une  
retraite de  
quelques  
jours chez  
les Carmes  
Déchauffez,  
pour se déro-  
ber à la vue  
de ses con-  
freres.

vain, Dieu le permettant ainsi, pour épurer la vertu de son serviteur, & être le seul appui de son Institut. En effet, M. De La Salle alors n'avoit hors Dieu aucune ressource, ni dans Paris aucun ami. Tout lui étoit contraire, & il ne trouvoit sous tous ses pas que des mortifications. Dans ce tems-là même il en reçut une fort sensible, & à laquelle il ne pouvoit s'attendre de la part de M. de la Chétardie qui lui paya en billets d'Etat la Pension ordinaire dûe aux Freres employez aux Ecoles de la Paroisse. Ces billets pour lors si décriez, devenoient inutiles entre ses mains, & le mettoient dans l'impuissance de subvenir aux besoins de sa Communauté; car il ne falloit pas porter à la boucherie ou au boulangier cette sorte de monnoye, que personne ne vouloit. Cependant il falloit vivre, & avoir du pain; M. De La Salle avoit du papier, mais il n'avoit point d'argent pour acheter les besoins de la vie. Sa grande pauvreté augmentée par cette perte, le jettoit dans un extrême embarras; mais celui qui étoit sa confiance sçût l'en tirer, & convertir en espèces sonantes un papier inutile. Soit par pitié, soit par charité, soit par un autre motif, des personnes lui rendirent ce service, & échangèrent ses billets pour de l'argent comptant, au grand étonnement de tous ceux qui le sçurent, & entr'autres de M. le Curé, qui avec tout son crédit, n'auroit pas pû faire cette espece de miracle.

Quand il fut au bout de cette somme, il vint chercher chez M. le Curé le reste de la pension dûe; mais il n'en reçut comme à l'ordinaire que des paroles de rebut, & il fut renvoyé sans argent & sans billets. Ce refus le jetta dans un nouvel embarras. Tout manquoit dans sa maison, toutes les bourses lui étoient fermées, & à son égard, on se faisoit un mérite de manquer de charité. Il connut alors plus que jamais, que sa personne devenue odieuse attiroit ces mauvais traitemens; & sa douleur étoit, que quoiqu'il fût le seul objet de la persécution, ses disciples en devenoient les victimes. Il crut donc qu'il étoit le Jonas qui devoit être jeté dans la mer, & que la tempête de la faim cesseroit au moment qu'il auroit disparu. Il ne fut pas long-tems sans voir la vérité de sa conjecture, par le pieux artifice dont il usa pour tirer l'argent nécessaire pour la nourriture des Freres. Tout d'un coup il devint invisible en se cachant chez les RR. PP. Carmes Déchauffez. Il prit cette occasion d'y faire une retraite de quinze jours. Personne ne sçavoit où il étoit, excepté deux ou trois de ses principaux Freres auxquels il en avoit fait la confidence. Pendant ce tems-là un des Freres qui étoit fort agréable à M. de la Chétardie, vint le trouver selon les ordres qu'il en avoit reçus de M. De La Salle, & lui annonça après lui avoir demandé de l'argent, que leur Superieur avoit éclipsé, & qu'on ne sçavoit où il étoit. M. le Curé surpris, lui donna tout l'argent qu'il voulut. Ce n'étoit pas la premiere fois que ce Frere toujours bien-venu auprès de lui, avoit été employé par le serviteur de Dieu, pour obtenir ce qui lui étoit refusé.

M. le Curé croyant M. De La Salle bien loin, voulut saisir ce moment pour lui substituer un autre Superieur; & ce fut le même Frere dont nous parlons, qui n'avoit pourtant que l'habit de Frere servant, sur qui il jeta les yeux. Il est vrai qu'il étoit de belle prestance, & qu'il avoit un air vénérable; mais d'ailleurs très-simple, d'un esprit fort borné, parlant mal, & ne pouvant bien s'expliquer, il étoit incapable de la place qu'on lui presentoit. Né pour obéir, il n'étoit capable que de se prêter aux volontez d'autrui. M. le Curé lui fit la proposition, & le pressa plusieurs fois d'accepter la premiere place. Le Frere en fut confus, & ne put entendre sans peine une offre qui l'humilioit, sans le tem-

ter, ni l'ébloûir. Il aimoit sincèrement son Supérieur, & lui étoit fortement attaché. Il l'honoroit comme un Saint, & il se fût regardé comme un usurpateur; il n'eût même été regardé qu'avec horreur de ses confreres, s'il eût pris sa place.

Pendant ce tems, le pieux persécuté, libre & dégagé de tous soins, vâquoit à loisir à la priere & à la contemplation. Son attrait pour l'oraison étoit si grand, qu'elle étoit comme son élément & sa nourriture. Il ne satisfaisoit jamais là-dessus à son gré cette inclination celeste. Retiré à l'écart dans la solitude de S. Yon, il avoit dû, ce semble, s'y rassasier du pain de vie qu'il y goûtoit: cependant il en devenoit toujours de plus en plus affamé, & lorsqu'il étoit rentré dans les embarras & les occupations de Marthe, il sentoit de nouveaux attraites pour le repos de Madeleine, soit pour purifier son ame par une revue générale sur lui-même, soit pour se replonger dans le sein de Dieu & dans une union intime avec le bien-aimé de son cœur, dont il regardoit l'absence comme un supplice.

La dévotion particuliere qu'il avoit pour sainte Thérèse, cette grande Amante de JESUS & de sa Croix, dans les ouvrages de laquelle il avoit puisé ce grand esprit d'oraison & l'amour des souffrances, jointe à la vénération particuliere qu'il avoit pour ses enfans, qui font une profession particuliere de la vie intérieure & contemplative, l'avoient engagé à choisir leur maison pour y faire sa retraite. Après y avoir passé quinze jours dans un recueillement profond, & une intime communication avec Dieu, nourri de la priere, & fortifié de la vertu d'en-haut, il en sortit avec un nouveau courage pour souffrir de nouvelles peines. Il reparût au milieu de ses disciples aussi subitement qu'il avoit éclipsé à leurs yeux, & leur rendit la joye par sa presence. Ils étoient inquiets de son absence, & ils ne sçavoient qu'en penser; son retour les calma, & ils profitèrent des nouvelles lumières que ce Moïse avoit puisées dans sa retraite. Ils se sentirent portez comme lui avec plus d'ardeur à la perfection de leur état, & à la patience dans les persécutions. Ils avoient raison de s'y préparer; car elles recommencèrent aussitôt que le serviteur de Dieu commença à reparoître. Comme il étoit plein de l'esprit de Jesus-Christ, la croix le suivoit par-tout, & le démon ne pouvoit le laisser vivre en paix.

v.  
Il reparoit, &  
la persécution recommence.

Inutilement l'homme de Dieu fit-il son possible pour se cacher dans la maison des Freres; son retour fit de l'éclat sur la Paroisse, & servit d'occasion à ses ennemis, de lui faire de nouvelles querelles afin de le chasser de Paris, & l'obliger de n'y jamais reparoître. En effet, ils n'avoient point perdu de vûe leur premier dessein, qui étoit de changer la forme du gouvernement de l'Institut, & d'en altérer l'esprit & les régles. M. De la Salle ne s'étant point voulu prêter là-dessus à leur volonté, il leur étoit devenu odieux, & ils avoient remué Ciel & terre pour le déplacer, comme on l'a vû ci-dessus, & pour dégoûter les Freres de lui. N'ayant pas pû en venir à bout, ils tentoient une autre voye pour y réussir, qui étoit de lui susciter tant d'affaires à Paris, qu'il fût obligé d'en sortir; car on se promettoit de faire dans son absence, ce qu'on desespéroit de faire en sa presence.

Qu'on se souviene toujours que ses plus grands ennemis étoient des ennemis cachez, & qui auroient été bien fâchez de le paroître. Etant gens de bien & dans une haute réputation de vertu, ils croyoient eux-mêmes rendre service à Dieu, en persécutant son Serviteur. Dans leur idée, M. De La Salle avoit conçu un grand dessein, mais il étoit incapable de l'exécuter. Son Institut étoit important pour le bien de l'Eglise, mais il falloit un autre homme que lui pour le conduire

conduire à sa perfection. Ceux qui pensoient ainsi, se sentoient portez à achever ce que l'homme de Dieu avoit commencé. D'abord l'ayant trouvé docile à leurs leçons, tandis qu'elles n'alloient pas à altérer l'esprit de sa Société, ils s'en étoient déclarez les zélateurs; mais l'ayant trouvé dans la suite peu flexible sur les changemens qu'ils vouloient introduire, ils l'avoient pris en aversion, ils l'avoient accusé à l'Archevêché comme un petit esprit incapable de gouverner, ils avoient voulu révolter ses propres disciples contre lui, & les dégoûter de sa personne & de sa conduite. N'ayant pas pû y réussir, ils avoient soulevé dans Paris, & avoient armé les Maîtres Ecrivains contre les Ecoles gratuites. Parvenus là, ils ne desespéroient pas de remporter, par une continuation de guerre, une victoire si long-tems disputée, en obligeant le S. Prêtre de s'exiler de Paris, & d'abandonner ce champ de bataille pour les laisser faire la loi chez les Freres, y introduire d'autres régles, y abolir les anciennes pratiques, & placer un autre Superieur sous le nom duquel ils prétendoient gouverner.

Les ennemis du Serviteur de Dieu ne quittant donc point de vûe cet ancien dessein, firent de nouveaux efforts pour achever d'enlever aux Freres la protection de M. le Curé de S. Sulpice, & pour décrier absolument dans son esprit, leur Superieur. Ils y réussirent. Les plus grands hommes ont leur foible, & on trouve toujours en eux de l'humain. Ils ne sont point exempts de préventions; & quand ils sont préoccupés, ils sont par la force de leurs préjugés, ce que les autres sont par la violence de leurs passions. En ne cherchant que Dieu, il leur arrive quelquefois de persécuter ses plus grands serviteurs, & de se déclarer par un principe de vertu, contre les plus vertueux.

M. de la Chétardie quelque éclairé, quelque bien intentionné qu'il fût, quelque ami qu'il fût de la piété, ne sçut pas se désier en cette occasion de lui-même, ni de ceux qui le prévenoient contre le S. Instituteur. Devenu la dupe de leur faux zèle, il devint leur instrument pour causer de nouvelles peines à M. De La Salle. Il les souffrit en Saint. Nulle parole de plainte ou de murmure, nul signe de tristesse ne marqua son affliction à ceux avec lesquels il vivoit. Bien plus, sa joye paroissoit redoubler au milieu de ses peines, & se mesurer sur elles. Jamais on ne le vit plus tranquile; & ceux qui ignoroient ce qui se passoit, croyoient que tout réussissoit à son gré, & qu'enfin le calme avoit succédé à la tempête. A la réserve du Frere dont il employoit le crédit auprès de M. le Curé de S. Sulpice, & du Directeur de la Maison, personne ne sçut l'état triste dans lequel il gémissoit. Son silence étoit éternel sur tout ce qui lui arrivoit, & sur tout ce qui le regardoit en particulier. Il n'en parloit qu'à Dieu seul.

Il seroit inutile d'entrer dans le détail de toutes les peines qu'on lui fit. Je dirai tout en un mot. Elles allèrent si loin, qu'il se crut obligé enfin de céder de peur que la persécution ne passât de sa personne à ses disciples, comme il arrivoit d'ordinaire. Aussi-bien ceux-ci commençoient-ils à se desoler. Leur cœur abattu succomboit sous de si violentes attaques, malgré ce qu'il pouvoit dire pour les consoler. Alors persuadé qu'un mal si violent ne pouvoit se guérir que par un violent remède; il fit derechef fermer toutes les Ecoles, & envoya les Maîtres deux à deux en divers établissemens. Le seul Directeur demeura à Paris pour garder la Maison, & répondre à ceux qui viendroient pour parler. Cela arriva dans le mois de Juillet de l'année 1706. lorsque M. De La Salle étoit dans la maison de S. Roch. Le motif qui engagea le S. Instituteur à retirer les Freres, & à fermer les Classes, fut la nouvelle guerre que les Maîtres Ecri-

V I.  
M. De La Salle  
fait fermer  
pour la se-  
c-nde fois les  
Ecoles de la  
Paroisse de  
S. Sulpice &  
plaintes &  
murmures qui  
s'élevèrent à ce  
sujet.

vains poussez & apuyez secrettement , recommencèrent à leur déclarer. Sans cesse ils venoient dans les Ecoles les troubler , écarter les Ecoliers , insulter les Freres , les menacer même de prison. Le prétexte de leur querelle étoit toujours qu'on voyoit dans les Ecoles gratuites des enfans dont les parens étoient à leur aise. M. le Curé le sçavoit , & il ne disoit mot. Son silence pris pour une aprobation tacite , leur donnoit toute liberté , & ils la portoient jusqu'à l'insolence.

Il ne s'attendoit pourtant pas à voir finir cette tragédie , par la retraite des Freres ; & s'il s'en fût défié , son zèle pour les Ecoles Chrétiennes l'eût fait parler ; & en parlant d'un ton de Maître , qu'il sçavoit prendre mieux que personne , quand il en étoit besoin , il eût remis dans le silence & l'inaction les persécuteurs de l'Institut. Il fut donc fort étonné quand il aprit la nouvelle de la cessation subite des Ecoles Chrétiennes. Il ne lui fut pas difficile d'en deviner le motif , encore moins de s'apercevoir qu'il l'avoit occasionné , en laissant sans défense des innocens persécutez. Les Ecoles demeurèrent vacantes pendant trois mois , au grand regret du public. On ne fut pas long-tems à sentir le dérangement que cette cessation causa sur la Paroisse. La plupart des peres & meres s'en plaignoient hautement à M. le Curé. Les pauvres qui perdoient un si grand avantage pour l'instruction de leurs enfans , en furent desolez , tandis que les ennemis du saint Prêtre s'aplaudioient de leur victoire. Pour la rendre complete , ils inspirèrent à M. de la Chétardie de chercher d'autres Maîtres pour les Ecoles gratuites ; car enfin , il en falloit , & le zélé Pasteur ne vouloit pas les laisser tomber , ni dérober aux pauvres de sa Paroisse un secours de salut si nécessaire. Il avoit même promis à ceux qui étoient venus lui faire leurs plaintes , de travailler incessamment à remettre les choses dans leur premier état. Ceux qui s'interessoient à l'éloignement des Freres , présentèrent des Sujets pour les remplacer. Ils étoient de ceux qui avoient autrefois deserté de l'Institut ; mais outre que leur nombre ne suffisoit pas pour fournir toutes les Ecoles , M. le Curé n'y trouvoit pas son compte. Leur ancienne charité éteinte avoit fait place en eux à la cupidité ; & ils ne vouloient pas mettre leurs services à si bas prix que font les Freres , qui à l'exemple de S. Paul , se contentent du pur nécessaire.

VII.

M. le Curé de S. Sulpice est obligé de rapeller les Freres , mesmes qu'il prend pour complice de nouvelles persécutions de la part des Maîtres Ecra-

Ce fut donc nécessité à M. de la Chétardie de rapeller les anciens Maîtres , au grand regret de ceux qui avoient travaillé à leur éloignement. Il fit sçavoir sa résolution à M. De La Salle , qui comme un doux Agneau , se mit en devoir d'obéir , sans se permettre de faire ni plainte , ni reproche à M. le Curé , de l'avoir abandonné dans la persécution. M. le Curé ravi de sçavoir le Serviteur de Dieu dans cette disposition , lui écrivit pour l'engager à venir recommencer plutôt ses Ecoles. Le saint Prêtre lui fit réponse , qu'il avoit mieux aimé céder au tems , que de se voir exposé à des agitations perpétuelles qui portoient un préjudice considérable aux Freres ; que le procédé qu'on avoit tenu à leur égard depuis quelque-tems , en avoit dégoûté plusieurs , qu'il ne lui étoit pas possible de les remplacer si-tôt , & qu'il ne pouvoit se résoudre à en envoyer d'autres , qu'il n'eût assurance de les voir tranquiles & assurez sous sa protection. Enfin le sage Superieur , pour se mettre une bonne fois à l'abri de ces sortes de coups , qui en frappant les Freres , mettoient le dérangement dans les Ecoles , donna ses ordres au Frere Directeur qui étoit resté seul dans la maison , de négocier cette affaire avec M. le Curé , de manière qu'à l'avenir il n'y eût plus sujet d'appréhender de pareilles catastrophes.

Ces mesures prises par ordre de M. de la Chétardie , le saint Instituteur rappella de Province les Freres , qui revinrent au nombre de douze sur la Paroisse de S. Sulpice : dix pour enseigner , l'onzième pour gérer le temporel & le douzième pour gouverner la maison. Leur pension fut aussi réglée sur le pied qu'elle subsiste ; & à la priere du Frere si-bien venu auprès de M. le Curé , le Pasteur eut la bonté de payer même les trois mois de la cessation des Ecoles , & de fournir aux frais des voyages des Freres qu'on rapelloit. Cette charité devoit nécessairement , parce que la pauvreté de la Congrégation ne permettoit pas de faire la dépense de ces voyages. A peine cette réconciliation fut-elle achevée , qu'elle pensa être rompuë par un contre-tens. Le Frere accrédité auprès de M. de la Chétardie , étant allé à son insçu en Province par les ordres de M. De La Salle pour quelque affaire , le Pasteur en fut fort choqué. De sorte qu'il fallut au plutôt le contremander , de peur que les ennemis du Serviteur de Dieu , ne fissent valoir contre lui cette occasion , & ne recommençassent à indisposer l'esprit de M. le Curé. Les Ecoles furent rouvertes & aussi-tôt remplies au commencement d'Octobre 1706. L'impatience avec laquelle le peuple l'attendoit fut suivie de sa joie ; & l'une & l'autre apprirent de nouveau au Public & à M. le Curé de S. Sulpice , de quel secours sont pour l'instruction de la jeunesse , les Ecoles charitables conduites par des Maîtres également pieux & habiles.

1706.

Afin qu'à l'avenir le trouble ne vint plus à la suite des Maîtres Ecrivains , déranger ces Ecoles , l'objet de leur jalousie , M. de la Chétardie envoya M. l'Abbé de Gergi alors son Vicaire & maintenant son Successeur , dans la Cure de S. Sulpice , pour faire l'examen des facultez des enfans. Ce pieux Abbé mit plusieurs semaines à le faire , & tint un registre exact des noms , âges , vacations , ruës & demeures de tous les Ecoliers , & donna ordre aux Freres de ne recevoir que ceux qui aporteroient un billet signé du Prêtre de la Communauté de saint Sulpice , commis par M. le Curé pour faire l'information des facultez des parens des Ecoliers. Les Peres & Meres furent obligez par cette nouvelle ceremonie , de venir de tous les quartiers de la Paroisse , chercher ce billet qui étoit comme la clef qui ouvroit à leurs enfans les Ecoles gratuites. Cette formalité defarma entierement les Maîtres Ecrivains & leur ôta tout prétexte de nouvelles broüilleries. Elle servit de sauve-garde aux Freres & à leurs Ecoles , & elle fit rentrer chez eux la paix & la tranquillité : cependant elle ne leur fit pas perdre un seul Ecolier. Les Classes gratuites furent garnies comme à l'ordinaire , & nul de ceux qui se presenterent ne fut exclus. Cette foule d'Ecoliers étoit un nouveau sujet de peine & de dépit aux Maîtres de Paris , mais elle ne pouvoit plus être le sujet de leur querelle. Cette formalité qui servit de barriere à leurs visites séditieuses , ne fut dans le fond qu'une pure cérémonie ; car les mêmes Ecoliers dont la prétenduë aisance avoit servi de prétexte au procès des Maîtres , revinrent avec leur billet , le Prêtre préposé à l'examen des facultez des parens de ces Ecoliers n'ayant pas crû en conscience pouvoir le leur refuser. Mieux informé que les Maîtres de la fortune de ces particuliers , sans conformer son jugement à leur imagination , il ne crut pas devoir ranger parmi les riches des gens qui avoient quelque bien , mais qui avoient une grosse famille , des gens qui avoient une boutique bien garnie , mais qui devoient plus qu'ils n'avoient. Ainsi s'apaisa ce grand différent qui étoit entre les Freres & leurs rivaux. Comme il servoit de matiere aux ennemis de M. De La Salle pour entretenir le feu de la persécution , elle se ralentit un peu. Cette tranquillité favorisa quelques établissemens dont on va faire

le raport après avoir parlé de la nouvelle maison où les Freres passèrent sur la Paroisse de S. Sulpice.

Depuis plus de dix-huit ans , ils étoient logez ruë Princesse où se tenoit l'Ecole du quartier , dans une maison fort incommode par sa situation qui la découvroit de tous côtez , & qui la mettoit en vûe à plus de vingt ménages voisins. Les Freres qui ne pouvoient sortir de la maison sans être vûs , n'avoient pas la liberté de respirer l'air de leur Cour dans le tems de la récréation , sans servir de spectacle à des yeux curieux & malins. Cette gêne leur rendoit ennuyeuse une demeure , qui d'ailleurs étoit sans jardin & trop étroite pour une Communauté. La difficulté n'étoit pas d'en trouver une autre plus commode , mais de la faire agréer à M. le Curé de S. Sulpice. Pour y réussir , M. De La Salle qui n'avoit pû regagner la confiance du vertueux Pasteur , crut que sans paroître , il devoit mettre en mouvement le Frere qui étoit puissant auprès de lui. Ce Frere fit recherche d'une maison convenable , & il ne fut pas long-tems à la trouver. Située proche la barriere de Sèves , quartier des Incurables , elle étoit telle qu'il la falloit aux Freres , en bel air , retirée , commode & avec Jardin. Elle appartenoit à M. l'Abbé de Mascarani. Le saint Instituteur l'ayant été voir fort secrètement , en fut charmé , & dit au Frere qui en avoit fait la découverte de ne rien négliger pour l'avoir. Le Supérieur fut obéi & le succès suivit l'obéissance. M. de la Chétardie donna son agrément à la demande du Frere , aussi-tôt qu'il lui eut fait l'exposition de la chose , & aplaudit à sa perquisition. Confirmé dans l'idée avantageuse de cette maison par le raport de M. l'Abbé Languet de Gergi , qu'il avoit envoyé sur le champ avec le Frere pour en faire la visite , il donna ordre de la louer. Le saint Prêtre fut surpris , quand on vint lui en annoncer la nouvelle , de ce que M. de la Chétardie avoit si-tôt consenti ; & consolé en même tems de ce qu'enfin la divine Providence accordoit dans Paris à ses Disciples une maison commode , retirée & favorable à la plus grande régularité. Il admira dans cet événement la bonté de Dieu qui avoit sçu tirer du sein des persécutions & des contradictions , l'avantage des Freres , & tourner en un moment en leur faveur , un cœur aigri depuis si long-tems contre lui.

Peu de mois après l'Ecole de S. Roch passa en d'autres mains , & M. De La Salle fut obligé d'aller chercher son refuge dans la nouvelle maison. L'année suivante 1709. qui fit tant de malheureux par la disette de pain & la rigueur de l'hyver , il fut bien-heureux d'y trouver un logement commode pour les Novices qui furent contraints de venir chercher dans la Capitale du Royaume , le pain nécessaire à la vie. Le Noviciat venu dans un lieu si favorable à la ferveur , y resta sept ans , & l'Ecole resta dans des Chambres que M. le Curé fit louer dans la ruë Princesse. Cette maison si commode louée 400 liv. a été occupée par les Freres , jusqu'à l'an 1722. Alors ils passèrent dans une autre proche sainte Télec , encore plus à leur bienséance , pour y fixer leur Tabernacle & y faire une demeure stable.

## C H A P I T R E VI.

*Divers établissemens d'Ecoles Chrétiennes faits à Dijon , à Mende , à Calais , à Grenoble , à Saint Denis en France.*

**Q**uoique l'établissement des Freres de Dijon ait suivi celui de Darnetal , nous en avons retardé le recit pour le joindre à celui de plusieurs autres qui vont suivre , & pour ne point interrompre la suite de la Vie du S. Instituteur.

I.  
Etablissem-  
ent à Dijon  
en 1705.

Les Ecoles Chrétiennes de Dijon doivent leur institution à M. Rigolet Premier Président en la Chambre-des-Comptes de cette Ville , & à toute son illustre Famille qu'on peut appeler une Famille sainte. Le Pere , la Mere , les Enfans de concert , & avec une sainte émulation , y ont concouru. Le Pere lui a donné commencement , son Epouse l'a soutenu , & les Enfans lui ont donné sa perfection. M. Rigolet le Pere étoit l'exemple de sa Ville. Il ne se laissoit voir en sa place , qu'autant que le devoir de sa Charge l'exigeoit. Du reste , ami de la retraite , de la Priere & des bonnes œuvres , il menoit une vie qui le tenoit toujours préparé à la Communion de tous les jours , qui lui étoit , dit-on , accordée. Ce religieux Magistrat offrit à M. De La Salle quatre cens livres de pension & un logement pour deux Freres , dans la Lettre obligeante qu'il lui écrivit. Son offre acceptée , les deux Freres partirent aussi-tôt pour Dijon , & ouvrirent leurs Classes dès le mois de Juin 1705. Tant que ce pieux Fondateur a vécu , il a accordé sa protection aux Freres , & la même charité qui lui avoit inspiré de fonder en sa Ville des Ecoles gratuites , l'anima d'un grand zèle pour les soutenir & les amplifier. S'il n'a pas vécu assez de tems pour leur faire tout le bien qu'il vouloit , il a trouvé en ses illustres Enfans des heritiers de son zèle. Les Freres le perdirent vers l'an 1716. à Paris où il mourut & fut inhumé avec l'honneur dû à sa dignité par M. le Curé de S. Sulpice son Beau-Frere , dans la Chapelle de S. Charles. Madame son Epouse Sœur de M. l'Archevêque de Sens & de M. l'Abbé Languet de Gergi , Dame d'une éminente vertu , qui a mérité d'être apellée la mere des Pauvres , à cause de sa grande Charité pour eux , continua après sa mort à soutenir les Ecoles avec un zèle égal. Et ce qui n'est pas moins édifiant , les Enfans par une succession de pieté & par un surcroit de zèle , à l'aide de M. de Rochefort Conseiller au Parlement , de la famille de M. Rigolet , ont augmenté l'établissement commencé par leurs Pere & Mere , de quatre autres Freres ; de sorte que les Ecoles Chrétiennes & gratuites sont ouvertes avec grand succès & bénédiction de Dieu dans trois quartiers de la ville de Dijon , avec l'agrément de Messieurs les Maire & Echevins qui les ont reçus par un Acte autentique.

L'établissement des Ecoles Chrétiennes à Mende, Capitale de Gévaudan , a été l'effet de la pieté de M. de Piancourt son Eveque , & le Théâtre de l'humilité de M. De La Salle. Personne n'a fait paroître plus de desir d'avoir des Freres , & plus de zèle pour l'instruction de la jeunesse , que cet illustre Prelat , que la charité a dépouillé de tous ses biens avant sa mort en faveur des Pauvres & des bonnes œuvres. Plein de mérites , & sur la fin d'une vie sainte , sacrifiée aux travaux de son Ministère & à la sanctification de son Diocèse , il voulut la con-

II.  
Etablissem-  
ent à Mende  
en 1707.

ronner par la fondation d'un Hôpital général & des Ecoles gratuites. Regardant ce double secours en faveur des Pauvres, comme le chef-d'œuvre de la Charité, il auroit crû à la mort n'avoir pas fait pour ses ouailles tout ce que le zèle lui inspiroit, s'il ne leur eût laissé ce double secours spirituel & temporel.

• Convaincu ( dit-il lui-même dans son Testament datté du 19. Octobre 1707. )  
 • que le salut des peuples & leur bonheur temporel, dépendent principalement  
 • d'une éducation sainte de la jeunesse de l'un & de l'autre sexe ; & qu'après les  
 • marques d'affection & de prédilection que nous avons données aux Citoyens de  
 • nôtre chere Ville de Mende, par la construction & fondation que nous leur  
 • avons faite d'un Hôpital general, qui est un azile universel & perpétuel pour  
 • toutes les disgrâces de la nature & de la fortune qui peuvent leur arriver en la  
 • vie, nous ne pouvons leur en donner de plus grandes, qu'en leur fondant des  
 • Ecoles publiques, qui ne leur laissent rien à desirer de tout ce qui peut con-  
 • courir au salut de leurs ames & à leur félicité temporelle, &c.

En effet, d'abord qu'il aprit que Paris élevoit dans son sein une famille de Maîtres d'Ecole destinez par vocation, & consacrez par la pure charité à l'éducation & instruction Chrétienne de la pauvre jeunesse, & que M. De La Salle ancien Chanoine de Reims & Docteur en Theologie, leur Pere & leur Instituteur étoit à la tête de ce nouveau Séminaire, uniquement appliqué à les former & à les sanctifier, il se hâta d'enrichir son Diocèse de cette acquisition, & de combler ses bonnes œuvres par une fondation d'Ecoles gratuites. Par malheur le saint Prêtre n'étoit pas en état alors de satisfaire pleinement à la demande du pieux Prélat, faute de Sujets ; dont les uns avoient été dégoûtez, & les autres avoient été écartez par ce tissu de persécutions dont nous avons parlé. Cependant ravi de trouver dans ce grand Evêque tant de zèle, il fit son possible pour le secourir, & lui donna un Frere capable de commencer avec succès les Ecoles gratuites, & d'en donner une grande idée, avec promesse d'en envoyer d'autres à la suite au plutôt. Le Frere envoyé à Mende fit encore plus que le Prélat n'en pouvoit attendre. Il en fut si satisfait qu'il écrivit à M. De La Salle une seconde Lettre pour hâter l'envoi d'un second. Laissons-le s'expliquer lui-même sur ce sujet en rapportant ses paroles.

• Je ne puis, Monsieur, assez benir Dieu de vous avoir inspiré le dessein de former des Maîtres d'Ecole pour instruire la jeunesse, & la former dans la piété Chrétienne. Les Séminaires forment les bons Ecclésiastiques ; mais les bons Maîtres d'Ecole, donnant les premières impressions de la piété & de la Religion, peuvent contribuer à sanctifier tous les Chrétiens. On ne peut être plus content que je le suis du Frere que vous m'avez envoyé, qui commence en attendant un autre pour le secourir, à instruire nôtre jeunesse : je vous ferai fort obligé de lui joindre un bon sujet, qui soit capable, tant pour l'Ecriture que pour l'Arithmétique ; car c'est le moyen d'attirer toute la jeunesse, & par-là de lui donner les premières impressions de la piété Chrétienne. Je leur donnerai de ma part toute la protection qu'ils peuvent attendre ; en sorte qu'ils auront une satisfaction parfaite dans leur emploi en cette Ville : Le Frere . . . . .  
 • vous peut rendre compte de mes bons sentimens pour lui ; & pour cet établissement. Je vous supplie que mes bons sentimens augmentent par le bon choix que vous ferez des Maîtres d'Ecoles que vous m'enverrez. Je vous en serai sensiblement obligé. Je vous prie de me croire avec une estime particulière, vôtre très-humble & très-obéissant serviteur, F. P. de Piamcourt, Evêque de Mende. A Mende ce 8. Avril 1707.

Le second Frere n'eut pas moins de succès que le premier : l'un & l'autre virent la moisson croître sous leurs mains , & ils ne purent plus suffire à la récolte. Un troisième venu à leur secours , trouva autant de travail que les autres , & eut le même sujet de se consoler de ses travaux. Le pieux Prélat ne pouvoit avoir une joye plus sensible sur la fin de ses jours. Pour ne point laisser imparfait l'ouvrage qu'il venoit de commencer si heureusement , & pour prévenir les surprises de la mort , il fit son Testament par lequel il légua pour la fondation des trois Freres cinq cens dix livres de revenu annuel avec leur logement , & deux cens cinquante livres de rente pour deux Maitresses d'Ecoles. Il semble que Dieu n'attendoit plus de ce pieux Prélat que la consommation de cette bonne œuvre , afin de lui donner la récompense de toutes les autres. Il mourut peu après l'avoir faite , au grand regret des Freres , qui le connurent trop tard & le perdirent trop-tôt. Ils avoient bien raison de le pleurer , car sa mort ébranla les Ecoles Gratuites , qu'il avoit fondées , & les approcha de leur perte. Les Freres qui succederent aux trois premiers , fort differens d'eux , donnerent de l'exercice à la patience de leur Saint Supérieur ; & leur insolence lui fournit l'occasion de laisser à tous ses Disciples un exemple des plus rares de la douceur & de l'humilité Chrétienne. Voici comme la chose arriva. Ces trois indignes membres d'un Chef si vertueux , ayant été envoyez à Mende après la destruction du Noviciat de Provence dont il sera bien-tôt parlé , se desunirent , & faisant bande à part , firent schisme dans leur société , sans vouloir avoir ni liaison avec leurs Freres , ni subordination à leur legitime Supérieur. L'origine de leur schisme fut leur dérangement. Ces hommes tièdes & relâchez , hors de dessous les yeux du vigilant Supérieur , sans l'exemple de leurs Freres , & sans l'appui des règles , devenus maitres d'eux-mêmes , se remirent en possession de leur propre volonté , & se frayerent , en suivant leurs inclinations naturelles , le chemin de leur perte. Insensiblement d'une vie sans gêne & sans contrainte , ils passerent dans une vie molle & sensuelle , qui les conduisit au dérangement. M. De La Salle en gémit , & en bon Pere il fit son possible pour faire rentrer en eux-mêmes ces enfans perdus. Ils avoient imité l'enfant prodigue dans leur dérangement , mais ils ne l'imiterent pas dans sa pénitence. Ces malades incurables que la douceur ne faisoit qu'aigrir , auroient pû être rapellez au devoir par l'autorité & par la correction , mais il paroissoit dangereux de prendre cette voye. Le meilleur remede à leur endurcissement étoit sans doute de les retirer du lieu où ils s'étoient dérangez , & de les renvoyer au Noviciat , pour se reconnoître & reprendre le premier esprit de leur état ; mais cela n'étoit pas aisé ; M. De La Salle en avoit tout droit , puisque la fondation étoit faite en son nom , & qu'elle étoit attachée à sa Congrégation : c'est ce que sçavoient , & c'est ce que craignoient ces enfans de Belial déterminez à secouer le joug de l'obéissance. Ainsi pour parer ce coup , ils prévirent le successeur de M. de Piancourt & Messieurs les Juges-Consuls , & sçurent si bien se les attacher , que leur changement devint impossible. Le S. Homme qui ignoroit cette intrigue , ne fut pas peu surpris , lorsqu'étant allé rendre ses respects à M. l'Evêque de Mende , il lui entendit dire d'un ton de Maitre & avec menaces , qu'il se donnât bien de garde de retirer les Freres qui étoient à Mende , qu'il n'en vouloit point d'autres , & qu'il renverroit ceux qui viendroient les remplacer. Son étonnement fut encore bien plus grand , quand il entendit le premier Juge-Consul , qui est le Maire ou Juge de la Ville , lui faire le même compliment.

Si le vertueux Supérieur avoit voulu répondre , il n'avoit que trop de quoi

désabuser ces Messieurs gagnez par des factieux. Il auroit montré dans leur dérangement les inconveniens qu'il y avoit à les laisser dans la place qui l'avoit occasionné. Il auroit trouvé dans le Testament de M. de Piancourt un titre suffisant pour faire ce changement ; mais il n'étoit pas d'humeur à contester. Son humilité le portoit toujours à céder, & à se taire. Il le fit encore en cette rencontre, & donna son silence & sa tranquillité pour preuves de son bon droit, & pour justification de sa conduite.

Cependant le S. Supérieur vivoit avec ces enfans discolés, & ne leur faisoit paroître aucune mauvaise humeur sur leur conduite artificieuse & déguisée. Il vivoit avec eux comme un quatrième Frere, tâchant de gagner par son bon exemple, ceux qu'il ne pouvoit corriger par autorité. Mais il étoit de trop pour ces trois hommes, qui ne vouloient point de gêne, & qui dans l'impatience de reprendre leur premier train de vie, desiroient de voir bien loin celui qui les en empêchoit. La presence d'un Saint leur étoit à charge. Elle faisoit même le tourment de ces libertins. Ils craignoient encore plus son exemple, que ses remontrances ; parce que son exemple en les chargeant de confusion, leur servoit de moniteur secret & leur faisoit des reproches plus piquans, que les corrections les plus ameres. Ainsi pour se débarrasser de ce censeur muet, ils allerent au plus court, qui étoit de le mettre dehors, & de lui donner son congé : L'un d'eux s'en chargea, & sans façon lui dit avec insolence que s'il vouloit rester dans leur maison il falloit qu'il payât sa pension. Un pareil compliment auroit pû paroître étrange, si celui que ces rebelles lui avoient déjà fait faire par la bouche du Prélat & du Juge-Consul, ne l'y eût préparé. Il auroit sans doute pû émouvoir un autre plus sensible aux injures, & moins mort à lui-même que le S. Prêtre. L'homme le plus modéré en pareille occasion auroit crû devoir s'armer du Contrat de la fondation, & y montrer aux trois mutins les termes qui l'autorisoient à les mettre eux-mêmes dehors. S'il l'avoit fait, on auroit loué sa sagesse & sa fermeté. Plusieurs même pouront croire que dans sa place il le devoit faire, parce qu'il faut traiter les maladies de l'orgueil avec la verge de fer, & obliger les superbes de plier sous le poids de l'autorité. On dit ordinairement qu'un Supérieur qui ne sçait pas se faire obéir, ne sçait pas gouverner ; & que l'art de sçavoir soumettre les rebelles est celui de sçavoir bien commander : mais les Saints ont d'autres lumieres ; leur sagesse est d'enhaut, & elle leur inspire des maximes fort contraires à celles de la prudence humaine. Celle de M. De La Salle étoit de s'humilier en tout, de céder toujours, & de profiter de toutes les occasions que la divine Providence lui fournissoit, de s'abaisser sous les pieds de tout le monde, même de ses Disciples & de ses propres enfans. Cet exemple n'est pas le premier qu'il ait donné sur ce sujet : On en a vû déjà plusieurs autres. Pour sçavoir jusqu'où le S. Prêtre sçut en cette rencontre s'oublier, il faut dire que celui qui traitoit de cette maniere son bon Pere & son S. Supérieur, étoit le fils d'un pauvre Cordonnier de Picardie, qu'il avoit reçu par charité, & élevé avec grand soin dans sa Communauté. Il l'avoit reçu très-ignorant, propre à rien, sans même sçavoir écrire, l'avoit rendu capable & l'avoit fait tout ce qu'il étoit. L'ingrat l'oublia, & en s'oubliant lui-même, il ne reconnut plus dans son Pere, dans son bienfaicteur, dans son Supérieur, l'autorité qui l'avoit élevé & qui pouvoit le mettre aussi-bas qu'il l'avoit trouvé. L'outrageux compliment de l'arrogant Disciple sembloit mériter celui que fit un Empereur au Patriarche ingrat qu'il avoit élevé : *Homme de rien je t'ai élevé, homme de rien je t'abaisserai, & je te remettrai dans ta premiere poussiere ;* mais le rebelle sçavoit

Œavoit à qui il parloit : Il Œavoit qu'il parloit à un homme plus humble qu'il n'étoit lui-même superbe. Il avoit appris par d'autres exemples éclatans d'humilité du S. Prêtre, qu'il Œavoit se taire en ces rencontres & s'abaiffer sous la main qui l'humilioit. Il le vit encore cette fois, & ce fut pour la dernière & pour son malheur. Le S. Supérieur entendit l'outrage & se tut. Et son silence qui parloit plus haut que les plaintes les plus ameres & les reproches les plus piquans, ne toucha point le Disciple endurci. Celui-ci vit son Pere qu'il chassoit de sa maison se retirer sans replique, tranquille & plein de joye, & aller dans le moment demander le couvert dans une maison étrangere.

Cette impieté servit à l'enfant rebelle & ingrat de dégré pour descendre dans un plus profond abime. Après avoir levé l'étendart de l'indépendance il se défit du troisième Frere, il se fit tonsurer, prit une servante, & commit mille libertez scandaleuses sous l'habit de l'Institut dont il n'étoit plus, & qu'il ne gardoit par l'instinct du Démon, que pour le deshonorer. Il est vrai qu'il ne pouvoit le quitter sans perdre son établissement ; car M. de Piancourt avoit mis la clause expresse, que les Ecoles qu'il fondeoit seroient attachées à la Société des Freres de M. De La Salle. Ainsi ce n'étoit pas par un reste de sentiment de Religion, mais par un fond d'intérêt, que le schismatique gardoit l'habit d'un Institut qu'il avoit rejeté. Il perpétua ce scandale avec son Compagnon pendant dix ans, au bout desquels la Justice Divine parut en tirer vengeance. L'un & l'autre moururent de la peste, lorsqu'elle passa de Marseille à Mende pour y porter son ravage. Les Ecoles demeurèrent vacantes pendant plus de deux ans ; mais enfin elles furent remplies par trois autres Freres, que M. l'Evêque de Mende & quelques-uns des principaux de la Ville demanderent vers l'an 1724. La mauvaise conduite des défunts après avoir donné lieu au Prélat & aux Echevins de se repentir de leur avoir accordé leur protection, servit de preuve, que la branche séparée de l'arbre se dessèche & périt, & que les inférieurs qui sortent de la dépendance de leurs Supérieurs, deviennent tôt ou tard des exemples effrayans de l'abandon de Dieu. Quoique tous ces faits soient arrivez en divers tems, nous les avons réunis, afin de faire par un recit un peu anticipé, une Histoire plus suivie. Et c'est ce que nous avons presque toujours fait dans le raport des établissemens des Freres & des Ecoles Gratuites, pour n'en point interrompre le fil.

L'établissement des Ecoles Chrétiennes à Alais suivit de près celui qui avoit été fait à Mende. Nul lieu du Royaume, où ce secours de Charité fût plus nécessaire. Le souvenir des horribles ravages que les Huguenots révoltez ont commis dans les Cévennes, n'est pas encore effacé. Cette terre rougie du sang des Catholiques a été le théâtre de la fureur Calviniste expirante en France. Là, plus que par-tout ailleurs, l'hérésie mêlée avec le Fanatisme, armée du fer & du feu, a fait voir la haine que l'enfer porte aux membres de l'Eglise Romaine, en les déchirant, en les égorgeant, & en les martyrisant par de nouveaux genres de supplices, avec une cruauté inouïe, dont on peut voir le détail dans l'Histoire qui en a été faite. Vaincue enfin & forcée dans ce dernier retranchement, elle se vit la victime de ses propres fureurs sous les armes de M. le Maréchal de Willars, que le Roi Louis XIV. y envoya, pour donner les derniers coups de mort à l'Hydre cruelle, que Calvin avoit enfantée pour le malheur de sa Patrie, & qui avoit depuis plus d'un siècle porté elle-même de tous côtez la mort & le carnage.

Ce grand Roi qui avoit enfin exterminé l'erreur libertine masquée du nom

de Réforme , qui avoit fait trembler ses Ancêtres , & desolé si long-tems la France , voulut en triompher en Prince Chrétien ; car pour toute vengeance du sang de ses Sujets , il se contenta de demander la conversion de ceux qui l'avoient répandu , ou qui avoient aidé à le répandre. Le dessein étoit infiniment louable & digne de la Religion de celui qui l'avoit conçu ; mais il n'étoit pas aisé. On peut dire avec vérité , qu'il étoit plus facile de vaincre , que de convertir ces fanatiques rebelles , dont les mains étoient encore teintes du sang des Catholiques , & dont le cœur ne respiroit encore que meurtre & carnage. Des gens qui s'étoient fait une Religion de leur brigandage , & un devoir de piété de tuer & d'égorger ; des gens qui se croyoient apelles à combattre les combats du Seigneur , en se révoltant contre leur Roi ; des gens qui se donnoient pour mépriser & mépriser par une vertu divine pour devenir les boureaux de leurs Compatriotes , n'étoient pas disposés à rentrer dans le sein d'une Eglise qu'ils venoient de déchirer.

Ce fut cependant ce pieux dessein que conçut Louis XIV. & pour y réussir il prit les mesures les plus justes. Deux sortes de personnes & fort différentes lui étoient nécessaires pour travailler à cet ouvrage ; des gens de guerre & des Ouvriers Evangéliques. Les premiers devoient contenir les mutins dans le devoir , les seconds , les instruire & les détromper. Sans les premiers , les seconds étoient en danger de devenir les victimes d'un faux zèle qui reprend aisément feu. Sans les seconds , les premiers n'auroient servi qu'à fomenter le désordre , & à augmenter l'irreligion. Les gens de guerre furent distribués de tous cotés dans un Pais où tout étoit encore à craindre de Sujets domptés en apparence , mais rebelles dans le cœur. On sçavoit par expérience , que ce feu caché sous ses cendres pouvoit en un instant se rallumer , & causer un nouvel incendie. Il falloit donc poser des Sentinelles pour veiller , & tenir des gens prêts à l'éteindre aussi-tôt , si on le rallumoit. C'étoit par où il falloit commencer , & ce fut le premier exécuté. Les Troupes du Roi dispersées dans toutes les Villes & les Bourgs considérables où il y avoit à craindre de la mutinerie , en tenant dans le devoir des errans qui ne prêchent que la charité , & qui n'agissent que par crainte , préparèrent des ames féroces & sanguinaires à la paix & à la tranquillité qu'exige le Ministère sacré. L'ordre & le calme rétablis , le Prince appella des Ouvriers Evangéliques pour remplacer ceux qui avoient été les victimes de la fureur fanatique. Il leur falloit un Chef pour les mettre en mouvement , & leur donner la mission. Ce Chef , selon l'Institution de JESUS-CHRIST , est l'Evêque ; c'est pourquoi on crut , que pour avancer & bien assurer la Religion dans les lieux où l'erreur & le Fanatisme avoient prévalu & dominé , il falloit créer un nouvel Evêché : cela fut fait. La Ville d'Alais fut démembrée du Diocèse de Nîmes par Louis XIV. qui la fit ériger en Evêché par Innocent XII.

Messire François Maurice , Chef des Missions Royales du Pais , en fut élu premier Evêque. Son premier soin fut d'avoir pour aides de ses travaux de dignes Ministres , qui pussent avec lui arracher & planter , détruire & édifier dans un Pais où l'erreur bannie du Royaume étoit venue se retrancher , & où de douze familles à peine une étoit Catholique. Entre les zélés Ouvriers qu'il avoit apelles à son secours , il s'attacha à M. Merrez Chanoine de Nîmes , recommandable par son zèle pour le salut des ames , & le fit son Vicaire-Général & Prévôt de sa nouvelle Cathédrale. L'un & l'autre qu'une longue expérience rendoit habiles dans l'art de gagner des ames à Dieu , jugèrent qu'entre tous les nou-

veaux établissemens de piété qu'il falloit oposer à l'hérésie dominante en ces lieux , le plus nécessaire étoit de Maitres d'Ecoles pieux & habiles. La remarque qu'ils firent sur l'origine de la révolte des Fanatiques dans les Cévennes , les confirma dans cette pensée. En effet , l'Histoire qui en a été écrite , nous apprend que ce fut un mauvais Maître d'Ecole , qui jetta les premières étincelles de ce funeste embrasement ; d'où ils conclurent , que pour détruire le mal par le principe même qui lui avoit donné naissance , il falloit appeler des Maitres d'Ecole zélés & de grand exemple. Ceux que M. De La Salle formoit , avoient déjà un grand nom. Leur régularité & leurs talens faisoient bruit dans tout le Royaume. Leur mérite supérieur avoit porté leur réputation jusques dans les Cévennes , où M. Merrez avoit appris que M. De La Salle , un de ses anciens Confreres dans le Séminaire de S. Sulpice , s'étoit dépouillé de ses biens & de son Canonat , pour donner à l'Eglise une nouvelle famille de Catéchistes & de Maitres propres à semer les premiers principes de la Religion dans les jeunes cœurs. Il ne doutoit point que les Elèves d'un si grand Maître , formés de sa main , ne fussent dignes de lui. D'ailleurs la renommée des Ecoles d'Avignon & de Marseille étoit venue jusqu'à lui. Enfin il étoit convaincu 1. que des Maitres d'Ecole qui n'entrent dans cet emploi que par vocation , & qui ne l'exercent que par charité , ont toute une autre grâce que les autres , pour bien instruire & élever la jeunesse. 2. Qu'il n'y en a point de plus habiles & de plus vertueux , que ceux qui se forment de bonne heure & à loisir dans une Communauté , qui en fait son objet principal. 3. Qu'il n'y a qu'une Communauté qui puisse perpétuer les bons Sujets , & remplacer ceux qui meurent ou qui ne sont pas en état de servir.

Sur ces principes , M. Merrez inspira à son Evêque d'appeler dans son Diocèse les Freres des Ecoles Chrétiennes ; le Prélat approuva ses réflexions , & le chargea d'en écrire à M. De La Salle : ce qu'il fit dans une Lettre du 2. Juin 1707. dont voici la copie.

Je ne sçai , Monsieur , si mon nom vous est encore connu , & s'il vous est resté quelque idée de moi ; mais je ne vous ai jamais oublié , & il me souvient très-bien de vous que j'ai vû au Séminaire de S. Sulpice ; vous étiez pour lors Chanoine de Reims , c'étoit en 1671. J'ai appris qu'ayant quitté votre Canonat , vous vous étiez adonné à toutes sortes de bonnes œuvres , & entr'autres à former une Communauté de Maitres d'Ecole , qui sont beaucoup de bien par-tout où ils sont établis. Nous en aurions besoin en ce Pais-ci où nous avons peine à en trouver de Catholiques , à qui nous puissions confier l'éducation de la jeunesse. Il nous en faudroit deux dès à présent pour Alais ; il s'agit de détruire l'hérésie en ce Pais , & d'y établir la Religion Catholique. L'œuvre est grande , & il faut de bons Ouvriers. Nous les ferons payer par la Communauté. Ainsi vos Maitres n'auront rien à demander aux parens des enfans. Les pensions des Maitres sont déjà établies par Sa Majesté ; & ainsi ce ne sera pas chose nouvelle. Mais il faut prendre ces Huguenots par leur intérêt , & leur faire voir que ces nouveaux Maitres formeront de bons Ecrivains. J'ai recours à vous , Monsieur , pour avoir de vos Elèves. Le Pere Beauchamp Jesuite m'a fort loué ceux qu'il a vûs à Avignon & à Marseille , qui sont des Villes fort Catholiques. Le Diocèse d'Alais est quasi tout Huguenot , ainsi on a grand besoin de bons Ouvriers , qui puissent y rétablir la Religion par l'éducation des enfans. . . . Ayant du zèle comme vous en avez , il faut , s'il vous plaît , jeter les yeux sur ce Pais , qui est le canton du Royaume où la Reli-

gion a le plus besoin de seoburs ; & je vous puis dire encore que nous avons plus besoin de Maitres d'Ecole , que de tous autres Ouvriers ; car nous avons des Prédicateurs , & nous manquons de Catéchistes. . . . J'attendrai l'honneur de votre réponse. Je suis , &c.

M. De La Salle ne reçut pas une petite joye d'avoir l'occasion de satisfaire son zele pour la destruction de l'hérésie , & du choix qu'on faisoit de ses Freres pour aller attaquer dans les lieux où elle s'étoit cantonnée , & où elle s'étoit cruë en droit d'insulter à la vraie Religion , & de martiriser les Catholiques. Il étoit convaincu plus que personne de quelle conséquence il étoit d'avoir des Maitres capables de détacher insensiblement les enfans des préjugés de l'erreur dans lesquels ils naissent , & de les combattre de bonne heure en leur inspirant les veritez contraires. Il envoya donc sans délai deux Freres qui commencerent les Ecoles au mois d'Octobre de la même année 1707. Pour pourvoir à leur subsistance , M. l'Evêque d'Alais obtint de la pieté du Roi les fonds nécessaires : ce qui fait que le nom d'Ecoles Royales est demeuré à celles dont les Freres prirent la conduite. Le premier Evêque d'Alais ne fut pas long-tems sans connoître qu'il avoit été bien inspiré de faire venir les Freres dans son Diocèse. Charmé de leur maniere d'instruire , & témoin lui-même du bien qu'ils faisoient , il les voulut voir seuls chargés de l'Instruction de la jeunesse , & interdit tous les autres Maitres d'Ecole. Son dessein étoit de remplir les Classes des Freres des Ecoliers de ceux-ci , & il ne fut pas frustré de son esperance. Cette recrue ayant augmenté le nombre des Ecoliers , il voulut augmenter celui des Freres ; & son desir alla à les multiplier dans les Villes & dans les gros lieux de son Diocèse , ainsi qu'il parle lui-même dans la Lettre qu'il écrivit le 28. Janvier 1708. à M. De La Salle , pour lui demander de nouveaux Freres. La voici.

• Nous avons ici , Monsieur , vos Freres Maitres d'Ecole , dont on est fort content ; ce qui m'en fait souhaiter plusieurs autres , pour les répandre dans nos Villes des Cévènes & dans tous les gros lieux. Quand j'en aurois trente , je les employerois bien. J'ai l'honneur de vous remercier de ceux que nous avons , & de vous en demander d'autres. Je fais & ferai pour eux tout ce qui m'est possible. Ils font des biens infinis. J'aurai soin , pour les entretenir dans l'esprit que vous leur donnez , de veiller sur eux & de leur donner bonnement mes avis , quand il sera nécessaire ; & de plus , de vous en rendre un bon compte. • Nous avons besoin ici d'un Frere pour une seconde grande Classe , parce que nous sommes obligés de soulager celle qui est établie à cause du nombre & pour la commodité des Habitans : j'espere que si nous pouvons étendre le secours de vos bons & chers Freres , ce sera un moyen infailible de faire beaucoup de progres dans les familles de nos pauvres Catholiques. Je vous mande , Monsieur , mes sentimens , afin que vous vouliez bien que nous agissions de concert ensemble dans ce Pais perdu , & qui mérite votre zèle charitable ; vous pouvez bien compter que je n'épargnerai rien pour le secours de vos Freres , & que je serai avec affection dans leurs petits intérêts dans toutes les rencontres. • Je vous demande vos bonnes prieres , vous assurant , Monsieur , que c'est sincèrement & de tout mon cœur que je suis votre très-humble & très-obéissant serviteur , F. premier Ev. d'Alais.

M. De La Salle ravi des fruits des Ecoles Chrétiennes dans un Pais où l'hérésie s'étoit concentrée , envoya le Frere que le zélé Prélat demandoit , & réserva d'en envoyer un plus grand nombre , lorsqu'il seroit requis. C'est ainsi que le

Seigneur, qui a soin de mesurer les consolations sur les travaux qu'on endure pour son amour, prenoit soin de consoler son Serviteur au milieu de ses tribulations. Il ne faut pas croire que les Freres à Alais fussent sans contradiction de la part des Calvinistes. L'esprit de la Prétendue Réforme est trop mutin & trop séditieux, pour rendre les armes sans combattre. Les Huguenots terrassez n'osoient pas attaquer à force ouverte les nouvelles Ecoles; mais ils faisoient leur possible pour les faire desserter. Leurs enfans avoient d'autres Maîtres publics ou cachez, & il n'étoit pas possible de les attirer dans les Ecoles Chrétiennes. Ainsi l'établissement des Freres fût devenu inutile, si le vigilant Pasteur qui couroit après les brebis égarées, n'eût écarté par l'ordre du Roi tous ces petits maitres de Peccateur. Il fit plus, car il employa l'autorité du Prince pour obliger les peres & meres d'envoyer les Dimanches & les Fêtes leurs enfans au Catéchisme des Freres, sous peine d'amende pécuniaire. Il fallut obéir, & le zele de la fausse Religion (ce qui est assez ordinaire) céda à l'intérêt. Par ce moyen les Ecoles Chrétiennes furent remplies; mais d'abord le fruit n'en fut pas plus grand, car si les Freres virent à leurs Instructions un grand nombre d'enfans, ils ne les y virent venir que pour faire leur supplice: ainsi leur multitude, loin de faire la joye des Freres, ne servit qu'à augmenter leurs peines, parce que ces enfans n'apportoient que le cœur & l'esprit de leurs peres, c'est-à-dire un esprit & un cœur révoltés contre les leçons qu'ils étoient contraints d'entendre. De peur même que ces leçons n'eussent leur effet, les parens avoient grand soin d'effacer les impressions qu'elles pouvoient laisser dans l'ame de leurs enfans, dès qu'ils étoient de retour dans leur maison.

Les Freres à une si constante opiniâtreté, opoisoient un zèle persévérant, & sans se rebuter, continuoient de presenter dans leurs instructions salutaires, un remede regardé comme un poison. Le bon Prélat qui essayoit de ces cœurs rebelles les mêmes dégoûts que les Freres, les visitoit souvent pour les consoler & les encourager, & leur donnoit l'exemple d'une charité qui ne se laisse jamais vaincre. Ces bons Freres trouvoient aussi dans M. de la Fond, Chanoine de la Cathedrale, leur zélé Directeur, un pere qui les soutenoit, les animoit, les protégeoit, & qui leur rendoit tous les services que la charité la plus tendre inspire. J'ai déjà dit que le Roi fournit le fond des Ecoles d'Alais. Il est pris sur les Tailles, ou impositions de la Ville, conformément à un Edit de Louis XIV. qui a été confirmé par Louis XV. dans un autre publié en 1724. En vertu de ces Edits, il y a dans toutes les Villes, Bourgs & Villages des Cévennes, des Maîtres & des Maîtresses d'Ecole qui jouissent de la pension de cent cinquante livres que le Prince leur assigne. Pour ce qui est de la Ville d'Alais, Messire F. Maurice de Saule; n'a jamais voulu y souffrir d'autres Maîtres d'Ecole que les Freres; si quelque autre, soit Catholique, soit hérétique, s'exposoit à enseigner en secret les enfans, la prison en étoit la peine. Quelques supplications qu'il ait reçues sur cet article des premiers de la Ville, il n'a jamais voulu accorder cette licence à d'autres qu'aux disciples de M. De La Salle. En vain les Huguenots firent-ils mille intrigues pour l'obliger de se relâcher en ce point, il fut inexorable, & tous les Maîtres Séculariers qui ne vouloient pas mourir de faim, furent obligés d'aller ailleurs chercher à vivre de leur métier. Il fouloit aux pieds tous les Placets qui lui étoient presentés à ce sujet, & menaçoit de prison ceux qui se hazarderoient à les renouveler. A ceux qui lui objectoient que les Freres d'Alais n'excelloient pas dans l'Ecriture, il faisoit réponse qu'il ne les avoit pas fait venir, pour faire de

leurs enfans de bons Ecrivains ; mais pour en faire de bons Catholiques. Ce zèle Prélat a combattu jusqu'au dernier soupir de sa vie contre les restes de l'hérésie retranchée dans son Diocèse , & n'a jamais voulu quitter pour monter à des places Superieures , le troupeau que la divine Providence lui avoit confié , & qui avoit un si grand besoin de ses soins. Il prêchoit souvent en célébrant les saints Misteres dans son Eglise Cathedrale , & accompagnoit d'exemples de vertu les instructions qu'il donnoit. Son Successeur héritier de son zèle , a continué à l'égard des Freres , sa protection & ses bontez.

1 v.  
Etablis-  
ment à Gre-  
noble en  
1707.

Dans la même année 1707. les Freres furent apellez à Grenoble de la maniere qui suit. Plusieurs Ecclesiastiques d'une pieté singuliere formèrent une Societé Chrétienne, qui avoit pour objet le soulagement des pauvres , & l'instruction de la jeunesse. Elle se trouva dans la suite grossie des personnes les plus respectables de la Ville & du Parlement , qui voulurent entrer dans la pratique des bonnes œuvres. M. Enemond Alemard de Mont-martin leur Evêque, se mit à leur tête , & tous d'un commun accord , se prescrivirent certaines règles de conduite qu'ils s'obligèrent de suivre. L'humilité chrétienne leur ayant inspiré l'attrait de l'obéissance , ils élevoient entr'eux un Superieur auquel ils rendoient une parfaite soumission. Il falloit pour être reçu dans cet illustre corps composé des personnes les plus considérables , en faire la demande , & se tenir au rang des postulans assez long-tems. A la mort de l'un des associez , tous assistoient à un Service solennel célébré à frais communs , pour le repos de son ame ; & de plus , les Prêtres disoient , & les autres faisoient dire un certain nombre de Messes pour lui. Ils formoient un Bureau où ils s'assembloient en certains jours pour pourvoir aux necessitez publiques ; & comme l'ignorance & le défaut d'éducation leur parurent être la source des désordres des pauvres , leur zèle les porta à en chercher le remède dans l'établissement des Ecoles Chrétiennes. Il falloit auparavant pourvoir à la subsistance des Maitres , & en faire le choix. C'est ce qu'ils firent dans une Assemblée où tous se cotisèrent , les uns à vingt livres , les autres à vingt-cinq , & quelques-uns à cinquante livres , chacun selon ses moyens & sa dévotion , avec promesse de laisser après leur mort le fond de la rente. Quant au choix des sujets , il paroît que Messieurs les Abbez de Saleon & Canel , furent chargez de le faire. Ces deux Ecclesiastiques étoient d'un rare mérite. Le premier Chanoine alors de saint André , & nommé depuis à l'Eveché d'Agen , avoit demeuré à S. Sulpice , & connoissoit particulièrement M. De La Salle , & le bien que faisoit son Institut. Ainsi il se trouva tout déterminé à demander à M. De La Salle quelques-uns de ses disciples , & il le fit dans un voyage qu'il fit en ce tems-là à Paris. Le second étoit aussi un Sulpicien qui faisoit un grand honneur par sa vertu à la Maison où il avoit été élevé , & au Parlement dont il étoit membre , en qualité de Conseiller-Clerc. Etant aussi venu à Paris , il renouvela à M. De La Salle , la demande qui lui avoit déjà été faite par M. l'Abbé de Saleon , de deux Freres , en attendant le moment d'en appeler un plus grand nombre. Le fond de considération qu'avoit M. De La Salle , pour ces deux vertueux Abbez , ne lui permit pas de balancer sur leur demande. Cependant il se passa environ quinze mois avant qu'on fût en état à Grenoble d'appeler les Freres. Quand tout y fut disposé , M. l'Abbé Canel chargé par sa sainte compagnie de les mander , écrivit à M. De La Salle cette lettre dattée du 30. Août 1707.

• Il y a environ quinze mois qu'étant à Paris , j'eûs l'honneur de vous parler ,

Monſieur, pour ſçavoir ſi vous pourriez donner deux Freres de vôte Commu-  
 nauté, pour tenir à Grenoble une Ecole de charité, & vous eûtes la bonté  
 de me faire eſperer que vous nous l'accorderiez : je crois que M. l'Evêque de  
 Gap qui reſta à Paris après moi, vous en aura auſſi parlé. Depuis ce tems-là,  
 nous avons diſpoſé toutes choſes, ſoit pour leur logement, ſoit pour leur en-  
 tretien ; ainſi je vous prie de nous en faire avoir deux le plutôt que vous le  
 pourrez, & de nous faire ſçavoir à peu près ce qu'il faudra que nous leur four-  
 niſſions, tant pour leur voyage, que pour leur entretien à Grenoble : nous  
 prendrons le fond de ce qu'il leur faudra, ſur des aumônes deſtinées à des  
 œuvres de charité, & nous regarderons celle-là comme une des meilleures  
 que nous puiſſions faire. Si vous prenez la peine de m'écrire ce qu'il faut pour  
 leur voyage, je vous le ferai auſſi-tôt remettre à Paris. Je ſuis, Monſieur, &c.

M. De La Salle reçut cette lettre avec joye, & même avec ſurpriſe, de l'of-  
 fre qu'on lui faiſoit. Il fit partir inceſſamment les deux Freres deſtinez pour Gre-  
 noble. Le ſujet de ſon étonnement, fut qu'on ſe chargeoit de la dépenſe du  
 voyage des deux Freres ; ce que perſonne n'avoit encore penſé à faire dans les  
 autres Fondations, quoique cela fût juſte. Il ne penſoit point non plus lui-même  
 à en parler aux Fondateurs qui n'auroient pas manqué de ſouſcrire à une pro-  
 poſition ſi raifonnable. Il ſuffiſoit au ſaint Inſtituteur de voir l'ordre de Dieu,  
 & ſa plus grande gloire dans une choſe, il oublioit tout le reſte, & l'aban-  
 donnoit aux ſoins de la Providence. On jugera par un ſeul exemple, combien  
 les voyages des Freres étoient onéreux à une ſi pauvre Communauté. Obligé un  
 jour d'en envoyer un de Paris à Avignon, il lui donna tout l'argent de la mai-  
 ſon ; le Frere n'en fut pourtant pas fort chargé, car il ne reçut que vingt-  
 huit livres.

Ceux qui ont le plus contribué à l'établiſſement dont nous parlons, & qui  
 ont fait paroître un zèle ſingulier pour les Ecoles Chrétiennes, ſont M. le  
 Preſident Bara, M. le Grand-Prevôt, M. Gelin ſon Frere, & Madame Vin-  
 cent leur mere. M. de Mont-Martin a auſſi honoré le Seigneur de ſa ſubſtance  
 dans cette bonne œuvre. Il avoit même promis d'ajouter à ſa premiere dona-  
 tion, une ſomme de deux mille livres ; mais la mort qui le prévint en ſon der-  
 nier voyage pour Paris, ne lui laiffa que le mérite de ſa bonne volonté, ſans  
 lui accorder celui de l'exécution. M. de Chaulnes ſon ſucceſſeur eut une pareil-  
 le affection pour les Freres, qu'il a auſſi laiſſée avec ſa place à M. de Caulet,  
 aujourd'hui Evêque de Grenoble. Celui-ci perſuadé que les Freres poſſèdent le  
 talent de bien inſtruire & de bien élever la jeuneſſe, a voulu les charger des  
 Ecoles de l'Hôpital-Général. La premiere Ecole fut ouverte ſur la Paroiſſe de  
 S. Laurent. Quelques années après, on fut obligé d'en établir une autre ſur celle  
 de S. Hugues pour ſervir de décharge à la premiere qui étoit trop peuplée. M.  
 Didier Chanoine de S. Laurent, qui a auſſi contribué à leur établiſſement, en  
 a pris un ſoin particulier, & leur a tenu la place de M. De La Salle, en ſe char-  
 geant avec une affection de Pere de tous leurs intérêts ſpirituels & temporels.

L'année ſuivante le S. Inſtituteur envoya deux Freres à S. Denis en France, à  
 la priere de Madameſeigneur Poignant, qui donna une partie des fonds néceſſaires  
 pour leur ſubſiſtance, & à la ſollicitation du R. P. de l'Hôtellerie Prieur du cé-  
 lèbre Monaftere de ce lieu. Ce ne fut pas ſans peine que le ſaint homme eut cet-  
 te complaiſance, car il n'aimoit pas ces petits lieux où deux Freres ſeuls laiſſez à  
 eux-mêmes, étoient en danger de ſe déranger, & il commençoit à ſe dégouter

1708.

v.  
 Et établiſſe-  
 ment à Saint  
 Denis en  
 France en  
 1708.

de ces petits établissemens qui avoient peine à se soutenir. Cependant parce qu'il ne pouvoit se refuser aux instances qu'on lui fit , & qu'il avoit d'ailleurs sujet d'espérer que la fondatrice augmenteroit ses liberalitez , & que par ce secours , on pourroit aussi augmenter le nombre des Freres , il passa par-dessus ses répugnances. Mais Mademoiselle Poignant mourut sans avoir eu le tems d'achever ce qu'elle avoit commencé ; desorte que l'établissement est resté jusqu'à present dans sa premiere situation. Il avoit été projectté dès l'an 1705. & il étoit une des affaires qui avoient rapellé à Paris le zélé Superieur , mais il ne fut conclu qu'en 1708.

Dans le même-tems , le Serviteur de Dieu trouva des fonds suffisans pour relever son Séminaire de Maitres d'Ecole pour la Campagne. Il n'avoit jamais perdu de vûe ce grand dessein , ni l'esperance d'y réussir. Il croyoit toujours qu'il manqueroit quelque chose à son Institut , ou que son Institut manqueroit de rendre à l'Eglise tout le service qu'il lui devoit , tandis qu'il n'éleveroit pas pour la Campagne , comme pour la Ville , des Maitres pieux & capables de donner à la jeunesse , l'instruction & l'éducation nécessaire au salut. Il fit donc une troisième tentative , & il acheta une très-belle Maison à S. Denis ; mais cette maison devint pour lui une source de tribulations nouvelles. La Ville s'oposa à son dessein aussi-tôt qu'elle le sçut. Les Parens du Donateur l'entreprirent , & l'accusèrent d'avoir suborné un Mineur. Il fut apellé en Justice , condamné à perdre la Maison , à payer les dépens , & obligé de fuir. C'est ce qui arriva en 1712. comme on le verra bien-tôt. Ainsi pour la troisième fois , le projet du S. Prêtre tourna à sa honte & à sa confusion.

Tant il est vrai que Dieu ne veut pas toujours l'effet des plus pieux desseins qu'il inspire , ou qu'il en destine à d'autres l'exécution. Le R. P. Barré avoit été le premier Auteur du dessein de l'érection des Séminaires des Maitres d'Ecole ; cependant ce ne fut point lui , mais M. De La Salle , qui fut choisi de Dieu pour rendre ce service à l'Eglise. Le saint Minime le tenta plusieurs fois en vain , parce que Dieu ne l'avoit pas choisi pour en être l'instrument. Pareillement M. De La Salle par trois fois différentes , a mis la main à l'érection d'un Séminaire de Maitres pour la Campagne , & autant de fois son dessein a échoué. Pourquoi ? Les jugemens de Dieu sont impénétrables , ce n'est pas à nous à les sonder. Peut-être que dans les conseils de Dieu un autre que l'Instituteur des Freres , est réservé pour l'exécuter.

## CHAPITRE VII.

*Dieu laisse M. De La Salle & ses Disciples dans la nouvelle Maison de Paris en proie à la pauvreté sans cependant les abandonner dans l'année 1709. Il y rapelle les Novices de S. Yon , dont la nécessité étoit encore plus grande , afin d'y pourvoir. Nouvelles croix qui mettent sa patience à l'épreuve.*

1709. **I**L semble que Dieu se plaisoit à accorder à son Serviteur autant de souffrances qu'il en desiroit. Sans cesse il passoit de l'une à l'autre , & sa vie n'en a été qu'un tissu continuel , depuis qu'il s'est mêlé des Maitres d'Ecoles. Sa vertu toujours en haleine , n'avoit pas le tems de se relâcher : la divine Providence

avoit soin de lui fournir de l'exercice. Le S. Prêtre en repos dans la nouvelle maison de Paris, y respiroit avec douceur l'air de la solitude, & se consolait avec son Dieu, après tant de traverses essuyées.

Ce tems si doux ne fut pas de longue durée. Du repos dont il jouissoit, il lui fallut passer dans les embarras & les sollicitudes, que l'année 1709. auroit rendu infiniment fâcheuses & épineuses à un cœur d'une autre trempe que le sien. C'est tout dire, dans une année où la famine vint se joindre à la longueur & à l'âpreté du froid pour faire des misérables, il vit toutes les peines qui en font les suites, l'assiéger dans sa pauvre maison : mais jamais il ne parut plus gai, plus content, que quand il se trouva sans pain, sans argent, sans ressource. C'étoit alors qu'élevé au-dessus de lui-même & au-dessus de tous les événemens de la vie, à l'abri des craintes & des défiances humaines, il fixoit en Dieu sa confiance, & se reposoit sur sa divine Providence. Après tout, familiarisé depuis long tems avec tous les genres d'affliction, dont la vie de l'homme est semée, & dont Dieu a coutume d'exercer les grandes ames, il étoit endurci contre tous les coups de la fortune, & il regardoit du même œil la mauvaise & la bonne, parce que dans l'une comme dans l'autre, il y voyoit l'ordre de Dieu, & un fond de mérite pour lui. D'ailleurs, la longue expérience qu'il avoit faite des Croix, lui avoit appris que plus elles paroissent pesantes à la nature, plus la grace a soin de les adoucir. Enfin, il avoit reçu mille preuves des attentions de Dieu sur lui & sur ses disciples, & il étoit bien persuadé qu'eux & lui ne manqueroient du nécessaire, que quand ils manqueroient de confiance au Pere céleste chargé par sa bonté de nourrir ses enfans.

Plein de ces nobles sentimens il demouroit tranquille, & son repos en Dieu croissoit avec ses besoins. Il ne demouroit pourtant pas oisif entre les bras de la divine Providence, sans chercher les secours nécessaires qu'elle envoie sans miracle sensible par le cours des événemens naturels qu'elle arrange, & qu'elle mène avec une sagesse infinie à ses fins. En cherchant, il trouvoit : Il trouvoit peu à la vérité ; mais ce peu suffisoit à des gens qui sçavent se contenter de peu, & qui ont appris à la nature à l'exemple de S. Paul, par une longue pratique de mortification & de pauvreté, à souffrir sans murmure & avec joie, la faim, la soif, le froid, le chaud, la nudité & les autres incommoditez de la vie. On eût dit en voyant la nouvelle famille de l'Homme de Dieu, que tout abondoit en sa maison, & que l'hyver & la famine qui désoloient la France, & qui montroient par tout des victimes de leur fureur mortes ou mourantes, n'avoient pas le droit d'étendre leur rigueur sur les Freres. La ferveur seule les échauffoit dans cet hyver si long & si rigoureux. Ils ne trouvoient à manger au Réfectoire, qu'autant qu'il en falloit pour ne point mourir. C'en étoit assez pour eux ; ils étoient satisfaits, & personne ne pensoit à se plaindre. Comment l'auroient-ils fait ? Ils voyoient à leur tête le saint Supérieur qui montrait la joie sur son visage, & qui leur aprenoit par son exemple à goûter dans le sein de la pauvreté, la Manne céleste que Dieu y cache, & à chercher dans un jeûne & une abstinence nécessaire, le mérite d'une pénitence volontaire. Au reste, il y avoit cette différence entr'eux & lui, que chacun d'eux ne sentoient que ses peines particulieres, & ne souffroit qu'en sa propre personne ; mais lui outre le jeûne & l'abstinence, outre la rigueur d'un hyver long & froid à l'excès, qu'il partageoit avec eux, il sentoient comme Chef en son cœur, la peine de tous ses membres ; & ils ne partageoient point avec lui la sollicitude qui l'occupoit, pour pourvoir à tous

I.  
Extrêmes  
peines que  
M. De La Salle  
souffre avec  
sa famille  
dans l'hyver  
& la disette  
de 1709.

tes leurs nécessitez. Le saint Prêtre , l'homme du monde le plus desintéressé , avoit accepté ce qu'on lui avoit offert pour les divers établissemens des Freres ; & comme pour l'ordinaire ce qu'on lui avoit donné , ne suffisoit que pour le plus simple nécessaire en tems ordinaire , il étoit insuffisant dans la cherté & les calamitez publiques. Ainsi ce n'étoit pas seulement à Paris que les Freres avoient à souffrir la rigueur de la faim & de l'hyver ; c'étoit presque par-tout où ils avoient été envoyez. Leur Pere le sçavoit , par conséquent l'amour lui faisant ressentir toutes leurs peines , il souffroit en son ame ce que chacun d'eux souffroit en son corps.

Ceux qu'il avoit laissez à S. Yon , étoient ceux qui l'occupoient le plus & qui l'allarmoient d'avantage. En proie à la pauvreté , oubliez ou abandonnez dans un terrain sec & aride qui ne produit pas plus d'aumônes que de bled , victimes du froid & de la faim , ils n'avoient plus que la mort à attendre. De tous les Disciples du S. Instituteur , ils étoient les plus à plaindre ; car tout leur manquoit , l'esperance même de trouver du secours. Ils en avoient en effet cherché dans les maisons les plus opulentes , chez les Grands , chez les personnes en réputation de charité ; mais par-tout ils n'avoient trouvé que des rebuts & des duretez. Le desespoir de trouver ailleurs du soulagement les avoit enfin amenez à l'Archevêché comme à leur dernière ressource , dans la pensée qu'ils trouveroient dans le pieux Prélat qui venoit de succéder à M. Colbert , les entrailles de compassion qu'il avoit montrées pour tous les autres pauvres de la Ville. Par malheur M. Daubigné étoit prévenu contre M. De La Salle & ses Freres. Cet ennemi si accredité & en relation avec les plus grands Prélats , avoit sçu prévenir celui-ci contre le Serviteur de Dieu , & lui inspirer un fond de dégoût pour son Institut. Le nouvel Archevêque de Roüen , si religieux , si zélé , si vertueux , n'eut jamais qu'un fond d'indifference pour le Serviteur de Dieu & ses Freres. Il croyoit faire beaucoup , que de ne les point chasser de son Diocèse. Pour sûr il ne les y auroit jamais apellez , s'il ne les y eût pas trouvez. Il les y souffroit , parce que son Prédécesseur les y avoit attirez. C'est tout ce que ses préjuges lui permirent de faire en leur faveur. Du reste , il les oublioit , & il n'aimoit ni à les voir , ni à en entendre parler. Nous verrons dans la suite ce que M. De La Salle lui-même eut à essuyer d'un très-saint Evêque , mais prévenu contre lui. Ainsi disposé , il ne pouvoit pas être favorable à ceux qui vinrent solliciter sa charité. Aussi furent-ils obligez de s'en retourner les mains vuides.

11.  
M. De La Salle rapelle à Paris , les Novices de S. Yon qui étoient en proie à la misère.

Le vigilant Superieur vit bien qu'il n'y avoit plus rien à attendre pour eux dans une Ville où l'on croioit leur faire grace , en leur permettant de rendre leurs services charitables à la jeunesse. En effet , on l'a vû ci-devant , les dix Freres occupez dans Roüen aux Ecoles , ne tirent pour tout salaire du Bureau qui les met en œuvre que six cens livres , dont il ne leur reste pas cent écus leur maison payée. M. De La Salle s'en étoit contenté , & il n'auroit pas été bien reçu à demander une augmentation de pension. En l'obligeant à donner dix Freres , on l'avoit obligé à se contenter de la dixième partie du nécessaire à la vie ; & en exigeant leurs services , on lui avoit laissé le soin de pourvoir à leur subsistance. Il y pourvoyoit en effet comme il pouvoit , & il trouvoit dans les ressources de la divine Providence , les dédomagemens d'une charité si desintéressée. Les Freres de S. Yon partageoient avec ceux de Roüen , comme ils le font encore aujourd'hui , le pain que le Pere céleste leur envoyoit , aussi bien que les rapports de leur Jardin très-vaste , mais sablonneux & sterile , qu'ils arrosent de leurs

ſueurs , & qu'ils obligent par leur travail de n'être pas entierement ingrat.

Ainsi vivoient & vivent encore aujourd'hui ces pauvres Freres , dont le nombre dès-lors paſſoit celui de trente ; dix tenoient les Ecoles de Rouën , & les autres compoſoient le Noviciat & le corps des Freres occupez auprès des Penſionnaires, ou employez au ſervice de la maiſon de S. Yon & à la culture de ſes Jardins. A peu près comme les Peres du Deſert, ils ſe nourrissent du travail de leurs mains , & ſe contentent pour l'ordinaire de pain , de légumes , & de la plus petite bierre. Tous ſans rente , ſans revenu dans le tems dont je parle , trouvoient ou dans leur travail , ou dans les ſoins du Pere céleſte , un fond modique , mais aſſuré pour leur ſubſiſtance , ſans preſque aucun ſecours de charité de la part d'une Ville , où les aumônes ne ſont pas aſſez meſurées ſur les richesses. Entre les Freres établis à Rouën & les autres établis dans les autres Villes , il y avoit , & il y a encore , cette différence , que ceux-ci ſont fondez , & que ceux-là ne le ſont pas ; que ceux-ci trouvent dans leur établifſement une penſion ſuffiſante , au moins pour le néceſſaire à la vie , & que ceux-là n'ont encore trouvé perſonne qui ait eû la puiſſance ou la volonté de pourvoir à leur ſubſiſtance. Ainſi l'année 1709. qui les trouva en ſi grand nombre à S. Yon & à Rouën , les donna en proie à la faim , au froid & à la nudité. M. De La Salle leur Pere étoit trop attentif à leurs beſoins pour les oublier , ou pour les négliger. Mais comment y pourvoir ? Lui-même à Paris & ceux qui y étoient avec lui , n'avoient qu'une partie du néceſſaire : le partager avec ceux de Rouën , c'étoit affamer les uns & procurer aux autres un foible ſoulagement. Comment penſer à groſſir une famille déjà à la merci de la rigueur du tems ? En augmenter le nombre , c'étoit , ce ſemble , les aſſembler pour les faire mourir tous enſemble. Mais d'un autre côté , comment laſſer à S. Yon , ceux qui y languiſſoient de miſere ? M. De La Salle , après y avoir bien penſé , eſpéra trouver plus de reſſource pour eux dans la Capitale du Royaume ; c'eſt pourquoi , il ſe réſolut d'en rapeller une partie. Leſquels appeller ? Les Novices , ou les dix Maitres d'Ecole ? Autre embaras. Ceux-ci employez à leurs frais à rendre ſervice au public , n'en recevoient aucune aſſiſtance. La charité les oublioit , tandis qu'ils ſe conſacroient & ſe conſumoient pour elle : La bouë , les crachats , les huées , les pierres , quelquefois les ſoufflets , étoient le ſalaire dont on payoit leurs ſervices. Il étoit donc naturel de les reſuſer à gens qui ne s'en ſoucioient guère , & de retirer les Maitres d'un lieu où ils étoient ſi mal-traités. Tout autre que M. De La Salle auroit pris ce parti ; mais pour lui qui s'étoit fait une loi de combattre en tout la nature , & de faire ce qui eſt de plus parfait , il crut que la plus grande gloire de Dieu lui demandoit de ne point vuider les Ecoles gratuites de Rouën , & qu'il devoit ſe réjouir d'y établir les intérêts des pauvres , ſur la ruine de ceux de ſa Famille. Après tout , ils n'y étoient pas encore morts de faim ; & celui qu'ils ſervioient dans ſes membres , étoit aſſez puiſſant pour les aſſiſter , & trop bon pour les abandonner.

Les Novices furent donc ceux ſur qui tomba le choix. Venus à Paris , ils groſſirent de plus de moitié la Communauté. La maiſon qui étoit raiſonnablement grande pour les Freres de Paris , ſe trouva trop étroite à l'arrivée de ces nouveaux Hôtes. Ses Habitans au nombre de quarante environ , étoient les uns ſur les autres , pour ainſi dire , tant le jour que la nuit. De pauvres paillasses avec une aſſiſſi pauvre couverture , & des draps qui ne valoient pas mieux , étendus par terre , mais avec ordre , dans les chambres , derriere les portes & par-tout

où l'on pouvoit, servoient de lits. Cependant quelque pauvre que fût cette maison de Providence, elle étoit ouverte à qui en demandoit l'entrée. La Charité du Supérieur ne la fermoit à aucun de ceux qui marquoient de la bonne volonté, & qui n'y étoient pas amenez par la nécessité. Ceux de ses Disciples qui avoient moins de Foi, ou moins de charité, ne souffroient pas sans peine, que leur Pere partageât entr'eux & les nouveaux venus, le pain qui leur manquoit souvent, & dont ils n'avoient jamais en ce tems dequoi se rassasier. Cependant, plusieurs de ceux-ci n'en mangeoient pas long-tems, & se retiroient au bout d'un, de deux, de trois, ou de quatre mois, plus ou moins. M. De La Salle s'en consolait & consolait ceux qui lui faisoient des reproches de sa trop grande facilité à recevoir des Postulans, par cette sage replique, *ils ont fait une bonne retraite qui sera avantageuse à leur salut.* Du reste, ces Postulans fortoient comme ils étoient entrez. Comme on ne leur demandoit rien à leur entrée, on ne leur demandoit rien à leur sortie.

111.  
Malgré la fa-  
mine M. De  
La Salle re-  
çoit tous  
ceux qui se  
présentent à  
lui dans le  
dessein de  
servir Dieu.

M. De La Salle comptoit sur la divine Providence, & comme il n'est pas plus difficile au Pere céleste chargé par le titre de Createur du soin de ses créatures, de pourvoir à la subsistance d'un grand que d'un petit nombre, il ne s'embarraçoit nullement d'avoir quarante personnes à nourrir tous les jours. Il ne paroît pas même inquiet, quand tout manquoit en sa maison; & cela arrivoit souvent, car Dieu ne fait pas toujours des miracles, & il se plaît à donner de l'exercice à la patience, aussi-bien que de l'épreuve à la confiance qu'on a en lui. Ceux qui espèrent en Dieu ne trouvent pas toujours au moment marqué tous leurs besoins: si jamais rien ne leur manquoit, l'abandon à la Providence, ne seroit pas une vertu si rare & si héroïque: la pauvreté n'exerceroit pas beaucoup la patience; & la perfection de ces deux vertus si sublimes & si difficiles, ne seroit pas si difficile à atteindre. Il ne faut donc pas s'étonner, si la confiance qu'avoit M. De La Salle en Dieu, ne le mettoit pas à l'abri, lui & son troupeau, de toutes les calamitez du tems. Il suffit de dire que Dieu ne lui a jamais manqué dans l'extrémité; & qu'après avoir pris plaisir à le laisser souffrir, il prenoit plaisir à le secourir à tems. En voici un exemple. Les provisions de la maison étant toutes épuisées, aussi-bien que les charités qui la soutenoient, la Communauté se trouva manquée de tout, même de pain; & le Boulanger qui avoit coutume d'en fournir, en refusa faute de payement. Dans cette extrémité, l'Homme de Dieu eut recours à son ordinaire à la priere. Il ne fut pas long-tems sans en sentir les effets; car le lendemain allant dire la sainte Messe, il fit rencontre d'une personne sur la charité de laquelle il sembloit qu'il ne devoit plus compter, qui lui ayant demandé où il alloit, & ayant reçu de lui cette réponse: *Je m'en vais célébrer la sainte Messe, & prier Dieu qu'il envoie ce qui est nécessaire pour vivre aujourd'hui à notre Communauté qui est dépourvûe de nourriture, & n'a pas de quoi en avoir.* Cette personne en fut attendrie, & lui repliqua: *Allez en paix, je vais y pourvoir moi-même.* Elle tint parole, elle vint apporter sur le champ dix écus à la Communauté, qui se trouva par ce secours tirée du besoin pressant où elle étoit.

Dans ces cas des dernières épreuves, le sage Supérieur avoit soin d'animer ses Freres à la patience & à la confiance en Dieu par des paroles pleines de feu, & par des exemples de soumission. « Ne craignez point, leur disoit-il, Dieu ne manque jamais à ceux qui espèrent en lui. Tout est accordé à la vive foi, & à la parfaite confiance, les miracles même, quand ils sont nécessaires. J'esu-

• Christ s'est obligé de fournir à ceux qui cherchent son Royaume & sa justice, tout le reste. Jamais il ne l'a refusé à ceux qui le servent. Chaque page de l'Écriture sert de témoignage à cette vérité. Après tout, rien n'arrive dans ce monde, que ce que Dieu permet ou ordonne : Les biens & les maux, la pauvreté & les richesses sortent de sa main. C'est elle qui les distribue, & toujours avec bonté & sagesse. Si nous avons reçu tant de bienfaits de sa libéralité, pour quoi refuserions-nous d'accepter de sa justice quelques châtimens ? Il est le Seigneur, qu'il fasse tout ce qui plaît à ses yeux. Si nous fixons nos desirs sur son bon plaisir, nous soulagerons nos peines, nous finirons nos inquiétudes, nous tirerons du fond de la pauvreté un trésor de mérites. Dussions-nous mourir de faim, si Dieu nous trouve soumis, il couronnera au moins dans le Ciel notre vertu, & nous rangera parmi les Martyrs de la patience.

C'est ainsi qu'ajoutant la parole à l'exemple, il confirmoit ses Freres dans la soumission aux ordres de Dieu. S'il avoit tant de soin des présens, il n'oublioit pas les absens. Sa charité le portoit en esprit partout où son corps ne pouvoit aller, & le multiplioit en quelque sorte dans tous les lieux où il avoit des Disciples. Il étoit aussi attentif aux besoins spirituels & temporels de chacun d'eux, que s'il n'eût eû que lui seul à soigner. Comme tous se sentoient de la calamité des tems, & qu'ils ne tiroient tous de leurs fondations, que le simple nécessaire dans les années communes, ils demeuroient enveloppez dans la multitude de ceux qui avoient besoin, & à qui le pain manquoit. Le tendre Pere le sçavoit, & ce n'étoit pas une petite peine pour lui, de ne pouvoir les soulager autrement que par ses prieres & par ses lettres.

Dans l'impuissance de leur fournir d'autres secours, avec quels gémissemens portoit-il ses vœux au Pere celeste, pour le supplier de leur donner le pain de chaque jour, & la grace de faire un saint usage de leur pauvreté ? Toutes les lettres qu'il leur écrivoit, rouloient sur ces deux points. En les consolant, il leur monroit dans la disette, les richesses spirituelles qui y sont renfermées pour ceux qui les y cherchent avec les yeux de la Foi, & avec l'exercice de la patience. Dieu fit bien voir le soin qu'il prenoit de son Serviteur & de sa pauvre famille ; car en la laissant dans sa pauvreté, il lui fournit toujours le nécessaire qui manquoit à bien d'autres ; & toutes les maisons des Freres à la fin d'une année si désastreuse, se trouverent sans aucune dette, tandis que les Communautés les plus riches s'en trouverent chargées. A Paris sur-tout & à Rouën, la divine Providence se montra plus liberale à l'égard des Freres, parce que c'étoit les lieux où ils étoient dans un plus grand besoin, & sans aucune ressource. Si Dieu eut la gloire de voir dans ces deux maisons, des miracles de vertu dans la confiance de M. De La Salle & dans la patience des Freres, on peut aussi dire que M. De La Salle & les Freres virent chez-eux des miracles de Providence dans les secours inattendus qui leur vinrent de sa main. Cette réflexion est celle que faisoit souvent un pieux Ecclésiastique, dont la maison étoit l'hospice charitable de tous les Freres allans de Paris à Rouën, & revenans de Rouën à Paris. Comment s'est-il pu faire, leur disoit-il, que les années 1693. & 1709. vous aient épargné une vie, quelles ont été à tant d'autres, & que vous envelopant avec eux dans la même disette, elle ne vous ait point ensevelis dans le même tombeau. Qui étoit plus pauvre que vous autres, & qui a trouvé dans la pauvreté plus de secours que vous ? Combien de misérables la divine Providence sembloit-elle avoir alors oubliés pour ne se souvenir que de vous ? Si vous avez souffert la faim.

elle ne vous a pas au moins corrompue. Votre Communauté est la plus pauvre du Royaume : cependant elle a survécu aux années cruelles, qui, ce semble, devoient lui donner la fin. Sans bien, sans revenu, sans fond, vous avez subsisté dans un tems où la famine se faisoit sentir ou craindre dans les familles les plus opulentes. Plusieurs Communautés riches ou à leur aise, y ont trouvé leur ruine, ou se sont trouvées chargées de dettes. Pour vous, vous voilà ce que vous étiez. Si vous n'avez rien, vous ne devez rien ; & votre nombre même s'est multiplié dans les jours malheureux.

IV.  
Le scorbut  
s'introduit  
dans la Com-  
munauté.

Cela étoit vrai ; mais si Dieu n'abandonna pas son Serviteur, il le fit bien souffrir. Il semble qu'il se plaçoit à en faire un Martyr de la patience ; car il ne mettoit ni mesure ni terme aux peines dont il l'affligeoit. La fin d'une croix ser-voit chez lui de passage à une autre. C'est ce qu'on a vu dans tout ce qui a été rapporté de sa vie, & c'est ce qu'on va encore voir dans ce qui suit. L'extrême pauvreté de sa maison y engendra une maladie contagieuse. Six de ses principaux Freres furent attaquez du scorbut ; mal aussi difficile à guérir, que facile à gagner. Quel ravage n'alloit-il pas faire dans un troupeau qui étoit à l'étroit, si le vigilant Pasteur n'eût au plus vite dérobé les malades à la vue des sains, en les séparant. On le vit dans cette rencontre empressé sans trouble, & diligent sans inquiétude, à renfermer le mal avec ceux qui en étoient atteints dans une infirmerie élevée & séparée, avec deux Freres charitables & vigilans pour les soigner. Il n'épargna rien pour les soulager & les guérir. Sa charité dans ces occasions le rendoit saintement prodigue. Mais quelque inclination qu'il eût de leur procurer de prompts secours, sa pauvreté ne lui permettoit pas d'acheter à haut prix les remèdes à ce mal. Il y avoit alors à Paris un Medecin habile, qui avoit la réputation de bien guérir le scorbut ; mais si ses remèdes étoient bons, il les vendoit bien cher, & il demandoit une somme considérable, pour faire bien souffrir ceux qui vouloient se mettre entre ses mains. Où M. De La Salle auroit-il pris l'argent nécessaire pour payer un Médecin qui mettoit ses remèdes à si haut prix ? D'un autre côté, laisser six de ses enfans atteints d'un mal si dangereux sans secours, c'est ce que la tendresse d'un pere ne pouvoit souffrir.

V.  
Eloge de la  
charité de M.  
Helvétius.

Le fameux M. Helvétius qui avoit alors tant de vogue à Paris, le tira de cette perplexité. C'étoit lui qui avoit donné au S. Prêtre connoissance de ce Médecin, & il se promit de l'engager à prêter une main charitable à des pauvres qui n'avoient pas le moyen de le payer. Ici l'Histoire de la vie de M. De La Salle doit un éloge au célèbre Medecin Hollandois. Le S. Prêtre tiroit de lui toutes sortes de secours, & toujours gratuits. Il estimoit M. De La Salle, & il rendoit à sa Communauté tous les services que la charité la plus desintéressée & la plus généreuse pouvoit inspirer. Avis, médecines, remèdes, visites, les Freres trouvoient tout chez lui *gratis*, avec un accueil favorable & un visage gracieux. Lorsque la maladie les retenoit au lit, il avoit la bonté de les aller voir ; & quand le tems ne le lui permettoit pas, ce qui arrivoit aisément au Médecin de France le plus employé, il leur envoyoit de sa part un autre Médecin qui étoit à sa disposition. Celui dont nous parlons, prévenu, par M. Helvetius, voulut bien à son exemple accorder aux Freres son ministère par charité, & il fit dire à M. De La Salle de les lui amener. Le bon Pere n'y manqua pas, & afin de le faire avec plus de diligence & de sûreté, il les mit dans deux Carrosses de Rensé qu'il fit louer, & voulut les accompagner, dans le dessein de les soutenir par sa présence, & de les animer par sa parole, à bien souffrir la douloureuse opération qui se de-

voit faire sur eux , & qui fut réitérée plusieurs fois à différens jours. Les Freres furent guéris , & il ne leur en couta que de vives douleurs & d'humbles remerciemens. Le Médecin s'en contenta , & sa charité suplea de bon cœur au défaut de paiement. On peut dire même qu'il acheva par respect pour la sainteté de M. De La Salle , & par égard au bien que son Institut faisoit dans le public , la Cure des Freres qu'il avoit commencée par considération pour M. Helvétius.

Le S. Homme ne sortit de cette Croix que pour rentrer dans une autre plus épineuse & plus humiliante , que lui prépara un de ses Disciples. Une pareille ingratitude de la part d'un des siens , n'étoit pas pour lui chose nouvelle. Il avoit déjà vu dans sa propre famille des Absaloms & des Judas dans sa Compagnie. Quelque sainte qu'elle pût être , elle ne pouvoit être à l'abri de la tentation. Depuis que l'iniquité est entrée dans le Ciel , dans le Paradis terrestre , & dans le Collège des Apôtres , on ne peut plus s'étonner , qu'elle s'introduise dans les Communautés les plus saintes. Ce n'est point les lieux qui sanctifient les hommes , mais les hommes qui sanctifient les lieux. Nul qui soit fermé aux artifices du démon & à la malice des hommes. De tout tems il y a eû des méchans mêlez avec les bons. Le premier des hommes vit dans sa famille un pécheur semblable à lui , tremper ses mains dans le sang de son Frere. L'Arche de Noé qui sauvoit les restes du genre humain du naufrage universel , conservoit la vie à un de ceux qui devoient repeupler la terre de pécheurs & la souiller de nouveaux crimes. L'Eglise elle-même , l'Epouse de Jesus-Christ , sainte & sans tache , cache dans son sein les Justes mêlez avec les méchans , les Elûs confondus avec les réprouvez. Il n'y a donc rien de nouveau , si on voit dans la famille de M. De la Salle des enfans rebelles & des Disciples perfides. Dieu vouloit mettre sa vertu à toutes sortes d'épreuves , & se servir de toutes sortes de mains pour le fraper & le former à la patience heroïque , qui donne aux parfaits les derniers traits de ressemblance avec Jesus-Christ.

On n'a pas oublié que le but du grand ennemi du Serviteur de Dieu , dans toutes les persécutions qu'il lui avoit suscitées , étoit de lui ôter le gouvernement de l'Institut , pour s'en emparer sous le nom d'un autre à sa dévotion. La voye qu'il s'étoit fraïée pour arriver à ce terme , avoit été l'intrigue secrette ; il remuoit tout sans paroître agir ; & dans tous les artifices qu'il mettoit en œuvre pour chasser le saint Prêtre de sa Maison , ou le mettre au plus bas lieu , il ne paroïssoit avoir que la vue du plus grand bien , l'honneur de Dieu & le service de l'Eglise. M. De La Salle , selon lui , avoit de la vertu ; mais il n'avoit pas assez de tête pour conduire une Communauté. Austere pour lui-même , il l'étoit trop envers ses Disciples , qui succomboient sous la rigueur de son joug. Pour faire valoir ces accusations & leur donner un air imposant de verité , il avoit mis sur le compte du Supérieur les imprudences du Directeur & du Maître des Novices dont on a parlé. De ces vapeurs malignes il en avoit formé à l'Archevêché un orage contre le saint Prêtre , qui enfin après avoir fait beaucoup de bruit , s'étoit dissipé. N'ayant pu parvenir à son but par les soulèvemens du dehors , il avoit par la bouche de ses Emissaires tenté d'en exciter au-dedans. La perte de quelques Freres en avoit été l'effet , sans que le coup pût porter sur le vertueux Supérieur. Desesperant donc de pouvoir réussir dans son dessein , il laissoit en paix le Serviteur de Dieu. Après quelque tems de calme , il crut voir la porte par laquelle il pouvoit enfin chasser le saint Prêtre de sa Maison , & s'emparer du gouvernement de l'Institut.

91.  
 Perfidie  
 d'un Frere  
 qui conçoit  
 le dessein de  
 faire abandon-  
 ner M. de  
 La Salle de  
 tous les Bre-  
 tes.

Celui que le démon trouva propre à faire ce coup , fut un mauvais Sujet , qui étoit depuis cinq ou six ans dans la Communauté. Soit qu'il n'eut jamais été fervent , soit qu'il se fût relâché , il s'ennuioit de la vie pauvre , humble , laborieuse , mortifiée & intérieure des Freres ; & pour mettre son corps plus à l'aite & rentrer dans le droit de suivre ses inclinations , il conçut le dessein de trahir son Maître , & de secouer le joug de son obéissance. Le rebelle ayant conçu ce dessein , chercha les moyens de l'exécuter. Le seul infailible étoit de s'adresser à un homme en état de lui servir de ressource , capable de le bien conseiller & de le soutenir dans la révolte. Il ne pouvoit pas mieux choisir , que celui qui depuis sept à huit ans avoit le premier formé ce projet ; & qui après l'avoir tenté tant de fois inutilement , ne l'avoit abandonné que parce qu'il avoit perdu l'espérance d'y réussir. Ce fut à celui-là même qu'il s'adressa. Si le perfide ne dit pas les mêmes termes que Judas dit au Grand-Prêtre & aux Princes des Juifs , il en dit à peu près le sens. Après avoir fait le rapport de ses mécontentemens sur la pauvre nourriture , sur la dureté de vie , & sur l'extrême pauvreté qu'il avoit soutenue pendant quelques années dans la Maison de M. De La Salle , il fit entendre qu'il en étoit ennuyé & dégoûté , & que l'humanité succomboit sous un fardeau si accablant. Il ne manqua pas de faire ses remarques sur le nombre de ceux que M. De La Salle recevoit , sans avoir de quoi fournir à leur subsistance , en ajoutant qu'il seroit bien plus sage d'en recevoir moins , & de les mieux nourrir. Il montra sa surprise de ce que M. de la Chétardie laissoit mourir de faim les dix Freres employez aux Ecoles de sa Paroisse , en abandonnant leurs pensions entre les mains de M. De La Salle , qui s'en servoit pour nourrir toute sa Communauté. Selon son Commentaire , rien n'étoit plus injuste que de partager entre tant de bouches inutiles le pain nécessaire & dû aux seuls Ouvriers. Il conclut en demandant un sort plus doux , & en promettant de se faire suivre de bien d'autres & de presque toute la Communauté , si on vouloit les tirer de misere & les mettre plus à leur aise. Jamais discours ne plut tant à celui à qui il étoit adressé. Il se congratuloit déjà de sa bonne fortune , & rentrait dans l'espérance de prévaloir par l'artifice de ce perfide Disciple dans la Communauté nouvelle , & d'exécuter par son moyen ce qu'il n'avoit pu faire par sa propre autorité. Le marché fut bien-tôt conclu , & les mesures prises pour débaucher à M. De La Salle tous ses Disciples.

L'ennemi du Serviteur de Dieu promit au traître de louer une maison pour lui & ceux qui suivroient son parti , de les y bien nourrir & de pourvoir avec abondance à leur subsistance , de l'établir Supérieur , & de réformer ensuite toutes choses de concert avec lui. Si vous avez assez d'adresse , dit-il au Rebelle , pour vous emparer des esprits , & pour vous faire suivre d'une partie de la Communauté , je me promets d'y amener le reste & d'obliger M. De La Salle de demeurer seul dans sa Maison. J'en ai un moyen infailible dans les pensions que M. le Curé de S. Sulpice paye aux douze Freres employez aux Ecoles de sa Paroisse ; car je sçaurai les faire passer dans la nouvelle Maison , & les appliquer à ceux qui vous y suivront. Le retranchement de ce secours qui sert à M. De La Salle pour l'entretien de sa Communauté , tirera la plus grande de ses ressources , & laissera dans une misere extrême tous ceux qui s'attacheront à lui. Cette famine , qui sera plus longue que celle que vous venez d'essayer chez lui , détachera insensiblement de lui des gens qu'il ne pourra pas défendre de la faim. Et si quelques uns ont peine à se rendre , l'exemple des autres les entraînera , & nous les verrons

tous réunis dans notre nouvelle Maison sous votre conduite & sous la mienne.

On ne peut nier que ces mesures si malignement sages ne fussent bien concertées , & que le dessein n'eût pu réussir en partie , si Dieu ne l'eût fait échouer. Le perfide Disciple commençoit déjà en secret sa ligue. Celui auquel il s'ouvrit sur ce sujet , entra dans son parti. Mais s'il fut le premier , il fut le dernier. Le mal n'alla pas plus loin ; car le Saint-Esprit l'étouffa dans sa naissance , en reprochant au Complice la grandeur de sa faute & en piquant sa conscience par des remords si cruels , que pour l'apaiser il fut obligé de déclarer le complot en plein Chapitre & devant toute la Communauté. Il avoua que le dessein étoit formé pour chasser de la Maison M. De La Salle , ou attirer toute la Communauté dans une autre Maison sous la conduite du Rebelle. Tous les Freres surpris & indignes frémissent d'horreur. Ils avoient peine à étouffer leurs ressentimens contre ce Chef de révolte , qui se promettoit de se faire suivre d'eux. Les plus modérez paroissoient les plus zelez à condamner le coupable. De concert & d'une voix unanime , ils voulurent vomir de leur sein cette vipere infernale , qui se préparoit à le déchirer pour en sortir.

M. De La Salle demouroit seul tranquille , & par l'exemple de sa douceur & de sa charité il cherchoit à réconcilier ce nouvel Absalom avec ses autres Freres. Il le pleuroit comme un autre David , & oubliant l'injure qu'il en avoit reçüe sans l'avoir sentie , il n'étoit sensible qu'à sa perte , & il employoit toute sa charité pour le regagner , mais inutilement : ce crime étoit de ceux qui étant faits de sang froid & par pure malice , bouchent presque toutes les voyes au retour & au regret , & deviennent en un sens irrémédiables , parce qu'on ne veut pas s'en repentir.

La honte qu'eut le traître de se voir connu aux yeux de la Communauté tel qu'il étoit , ne lui permit pas de faire attention aux réflexions salutaires , que la grace lui inspiroit encore par la bouche de celui qu'il avoit offensé. Il se livra de plus en plus à l'instabilité de son cœur , & excita de nouveaux troubles dans la maison. Quelque contagieux qu'il fût , M. De La Salle pleinement attendri sur son malheur , ne pouvoit encore se résoudre à retrancher ce membre pourri. Il esperoit contre toute esperance , qu'avec le tems & la patience , il pourroit enfin ramener cette brebis égarée à son devoir ; l'appréhension de laisser périr une ame confiée à ses soins , l'empêchoit de l'abandonner ; mais le coupable prit le parti de quitter lui même un Institut , où il pensoit qu'on ne le regarderoit plus qu'avec horreur. Le scandale cessa par sa retraite , & la Communauté rentra dans son calme.

## CHAPITRE VIII.

*Etablissemens des Ecoles gratuites aux Villes de Versailles , des Vans , de Moulins , & de Boulogne.*

L'Année de tribulation dont on vient de parler n'étoit pas encore passée , que l'on demanda deux Freres pour Versailles. Ce fut M. Huchon Curé de la Ville , qui procura ce secours aux pauvres de sa Paroisse. Il ne lui étoit pas difficile de trouver les ressources & la protection nécessaire pour cet établisse-

I.  
Etablissemens des Ecoles Chrétiennes de Versailles en 1710.

V I F.  
Le complot du traître est découvert.  
Douceur & charité de M. De La Salle à son égard

ment auprès de Louis XIV. que tout le monde sçait l'avoir honoré jusqu'à la mort , de son estime & de sa confiance. Les Ecoles gratuites furent d'abord ouvertes dans une maison située au Parc aux Cerfs , & elles y eurent en peu de tems le succès qu'elles avoient trouvé par-tout ailleurs.

Ce zélé Missionnaire ravi des grandes bénédictions de son Ecole naissante , travailla fortement à la rendre solide. La premiere chose à faire pour la bien établir , étoit d'avoir une maison en propre & convenable à l'usage des Ecoles. L'acquisition n'en paroissoit pas aisée dans un lieu où le séjour ordinaire du Roi & de la Cour , fait que les maisons sont au plus haut prix , & rarement en vente. Il lui étoit plus difficile de la trouver , que de trouver l'argent pour la payer. Il en trouva pourtant une aux environs du Parc aux Cerfs , & elle fut aussitôt achetée , avec le fond qui étoit nécessaire pour la subsistance des Freres. Quelques années après , le Maître qui tenoit une Ecole fondée proche la Paroisse , étant venu à mourir , M. Huchon destina sa place à un Frere ; & ayant appris que M. De La Salle n'en donnoit jamais un seul , il en apella deux pour ne point faire brèche à leur règle. Un cinquième pour gerer le temporel , fut quelque-tems après joint aux quatre autres , dont deux enseignent au Parc aux Cerfs , & les deux autres proche la Paroisse.

Après la mort de Louis XIV. la maison qui seroit de petit Séminaire pour des Prêtres , & qui étoit voisine de l'Eglise , étant venue à vâquer , elle est devenue la possession des Freres par la charité & l'industrie de M. le Curé de Versailles qui s'employa à la leur obtenir. En cela comme dans le reste , il leur a rendu un grand service ; car cette maison telle qu'elle est , commode & retirée , est fort à la bienfaisance d'une Communauté.

M. le Bailli, Successeur de M. Huchon dans la Cure de Versailles , a aussi succédé à son zèle pour les Ecoles Chrétiennes , & pour ceux qui les desservent ; & on peut dire à sa louange , que les Freres ont retrouvé en lui le Pere qu'ils avoient perdu dans son Prédecesseur. Ils se louent pareillement des autres Missionnaires qui composent la Communauté de Versailles. Ces Messieurs si zélés pour le salut des pauvres & des ignorans , aiment par inclination des gens dont la vocation est de les instruire.

11. Quelque heureux que parût cet établissement fait sous les yeux du Prince & de la Cour ; quelque avantage que s'en pût promettre l'Institut , il pensa lui être funeste , & M. De La Salle craignit de voir avec honte le renversement d'une Ecole si bien placée , & de voir la même main qui l'avoit édifiée , travailler à la détruire. C'étoit M. Huchon qui l'avoit élevée , & c'étoit M. Huchon qui menaçoit de la ruiner. Pourquoi , & d'où vint ce changement ? Il faut le dire. Si on est surpris de cette résolution , on le sera encore plus d'en sçavoir la cause. Le recit que j'en vais faire , servira d'instruction pour les Freres , & d'avis pour ceux qui les apuyent contre la disposition qu'en veut faire leur Superieur.

Le plus ancien des Freres qui avoit commencé l'établissement de Versailles , étoit un excellent sujet , Maître d'Ecole parfait , il avoit tous les talens de sa vocation dans un degré Superieur. Ces belles qualitez ne tardèrent pas à lui attirer l'affection de M. le Curé , & il ne manqua pas de son côté de se mettre bien avant dans ses bonnes grâces. Son dessein étoit de s'enraciner dans un lieu où il se plaisoit , & de trouver une main puissante pour l'y retenir , quand celle de son Superieur voudroit l'en retirer. Il y réussit , mais à la perte , & à la honte de son Protecteur.

11.  
Nouvellepei-  
ne que M. De  
La Salle re-  
çoit de cet  
establissem-  
ent.

Le Frere à l'ombre de M. le Curé , commença à se donner un peu plus de licence. Son compagnon qui étoit son inférieur , ou ne s'apercevoit pas de son relâchement , ou n'osoit l'en avertir. L'air de la Cour que respiroit à Versailles , un homme qui n'y étoit pas accoutumé , lui inspiroit l'esprit du monde , des manieres plus dissipées , & le desir de faire des connoissances. Il en fit , & il les entretenoit aux dépens de ses exercices de pieté. En perdant l'esprit de retraite , de recueillement & de mortification , il perdoit celui de régularité , & il se dérangeoit insensiblement. Il cessoit d'être Frere , & il commençoit à devenir homme , & homme du monde répandu au-dehors , dissipé , sans soin de son intérieur , & sans amour pour la vertu. M. De La Salle en fut averti , & ses yeux le lui dirent d'abord qu'il vit ce Frere dans la visite qu'il fit de l'Ecole de Versailles. Le mal étoit naissant , ainsi le remède étoit aisé. Il auroit été en effet bien-tôt guéri , si M. De La Salle eût été le Maître. Il falloit retirer le Frere de Versailles , l'air y étoit contagieux pour lui. En allant ailleurs en respirer un plus pur , il auroit retrouvé la santé de son ame. Le sage Superieur en étoit persuadé , & il pensoit à ce changement. Il vouloit même le faire au plutôt , convaincu que les maux de l'ame semblables à ceux du corps , aisez à guérir dans leurs commencemens , prennent leurs accroissemens par la négligence , & deviennent incurables par la longueur du tems.

Le Frere pénétra le dessein de son Superieur , & prit ses mesures pour l'empêcher. En perdant l'esprit de simplicité , il avoit perdu celui de docilité ; & il n'étoit pas disposé à quitter une Ecole de distinction qui flâtoit sa vanité autant qu'elle étoit commode à sa propre volonté. Pour appuyer sa desobéissance , il eut recours à M. le Curé , & l'informa du dessein qu'avoit M. De La Salle de le retirer de Versailles. Le Pasteur zélé qui regardoit la retraite de ce Frere , comme une perte pour sa Paroisse , se crut en devoir de s'y opposer. On peut dire que la charité lui fit illusion en cette rencontre ; car elle lui persuada qu'elle le mettoit en droit de soustraire le Frere à l'obéissance , pour conserver à ses ouailles un Maître d'Ecole de grand mérite. Il ne fut pas long-tems à s'apercevoir de sa faute , & à s'en repentir. En gardant le Frere contre le gré de M. De La Salle , il travailloit lui-même , non à se le conserver , mais à le perdre. M. Huchon reçut donc très-bien le Frere , & lui sçut bon gré de l'attache qu'il montrait pour l'Ecole de Versailles. Il lui dit de se tenir en paix , & qu'il sçauroit bien s'opposer à sa sortie. Il ne tint que trop bien parole , & il autorisa lui-même un exemple qu'il auroit condamné & regardé comme funeste & contagieux dans sa Congrégation de la Mission , en retenant un sujet contre l'ordre de son Superieur , ou plutôt en obligeant le Superieur d'obéir à la volonté de son inférieur. En effet , il fit dire au saint Prêtre , que s'il retiroit ce Frere , il le prioit de retirer son Compagnon.

Un pareil compliment n'affligea pas peu le Serviteur de Dieu. Il fut étonné de le recevoir de la bouche d'un Pasteur si vertueux , formé lui-même sous la main de l'obéissance , & membre d'une Communauté où la volonté du Superieur fait loi , où le choix des lieux n'est jamais abandonné à l'inclination des particuliers , & où toute intrigue pour rester , ou pour sortir de place , est condamnée. M. De La Salle fut affligé de la perte du Frere , & pleuroit déjà la chute d'un si bon Sujet , qu'il regardoit comme inevitable , s'il demeurait à Versailles. D'ailleurs il craignoit la contagion d'un si mauvais exemple dans son Institut , & avec raison. Car quel moyen d'arrêter le dérangement d'un Frere , quand il trouve des

III.  
Dérangement du premier Frere qui conduisoit l'Ecole de Versailles: M. De La Salle veut l'en retirer: mais M. le Curé s'y oppose.

protecteurs puissans qui l'autorisent à résister aux ordres de son Supérieur. La perte des Freres de la ville de Mende , n'eut point d'autre origine , comme on l'a vu. La perte de celui-ci va sortir du même principe.

C'est ce que M. De La Salle ne manqua pas de faire représenter à M. Huchon , mais il ne fut point écouté. Le Pasteur qui n'envisoit que le bien de sa Paroisse , n'avoit pas assez d'égard à celui du Frere ; car il fit réponse qu'il se chargeoit des suites , & qu'il sçauroit y remédier. Il s'avançoit trop en faisant cette repartie , & il paroissoit oublier que son pouvoir n'alloit pas si loin. M. De La Salle acquiesça , & crut qu'il ne devoit point contre-dire un homme déterminé à retenir le Frere , ou à renvoyer son compagnon avec lui , c'est-à-dire à détruire l'Ecole qu'il venoit d'établir.

IV.  
Le Frere dérangé quitta son état , sans que M. Huchon pût l'en empêcher.

Le Frere resta donc à Versailles , selon ses desirs : Qu'arriva-t'il ? Le mur de la règle qui met à l'abri des dangers du salut les ames dociles , étant détruit , il ne se défendit pas long-tems contre les tentations & les assauts de l'esprit malin. Il s'émancipa plus qu'auparavant , & perdant la grace de son état , il en perdit le goût & la vocation ; un beau matin il fit son paquet , se déchargea de l'habit de Frere , & s'évada. M. le Curé l'apprit assez tôt pour envoyer sur ses pas un ancien Missionnaire de la maison , qui l'atteignit au bout des avenues de Versailles. Que ne fit pas le fervent Prêtre exercé dans l'art de gagner les ames à Dieu , pour gagner celle-ci ? Tout ce que le zèle & la charité trouvent de plus touchant , prieres , raisons , il le dit avec force , mais il le dit sans fruit. Tout ce qui avoit été tant de fois efficace sur les cœurs des plus grands pécheurs , n'eut aucun effet sur celui-ci ; & il apprit par cet exemple , que ceux qui ont reçu beaucoup de graces & qui en ont abusé , deviennent incorrigibles ; & qu'en abandonnant sa vocation , il est ordinaire qu'on abandonne son salut.

Quelle fut alors la surprise de M. le Curé ? Il vit , mais trop tard , le tort qu'il avoit eu de s'oposer à la volonté de M. De La Salle , & qu'il avoit trop compté sur lui-même & sur le Frere ; mais enfin il répara sa faute , & la rendit avantageuse à l'Institut ; car sçavant par son expérience , il abandonna les Freres à la conduite de leur Supérieur ; & persuadé comme lui , que leur régularité dépendoit en partie de leur nombre , il l'augmenta comme il a été dit. Depuis ce tems , les Freres ont été l'édification d'un lieu qui en a besoin , & les Ecoles Chrétiennes y ont fleuri.

\*  
Etablissement des Ecoles des Vans en 1710.

L'établissement de Versailles fut suivi de celui des Vans , Diocèse d'Uzès en Languedoc vers les Cévennes , à six lieues d'Alais. Les Vans est une petite Ville de peu de nom , presque toute Huguenote , où il n'y a qu'une Paroisse. On ne sçait pas quelle prédilection a eue pour ce lieu le Fondateur de cette Ecole , ni pourquoi il a favorisé cette Ville de ce secours de salut , par préférence à tant d'autres de ce pais infectées comme elle du poison de l'hérésie ; car il n'y avoit point de domicile , & il n'y avoit pas pris naissance : il n'étoit pas meme du Diocèse d'Uzès , mais de celui de Viviers. Ce bienfaiteur est le vertueux Prêtre M. Vincent de S. Jean Delzé Duroure. Se trouvant à Avignon il voulut voir par lui-même si tout le bien qu'on disoit des Ecoles étoit vrai. Son estime pour les Ecoles Chrétiennes étant confirmée par le témoignage de ses yeux , il se sentit inspiré d'en établir de pareilles en faveur de la ville des Vans , & ne voulut point sortir d'Avignon , sans avoir assuré sa bonne volonté par un Testament fait en bonne forme : Il le fit chez un Notaire le 20. Juillet 1708. Apres y avoir déclaré qu'il veut vivre & mourir dans la Foi de la sainte Eglise Catholique , Apostolique & Romaine.

ne , & être inhumé avec la simplicité convenable à un pauvre Prêtre. Il fait les Freres heritiers de tout son bien , en les chargeant ( ce sont ses termes ) du soin & de l'instruction de la jeunesse de la ville des Vans pour la former à la pieté , & lui donner les principes de la Religion Catholique , persuadé que je suis , ajoutet-il , que la plupart des jeunes enfans de ladite Ville par le défaut d'éducation , tombent dans le dérèglement des mœurs ; & étant nés dans le sein de l'herésie , n'ont aucun sentiment , ni connoissance de la Religion Catholique : cause funeste de leurs dérèglemens & desordres. Si le legs qu'il laisse aux Ecoles Chrétiennes n'est pas fort considerable , c'est que sa fortune n'étoit pas grande. Ce religieux Prêtre a beaucoup donné à Dieu , puisqu'il a donné tout ce qu'il avoit à l'exclusion même de ses heritiers , à chacun detquels il laisse cinq fois , pour sauver la forme , & rendre son Testament hors d'atteinte. Son zèle pour l'instruction de la jeunesse éclate dans les termes dont il se sert pour exciter les Freres à remplir ce glorieux ministere. Il ne manque pas de prier ses parens de ne point trouver mauvais , qu'il préfere les intérêts de la Religion & des pauvres à leurs intérêts particuliers , & de supplier les Seigneurs Evêques d'Uzès d'honorer de leur protection , autorité & apui , l'exécution de ladite Fondation si utile & si nécessaire au bien de la Religion Catholique , & au bien public de la ville des Vans , dont les besoins sont si pressans à cause du mauvais état où elle se trouve par rapport à la Foi. Ce petit extrait du Testament de ce bon Prêtre , fait Pêloge de sa Foi , de sa pieté & de son zele. Il seroit à souhaiter que tous ceux qui sont honorez de la même dignité , eussent le même esprit de Religion & une vertu semblable.

Ce Testament fut envoyé à M. De La Salle après la mort de ce pieux Ecclesiastique , qui arriva deux ans après , le 19. Septembre 1710. dans la ville d'Aubenas Diocèse de Viviers. L'exécution n'en tarda pas. Le zèle de M. De La Salle la pressa , selon l'intention du pieux Fondateur qui au lit de la mort , fit paroître une ardeur nouvelle pour cet établissement , & prit de nouvelles mesures pour l'assurer.

Dans la même année 1710. M. De La Salle envoya à Moulins en Bourbonnois deux Freres pour y tenir les Ecoles à la sollicitation d'un bon Prêtre , nommé M. Aubri qui avoit passé la plus grande partie de sa vie à instruire les enfans de la Ville. L'âge & l'expérience lui ayant appris de quelle conséquence il est de bien élever la jeunesse , il crut ne pouvoir mieux se décharger de ce soin , auquel il ne pouvoit presque plus s'appliquer , qu'en le confiant aux Disciples de M. De La Salle qui étoient en grande réputation. Le crédit qu'il avoit sur les esprits , sa pieté & les longs services lui aplanirent toutes les difficultez , qu'un autre que lui auroit pu trouver dans la Ville , pour y faire agréer son dessein : il parla avantageusement des Freres , & il fut crû ; parce qu'on étoit persuadé qu'il étoit en état plus que tout autre de bien juger de leur mérite. On les admit dans la Ville sur son témoignage , & on s'en aplaudit , quand on vit que les effets surpassoient l'idée qu'il en avoit donnée.

Cet établissement commença sous les yeux de M. l'Abbé Languet alors Grand Vicaire d'Autun , depuis Evêque de Soissons , & aujourd'hui Archevêque de Sens , qui étoit alors à Moulins. Son zèle le porta à vouloir être témoin de la manière d'instruire qu'observoient les Freres. Il en fut si charmé , sur tout de leur façon de faire le Catechisme , qu'il ordonna au plus anciens des deux Freres de venir deux ou trois fois dans la Paroisse , pour y faire publiquement le Catechisme aux en-

71.  
Etablissem-  
ent à Mous-  
lins dans la  
même an-  
née.

tans , en presence de tous les jeunes Clercs , & des autres Catéchistes de la Ville , qu'il l'obligea d'y assister , afin d'apprendre la méthode des Freres & de s'y conformer.

Le Frere obéit , quoiqu'avec répugnance ; car ce n'est pas l'usage de l'Institut , de faire le Catéchisme dans l'Eglise ; c'est une fonction qu'ils laissent aux Ecclesiastiques à qui elle appartient. M. le Grand-Vicaire étoit present à la tête du Clergé qu'il avoit mandé. Cette marque de distinction de la part d'une personne en place & d'un mérite Supérieur , ne servit pas peu à accréditer les Freres. Ces Ecoles sont si peuplées , que les trois Freres qui se partagent près de trois cens Ecoliers , se trouvent accablés sous le poids du travail. Il faut esperer que Dieu inspirera quelque personne de charité d'achever ce qui a été commencé & soutenu si heureusement par le zèle de feu M. Aubri.

VII.  
Etablissement de Boulogne en 1710.

L'établissement de Boulogne fait en la même année 1710. est le dernier auquel M. De La Salle a mis la main. Nul autre qui ait eû plus de succès & plus de traverses. Commencé d'abord sous les auspices de M. l'Evêque Pierre de Langle , il fut favorisé de sa protection , étendu par ses contributions , florissant & tranquille assez long-tems. Il se vit ensuite exposé aux troubles que les nouvelles erreurs excitent , & aux entreprises d'un faux zèle , qui combat tout ce qui ne fait pas son parti : Enfin ébranlé par les efforts de ses ennemis , peu s'en est fallu qu'il n'ait été renversé.

La ville de Boulogne doit l'érection des Ecoles gratuites à un saint Gentilhomme nommé M. de la Cocherie , qui vivoit en Religieux sous un habit seculier , dans le célibat & dans un dévouement entier aux bonnes œuvres. Cet homme d'une pureté de Foi égale à celle de sa vie , inébranlable dans le sein de l'Eglise Romaine , ami intime de son Evêque , tandis qu'il n'eût point de sentimens particuliers , conçût un grand zèle pour les Ecoles gratuites , aussitôt qu'on lui parla de ceux qui les tenoient. Ce pieux Gentilhomme fut porté à cet établissement par M. Bernard , Prêtre de la Congregation de la Mission du Séminaire de Boulogne , qui lui en donna les premières idées , & qui lui en inspira le dessein : mais comme il avoit déjà consacré la meilleure partie de ses grands biens en d'autres œuvres de pieté , & qu'il ne lui en restoit pas assez pour faire les frais de cette entreprise , il fut obligé d'avoir recours à la bourse de ses amis , & de solliciter les gens de bien d'y contribuer avec lui.

VIII.  
Zèle de M. l'Evêque de Langle , l'usage de Boulogne pour les Ecoles Chrétiennes.

Son Evêque fut un des plus ardens à seconder son zèle. Le fond fut trouvé & attaché sur l'Hopital de la Ville. Quatre Freres furent apelles & reçus de M. l'Evêque de Boulogne , quand ils allèrent à ses pieds lui porter leurs respects , aussi gracieusement que ceux qui dix ans auparavant s'étoient presentés à Calais devant lui , pour demander son agrément & sa bénédiction. Il donna même à ceux-ci de nouvelles marques de bonté , car il les fit loger dans son Séminaire , après les avoir reçus & fait recevoir dans la Ville , en attendant qu'on leur eût trouvé une maison de loüage.

Celle qu'on leur trouva dans la basse Ville étant petite & incommode , ce fut nécessité dans la suite d'en chercher une autre plus à leur bienfiance. Ils demeurèrent cependant dans celle-là pendant deux ou trois ans , au nombre de six ; car M. l'Evêque de Boulogne animé par l'exemple du vertueux Gentilhomme , voulut être Fondateur d'une nouvelle Ecole , pour laquelle il demanda deux nouveaux Freres , qu'il établit dans la haute Ville , afin de faciliter à tous les enfans le moyen de se faire instruire. Cette seconde Ecole fut d'un grand secours & d'un grand profit , parce que l'éloignement de la première empêchoit les enfans placés à l'autre extrémité de la Ville , d'y venir.

L'incommodité de la premiere maison obligeant de la changer , on obtint de la pieté du Roi , une place vuide dans la basse Ville , & on fit dessein d'y bâtir. L'ouvrage fut d'abord commencé avec ardeur aux frais des premiers Fondateurs , & de plusieurs autres personnes considérables de la Ville qui voulurent avoir part au mérite d'une si bonne œuvre ; mais il se trouva bien-tôt après arrêté faute de matériaux suffisans. M. le Marquis de Colembert Commandant de la Ville sous M. le Duc d'Aumont , y pouvût. Il avoit lui-même tracé le plan de la maison , & il prit soin de l'avancer. Bien-tôt il fit naître l'abondance des matériaux , en ordonnant aux Chartiers de faire quelques voyages gratuits , & à tous les ouvriers de prêter des mains charitables. Il anima l'ouvrage par sa presence , le bâtiment fut continué avec beaucoup de vigueur & mis en état en peu de tems de loger les Freres.

IX.  
Zèle de la  
Ville de Bou-  
logne pour  
les Ecoles  
Gratuites &  
pour les Freres.

M. De La Salle , comme on l'a déjà raporté , allant à Calais & passant par Boulogne , fut agréablement surpris , quand il fut témoin de l'ardeur avec laquelle chacun s'empressoit de mettre la main à cette maison. Il le fut encore bien plus de voir l'honneur qu'on lui rendoit dans cette Ville. Il n'étoit pas accoutumé à en recevoir ; car les mépris étoient son partage. D'ailleurs son humilité ne lui permettoit pas de croire qu'on eût de lui d'autres sentimens que ceux qu'il en avoit lui-même , & qu'on voulût honorer un homme qui croyoit se faire justice en se condamnant aux ignominies.

En cela il se trompoit selon la coutume des ames véritablement humbles. On avoit de lui à Boulogne des sentimens fort différens des siens. L'idée qu'on avoit conçue de sa vertu , lui attira l'attention de toute la Ville. On voulut voir cet homme si respectable , dont la vertu des Freres portoit la réputation par-tout où ils alloient. Son humilité en souffrit. Chacun s'empressoit de lui donner des marques de distinction , que lui seul croyoit ne point mériter , & il commençoit à s'ennuyer du séjour d'une Ville , qui contre l'ordinaire des autres , lui faisoit de grands honneurs. Il auroit voulu pouvoir se dispenser de faire certaines démarches d'eclat sans manquer aux règles de la bienséance chrétienne ; mais il n'y avoit pas moyen ; il falloit paroître & se presenter : il le fit dans son équipage ordinaire de pauvreté , avec des habits si vils & si usez , qu'il fallut lui arracher comme par force sa vieille soutane , pour l'obliger d'en prendre une neuve qu'on lui fit faire à la hâte.

Personne ne fit tant d'acueil à M. De La Salle , que le saint Gentilhomme M. de la Cocherie. Il croyoit voir un Ange du Ciel , il s'efforçoit de l'attirer dans sa maison pour le bien traiter ; mais il ne tarda pas à se repentir d'avoir voulu faire bonne chere à un homme si mortifié & si pénitent , & il s'aperçut dès la premiere fois , qu'en voulant régaler le S. Prêtre , il l'avoit chassé de sa maison. En effet , il ne put plus l'y faire venir , comme nous avons dit ailleurs. M. De La Salle fatigué & dégoûté d'honneurs , que son humilité lui rendoit insupportables , s'empresça d'aller ailleurs chercher les mépris qui faisoient son attrait. Le S. Instituteur en partant de Boulogne y laissa les Freres cueillir les fruits de sa réputation & de la leur. Ils y étoient en honneur , & leurs travaux étoient couronnés des applaudissemens du public , lorsque la Constitution *Unigenitus* leur attira tous les ennemis qu'elle s'étoit faits. L'année 1713. dont elle est datée , ne fut que le commencement de leurs douleurs. On voulut les gagner avant que de les persécuter ; & on ne commença à les persécuter , que quand leur fermeté inflexible , ôta l'apparence même de pouvoir les séduire.

## CHAPITRE IX.

*Voyage de M. De La Salle en Provence pour faire la visite des établissemens de son Institut. Pendant son absence on lui suscite une affaire fâcheuse au sujet d'une maison achetée à Saint Denis pour y former des Maitres d'Ecole pour la Campagne. Il ne se defend point & il est condamné comme coupable d'avoir suborné un Mineur.*

1711. **L'**Histoire de la vie de l'Instituteur des Freres des Ecoles Chrétiennes , est si semée de croix , qu'on n'acheve le recit de l'une , que pour commencer le raport d'une autre. Celle dont ce Chapitre doit faire la relation , encherit sur toutes les autres. Jusqu'à present le Saint Prêtre avoit sorti des humiliations , comme le Soleil d'un nuage obscur & épais , avec un éclat nouveau de sa vertu. Il jouissoit d'une réputation sans tache , qui n'avoit jamais été flétrie dans aucun Tribunal. Toutes les poursuites qu'avoient faites contre lui les Maitres Ecrivains , n'avoient point noirci son nom. Ils l'avoient fait condamner à des intérêts civils & pécuniaires. Ils n'avoient rien demandé de plus : ce n'étoit pas à son honneur qu'ils en vouloient , mais à ses Ecoles. Leur victoire n'interressoit point sa mémoire. On peut dire même , que malgré les intrigues de ses ennemis , il étoit honoré comme un grand serviteur de Dieu , & regardé comme un Saint à Paris. Cet éclat est flâteur , & quelque humble qu'on soit , il laisse toujours des ressorts à l'amour propre. La réputation est le plus grand des biens naturels ; & souvent le seul dont les plus vertueux ont peine à se désapproprier. Cependant Dieu le demande comme tous les autres aux ames d'élite ; c'est le sacrifice qu'il faut que M. De La Salle lui presente. Pour mettre le Lecteur au fait de cette persécution , il faut remonter à sa source. Nous avons encore entre les mains le mémoire justificatif que M. De La Salle a fait sur ce sujet avant que de prendre la fuite. Il suffit d'en faire l'extrait ; nous ne pouvons pas avoir un meilleur garant de la vérité. S'il avoit été produit en Justice , comme M. De La Salle l'attendoit de la charité de ceux entre les mains desquels il le laissa avant son départ , il n'auroit pas sorti du Tribunal où cette affaire fut portée , une Sentence si ignominieuse à sa mémoire.

En 1707. au mois de Décembre , M. Clement Abbé de S. Calais alla voir les Ecoles Chrétiennes rue Princesse. Après avoir examiné un tems assez considérable , ce qui s'y faisoit , & l'ordre qui s'y gardoit , il fut curieux de voir M. De La Salle , & il pria le Frere auquel il s'étoit adressé , de le conduire à la maison rue S. Honoré , où M. De La Salle s'étoit mis entre les mains des Chirurgiens pour être guéri d'une loupe qu'il avoit contractée à un genouil par son assiduité à la priere. Le S. Homme fut fort surpris de voir le jeune Abbé qu'on lui amenoit , se jeter à ses genoux , & le prier avec instance , de lui donner deux de ses Freres pour l'aider à l'entreprise d'une œuvre sainte qu'il projettoit. L'Abbé ajouta qu'il avoit déjà bonne provision de linge neuf propre à l'usage de plusieurs jeunes garçons , qu'il méritoit d'élever depuis l'âge de sept ans jusqu'à vingt , en les appliquant à quelque métier , & en les faisant instruire de tout ce qui conviendroit à leur âge & à leur état. Ce desir étoit louable ; mais il parut bien par la

suite

I.  
Original de  
le grand eper-  
secution qui  
s'éleva en  
1707. contre  
M. De La Sal-  
le.

suite qu'il étoit du nombre de ceux que S. Paul appelle *juvenilia desideria*, desirs de jeune homme, dont il faut se défier. Le S. Prêtre répondit, qu'il ne pouvoit se prêter à l'exécution de ce projet, s'il étoit hors de la Sphère de l'Institut; mais quelles étoient les fins de l'Institut des Freres? M. De La Salle ne l'ajouta pas. La curiosité du jeune homme le porta à en demander un mémoire; & la charité de M. De La Salle à le lui donner sur le champ. L'Abbé l'emporta & après l'avoir étudié pendant trois jours, il vint dire au S. Prêtre, qu'il ne prenoit aucun intérêt à l'Institution des Freres, mais qu'il vouloit bien en prendre à la formation des Maitres d'Ecole de la Campagne. Ainsi dans son idée, il joignit à l'éducation des jeunes enfans qu'il projettoit, un Séminaire de Maitres d'Ecole pour la Campagne, & il forma le dessein de les rassembler dans une maison commune. Il a dit même depuis qu'il vouloit fonder dans cette maison vingt places de Maitres d'Ecoles à former pour les Villages. Chaque jour on voyoit naître dans le cœur de ce jeune Ecclesiastique de nouvelles ardeurs pour l'exécution de son projet. M. De La Salle étoit sollicité jusqu'à l'importunité de se joindre à lui & de fournir l'argent pour l'entreprise qu'il a en effet fourni sur ses pressantes sollicitations à M. Rogier. Ce M. Rogier étoit ami du S. Prêtre & son confident. Il ne devoit que prêter son nom dans cette affaire. Il le prêta en effet & de bonne foi d'abord; mais ensuite il trahit, ou au moins il abandonna la cause de l'innocent. La ferveur du jeune M. Clement pour l'exécution de son projet ne pouvant souffrir de délai il s'aïda de son Précepteur pour presser M. De La Salle de ne se pas refuser à ses desirs. Ils vinrent tous deux ensemble le voir & lui faire de nouvelles instances sur ce sujet. Soit que le Serviteur de Dieu ne fit pas d'abord grand fond sur des ferveurs, qui s'évanouissent souvent aussi aisément qu'elles naissent dans les jeunes gens, soit qu'il voulût prendre du tems pour consulter & examiner la chose devant Dieu, il paroïssoit reculer, à mesure que l'Abbé vouloit avancer. Comme les jeunes gens portent toujours leurs vûes fort loin, & qu'ils se promettent tout ce qu'ils desirerent, celui-ci comptoit déjà sur une Abbaye, & dans ses pieux entousiasmes, il en destinoit tout le revenu à l'avancement de son projet. En attendant qu'elle vint, son pere, disoit-il, lui faisoit une pension de 800 liv. pour ses menus plaisirs, qu'il vouloit consacrer toute entiere, à la réserve de cent francs, à son entreprise. C'est ce qu'il disoit à M. De La Salle pour l'amener à son but.

L'homme de Dieu ne se rendoit pas: il vouloit apprendre du tems ce qu'il avoit à faire, & éprouver la persévérance de l'Abbé. Elle fut constante pendant l'année. Il venoit deux ou trois fois chaque semaine visiter M. De La Salle pour lui faire de nouvelles instances de mettre la main à cette affaire; il lui écrivoit lettres sur lettres sur ce sujet. M. De La Salle n'en alloit pas plus vite, & il ne lui rendoit aucune visite.

L'Abbé Clement ne perdoit jamais son projet de vûe; & la maniere dont il le suivoit paroïssoit venir de Dieu; car avant que de mettre la main à l'entreprise, il la soumit au jugement de son Supérieur légitime, qui étoit M. le Cardinal de Noailles. Cependant ne voulant point que son nom fût connu, il pria M. De La Salle d'aller à l'Archevêché en parler à Son Eminence, ou à quelqu'un qui l'approchât, pour en recevoir les Ordres. L'Abbé avoit en vûe pour son œuvre une maison du Faubourg S. Antoine appartenante à M. Boyer qui demouroit dans le Faubourg S. Germain; & il l'avoit été voir souvent pour en faire le marché; mais avant que de le conclure, il voulut avoir l'agrément de son Archevêque;

II.  
sollicitations  
du jeune Ab-  
bé Clement  
pour engager  
M. De La Salle  
dans ses pro-  
jets de pieux

& ce fut pour le solliciter qu'il engagea Monsieur De La Salle à aller à l'Archêvêché.

Cette commission étoit dans l'ordre de Dieu ; ainsi le S. Prêtre l'accepta. Il alla trouver M. l'Abbé Vivant Grand-Pénitencier aux Quinze-vingt , où il prêchoit tous les jours pendant le Carême , & lui proposa le dessein projeté en le priant de le communiquer à M. le Cardinal. Etant retourné au même lieu pour sçavoir la réponse , il aprit que Son Eminence n'agréoit pas qu'on mit dans Paris un Seminaire de Maîtres d'Ecole pour la Campagne , & qu'elle jugeoit à propos de le placer dans quelque Village proche Paris. Quelque tems après , M. le Pénitencier proposa à M. De La Salle de placer ce Seminaire à Villers en Brie , à quatre lieues de Paris , dans une grande maison dont le Curé avoit fait l'achat. Le Curé de Villers lui-même ayant rencontré M. De La Salle dans la rue S. Denis , le pressa fort d'accepter son offre. Le Serviteur de Dieu informa l'Abbé de la proposition qu'on lui faisoit ; mais elle ne fut pas de son gout , & il la rejetta malgré les remontrances que lui fit M. De La Salle. La raison de son refus étoit fondée sur l'éloignement de cette Maison , qui ne lui permettroit pas d'y aller souvent. Il écrivit même là-dessus une Lettre très-forte au saint Prêtre , qui en lui représentant les inconveniens de son refus , lui avoit dit qu'il prit garde de manquer une bonne affaire , pour en faire une mauvaise. Le Serviteur de Dieu s'avança même jusqu'à lui avouer, qu'il craignoit de s'engager & de faire en sa compagnie quelque faux pas. L'autre sentit bien ce qu'il vouloit lui dire , & récrivit à M. De La Salle une Lettre très-forte pour l'assurer qu'il ne manqueroit jamais de parole , & qu'il vendroit plutôt jusqu'à sa chemise , que de ne la pas tenir. Cependant il en manqua , comme la suite va le montrer ; & ce fut cette mauvaise foi dont il devint coupable à la sollicitation de son pere , qui noircit le Serviteur de Dieu aux yeux de ceux qui n'aprofondissent point les choses. Ce fut dans ce tems-là même , que se fit la Fondation de l'Ecole de S. Denis en France , dont il a été parlé.

III. L'Abbé après avoir tenté inutilement par plusieurs fois d'avoir la maison du Prieur ré par rétrocession de Bail de celui qui la tenoit à louage , pressa fort M. De La Salle de louer le devant de la maison de Mademoiselle de Lâge , dont les Freres occupoient déjà une partie , afin d'y placer les Maîtres d'Ecole de Campagne qu'on souhaitoit former. Le saint Homme ne s'y accorda qu'à la condition que M. le Cardinal y donneroit son agrément. Il voulut même aussi que celui du Pere Prieur y fût joint. L'un & l'autre y consentit ; mais Mademoiselle de Lâge ne voulut pas céder sa maison : ce qui fit que l'Abbé porta ses vûes ailleurs. Après plusieurs recherches , il en trouva enfin une propre pour ses intentions ; c'étoit celle de Mademoiselle Poignant , sœur de la Fondatrice de l'Ecole. Il s'arrêta à celle-là , & en conclut le marché pour treize mille livres , après l'avoir vûe plusieurs fois & avoir mené M. Langoisseur son Précepteur avec lui pour en faire la visite. Environ un mois après ce marché fait , l'Abbé sçachant M. De La Salle à S. Denis , vint le trouver avec M. Rogier qu'il avoit amené avec lui dans son Carosse , pour lui dire qu'il avoit fait prix avec Mademoiselle Poignant , le prier de conclure cette affaire sans retardement , & d'aller demander au Pere Prieur une bonne composition des droits de vente , ajoutant que pendant ce tems-là il alloit avec M. Rogier composer avec un Seigneur qui y avoit quelque part. Ils repassèrent ensuite , & arrêterent les droits de vente avec le P. Célérier. Peu de jours après , ces Messieurs passèrent le Contrat d'achat au mois d'Octobre 1708.

Achat d'une maison dans la Ville de S. Denis , pour former des Maîtres d'Ecole pour la Campagne par le jeune Abbé Clement , dont M. De La Salle fournit le premier payement.

avec Mademoiselle Poignant. Pour faire le payement de cette acquisition, l'Abbé pressa M. De La Salle de fournir à M. Rogier la somme de quatre mille livres.

Peu après il pressa encore le S. Prêtre de fournir au même M. Rogier qui lui prêtoit son nom, la somme de mille deux cens livres. Cette somme étoit entre les mains de M. le Mercier Notaire, & elle avoit été donnée aussi-bien que la première à M. De La Salle pour les besoins de sa Communauté, & en particulier pour servir à l'établissement d'un Seminaire de Maitres d'Ecole pour la Campagne sous la conduite des Freres.

Je ne sçai par quel mouvement M. De La Salle proposa à l'Abbé Clement, après l'achat fait de la maison de S. Denis, de s'unir avec M. Desplaces qui étoit en Communauté un bon nombre d'Ecclesiastiques, lui faisant esperer qu'il trouveroit chez lui des Sujets propres à bien conduire & le Seminaire des Maitres d'Ecole de Campagne, & les enfans dont il projettoit l'éducation. L'Abbé suivit son avis, & goûta fort M. Desplaces dans la visite qu'il lui rendit. Ils s'unirent ensemble; & après avoir fait un plan de la maniere d'élever de jeunes garçons, ils en dressèrent un Memoire qu'ils portèrent à M. le Cardinal, qui y donna son agrément. Depuis ce tems, ces deux projets, l'un d'un Seminaire de Maitres d'Ecole pour la Campagne, l'autre d'une maison pour élever de jeunes garçons, furent deux objets séparés dans les idées de l'Abbé. Quelque tems après l'achat de la maison de S. Denis fait des deniers de M. De La Salle, l'Abbé voulut lui donner une reconnoissance des cinq mille deux cens livres, qui en avoient commencé le payement, M. Rogier acquereur ayant refusé de la donner. Cette reconnoissance néanmoins demeura dans le pouvoir de ce dernier, & il ne la remit entre les mains de M. De La Salle que lorsque l'Abbé commença à se dédire, pour lui servir de témoignage qu'il avoit fourni ladite somme de cinq mille deux cens livres, pour payer une partie du prix de la maison acquise à Saint Denis sous le nom de M. Rogier.

L'Abbé n'eut pas plutôt fait l'achat de cette maison, qu'il fit donner congé à M. le Baillif de S. Denis qui l'occupoit, & il n'eut point de repos qu'il n'y vit les Freres. Ils y entrèrent à Pâques de l'année suivante 1709. Peu de tems apres ils y reçurent trois jeunes garçons pour les former Maitres d'Ecole de la Campagne. Ils alloient Dimanches & Fêtes en soutane & en surplis à S. Marcel leur Paroisse, & ils restèrent dans cette maison jusqu'à ce que la cherté se faisant sentir, on les congédia, dans le dessein de les rapeller dans un tems plus favorable. Pour privilégier cette acquisition, M. le Cardinal obtint de M. le Duc du Maine une exemption de soldats par écrit, dès la même année 1709. dans laquelle il est marqué qu'elle étoit accordée par ordre du Roi, & qu'il doit y avoir dans cette maison trois Freres, dont l'un est chargé d'apprendre le Plein-Chant. On vouloit par cette note marquer que cette maison étoit destinée pour servir à la formation des Maitres d'Ecole pour la Campagne sous la conduite des Freres. A peine la maison avoit-elle été acquise, que Mademoiselle Poignant avoit voulu la reprendre & en rendre l'argent; mais l'Abbé s'y opposa. Il ne voulut pas non plus consentir à la proposition que M. Rogier lui avoit faite de la revendre dans une occasion qui s'étoit présentée. Enfin, comme quelque tems après M. Clement le pere avoit été informé de l'acquisition que son fils avoit faite sous un nom étranger, & qu'il l'avoit sollicité d'employer le privilege de sa minorité pour annuler ce Contrat, cet Abbé à qui la conscience ne permettoit pas une pareille fraude, lui

IV.  
Ce que fait  
M. le Cardinal  
de Noail-  
les pour sa-  
voir le  
projet de  
l'Abbé Cle-  
ment.

avoit répondu avec fermeté qu'il ne se serviroit jamais de sa minorité pour faire tort à qui que ce soit.

Les choses en étoient-là , lorsque M. De La Salle entreprit pour la première fois de faire la visite des établissemens qui étoient dans la Provence , le Languedoc & autres lieux reculés. Ce n'est pas qu'il ne fût informé exactement de tout ce qui s'y passoit ; car l'ordre qu'il y a établi parmi les Freres & la reddition de comptes sur toutes choses que la Règle prescrit , ne laisse rien ignorer au Supérieur de ce qui se passe dans les maisons les plus éloignées. Mais il n'avoit point encore vû toutes ces Ecoles , & il étoit bien aise de s'instruire par ses yeux de tout ce qui s'y passoit. Son départ de Paris pour ce voyage est marqué au mois de Février 1711. Il fut reçu avec joye par les Freres , & avec gracieuseté par les Evêques des lieux où il y avoit des Ecoles Chrétiennes établies , à qui il ne manquoit pas d'aller presenter ses respects. Il vit avec grande consolation toutes les bénédictions que le Seigneur répandoit sur les travaux de ses Disciples ; mais il ne la goûta pas long-tems , car il reçut des Lettres de Paris qui l'y rapelloient incessamment pour défendre l'acquisition faite à S. Denis.

v.

Le pere du  
jeune Abbé  
Clement de  
concert avec  
lui intenc  
un procez ci-  
vil & criminel à M. De  
La Salle.

L'affaire étoit sérieuse ; son intérêt & son honneur y étoient mêlez. On l'attaquoit sur l'achat de la maison en question ; & en prétendant qu'il avoit été fait au préjudice d'un mineur , on accusoit M. De La Salle de l'avoir suborné : c'est sur quoi on lui faisoit un procez en toutes les formes , civil & criminel.

Ce fut donc pour lui une nécessité de revenir , non pour entrer en litige , car il étoit bien résolu de n'en rien faire , & de céder plutôt que de plaider ; mais pour voir de quoi il s'agissoit , & de quoi on se plaignoit. De retour il alla voir ses Parties adverses , c'étoit des gens intraitables. Ils ne voulurent ni entendre raison , ni écouter aucune proposition d'accommodement. Il étoit dans leur esprit un imposteur , un trompeur , qui avoit suborné un mineur , qui l'avoit surpris & qui avoit usé de fraude à son égard ; & il falloit qu'il fût déclaré tel par une Sentence juridique & flétrissante , & condamné à toutes les peines que la Justice employe contre de pareils forfaits.

En vain M. De La Salle eût offert à M. Clement le pere de lui céder en entier une maison achetée en partie de ses deniers ; car cet homme se promettoit bien de se la faire ajuger , & c'étoit trop peu pour le satisfaire ; il falloit que le saint Homme payât de la perte de son honneur & de sa liberté , je ne dirai pas la faute , mais la ferveur de son fils. Les ajournemens personnels , les prisons lui étoient préparées : je ne sçai même si on vouloit lui épargner la corde , & si de la prison on ne se flâtoit point de le trainer au gibet. Qu'avoit-il fait ? En cedant aux importunités de l'Abbé Clement , qui avoit perseveré une année entiere à le solliciter de s'unir à lui pour commencer une bonne œuvre , il avoit fourni au jeune homme cinq mille deux cens livres pour commencer le payement de la maison qu'il avoit achetée lui-même. Voilà tout le crime de M. De La Salle.

NOTA.  
Son pere  
avoit dans  
sa Requete  
presentee à  
M. le Lieute-  
nant Civil ,  
que son fils  
avoit alors  
#2. 6 23. ans.

On ne comprend pas comment cet Ecclesiastique âgé de vingt-deux à vingt-trois ans , a voulu se joindre à son pere & se déclarer Partie de M. De La Salle dans la Requete très-injurieuse au saint Homme , qui fut presentée au nom des deux à M. le Lieutenant Civil : car par l'extrait que nous avons fait du Memoire justificatif du saint Prêtre , il paroît que cet Abbé avoit agi de la meilleure foi du monde avec M. De La Salle ; qu'il avoit de l'esprit , du goût & du discernement , qu'il avoit un fond de pieté , au moins il en monstroît ; qu'il n'agissoit pas en étourdi , & qu'il prenoit des mesures & des précautions ; qu'il sça-

voit prendre conseil & ordre de ses Supérieurs , qu'il n'avoit rien entrepris que de l'agrément de son Archevêque ; que son Précepteur n'ignoroit pas ses démarches , & qu'il avoit été le confident de ses projets.

Il est certain que le fils pouvoit s'opposer aux fureurs de son pere , en lui représentant que tout âge est propre aux bonnes œuvres , & que nul droit ne défend à un mineur Ecclesiastique de s'y appliquer , d'abord qu'il ne fait tort à personne , & qu'il n'engage point le bien d'autrui ; qu'ayant vingt-trois à vingt-quatre ans , il n'avoit plus que peu de tems à attendre pour devenir majeur , & que son dessein étoit de ratifier l'acquisition qu'il avoit faite dans sa minorité , d'abord qu'il auroit atteint l'âge suffisant ; qu'il devoit à sa conscience , à la charité , à la justice , à la bonne foi & à sa parole , cette ratification ; qu'il ne pouvoit , sans trahir toutes les loix de l'équité , se faire Partie contre un homme qu'il avoit importuné pendant une année entiere pour se joindre à lui ; que si dans l'acquisition de la maison en question quelqu'un étoit coupable , il l'étoit seul , puisque rien n'étoit plus vrai que c'étoit lui-même qui avoit acheté la maison ; qu'il n'avoit rien fait en cette affaire , qui n'eût été agréé de son Archevêque ; que cette maison ne tournoit en aucune maniere au profit de M. De La Salle , mais au profit des Paroisses de la Campagne , qui devoient en tirer des Maitres d'Ecole habiles & bien formez ; que M. De La Salle avoit véritablement fourni une somme de cinq mille deux cens livres , pour payer une partie du prix de la maison achetée : il pouvoit dire enfin à son pere , que si l'acquisition lui déplaisoit , il étoit facile de revendre la maison , & de se remettre dans son premier état sans faire tant de bruit , & sans causer de scandale. Mais enfin on vouloit perdre le saint Homme , & l'Abbé trompeur ou trompé y consentit. Ou il fut très-foible , ou il fut très-malin ; soit l'un , soit l'autre , il fut très-leger , & il permit qu'on fit au Serviteur de Dieu un crime d'une chose où il l'avoit engagé malgré lui.

On croit que l'ennemi secret de M. De La Salle s'intrigua dans cette affaire , & qu'il s'étudia à allumer le feu au lieu de l'éteindre. Depuis long-tems il souhaitoit voir M. De La Salle loin de Paris pour profiter de son absence , & faire enfin la loi dans l'Institut. Si la chose est véritable , comme il y a tout lieu de le croire , & comme M. De La Salle en étoit persuadé , enfin il envint à bout. Le Serviteur de Dieu s'exila de Paris , & son Adversaire profitant de sa fuite , entra dans son troupeau , & voulut le gouverner à sa mode , comme la suite va le rapporter. On a déjà vu jusqu'à quel point l'Homme de Dieu haïssoit les procès ; ainsi quelque injurieuse & infâmante que fût la Requête présentée contre lui ; quelques noires & quelques fausses que fussent les accusations dont on le chargeoit , quelque bien acquis que fût son droit sur la maison en question , il aimoit mieux céder , selon l'avis de l'Evangile , que de paroître en Justice pour poursuivre un procès. Cependant pour ne point s'exposer au reproche d'avoir abandonné la cause de Dieu , & de l'avoir vû trahir indignement , par celui-là même qui étoit l'auteur de l'entreprise , sans ouvrir la bouche pour se défendre , il remit entre les mains de quelques personnes de crédit & d'autorité , plusieurs papiers , un Mémoire & treize Lettres de l'Abbé qui faisoient sa justification , en les priant par charité de lui faire rendre justice. L'usage qu'ils en firent fut de les envoyer à examiner à quelques Avocats , qui avoient relation avec la Partie adverse du Serviteur de Dieu , comme on l'a toujours crû ; car dans le Memoire qu'ils firent & qu'ils envoyerent à ceux qui les avoient consultés , ils prononcerent , non en Avocats , mais en ennemis déclarez contre M. De La Salle , & le résultat de leur consultation fut tout conforme à

VI.  
Indignité du  
procès de  
cet Abbé.

VII.  
M. De La Salle  
a fait un mé-  
moire justi-  
ficatif , qu'il  
laisse entre  
les mains de  
gens capa-  
bles de se  
défendre , &  
qu'il laisse  
à défendre.

la Requête présentée à M. le Lieutenant Civil. Ce résultat renvoyé à M. De La Salle, on ne peut croire combien il fut surpris de ne trouver par-tout que des adversaires, & de rencontrer dans ses Avocats mêmes, des Censeurs iniques qui prononçoient sa condamnation avant les Juges mêmes. Alors il conçut qu'il n'y avoit de sûreté pour lui que dans la fuite ; & qu'en vain il entreprendroit sa justification, puisqu'on étoit déterminé à le condamner. Quoiqu'il dit, on lui donnoit le tort, & on ne vouloit pas le voir innocent. On se faisoit des préjugés, & on n'écoutoit que ces préjugés. On le croyoit coupable parce qu'on vouloit qu'il le fût. Dans cette triste disposition des hommes à son égard, il prit le parti de les laisser faire, & de leur abandonner sa maison, son honneur, & sa réputation, en leur dérochant sa personne. Ce dessein n'étoit pas encore exécuté, lorsque M. Rogier, qui étoit celui qui avoit prêté son nom pour l'achat de la maison, vint lui dire qu'il étoit condamné, que la maison étoit confisquée, qu'il y avoit prisé de corps contre lui, & qu'il vit ce qu'il avoit à faire pour se défendre.

▼III.  
Sentence af-  
freuse portée  
contre le Ser-  
viteur de  
Dieu.

Le Serviteur de Dieu surpris d'un jugement si précipité, le fut encore d'avantage de ce que sa cause avoit été abandonnée par ceux-là même dont il avoit imploré la protection. Il est certain que s'ils avoient voulu paroître & prendre en main la cause du S. Prêtre, ils eussent détourné le coup. Leur crédit l'auroit au moins tiré d'embaras, s'il n'eût pas prévalu au point de lui obtenir un jugement favorable. En effet, le sieur Rogier qui étoit impliqué en cette affaire autant ou plus que M. De La Salle, sans crédit & sans autorité, sçut bien se faire rendre justice. Car lorsqu'il vit que la maison étoit confisquée, ou qu'elle alloit bien-tôt être perdue pour M. De La Salle, il intervint en son propre nom dans l'affaire, & passant déclaration qu'il avoit intérêt dans la chose, il demanda la restitution des cinq ou six mille livres dont il avoit fait avance pour en faire l'achat ; ce qui lui fut accordé : car la maison ayant été vendue, on le remboursa de son dû, & le reste fut confisqué. M. De La Salle n'auroit pas été de pire condition que lui ; & pareille justice n'auroit pû lui être déniée, s'il n'avoit pas été indéfendu.

Fût-ce malice ou négligence dans ceux qu'il avoit choisis pour ses défenseurs, de l'avoir abandonné à l'oppression ? Ce n'est pas à nous à en juger. Il est certain qu'ils avoient aussi leurs préventions, & qu'ils étoient en relation avec celui qui vouloit éloigner de Paris le Serviteur de Dieu : Pourquoi donc, dira-t-on, M. De La Salle remettoit-il entre leurs mains la défense de sa cause ? C'est que sans aucun apui & sans aucun soutien, il n'avoit personne qui voulût s'y intéresser. C'est qu'il esperoit que la prévention feroit place à la charité dans cette rencontre, & que des gens de bien, car tels étoient ceux dont il avoit imploré l'assistance, se dépouilleroient de tout sentiment humain pour soutenir la cause de Dieu. Ils l'auroient fait en toute autre occasion : mais à l'égard d'un homme que Dieu vouloit crucifier en toutes choses, le Seigneur permettoit que personne ne prit sa défense, & qu'on le laissât entre les mains de la Justice, comme Jesus-Christ entre les mains de Pilate, dans l'oppression & dans un abandon universel. M. Rogier lui-même, l'intime ami de M. De La Salle, se rendit coupable en cette occasion en séparant ses droits de ceux du Serviteur de Dieu, qui pourtant étoient unis ensemble. En effet, il lui étoit facile en poursuivant ses intérêts de poursuivre ceux de son ami, & il auroit aussi facilement sauvé l'honneur & les intérêts du Serviteur de Dieu que les siens ; mais Dieu ne le permit pas, & voulut encore ajouter cette nouvelle mortification à tant d'autres.

M. De La Salle ne trouva que dans sa vertu du soulagement à tant de tribulations. En les recevant de la main de Dieu, comme le saint homme Job, il bénit celui qui en est le premier auteur, & qui arrange tous les événemens de la vie selon ses fins. Il ne lui échapa ni plaintes ni murmures contre tant de personnes différentes qui sembloient avoir fait pacte ensemble pour l'opprimer. Le silence & la patience, ses armes ordinaires dans les afflictions de la vie, furent les seules dont il fit usage contre la mauvaise foi de l'Abbé, contre la fureur de son pere, contre l'injustice de la sentence, contre la malignité de ses Avocats, contre l'indolence de ses Protecteurs, & contre l'abandon de son ami. Alors se trouvant dans Paris comme en pais ennemi, où il ne voyoit que des persécuteurs secrets ou déclarez, des amis lâches ou perfides, où tout lui étoit suspect, où il n'y avoit pas même de sûreté pour sa personne, il en partit le lendemain de sa condamnation 1712. la premiere semaine du Carême, pour se dérober aux derniers excès de la persecution, conformément à cet avis de Jesus-Christ : *Quand on vous persécutera dans une Ville, fuyez en l'autre.* Il alla se cacher dans le fond de la Provence, & il ne parut à Paris que quand il le put faire en sûreté; c'est-à-dire, quand son persécuteur secret & outré qui mettoit tous les autres en mouvement, n'eut plus pouvoir de lui nuire.

Après le départ du saint Homme, les Freres reçurent les deux assignations qu'on lui aporloit; l'une de la part du sieur Rogier qui s'étoit rendu sa partie adverse, quoiqu'il fût son ami intime, & l'autre de M. Clement le Pere. Dans les deux il étoit traité fort indignement. On s'y étoit attaché en particulier à le nommer *Prêtre du Diocèse de Reims & Supérieur des Freres de ladite Maison*, & non de ceux de Paris & de S. Denis: preuve évidente de la collusion de ses Parties adverses avec son grand ennemi. Celui-ci qui depuis dix ans avoit travaillé à ôter au Serviteur de Dieu, l'intendance sur son propre ouvrage, & qui n'avoit en vûe que de l'obliger de retourner avec les Freres de Reims, pour s'emparer du gouvernement de ceux de Paris, découvrit lui-même ses intentions par cette explication; & fit bien voir que c'étoit lui qui avoit encore fait jouer tous les ressorts de cette derniere persecution. Il réussit enfin dans son dessein, & il eut pleine victoire sur le Serviteur de Dieu.

La plus grande affliction de celui-ci, fut qu'il s'imagina que tous les Freres de Paris étoient déjà à la dévotion de son ennemi. C'étoit une vaine idée, car les Freres de Paris demeurerent à son égard dans son absence, ce qu'ils avoient été en sa presence, soumis & attachez inviolablement à sa personne. L'occasion de cette idée fut que le Frere Barthelemi croyant bien faire, lui avoit envoyé les deux assignations dans lesquelles le saint Instituteur étoit qualifié Supérieur des Freres de Reims & non de Paris. Des termes qui n'avoient pû être dictés que par son Rival, lui firent naître du soupçon contre la fidélité de ses Disciples de Paris, & craindre qu'ils ne se fussent déjà prêtés aux artifices de son ennemi. Car, se disoit-il à lui-même, pourquoi m'envoyer ces assignations où ces termes sont employez, si ce n'est pour me signifier à moi-même, qu'ils ne me regardent plus comme leur Supérieur. Son soupçon étoit faux. Le Frere Barthelemi lui avoit envoyé ces assignations par simplicité, se croyant obligé de l'instruire & de le mettre au fait sur tout ce qui se passoit en son absence. Le saint Homme ainsi prévenu suivit sa conduite ordinaire, qui étoit de céder, de s'humilier, & d'abandonner à leur propre conduite, ceux qui paroissent rejeter la sienne, ainsi qu'il avoit fait à l'égard des Freres de Mende. Suivant ce préjugé, il ne voulut

r x.  
Patience héroïque de M. De La Salle en cette réa-  
contre.

Prévention  
à laquelle le  
saint Homme  
se laisse aller  
contre les  
principaux  
Freres de Pa-  
ris.

plus avoir de commerce de Lettres avec le Frere Barthelemi qu'il croyoit dans le parti de son Adversaire , & ne vouloit recevoir de ses lettres que pour le trahir sous cette aparence de confiance. Par malheur le Frere Barthelemi ne pouvoit faire aucun exercice de Superiorité , parce que M. De La Salle ne l'avoit pas substitué en sa place en son absence , & qu'il n'avoit pas non plus été élu par les autres Freres. Le démon ne manqua pas de faire servir à sa malice cette mesintelligence , & de la tourner au préjudice de l'Institut ; car les Freres des Provinces qui se dérangeoient ne craignant plus de correction , s'émanoient avec plus de licence. M. De La Salle caché dans le fond des Provinces reculées , ne découvroit à personne où il étoit. Le Frere Barthelemi d'un autre côté n'avoit pas de qualité pour le remplacer & user de son autorité. Ainsi ceux des Freres qui n'étoient pas des plus fervens , ne rendant plus compte de leur conduite , & ne recevant plus d'un Superieur ni avis , ni ordres capables de les redresser , se donnoient plus de liberté , & perdoient l'esprit & la grace de leur état. Le mal alla plus loin qu'il n'étoit allé en 1702. & il pensa ruiner l'Institut. C'étoit ce que le démon prétendoit , en suscitant au saint Instituteur tant de persécutions qui dérangeoient les Freres , & qui affoiblissoient leur ferveur. Il en seroit venu à bout si cet ouvrage eût été l'ouvrage des hommes : mais Dieu qui ne permettoit toutes ces secousses , que pour le mieux affermir & pour purger la Communauté de ses mauvais sujets , seut la rapeller à son premier état , & lui rendre son ancienne ferveur avec le retour du saint Instituteur. Voilà où aboutit cette grande persécution ; M. De La Salle fut trompé par un Mineur , abandonné par ceux qu'il avoit choisis pour deffenseurs , trahi par son ami & opprimé par ses ennemis. Victime de sa bonne foi , objet de la jalousie d'un puissant Rival , calomnié , accusé , condamné comme imposteur & suborneur , il a vû son propre bien passer entre les mains de celui qui l'accusoit d'usurpation , il a vû son nom flétri pour l'entreprise d'une bonne œuvre pour laquelle il avoit , en prêtant son nom , donné son argent ; & il a vû renverser pour la troisième fois , le projet si heureusement commencé , d'un Séminaire de Maîtres d'Ecole pour la Campagne. Les esprits critiques & qui ne font pas d'humeur de rien passer aux dévots , le taxeront sans doute d'imprudence , d'avoir fait affaire avec un Mineur , & de ne s'en être pas défié ; mais il s'agit ici d'une bonne œuvre. Or n'est-il point permis à un Mineur d'y consacrer ses revenus Ecclesiastiques , & les épargnes de l'argent reçu pour ses menus plaisirs ; mais l'Abbé n'avoit-il pas fait agréer son projet par son Archevêque ? Avoit-il bonne grace à l'âge de vingt-trois à vingt-quatre ans , de se plaindre qu'il avoit été suborné ? Mais M. De La Salle n'avoit-il pas pû se fier à un jeune homme , qui lui avoit fait pendant une année entiere des sollicitations importunes pour se joindre à lui dans le projet d'une œuvre pieuse ? Faut-il s'étonner si cet Abbé coupable de tous les desastres dont on vient de parler , a fait une triste fin ? Accusé après la mort de M. le Régent , d'entreprises contre l'Etat , il a été envoyé enchaîné loin de Paris. Pour ce qui est de M. Rogier , il reconnut sa faute , & tâcha de la réparer comme il put. Je dis comme il put ; car il ne pouvoit plus réparer l'honneur du saint Frère ; mais il put dédommager M. De La Salle de la perte des 5200. livres qu'il avoit faite par sa faute , & il le fit , en lui laissant dans son Testament une rente de 360. livres , après la mort de sa servante , *pour raison de conscience.*

Jamais legs ne vint plus à propos au secours du saint homme qui étoit alors  
revenu

revenu de Provence ; Dieu fit assez connoître par les dispositions de sa divine Providence , qu'il avoit inspiré ce legs pour dédommager M. De La Salle de sa perte , & lui fournir dequoi avoir enfin une maison stable pour son Institut , & convenable à un Noviciat ; car la servante qui devoit la première jouir du legs , ne survécut pas long-tems à son Maître ; & quoique âgée de cinquante ans seulement , elle laissa par sa mort ce bénéfice à M. De La Salle qui en avoit plus de soixante-six. Ajoutez a cela , qu'à la priere du saint homme , on lui rendit le fond de la rente de 360. livres , somme qui lui fut d'un grand secours pour faire l'acquisition de la maison de S. Yon ; mais ce ne fut que quelques années après , & à son retour de Provence où nous allons le suivre.

## CHAPITRE X.

*M. De La Salle fuit en Provence , où il trouve de nouvelles Croix. Sur sa route , on lui fait honneur , tout lui rit à son entrée dans une Ville où il passa ; les Ecclesiastiques du lieu partagent sur la doctrine , tâchent de le gagner. Il élève un Noviciat , & il le voit tomber , parce qu'il ne veut pas se preter aux opinions du tems. Il forme le dessein d'aller à Rome , & l'abandonne par esprit d'obéissance. Enfin il est obligé de se retirer.*

**C**E n'est pas pour chercher du repos , que le saint Prêtre fuit dans les Provinces reculées ; la croix le fuit par-tout , & il lui seroit fort inutile de la fuir. En allant de Paris en Provence , c'est un changement de croix qu'il fait en changeant de lieu. D'abord son voyage fut agréable. Il fut reçu des Freres qu'il rencontra sur sa route , comme un Pere tendrement aimé de ses enfans. Tous essuyèrent ses larmes & soulagèrent son affliction , en la partageant avec lui avec grande tendresse. S'ils furent surpris d'abord de le voir , ils en furent consolés ; & c'étoit à qui lui témoigneroit sa confiance & son attachement. Le sujet de sa fuite , fut pour eux un sujet de larmes ; & ils en répandoient sur lui , tandis qu'ils s'empressoient d'essuyer les siennes. Plus sensibles que lui-même à ses peines , ils avoient besoin de toute leur vertu pour étouffer dans leur cœur les plaintes & les murmures contre ceux qui en étoient les auteurs. S'il leur en échappoit quelque-une ; le saint homme , loin de les approuver , de les écouter même , les exhortoit à adorer avec lui la conduite de Dieu , & à ne regarder que ses ordres dans tous les événemens de la vie. Il leur ordonnoit de joindre leurs prieres aux siennes pour ses persécuteurs , afin d'accomplir le précepte de Jesus-Christ , & de suivre son exemple.

1712.

Il arriva à Avignon sur la fin du Carême 1712. Les Freres de la Ville ravis comme les autres de posséder leur Supérieur , le retinrent chez eux le plus qu'il leur fut possible. Il se disposa là à faire la visite de tous les établissemens qu'il avoit dans ces lieux. Les Freres en furent allarmés ; car il y avoit du danger pour lui , à s'engager trop avant dans le Pais à cause des Camisars qui tenoient la Campagne , & qui faisoient une guerre cruelle aux Ecclesiastiques. On sçait assez que leur plus grande passion étoit d'en faire les victimes de leur fureur , & de satisfaire leur haine contre les Catholiques , en répandant le sang des Ministres du Seigneur. Il fut inutile de lui représenter qu'il ne devoit pas s'exposer à

I.  
On fait peu tout d'honorables réceptions à M. De LaSalle. Mais ou on lui fait beaucoup d'honneur , c'est d'ouïr fuir.

la recherche soigneuse de ces fanatiques débandez , qui n'avoient rien d'humain que l'extérieur , & qui portoient sous la figure de l'homme le cœur des bêtes féroces , rien ne put ralentir son zèle. Cependant sous les ailes de la divine Providence , son voyage d'Avignon à Alais fut heureux & sans aucun accident. L'empressement des Freres à voir leur Superieur , fut imité d'un grand nombre de personnes qui ne le connoissoient que de réputation , & on s'étudioit à lui faire honneur du soin & du zèle que ses disciples faisoient paroître pour l'instruction de la jeunesse. Personne ne parut plus le considérer que M. l'Evêque d'Alais , quand il alla présenter ses respects à Sa Grandeur. Le Prélat ne sçavoit par quelles sortes de distinctions il devoit honorer un Prêtre qui avoit toute son estime. Entre tout ce que le pieux Evêque put dire de plus gracieux à ce saint Prêtre ; rien ne lui fit tant de plaisir , que l'éloge qu'il fit de l'application des Freres , à la conversion des enfans hérétiques , dont le nombre diminuoit depuis qu'ils étoient chargez de les instruire. Comme le salut des ames étoit l'unique objet de ses travaux , il étoit aussi l'unique sujet de ses joyes.

Après quelques jours de séjour à Alais , il s'achemina vers la petite Ville des Vans , & prit sa route par la Paroisse de Gravieres qui en est peu éloignée. Il y fut reçu comme un Ange du Ciel , & arrêté quelques jours malgré ses résistances par le Prieur du lieu , grand ami du vertueux Prêtre qui avoit fondé l'Ecole des Vans , & par qui il avoit été engagé à se charger de la conduite des Freres. Ce bon Ecclesiastique faisoit trop d'honneur à l'humble Prêtre , & lui donnoit trop de preuves de la profonde vénération qu'il avoit pour sa personne , & de la haute estime qu'il faisoit de sa vertu , pour que M. De La Salle pût se plaindre chez lui. Le vertueux Prieur portoit ce respect jusqu'à être jaloux de servir la Messe du saint Prêtre en surplis. M. De La Salle en étoit confus ; mais il ne pouvoit l'empêcher. C'étoit une Fête pour ce Prieur , quand il voyoit le saint homme dans sa maison , & il faisoit son possible pour l'y attirer. S'il eût caché dans le fond de son cœur cette sainte passion , il auroit eû la joye de la satisfaire plus long-tems & plus souvent ; mais en faisant trop d'honneur à un homme qui le fuyoit , il l'obligeoit de fuir sa maison. En effet , le saint homme se dispensoit d'y aller le plus qu'il pouvoit , afin d'éviter des marques de distinction qui lui étoient à charge. Ce fut cette raison qui le détermina à changer de route , quand il repassa par ce pays.

Arrivé de Gravieres aux Vans , il surprit agréablement les Freres qui ne s'attendant pas à jamais voir leur Superieur en ce Pais , regardèrent sa visite comme une Providence. La joye du pere & des enfans fut réciproque ; car de son côté , il fut charmé de voir avec quelle patience ces bons Freres s'appliquoient à instruire les enfans des hérétiques. Après les avoir exhortez à la persévérance , il les quitta au bout de quelques jours pour aller à Mende. Ce voyage fut pour lui périlleux & incommodé : il courut plus d'une fois risque de perdre la vie en passant par les difficiles montagnes du Gévaudan , bordées d'affreux précipices ; d'où saisi du froid piquant & rigoureux qui s'y fait sentir , il apporta à Mende une santé fort altérée ; mais comme il n'étoit pas homme à s'écouter , après quelques jours de repos , il commença ses visites par celles de l'Evêque de la Ville qui avoit pour lui une estime singulière , & qui lui en donna toutes les marques imaginables. Le Prélat après lui avoir dit à la louange des Freres , ce qui pouvoit lui faire plaisir , le pressa fort de manger à sa table ; mais le saint homme qui trouvoit toujours une excuse prête dans l'usage de sa Communauté , pour se des-

fendre de cet honneur , pria le Prélat de trouver bon qu'il servit lui-même aux Freres d'exemple de la règle qu'il leur avoit prescrite. M. l'Evêque de Mende édifié de sa modestie , aimâ mieux recevoir son excuse , que de gêner sa grande régularité.

L'empressement qu'on eut dans la Ville , de connoître l'Instituteur des Freres , lui attirant beaucoup de visites qui lui déroboient tout son tems ; ( car ceux qui venoient le voir , ne pouvoient le quitter ; charmez de la grace de ses paroles , & de cet air de sainteté qu'il portoit sur sa face , ils ne s'ennuyoient , ni de le voir , ni de l'écouter , ) il prit le dessein d'en partir au plutôt sans bruit , & sans prendre congé que de très-peu de personnes , de peur d'être arrêté. Il le fit , & retourna aux Vans avec les mêmes périls & les mêmes incommoditez qu'il avoit essuyez en y venant ; & de-là il partit pour Uzez , afin d'y terminer quelques affaires , & de presenter ses respects à M. l'Evêque. Le Prélat ne l'embarraîsa pas peu au commencement de la visite , en exigeant de lui ce qu'il ne pouvoit lui accorder sans faire une playe à son Institut ; mais ayant avec bonté écouté les raisons du saint Prêtre , il se relâcha de ses demandes , & il n'en fut plus question. M. l'Evêque d'Uzez s'étoit persuadé que le fruit des Ecoles Chrétiennes demandoit de la stabilité dans les Maitres ; & sur ce principe , il s'oposoit au changement des Freres de la ville des Vans : mais quand M. De La Salle eut détaillé les inconveniens de cette demande , & les eut rendus sensibles , le bon Evêque qui ne vouloit que le bien , se rendit à la force des raisons ; le cette maniere , la visite fut terminée à la satisfaction de M. De La Salle qui reçut de grands témoignages de bonté du Prélat , & de grandes promesses de protéger les Freres des Vans.

Poursuivant son chemin , il repassa par Alais , & vint à une Ville célèbre qui devint le théâtre des nouvelles persécutions que l'enfer lui gardoit. Il y avoit long-tems qu'on l'y attendoit. Sa réputation avoit précédé sa venue , & l'empressement étoit universel , sur-tout des Ecclesiastiques pour le voir. Chacun lui préparoit des caresses & des offres de services. Les uns vouloient entrer dans les bonnes graces d'un homme , dont la renommée leur avoit annoncé l'éminente vertu : les autres vouloient le faire passer à force de bons offices , de l'estime de leurs personnes dans celle de leur Doctrine. Tous vouloient le gagner à leur parti.

A peine M. De La Salle fut-il arrivé , qu'il vit un concours de toutes sortes de personnes rendre à sa vertu l'honneur qu'elle méritoit , & lui faire toutes sortes d'offres de services. Plusieurs Ecclesiastiques de considération & des plus distinguez de la Ville , ambitionnerent de lier avec lui société. Comme ils se montroient gens de bien , zelez pour les bonnes œuvres , & très-favorables à l'Institut , cela ne leur fut pas difficile. Souvent ils venoient conférer avec lui sur les moyens d'étendre les Ecoles Chrétiennes dans la Ville & dans la Province. Des dispositions si désirables firent naître au Serviteur de Dieu , la pensée d'établir un Noviciat sur le lieu. Tout promettoit un heureux succès. Une Ville grande , opulente , & portée aux bonnes œuvres ; une troupe d'Ecclesiastiques de mérite , zelez , & tels que les veut S. Paul , préparez à toutes sortes de biens ; un nombre de personnes riches , pieuses , libérales & généreuses dans leurs charitez ; enfin un fond d'estime & d'inclination pour les Ecoles Chrétiennes , tout cela lui donnoit de grandes esperances ; & plus il y faisoit attention , plus il croyoit que Dieu ne l'avoit chassé de Paris par les ordres secrets de sa Providen-

I I I.  
Il arrive dans  
une Ville cé-  
lebre , où l'y  
avoit grand  
partage de  
Doctrine en-  
tre les Eccle-  
siastiques , &  
chacun s'a-  
che de l'attri-  
ber à son par-  
ti.

I I I.  
Ce que font  
les Nova-  
teurs pour le  
gagner.

ce , que pour venir en cette Ville établir un Noviciat propre à former les Sujets du Pais , qui seroient plus en état de travailler sur les lieux , que des étrangers qui n'en connoissent ni l'esprit , ni les pratiques , & dont les inclinations aussi-bien que le langage sont fort différentes. Encouragé par toutes ces réflexions , il fit ouverture de son projet à ceux qui lui parurent les plus zélés. Le dessein fut approuvé , & chacun en fit son affaire. Le S. Instituteur ne fut pas peu surpris de trouver à l'exécution d'un dessein qu'il n'avoit proposé qu'en tremblant , & qu'il avoit trouvé si difficile à Reims , à Paris , & à Rouen , des facilités auxquelles il n'auroit osé s'attendre. De concert , & comme à l'envi , on s'empressoit de contribuer à cet établissement. Presque tous les Curez de la Ville s'y intéressèrent , & M. l'Evêque plus qu'aucun autre : beaucoup de personnes de la Ville se joignirent à eux. Et un de ces Messieurs ayant commencé à donner un fond ; les autres donnèrent des assurances pour l'avenir. Jamais œuvre de Dieu ne fut entreprise avec plus d'unanimité , de promptitude & de zèle. On loua une maison , elle fut aussi-tôt meublée. C'étoit à qui procureroit des Novices. Leur nombre grossit en peu de tems. Chaque jour étoit marqué de quelque bonne fortune.

I V.  
 Tout lui réussit d'abord , & les progrès rapides le mettent en défiance contre l'avenir.

Des commencemens si heureux donnoient de grandes esperances. Tout le monde souhaitoit déjà voir mettre la dernière main à cet établissement. On le regardoit même comme déjà fait. M. De La Salle seul timide sur un succès si rapide, craignoit de le voir bien-tôt enfveli sous les ruines cachées dans de si beaux commencemens. C'étoit parce qu'il ne le voyoit point fondé sur le Calvaire , qu'il se défioit de sa stabilité. Ce S. homme si éclairé dans les voyes de Dieu , avoit appris par son expérience & par celle des Saints , que les œuvres qui n'ont pas la Croix pour fondement , & qui s'élèvent sans peine , ou ne font pas grande peur au démon , ou ne font pas de durée. Ainsi il n'osoit livrer son cœur à la joye , dans la crainte de voir évanouir les succès presens dans les malheurs d'un avenir prochain. Il craignoit que quelque motif secret , marqué sous les dehors trompeurs d'une dévotion aparente , ne prit la place de la charité , & ne fût le ressort du grand zèle , dont quelques-uns de ces Messieurs paroisoient animez. Selon lui , s'en étoit assez pour voir ce dessein échouer. Dieu ne benit point ce qui n'est point fait pour lui ; si le Seigneur n'est pas l'objet de l'édifice qu'on veut élever , il n'y met point la main ; & quand il n'y travaille pas , en vain veut-on l'édifier. Ses appréhensions étoient d'autant mieux fondées , qu'il n'étoit pas accoutumé à voir si bien seconder ses entreprises. Rien n'étoit pour lui plus nouveau que ce concours de suffrages réunis en sa faveur , & ce concert de personnes qui lui ouvroient toutes leurs bourses. Les contradictions continuelles qu'il avoit eues à essuyer dans tous ses autres établissemens , le mettoient en défiance de celui-ci , & lui donnoient sujet de craindre que la rapidité avec laquelle il se faisoit , ne fût le présage de sa chute. Après-tout , tous les événemens de la vie ne se ressemblent pas toujours , & du bon ou mauvais succès de l'un , on ne peut sûrement conclure pour le bon ou mauvais succès de l'autre. L'avenir est entre les mains de Dieu seul , & lui seul le connoit. Ainsi le S. Homme flotoit entre la crainte & l'esperance , faisoit de son côté ce que Dieu demandoit de lui , & abandonnoit le reste à sa Providence. Le Noviciat s'étoit rempli , & tout alloit un bon train , pardeur des personnes qui avoient le plus contribué à l'entreprise prenoit de nouvelles forces avec le tems , loin de se ralentir. Tous les jours elles faisoient quelque chose de nouveau pour cette œuvre. Leur zèle auparavant ré-

pandu & multiplié sur plusieurs autres , sembloit se concentrer en celle-là. Elle étoit devenuë leur unique affaire : ils laissoient les autres ou les oubloient. Ils couroient la Ville & la Campagne pour attirer quelque nouvelle aumône , ou engager quelques personnes riches à contribuer de leurs libéralitez à l'entreprise. Si le même esprit avoit animé tous ces Zélateurs , si le desir de l'honneur de Dieu eût été le seul ressort de leur activité ; il y a lieu de croire , que le Noviciat de Provence subsistetoit encore ; mais la plupart n'avoient en vûë que de gagner les Freres & leur Supérieur , & de ne leur être favorable qu'autant qu'ils épouseroient les intérêts du parti. S'ils demeuroient inflexibles , & s'ils ne donnoient pas espérance de se rendre , la destruction du Noviciat étoit concluë , aussi-bien qu'une guerre déclarée contre les Ecoles Chrétiennes.

Cependant entre tant d'auteurs de cette entreprise , il y en avoit qui agissoient de bonne foi , & qui dans l'œuvre de Dieu , n'avoient que Dieu en vûë. Aussi ceux-ci persévèrerent-ils long-tems à soutenir le Noviciat. Ils prirent même des mesures pour l'établir & pour étendre les Ecoles Chrétiennes dans la Ville. Elles étoient déjà fondées en partie : il ne s'agissoit que d'y introduire les Freres. A l'égard des Paroisses qui n'en avoient point , on se proposa d'y en établir. Pour avancer ce dessein un Pere Jesuite très-zélé qui prêchoit le Carême dans une Eglise considérable , se chargea d'en faire l'ouverture à son auditoire , & de l'appuyer avec force. Il le fit avec succes. Ce qu'il dit sur l'importance & la nécessité de donner à la jeunesse une bonne éducation & l'instruction nécessaire , fut goûté , & plusieurs personnes de pieté se joignirent ensemble pour faire la fondation d'une Ecole Gratuite.

Pendant que tout s'acheminoit à l'agrandissement de l'Institut , M. De La Salle travailloit de son côté à former les sujets qu'on lui avoit confiez. Il en faisoit son unique affaire , & il ne pensoit point en avoir d'autres ; car étant venu se cacher , comme on l'a dit , il ne se révéloit à personne , & laissoit sans réponse toutes les lettres qui lui venoient de tous côtez de la part de ses Disciples. Il en agissoit ainsi dans l'idée que l'intérêt de l'Institut demandoit cette suspension de tout commerce , afin que ses ennemis ne tournassent point contre les siens , la colere qu'ils ne pouvoient plus décharger sur lui. D'ailleurs , suivant la prévention qu'il s'étoit faite , que les Freres de Paris lui avoient manqué de fidélité , il ne sçavoit plus à qui se fier. Enfin il croyoit que le Frere qu'il avoit laissé à Paris en sa place , suffisoit pour la remplir & en faire tous les offices. Ce Frere en effet , d'un caractère sage & modéré , supléoit du mieux qu'il pouvoit à l'absence du saint Instituteur , & le faisoit avec beaucoup de prudence , quoique avec beaucoup de peine , parce que les Freres discoles prétextoient pour se dispenser du joug de la soumission , qu'il n'avoit été ni élu par les autres , ni nommé par M. De La Salle , ainsi qu'il a déjà été dit. M. De La Salle entretint cependant toujours correspondance avec le Frere qui dirigeoit le Noviciat de S. Yon , persuadé que cette pepiniere devoit être cultivée avec grand soin , & qu'elle seroit la ressource de toutes les pertes qu'il prévoyoit que sa Société alloit souffrir par son absence. Il s'y forma en effet de très-bons sujets , qui réparèrent avec avantage la sortie de ceux que le relâchement ou la séduction entraînent à leur perte. Ceux-là faisoient sa consolation , & il pouvoit leur appliquer ces paroles de S. Paul : *Vous êtes ma Couronne dans le Seigneur* , & celles-ci du Disciple bien-aimé , *Je n'ai point de plus grande joye , que celle de voir mes enfans marcher dans la vérité.* Il n'abandonnoit pourtant pas la conduite des Freres de Provence & des environs. Comme ils

V.  
Après avoir élevé heureusement un Noviciat , il s'applique à en bien former les sujets.

étoient à sa portée , il continuoit pour eux ses soins ordinaires. Il les faisoit revenir de tems en tems pour les renouvelier en esprit , leur faire faire des retraites & les fortifier contre le relâchement.

Par raport à ceux qui étoient dans la Ville , il les apelloit auprès de lui , ainsi qu'il avoit coutume de faire à Paris & à S. Yon , pour les associer aux exercices du Noviciat , & les maintenir dans la ferveur , la dependance & la régularité. Ce zèle de leur perfection qui accommodoit fort ceux qui en avoient conserve le desir , & qui n'en négligeoient pas la pratique , ne faisoit pas plaisir à quelques tiedes & relâchez , & ils auroient déjà voulu aussi loin d'eux , qu'il en étoit pres , celui dont la presence les mettoit à l'étrait & se montrait ennemie de la fautive liberté.

Ce grand esprit de régularité de M. De La Salle , dont il étoit lui-même le plus grand exemple , commençoit à leur déplaire ; & ce n'étoit que par contrainte & par figure , qu'ils retournoient les jours prescrits au Noviciat , dont les exercices mettoient à la torture ces ames tiedes & lâches. La vie de Novices paroissoit insupportable à gens qui commençoient à s'émanciper , & qui étoient las d'être sous les yeux d'un Supérieur vigilant , qui ne respiroit que vertu & sainteté , & qui ne parloit que des efforts qu'il faut se faire pour y arriver. Tristes , chagrins , ennuyez d'un train de vie que la seule ferveur sçait goûter , ils penserent dès le commencement à en chercher la fin. Comment la trouver ? C'étoit-là leur embarras , & il n'étoit pas petit. D'aller en faire des plaintes , c'étoit faire avoué de leur peu de vertu , de leur foiblesse & de leur relâchement. L'amour propre ne le peut souffrir. Les tiedes en ont plus que les autres ; & on peut dire , que l'amour propre augmente chez eux , à mesure que la ferveur diminue. Ceux qui ont eû de la vertu , & qui l'ont perdue , sont attentifs à en conserver les apparences ; & souvent ils deviennent de grands hypocrites , parce qu'en voulant conserver le renom d'une sainteté qu'ils ont perdue , ils deviennent des sépulchres blanchis , qui cachent les vices & les passions sous une montre spécieuse de vertu.

VI. Enfin après bien des réflexions , l'expédient que trouverent les deux Freres dont je parle , pour parvenir à leurs fins sans faire tort à leur réputation , fut de fonder sur l'obligation de faire leur devoir une prétendue impossibilité d'aller au Noviciat , & de faire entendre , non à leur Supérieur qui n'auroit pas écouté ces raisons , mais aux Fondateurs , que le bien des Ecoles , souffroit de leurs allées & venues si fréquentes à la maison de M. De La Salle. L'artifice n'étoit pas mal trouvé , & il étoit facile d'en rendre duppes des gens qui s'interressoient sur toutes choses à l'intérêt des Ecoles qu'ils avoient fondées.

Les deux Freres furent fort bien reçus , & on leur sçut bon gré du zèle qu'ils faisoient paroître pour leur devoir , quand ils allerent faire une espece d'avoué à ceux qui les avoient mis en œuvre , que la conscience les obligeoit de les avertir que les Ecoles n'alloient plus si bien , depuis qu'ils étoient obligez d'aller si souvent à la maison du Noviciat , & qu'elles ne pouvoient fleurir , s'ils n'étoient sédentaires comme auparavant sur la Paroisse. Ils ajouterent encore avec plus de malice , qu'ils se faisoient un devoir d'informer ces Messieurs , qu'une partie de la fondation tournoit au profit du Noviciat , & qu'elle servoit à la subsistance des Novices ; & que parce qu'ils ne vouloient rien faire contre les intentions des fondateurs , ils se trouvoient obligez de leur en donner avis. Ces avis étoient très-malins & très-hypocrites ; puisqu'ils servoient de manteau à la propre volonté , qui vouloit rentrer dans son domaine & vivre à sa fantaisie hors des yeux & de la dé-

Artifice malin dont se servent les deux Disciples qui retenoient l'Ecole dans cette Ville, pour le soustraire à son obligation.

pendance du S. Instituteur. Ces hommes accoutumés depuis quelques années à respirer un air de liberté, à la faveur de l'éloignement où ils étoient de leur Supérieur, supportoient impatiemment l'exaétitude qu'il exigeoit d'eux pour l'observation des règles, & ne sçachant autre moyen de s'en affranchir, que l'artifice & la ruse, ils l'employèrent à leur propre perte & à la destruction de tous les biens que M. De La Salle commençoit à faire, & à espérer pour la Provence & les lieux qui lui sont contigus.

La plainte artificieuse de ces deux enfans de Belial fut le signal de la persécution contre le Supérieur, qui semblable à cette nuée legere qu'apella le Prophète Elie sur les Terres d'Israël, grossit insensiblement, & forma l'orage que nous allons voir crever sur la tête du saint Prêtre.

Ceux à qui ces plaintes furent portées, les trouvèrent justes & importantes. Ils se prêtèrent à la mauvaise volonté de ces Freres, & leur servirent de Ministres pour les rendre à leur premiere liberté. L'assujettissement qui paroissoit gênant & incommode à ces volontaires, parut à ces Messieurs préjudiciable aux Ecoles. Ils crurent ce qu'on vouloit leur faire croire, que la nécessité où M. De La Salle réduisoit ces deux Maitres, de se trouver tous les jours aux exercices du Noviciat, dérangeoit les classes, parce que partageant leur tems ils en donnoient moins à leurs Ecoliers; que sous prétexte de les maintenir dans l'esprit de pauvreté & dans la desappropriation de toutes choses, le revenu de la fondation passoit dans le Noviciat, & s'y trouvoit insensiblement confondu. Ainti sans aprofondir, le motif qui faisoit agir ces deux Freres, on ne fit attention qu'à leurs plaintes, qu'on croyoit sages & nécessaires, & on crut bien faire de remettre en liberté des gens qui le desiroient passionnement, sans le laisser voir. Ce ne fut pas sans douleur & sans en craindre les suites, que le digne Superieur vit ces deux refractaires se soustraire à sa vigilance; mais qu'auroit-il fait pour l'empêcher? Les Fondateurs le demandoient sans le sçavoir, en demandant que les deux Freres restassent dans leur maison, comme ils avoient fait auparavant. Ces Messieurs faisoient instance, & les prétextes du bien des Ecoles que les rebelles avoient sçu faire servir avec tant d'habileté à leurs fins, étoient specieux: il falut ceder, & laisser vivre les deux Freres dans l'indépendance.

M. De La Salle commença dès-lors à juger, qu'il n'auroit pas en cette Ville tout l'agrément dont on l'avoit flâté dans le commencement, & que ces premiers chagrins ne seroient pas les derniers. On ne laissoit pas de travailler à l'établissement de la nouvelle Ecole dont il a été parlé. Il s'avançoit, & on avoit donné avis au saint Instituteur de disposer les Freres qu'il y destinoit. Tout étoit prêt, lorsque tout manqua. C'étoit un Pere Jesuite, comme on l'a vû, qui étoit l'origine de cette œuvre. Ce fut son malheur. Si tout autre que lui s'en fût mêlé, personne n'y auroit trouvé à redire, personne ne s'y seroit opposé. Nous l'avons dit, dans la Ville dont nous parions la nouvelle Doctrine avoit cours & avoit des Partisans d'éclat & en grand nombre. Autre circonstance qui concourut avec celle-ci au renversement de cette Ecole; un homme en place dans la Ville, d'un esprit Superieur & d'un mérite rare, étoit ennemi secret de M. De La Salle depuis qu'il n'avoit pas pû le faire ami de ses sentimens. Celui-ci à la tête de tous les autres Messieurs dont nous avons parlé, l'homme du monde le plus souple, le plus pliant & le plus insinuant, avoit aprofché M. De La Salle & avoit lié avec lui un grand commerce. Bon ami en aparence du Serviteur de Dieu, il atendoit à l'être en vérité, quand il l'auroit gagné à son parti. L'un & l'autre

VII.  
Les Janfenistes travail-  
lent à ôter à  
M. De La Salle une Ecole  
Chrétienne, parce qu'un  
Pere Jesuite en avoit été  
le Promo-  
teur, & ils y  
recussent.

ne s'expliquoient point & demouroient sur la réserve. Il y a un tems pour toutes choses, un tems de se taire, & un tems de parler; celui-ci vint enfin: l'Ecclesiastique de grand nom fit les premières avances: il n'alla pas loin sans apercevoir dans l'air & sur le visage de M. De La Salle, qu'il ne goûtoit pas la nouvelle doctrine. C'en fut assez pour ce sage du siècle; dès ce moment il conçut pour le saint Prêtre le même fond d'antipathie, qu'il aperçut en lui contre ses sentimens, résolu désormais de lui faire une guerre clandestine, sans paroître rompre avec lui.

En effet, à peine le Jesuite avoit-il achevé son Sermon sur les avantages & l'importance des Ecoles Chrétiennes, que le parti entra en remuement & en intrigues pour faire échoûer son dessein. On cabala secrettement contre l'entreprise, & on concerta, si on ne pouvoit l'arrêter, de la mettre à profit pour d'autres que les Freres. Pour réussir, il faloit un homme d'autorité, d'esprit & d'une réputation accreditée. Tel étoit celui dont nous venons de parler; & ce fut sur lui que le choix du parti tomba comme sur l'homme de la Ville le plus propre à manier les esprits. Il se chargea avec plaisir de la commission, & il s'en acquita avec une industrie extraordinaire. A l'honneur d'être à la tête de son parti & de lui rendre service, il joignoit le plaisir de pouvoir mortifier un Jesuite, & il le goûtoit par avance aussi-bien que celui d'humilier M. De La Salle.

Il voulut cependant en homme d'esprit conserver les dehors de la charité, pour ne point s'exposer à l'indignation du peuple. Sans rompre avec M. De La Salle, affectant au contraire avec lui plus d'union que jamais, il travailla sous main à gagner ceux qui s'étoient mêlez de cette affaire, & qui avoient donné les fonds. Il leur insinua que la destination qu'on en faisoit aux Freres, convenoit davantage à des Ecclesiastiques, parce qu'en faisant l'Ecole, ils pourroient rendre d'autres services à la Paroisse. Comme il étoit éloquent, subtil, & engageant, il n'eut pas de peine à persuader des gens qui ne cherchoient que le bien, en leur en montrant en aparence un plus grand. Quand il fut assuré de ce côté-là, il eut soin de prévenir l'Evêque de la Ville, & il s'y prit avec grand art, en lui faisant entendre que les personnes qui avoient fait la nouvelle fondation, avoient changé de disposition à l'égard des Freres, que leur intention étoit de confier cette Ecole à des Ecclesiastiques que cette fonction n'empêcheroit pas de servir la Paroisse sur laquelle elle étoit établie, & qu'elles avoient pris leur parti de maniere, que si on les pressoit de faire autrement, elles appliqueroient les fonds à d'autres œuvres de charité. Le Prélat qui étoit fort porté d'inclination pour les Freres, & qui avoit dessein de les multiplier le plus qu'il pourroit dans son Diocèse, ne fut pas peu surpris de ce changement; dont il ignoroit le motif; mais comme il n'avoit pas encore eû le tems de connoître les Esprits, il craignoit de les aigrir par un coup d'autorité; ainsi il laissa aller le cours des choses, sans s'y opposer. L'Acteur qui paroissoit sur la scène acheva de jouer son personnage, il alla trouver M. De La Salle avec un air triste & abbatu, comme d'un homme qui est dans la peine; & d'un ton de complainte & d'une voix gemissante, il lui dit qu'il venoit avec douleur lui apprendre le changement de disposition qui s'étoit fait à l'égard de la nouvelle Ecole; que ce n'étoit plus des Freres, mais des Ecclesiastiques à qui on la destinoit. *Dieu soit béni*, repartit le Serviteur de Dieu, *aparemment que Dieu le veut ainsi*. Et comme les cœurs droits ne sont jamais en garde contre la mauvaise Foi, le saint Prêtre dans la pensée que celui qui lui parloit avoit dans l'ame les sentimens que sa bouche marquoit, il lui fit de grandes

actions de grâces , croyant lui avoir beaucoup d'obligation de l'intérêt qu'il prenoit à l'Institut des Freres. Après l'avoir quitté , il alla se prosterner devant Dieu , pour adorer les ordres de sa Providence , le remercier & se soumettre à sa conduite. Il prévint dès ce moment l'orage qui se formoit contre lui , & s'arma de force & de courage pour en soutenir l'effort. Persuadé que le peché est nôtre unique mal , & que tous les autres maux de la vie , sont dans les desseins de Dieu des moyens de sanctification , il ne pensa qu'à faire son profit de ceux qui le menaçoient , & à aller au-devant d'eux en esprit leur presenter un cœur soumis. En s'offrant avec Job aux coups que la main de Dieu qu'il sentoit se lever , étoit prête à lui porter de nouveau , il lui disoit comme ce saint Homme : *Que ma consolation soit , qu'en m'affligeant vous ne m'épargniez pas , & que vous multipliez les plaies au gré de vos desirs , ou sur le nombre de mes pechez.* Ainsi préparé à tous événemens , il ne fut pas long-tems sans entendre le bruit de la tempête qu'il avoit pressentie. Ceux qui avoient témoigné tant de zèle pour les établissemens des Freres , furent les plus animez à les traverser ; mais ils ne sonnerent le tocsin de la Guerre qu'ils préparoient , que quand ils desespérèrent d'amener leur Supérieur au but où ils desiroient le conduire. Pendant qu'ils s'en flâterent , il n'y a nulle sorte de rusés qui ne fût à leur usage pour en venir à bout. Ils lui promettoient de grands avantages pour son Institut , s'il vouloit s'approcher de leurs sentimens. Ils lui faisoient des preffens dans la vûe d'amolir son cœur. On y joignoit des menaces qu'on sçavoit mêler de careffes. Ils venoient souvent lui rendre visite ; & dans ces visites , les matieres du tems étoient toujours mises sur le tapis. Des maximes nouvelles avancées avec hardieffe , étoient soutenuës avec chaleur ; mais ou le saint Homme ne faisoit pas semblant de les entendre , ou il les rejettoit par un visage sévère , ou il les refutoit par quelque courte reflexion ; car il haïssoit l'altercation , persuadé que l'erreur se fortifie par la dispute.

Ces Messieurs qui tenoient ensemble des Conférences réglées à certains jours , étoient bien aise d'y voir M. De La Salle , & ils l'engageoient souvent d'y venir. Les discours qu'on y tenoit n'étoient pas tous de pieté. Les matieres du tems en faisoient le sujet ordinaire. M. De La Salle étoit toujours surpris d'entendre sortir des mêmes bouches sur Dieu le langage des Anges ; & contre le Pape & les Evêques , le langage de Luther & de Calvin. Il ne voyoit nulle charité dans ceux qui sont les Panegyristes perpetuels de cette vertu , & il ne comprenoit pas que ceux qui recommandent tant sa nécessité , sçussent si-bien se dispenser de sa pratique ; car nul ménagement pour quiconque n'étoit pas du parti. On se faisoit un mérite de le noircir , & celui-là passoit pour le plus zelé , qui en sçavoit mieux médire. La contention , la passion , la vanité , étoient toujours à la suite des matieres curieuses qu'on traitoit. Chacun vouloit briller , l'emporter , & se signaler ; & rarement on étoit d'accord si ce n'étoit à ranger les Molinistes selon le langage de ces Messieurs , parmi les Pélagiens & les ennemis de la grace de Jesus-Christ. Monsieur De La Salle ne souffroit pas peu dans ces assemblées , & il y gardoit le silence. Quand on l'obligeoit de parler , il deffendoit avec force , & les veritez qu'on avoit combattuës , & les personnes qu'on avoit déchirées , & il avouoit qu'il n'étoit pas édifié de ce qu'il voyoit & de ce qu'il entendoit : il plaignoit le tems qu'on perdoit en altercations , en invectives , en parades d'une vaine science ; il conseilloit de substituer aux questions curieuses , vaines , & nouvelles qui engendrent les combats de paroles , & qui interressent si fort la charité , des discours de pieté , ou de science utile. Ces remontrances

**IX.**  
Les Partisans de la nouvelle Doctrine attribuent M. De La Salle dans leurs conférences, dont il est dégoûté par l'altercation qu'il y voit.

ne plaisoient pas ; elles aigrissoient même des gens qui ne l'appelloient que pour les écouter & se soumettre à leurs décisions. Leur orgueil étoit offensé, de voir un homme qu'ils vouloient pour Disciple docile, leur faire des leçons. Ils résolurent de s'en venger ; & ils conclurent qu'il n'y avoit plus rien à ménager avec lui, puisqu'il n'y avoit plus rien à espérer de lui.

X. Ils le persécutent,  
Il falloit cependant colorer aux yeux du public, la persécution qu'on alloit lui faire & écarter tout soupçon de passion & de haine, des discours desavantageux qu'on alloit semer. Après l'avoir honoré, loué, & presque canonisé, on alloit le noircir, le décrier, le diffamer : le public en auroit été scandalisé, si on ne l'eût pas prévenu par des bruits sourds, par des calomnies colorées d'un air de vrai-semblance, & semées par des bouches dévotes, ou par des langues habiles à donner au mensonge une teinture de vérité. Mais que reprendre dans un homme d'une vie si intégrè & de mœurs si pures ? Un excès de régularité, une sévérité outrée, une inflexibilité invincible, une dureté rebutante, un entêtement & une opiniâtreté de sentimens sans retour. C'est sous ces noms qu'on concerta de décrier sa grande vertu, sa saine Doctrine, son esprit de recueillement, de mortification & de pénitence. Ces vertus étoient devenues des vices en lui, depuis qu'on le regardoit comme un Moliniste. Il ne l'étoit pourtant pas, si on prend ce mot dans son sens naturel pour un Disciple de Molina ; mais il l'étoit en effet, dans le sens qu'on lui donnoit ; c'est-à-dire, qu'il étoit opposé au Jansénisme.

L'Homme de Dieu ne s'attendoit pas à de pareilles accusations de la part de ceux qui se piquent tant de régularité, qui prêchent si hardiment la morale sévère, & qui se donnent pour les restaurateurs de l'ancienne pénitence. Dans les derniers siècles, lorsque les Protêtans se paroient du beau nom de Réforme, l'éclat de la pénitence de S. Charles Borromée ouvrit les yeux à tous ceux qui ne s'opiniâtroient pas à les fermer, pour voir de quel côté étoit la vraie vertu intérieure & surnaturelle, qui est inséparable de la vraie Foi. On put faire en cette occasion le même discernement en oposant M. De La Salle aux Partisans de la nouveauté. Les uns prêchoient en public la pénitence, l'autre la pratiquoit en secret ; ceux-là affectoient un air de réforme, celui-ci en donnoit l'exemple : les premiers ne parloient que de grace & de charité ; le dernier s'appliquoit à attirer l'une & à croître dans l'autre. Ainsi se comparant avec lui, ils avoient tacitement en le taxant d'un excès de régularité, de réforme, & de pénitence, qu'il avoit la réalité des vertus, dont ils n'avoient eux l'apparence.

XI.  
Prétextes  
dont les disciples de Jansénius colorèrent les persécutions qu'ils lui firent souffrir.

N'ayant donc rien à dire autre chose du saint Homme, ils blâmerent sa façon de gouverner ; ils désapprouverent les pratiques de piété établies parmi les Freres ; ils taxerent de manières gênées l'air de recueillement qui les distinguoit ; ils décrièrent tous les genres de pénitence & de mortification que M. De La Salle avoit appris des Saints, & qu'il avoit introduits dans sa Communauté. Ils le firent passer pour un homme singulier, dur, outré, inflexible, & sur l'esprit duquel il n'y avoit rien à gagner. Selon eux, le caprice étoit l'ame de toute sa conduite. Il étoit entêté & seul de son sentiment ; & ce qui pis est, il vouloit mouler tous les autres sur lui-même. Il les chargeoit de fardeaux insupportables, & il les assujétissoit à une forme de vie impraticable & sans exemple. En un mot, ils s'efforcèrent d'obscurcir une des plus brillantes vertus, qui ait édifîé la France dans notre tems. En le regardant comme un censeur tacite de leur conduite, ils firent dessein de le faire sortir de la Ville ; & pour l'y obliger, ils soulèverent contre lui

tous les esprits remuans , & le rendirent odieux à tous ceux qui étoient dans leurs intérêts. Ils n'en demeurèrent pas aux paroles. Ils travaillèrent sous main à détourner les aumônes, après avoir retranché celles qu'ils avoient coutume de lui donner & de lui procurer. Ce moyen leur paroissoit le plus court pour s'en défaire , & pour dissiper sans bruit & sans éclat toute sa Communauté. La disette contrainst les Villes les plus fortes de se rendre ; & l'on est toujours sûr de la défaire de ses ennemis , quand on sçait les affamer.

Mais comme M. De La Salle étoit un homme qui sçavoit , à l'exemple du grand Apotre , souffrir la faim & la soif , & apprendre par son exemple à ses Disciples à jeûner & à faire de longues abstinences, ils virent bien que ce moyen de le réduire si court pour les autres , seroit long par rapport à lui , qui sçavoit se contenter de pain & d'eau , qui étoit même accoutumé à n'en prendre qu'avec mesure. Ils prirent un autre parti , qui fut de travailler sous main à dépeupler son Noviciat. Cela leur étoit facile ; eux-mêmes l'avoient rempli de Sujets qui étoient à leur dévotion. Il ne leur étoit pas difficile de les débaucher. Ils sollicitèrent donc la plupart des Novices , & ils les firent sortir de la maison où ils leur avoient inspiré d'entrer. Ils en détournèrent d'autres qui postuloient , sous le prétexte que le gouvernement de M. De La Salle étoit trop austere.

Les Novices sortis servirent d'écho , ou plutôt de trompettes à ces Messieurs, pour publier tout haut & sans pudeur ce qu'ils avoient semé à petit bruit au préjudice du saint Prêtre. Il étoit d'une rigidité outrée , sans égard pour la foiblesse humaine , aussi dur aux autres qu'il l'étoit à lui-même ; chez lui il ne falloit ni lever les yeux , ni ouvrir la bouche , ni faire usage de ses sens ; la moindre faute étoit condamnée à quelque pénitence ; on y devenoit sauvage , farouche , taciturne ; toute la journée étoit partagée en exercices de pieté & de mortification ; & souvent la tête & la poitrine épuisées, on alloit à un Réfectoire où il n'y avoit presque rien à manger , ou rien que de degoutant. Pour y vivre , il falloit n'avoir ni volonté ni jugement , & être dépouillé de son corps. Personne ne pouvoit soutenir cette vie , que le seul M. De La Salle qui ruinoit la santé de ceux qui vouloient l'imiter, ou les rendoit fous. C'est ainsi que ces Messieurs par la bouche de leurs Emissaires , qui donnoient leur experience pour preuve de ce qu'ils débitoient , faisoient des crimes à M. De La Salle des vertus de retraite , de recueillement , d'abnégation , de mortification , d'obéissance, de pénitence, dont il étoit un grand maître & un grand exemple. C'est sous ces noms odieux qu'ils sçavoient diffamer une vertu qui faisoit éclipser la leur. Ils allerent encore plus loin ; ils publierent un libelle rempli de calomnies , où la malice la plus pure avoit sçu ramasser tout ce qui pouvoit le rendre odieux , & lui faire perdre toute estime. Le libelle eut tout l'effet que ses auteurs en attendoient. Comme la malignité du cœur humain le porte naturellement à croire le mal , ce libelle imposteur décria le saint Homme dans tous les esprits. On crut de lui le mal qu'on en disoit , sans autre fondement , que parce qu'on le voyoit écrit. Tel est le venin de la calomnie ; il se fait goûter sans montrer aucune apparence de verité. Et souvent , quoique la détraction porte avec soi les preuves de sa fausseté , quelque incroyable qu'elle soit , on la veut croire , quand elle tombe sur les plus gens de bien.

La contagion de ce libelle se répandant par-tout , le Serviteur de Dieu crut qu'il étoit de son devoir de lui opposer une digue. Il fit une réponse où il laissoit parler la verité seule , & dont la charité assaisonnait tous les termes. Il n'en lais-

XII.  
On fait cou-  
rir contre lui  
un libelle dif-  
famatoyre. Il  
y répond d'u-  
ne maniere  
pleine de  
douceur &  
de charité.

sa échaper aucun de sa plume qui pût satisfaire un amour propre blessé, qui pût piquer ses adversaires, & leur faire remarquer qu'il étoit sensible aux traits de leur colere. Il se contenta d'exposer le faux de la calomnie, sans se permettre de rien dire qui pût blesser les calomniateurs. Tout ce qu'il dit de plus fort, fut qu'il aprenoit par son expérience ce que l'Eglise avoit à craindre d'un parti qui se fortifioit tous les jours, & qu'il prévoyoit avec douleur les playes que l'Epouse de Jesus-Christ en recevoit.

Cependant, malgré ces précautions, la calomnie prévalut. De la Ville elle s'étendit dans la Province; jusques dans les établissemens des Freres de ces cantons elle eut de mauvais effets. On crut l'impositeur sur sa parole; & parce qu'il mentoit hardiment, on ne s'avisâ pas de douter des faits dont il étoit l'auteur, ni de les vérifier. Il arriva ce qui arrive presque toujours au sujet de la dévotion & des personnes dévotes. On lut le libelle diffamatoire avec un goût malin & curieux, & on ne se soucia pas de lire la réponse. On ouvrit l'oreille à ceux qui vouloient médire du saint Prêtre, & on la ferma à ceux qui voulurent le justifier; car il y en avoit qui prenoient sa défense; mais ils n'étoient pas écoulez. Ils tâchoient de parer les coups qu'on lui portoit, de radoucir les cœurs aigris & de rétablir en honneur le mérite du S. Homme; mais les esprits étoient trop prévenus contre lui & les ennemis du saint Homme ne cessoient de confirmer les anciennes médisances & d'en ajouter de nouvelles. On porta les choses à l'extrémité; car on frustra les Freres de l'espérance de s'étendre davantage. L'Ecole d'une autre Paroisse fort grande leur avoit été promise; il n'en fut plus parlé.

XII.  
Functes ef-  
frs du libel-  
le diffama-  
toire.

Le mal alla plus loin, & il fit progrez jusques dans les cœurs des Freres de la Ville, de la Province & des environs. Le Noviciat tomba faute de Sujets. Les Freres même les plus constans furent ébranlez. Quelques-uns d'eux abandonnerent l'Institut, malgré les prieres & les remontrances de leur Pere. Ceux qui étoient dispersez dans les lieux circonvoisins & qui n'étoient pas au fait, ajoutoient foi aux faux bruits qui se répandoient de leur Supérieur. Ils commencerent à unir leur voix à celle des autres, pour se plaindre & murmurer hautement. Ce fameux Frere Directeur de Paris, dont il a été parlé ci-dessus, si dur à lui-même & si dur aux autres, qui avoit occasionné avec le Maître des Novices par des pénitences outrées & indiscrettes, la grande persécution qui a été le principe de toutes celles qui l'ont suivie, ce Frere, dis-je, que M. De La Salle avoit envoyé commencer l'établissement de Mende, & auquel il confioit la visite des Maisons de France & de Provence, se laissa entrainer par le torrent & quitta la Société. Cette chute ne fut pourtant ni subite ni précipitée; elle se fit avec tout le sang froid d'un homme qui s'y préparoit de loin. Il eut soin avant que de sortir de la Maison, de la dépouiller & de faire une bonne bourse. Quand il se vit une somme considérable, il s'enfuit avec ses larcins. On peut assez juger quelle playe reçut le cœur d'un tel Pere, quand il aprit l'infidélité & la perte de cet enfant, qui méritoit plus que tout autre le nom d'enfant de sa douleur. Ce fut alors qu'il but jusqu'à la lie le calice de cette persécution. Il n'engouta bien l'amertume, que quand ses entailles se sentirent déchirées par les memes enfans qu'il avoit engendrés à Jesus-Christ. La guerre du dehors qu'on lui faisoit, ne fut pour lui cruelle, que quand elle en alluma une au-dedans de sa famille, & qu'elle arma contre lui ses propres enfans. On peut dire que le parti scut en cela le prendre par son foible, & l'attaquer par l'endroit le plus sensible. Si ses ennemis s'étoient contentez de le perdre de réputation, ils lui auroient

rendu le plus grand service qu'il en pouvoit attendre ; car en lui procurant des mépris , ils travailloient eux-mêmes à le rendre conforme à Jesus humilié. Si ces Messieurs eussent borné la guerre qu'ils lui faisoient , à débaucher les Novices , le saint Homme se fût consolé : c'étoit leur propre ouvrage qu'il voyoit détruit par leur main ; mais ce qui l'accabloit de douleur , c'est qu'ils eurent l'art de pénétrer jusques dans sa propre famille , & d'y faire des Absaloms révoltez.

En effet , ces deux Freres dont nous avons parlé , qui ont été auteurs de la persécution dont nous faisons le recit , ajoutèrent en ce tems l'insolence à la trahison précédente à l'égard du saint Instituteur. Sans pudeur ils lui dirent , qu'il n'étoit venu en Provence que pour détruire , au lieu d'édifier. Ce reproche lui fut aussi sensible , que l'avoit été leur premiere desobéissance ; mais il ne s'en vangea que par de nouvelles marques de douceur & de bonté. Soit par nécessité & faute d'autres , soit par un choix marqué , ce fut l'un de ces deux hommes qu'il envoya à Mende quelque tems après ; & ce fut-là aussi où il consumma sa perte par une rebellion entiere & une insolence nouvelle , aussi-bien que celui qui s'y étoit installé sans l'ordre de M. De La Salle ; car si on se souvient de ce que nous avons déjà dit , ce fut-là où voulant prendre racine , ils sçurent à la faveur de M. l'Evêque & du premier Magistrat de la Ville s'oposer à leur Supérieur , qui vouloit les déplacer d'un lieu où ils se dérangeoient. Ce fut-là qu'ils secouèrent le joug de sa dépendance ; & où ces enfans ingrats & dénaturez firent sortir leur Pere de leur maison , en lui disant que s'il vouloit y rester , il n'avoit qu'à payer pension.

Le tems qui adoucit tout ne faisoit qu'aigrir les esprits. Sa patience n'avoit point éteint la haine de ses adversaires. Ils profitoient même de sa retraite , ( car il ne paroissoit plus ) pour semer de nouvelles calomnies sur son compte. Les affaires de son Institut paroissoient desespérées en ce pais-là. Il commençoit à craindre plus que jamais , qu'elles ne fussent bien-tôt sans ressource. Comme il s'accusoit d'en être la cause , il forma le dessein d'abandonner entierelement cette partie de la France. Cependant comme il se trouvoit alors dans une Ville de passage pour Rome , il résolut de s'y embarquer pour aller se prosterner devant le Sepulchre du Prince des Apôtres , & presenter ses respects & son obéissance à son Successeur. Ce desir n'étoit pas en lui un desir nouveau. Il y avoit long-tems qu'il se sentoit sollicité de faire ce voyage pour satisfaire sa dévotion particuliere envers le Chef du College Apostolique , pour prendre Mission du Souverain Pontife , & lui demander la confirmation de son Institut. Si le tems le lui eût permis , ou s'il n'eût point appréhendé de faire tort à son troupeau en s'éloignant de lui , il eût suivi cet attrait avec grand plaisir ; mais enfin l'occasion & le moment de le satisfaire , se presentoient. Libre de toute occupation , & comme chassé de lieu en lieu , il lui sembloit que la divine Providence lui ouvroit elle-même le chemin de Rome.

Un Vaisseau prêt à faire voile vers cette Capitale du monde Chrétien , l'invitoit à profiter d'une commodité qu'il ne devoit jamais retrouver. Ces circonstances le déterminèrent à y arrêter une place , & à faire acheter toutes les provisions pour le trajet par le Frere qu'il avoit choisi pour compagnon de son voyage. Il ne voulut pourtant pas l'entreprendre sans avoir l'agrément de Dieu. La volonté divine étoit l'unique regle de sa sienne. Il n'écouteoit ses attrait , que quand il les reconnoissoit venir du S. Esprit. Et afin de ne mêler dans celui-ci rien d'humain & de naturel , il avoit soin de se tenir dans une grande indifférence :

XVI  
Il conçoit le  
dessein d'aller  
à Rome ,  
& il en est  
empêché par  
l'ordre de M.  
l'Evêque de...

pour ce voyage , & dans une absoluë dépendance du bon plaisir de Dieu. Le fait qui suit en est la preuve. En attendant le vent favorable le saint Homme prioit & recommandoit son voyage à Dieu, prêt à aller, prêt à rester selon les ordres de sa divine Providence, que les événemens lui marqueroient. Jusques-là rien ne s'opose à son desir, tout même le favorise. Le Vaisseau est prêt à lever l'ancre; tous ceux qui sont du voiage, se rendent sur ses bords. M. De La Salle les suit, il arrive sur le port; & dans le moment qu'il est prêt à s'embarquer, il rencontre M. l'Evêque de la Ville qui l'arrête, & qui lui dit de retourner à sa maison pour prendre possession de l'Ecole qu'il destinoit aux siens. Aussitôt le saint Pretre obéit & ne pense plus à son voyage. A la voix du Prélat, comme à celle de Dieu, il s'en retourne, & dit aux Freres en rentrant dans la maison : *Dieu soit béni : me voilà revenu de Rome. Ce n'est pas sa volonté que j'y aille. Il veut que je m'employe à autre chose.* Voilà un trait de vertu qui n'est pas commun. Il fait voir jutzqu'ou M. De La Salle portoit la mort à soi-même. Il faut n'avoir guérs de volonté, pour n'en point faire paroître dans le dessein formé d'un voyage de Rome. Chacun sçait par expérience, combien il se sent mortifié, quand il rencontre des obstacles à ses moindres projets. Cependant malgré les assurances du Prélat, l'établissement de cette Ecole ne se fit pas alors par la mauvaise volonté de ses ennemis. Il est vrai que l'Institut n'y a rien perdu, & qu'il a profité avec usure des dommages qu'il reçut alors. En effet, nulle Ville de France où l'on ait porté plus loin le zèle pour les Ecoles Chrétiennes, & la bonne volonté pour les Freres. Ils ont des classes ouvertes dans tous les quartiers de la Ville, & elles sont aussi remplies que s'il n'y en avoit qu'une. Si les bénédictions dont Dieu les favorise sont si grandes, on peut dire qu'elles sont les fruits des Croix que M. De La Salle y a portées.

Les enfans y recueillent maintenant avec joie ce que le Pere a semé avec tant de peines. La terre qu'ils moissonnent, n'est si féconde que parce qu'il l'a arrosée de ses larmes. Ils jouissent en paix d'un terrain, où on lui a fait une guerre cruelle. Les tribulations ont été pour lui, & les récompenses sont pour eux. Tandis que le saint Homme vécut, cette Ville lui fut ennemie : après sa mort, elle s'est réconciliée avec ses Disciples, & elle l'emporte sur toutes les autres à les combler de biens. C'est ainsi que Dieu en agit avec ses favoris. Sur terre la Croix est leur apanage. Tout ce qu'ils entreprennent est blâmé, contredit, traversé. Le monde ne les regarde qu'avec mépris. L'enfer sçait armer contre eux les mains des pécheurs, & celles mêmes qui sont innocentes; & la guerre que leur font les Justes, est pour l'ordinaire celle qu'ils sentent le plus. Dieu lui-même semble se mettre de la partie & les abandonner, quand il les voit comme son Fils, attachez à la Croix sur laquelle il les a cloués. Sont-ils morts? Tout ce qu'ils ont perdu, revient à leur profit : Dieu sçait mettre leurs pertes à intérêt. Il répare avec gloire les débris de leur honneur, & renverse enfin tout ce que le monde & le démon ont entrepris contre eux. Là où M. De La Salle a eü le plus à souffrir, c'est là où son Institut fleurit davantage. Là où il a été le plus rebuté, c'est là où ses enfans sont les mieux venus. Là où il a semé sur la Croix & les épines, c'est là où les Freres moissonnent avec plus d'abondance.

C H A P I T R E X I.

*M. De La Salle après la destruction du Noviciat qu'il avoit établi , voit son Institut ébranlé & proche de sa ruine dans ces pais-là. Il attribue ce malheur à ses pechez. Il se retire dans une solitude pour laisser passer la tempête. Il va à Grenoble où il vit inconnu & retiré , & il visite la grande Chartreuse. Il est violemment attaqué d'une douleur de Rhumatisme , qu'il ne guérit que par un nouveau tourment. Il va visiter une fille solitaire en réputation de sainteté.*

ON sçait ce que le zèle a fait entreprendre à S. Paul : on sçait ce que l'amour pour ses compatriotes lui a fait souffrir. On sçait que l'endurcissement des Juifs faisoit dans son cœur une playe qui faisoit son tourment continuel. Pour s'opposer à leur perte , il s'offroit à Dieu en sacrifice , & il consentoit à être anathème pour Jesus-Christ. Rien qu'il ne fût prêt à endurer , & à sacrifier pour leur salut. Il eût fait ses délices des suplices les plus cruels , s'il eût pu expier leurs péchez , & laver dans son sang leur ingratitude & leur malice. La vûe de leur aveuglement étoit pour lui un sujet d'affliction qui ne recevoit point de remède. Il les pleuroit chaque jour avec des larmes nouvelles ; & ce qui le desoloit , c'est qu'il les pleuroit comme Samuël pleuroit Saül avec des larmes inutiles , parce que leur malice étoit montée à son comble. Même amour , même tendresse en saint Paul , pour les Gentils qu'il avoit gagnez à Jesus-Christ. Il s'approprioit leurs biens & leurs maux ; il les aimoit tous comme ses enfans ; il les portoit tous dans ses entrailles , passionné de les placer dans celles de Jesus-Christ. Il pleuroit avec ceux qui pleuroient , se réjouissoit avec ceux qui étoient dans la joye , & se faisoit tout à tous pour les gagner tous à celui qui les avoit rachetez. Il les caressoit , & il les consoloit avec une affection de mere , & il ressentoit toutes leurs peines.

1713.

Ce portrait du grand Apôtre , ne le represente pas seul. On peut dire que le même pinceau qui lui a servi à tirer le sien , sert à peindre celui de tous ceux qui ont une éminente charité , & que Dieu a fait Peres spirituels d'une famille sainte. Ils ressentent tous , selon le degré de leur amour , la perte de ceux qu'ils ont engendrez selon l'esprit. Qu'on juge par-là de ce que M. De La Salle a eue à souffrir , quand il voyoit quelques-uns de ses Freres se déranger & se perdre , sans qu'il pût l'empêcher. Cette espece de Martire a été aussi longue que sa vie , depuis qu'il a cessé d'être Chanoine de Reims ; car de tout tems , il a vû de ses disciples se démentir de leur première vertu , retourner en-arrière , & causer du scandale. Combien en avons-nous déjà vû , ou l'insulter , ou se révolter contre lui , ou le trahir , ou le maltraiter , ou l'abandonner. Il en avoit eû tant d'expériences , qu'en s'exilant de Paris , il n'avoit pas crû pouvoir se fier à aucun. Ce n'est pas que le plus grand nombre ne lui fût très-fidèle & très-attaché ; mais c'est qu'il avoit éprouvé tant de fois , ou l'ingratitude , ou la perfidie , ou l'indiscrétion , ou le dérangement de ceux sur lesquels il s'apuyoit & qu'il regardoit comme les colonnes de sa Congrégation , qu'il craignoit pour les autres de semblables chûtes , & pour lui de pareils déplaisirs.

Si tous les Patriarches d'Ordres ont eû de pareils sujets d'affliction , je crois

pouvoir avancer avec vérité , qu'aucun n'a été tant & si souvent crucifié de cette maniere , que le pieux Instituteur dont nous écrivons la vie. Il semble que Dieu prenoit plaisir à détruire lui-même ce que le saint Prêtre avoit fait , & ce qu'il lui avoit inspiré de faire. Presque tout ce que le saint Homme entreprenoit , étoit traversé , contredit , ou détruit. Ou il ne pouvoit faire réussir ses desfeins , ou il n'en voyoit le succès que pour en voir la ruine. Au reste , il benissoit Dieu comme le saint homme Job , quand on venoit lui annoncer ou quelque perte de biens , ou quelque renversement de maisons , ou quelque semblable aventure ; mais il demouroit inconsolable sur la perte de ses enfans. Cette croix lui étoit toujours la plus sensible. La charité qui en croissant en lui , diminueoit le sentiment des autres peines , augmentoit le sentiment de celle-là. Le seul soulagement qu'il trouvoit à sa douleur , étoit la soumission aveugle aux jugemens impénétrables de Dieu. Il en prenoit occasion de s'humilier , & de redoubler ses penitences & ses ferveurs. Ainsi sçavoit-il faire usage pour sa propre sanctification , du relâchement & des chûtes de ses propres disciples. Chagrin de voir la zizanie croître dans une partie du champ qu'il avoit ensemencé , il redoubloit ses soins pour cultiver l'autre , & lui faire porter de bon grain. Honteux de voir des crimes dans une terre où la rosée du Ciel tomboit avec abondance , il s'humilioit devant Dieu , & il accusoit ou sa négligence , ou son mauvais exemple. Desolé de voir naître des vices parmi les vertus , il croyoit trouver en lui-même la cause de ce désordre , & il se rendoit comptable devant Dieu des fautes de ses inférieurs. En se regardant devant la sainteté divine , comme un objet d'horreur , il se confessoit coupable , & un homme de péché qui attiroit la malediction de Dieu sur tout ce qu'il entreprenoit.

Il commença alors à douter si son entreprise venoit de Dieu , & si une œuvre que tout le monde contredisoit , n'étoit point l'ouvrage de son propre esprit. Le jeûne & l'Oraison furent les nouveaux moyens qu'il employa à son ordinaire , pour s'éclaircir des volontez de Dieu , ou apaiser sa colere. A une priere assidue , il joignoit des pénitences sévères , & tâchoit de venger Dieu sur sa propre chair des fautes de ses disciples dont il se rendoit responsable. On a déjà dit assez de fois , combien le commerce intime avec Dieu avoit pour lui d'attrait. Hors l'Oraison & la Priere , il ne trouvoit aucun plaisir. Dans ses peines & ses travaux , c'étoit-là où il venoit se consoler ou se reposer ; dans ses doutes & ses embarras , c'étoit-là où il venoit chercher lumiere , & consulter l'oracle divin. Mais alors ce saint exercice devint pour lui une terre sèche & aride , qui ne lui presentoit plus que des épines sans fleurs. Son ame ne goûtoit plus la douceur divine. Le Ciel réservoir sa manne , & ne la laissoit plus pleuvoir. Dieu ne lui disoit plus rien , & le laissoit dans les ténèbres. Le Soleil de justice éclipsé à son égard , laissoit son ame sans ardeur & sans goût. Autre sujet de desolation plus triste que les autres , ainsi que les ames saintes le sçavent. Les larmes sont bien douces , quand Jesus-Christ prend la peine de les essuyer. Les Croix sont bien legeres , quand il se presente à l'ame pour les porter avec elle. L'abandon des créatures ne se fait guère sentir à un cœur uni à Dieu , & qui jouit de sa presence. Quand Jesus-Christ console , les rebuts & les contradictions des créatures sont des épines émoussées qui ne font plus sentir leurs pointes. Mais quand Dieu s'accorde avec les créatures pour crucifier une ame , c'est alors qu'elle se trouve dans une espèce d'enfer , ou pour mieux dire , dans un vrai Purgatoire. Alors plus son amour pour Dieu est pur & ardent , plus son supplice est vif & cruel.

1.  
 perplexitez  
 qui molestent  
 M. De La  
 Salle sur son  
 état.

Le saint homme se trouvant alors dans cet état crucifiant , offroit à Dieu ces paroles que le Prophète Roi met dans la bouche de Jesus-Christ sur la Croix. *Mon Dieu mon Dieu , pourquoi m'avez-vous abandonné ? Tantôt il ajoutoit : Mes pechez me sépareront-ils toujours de vous ? Quand serai-je reconcilié avec vous ? Tantôt avec le saint Roi Lzechias. Mes yeux sont affoiblis à force de regarder le Ciel , & de vous y porter mes vœux & mes desirs.* Il disoit encore avec le Prophete Roi : *Je les tiens collez sur ces montagnes éternelles où vous avez établi votre Trone , & d'où j'attens le secours. Mon ame tombe dans la désaillance , dans l'attente de celui qui est mon salut. Quand donc , Seigneur , vous plaira-t'il me consoler ? Mes larmes coulent incessamment de mes yeux le jour & la nuit , tandis qu'on me demande , ou plutôt que je me demande à moi-même , où est ton Dieu ? C'est ainsi que le saint Prêtre éprouvé de Dieu encore plus que des hommes , sembloit lutter avec lui , & obiger sa bonté de céder à ses larmes & à ses prieres. Ne sentant plus ces consolations qui avoient coutume d'adoucir ses peines , il en accusoit ses péchez , & croyoit qu'ils étoient seuls la cause de la double persécution qu'il souffroit de la-part de Dieu & des hommes. Dans cette persuasion , il prit la résolution de s'éloigner pour quelque-tems , & d'aller se cacher dans quelque solitude , afin , dit-il lui-même , d'aller pleurer ses pechez , & de se jeter comme un autre Jonas dans la mer , pour apaiser la tempête. Abandonné de Dieu & des hommes , il ne se croyoit plus propre à rien ; & regardant sa presence comme le principe de la persécution , il croyoit la faire cesser par sa retraite. *Mon absence , disoit-il , pourra calmer ceux qui m'en veulent , & leur inspirer des pensées de paix pour mes chers enfans.**

Il se retira en effet dans un Hermitage éloigné de dix ou douze lieues de la Ville. Là élevé au-dessus de lui-même & de tout ce qui est créé , il se trouva comme sur ces montagnes , où les vents & les orages ne font plus de bruit , dans un repos profond & une douce tranquillité. Là appliqué à Dieu seul , il oublioit tout le reste ; si ses pensées le rapelloient au milieu de ses Freres ou de ses persécuteurs , c'étoit pour prier Dieu pour eux , & supplier Sa Majesté de soutenir les uns & de convertir les autres. Les injures & les outrages n'avoient point laissé dans son esprit d'autres traces que celles qu'une parfaite charité conserve pour des ennemis aimez en Dieu & pour Dieu. Déjà ce saint homme trouvoit son Thabor dans ce désert , & disoit comme S. Pierre : *Ab ! Seigneur , qu'il est bon d'être ici !* Il y jouissoit d'une paix & d'un calme qui lui faisoit desirer d'y finir ses jours inconnu aux hommes ; mais il n'étoit pas à la fin de ses travaux , Dieu lui en destinoit de nouveaux tout le reste de sa vie.

Pendant ce tems-là ses ennemis faisoient courir le bruit qu'il avoit abandonné son Institut , & que sa desertion avoit entraîné celle d'une partie de ses Freres , qui avoient été les dupes aussi-bien que les imitateurs de sa mauvaise conduite. Rien n'étoit plus faux. A la vérité le S. Prêtre fut plusieurs fois tenté de se retirer dans quelque Paroisse pour y travailler à la conversion des pécheurs , & d'abandonner aux soins de la Providence une maison dont on vouloit le chasser par tous moyens ; mais soit qu'un meilleur conseil l'en eût détourné , soit qu'une lumiere particuliere lui eût fait connoître que ce n'étoit pas la volonté de Dieu , ces idées tomberent & n'eurent point d'effet. Il conserva toujours la même tendresse pour ses enfans , qu'il ne perdit de vûe dans cette occasion que par prudence & pour un tems. S'il se retira à l'écart ce ne fut pas par caprice , ni par humeur , ni par mélancolie , mais uniquement pour se soustraire aux yeux de ses

I I.  
Il se retire dans un Hermitage pour se livrer à l'oraison & à la priere.

II I.  
Le parti semé sur son compte de faux bruits.

adversaires, & pour procurer aux Freres la tranquillité. Cependant le bruit se répandit qu'il s'étoit livré à sa mauvaise fortune & que le desespoir de pouvoir soutenir son Institut, le lui avoit fait abandonner. Ce bruit quoique faux faisoit des impressions fâcheuses dans les esprits, & tenoit les Freres même les plus constans d'imiter leur Supérieur. Ceux que la pieté & la bonne vocation attachoient le plus sincerement à lui, en étoient consternez, & dans un cas si peu attendu, ils se trouvoient dans une étrange perplexité, incertains du parti qu'ils avoient à prendre. Par bonheur la fausseté de ce bruit fut bien-tôt découverte par des personnes dignes de foi, qui desabuserent les crédules, en leur faisant remarquer, que cette fausse nouvelle fabriquée par les gens du monde les plus hardis à mentir, & les plushabiles à imposer au public, étoit un stratagème de leur invention pour causer la ruine de l'Institut.

IV.  
Le F. Directeur du Noviciat tombé vint chercher à Mende M. De La Salle ; & il est renvoyé par les Freres qui y demeuroient comme l'avoit été le S. Homme.

Après que le pieux Instituteur eut demeuré quelque tems dans l'hermitage dont on vient de parler, il se retira dans une autre solitude en la Ville de Mende. Là le Serviteur de Dieu dérobé à la vuë des hommes croyoit qu'ils ne pensoient pas plus à lui qu'il pensoit à eux : parce qu'il les oubloit, il se persuadoit en être oublié. Aussi il ne fut pas peu surpris quand il vit arriver dans sa nouvelle solitude le Frere Directeur à qui il avoit laissé la conduite de la maison du Noviciat qu'il avoit quitté. Il n'y avoit plus rien à faire, car il n'y avoit plus de Sujets. L'absence de M. De La Salle avoit achevé de le vider. Ses ennemis comme nous l'avons dit avoient fait perdre la vocation à tous ceux qu'ils y avoient appelez. C'étoit pour en informer son Supérieur & se consoler avec lui, aussi-bien que pour lui demander une obédience, que ce bon Frere étoit venu le trouver. La nouvelle n'étonna pas le S. Prêtre. Il s'y étoit préparé. Ce qu'il admira, c'est qu'on pensoit encore à lui. Ainsi comme un homme qui croit que sa mémoire est effacée de dessus la terre, il lui répondit : *Dieu soit beni, mon cher Frere. Hé ! à quoi pensez-vous de vous adresser à moi ? Ne connoissez-vous pas bien mon insuffisance à commander aux autres. Ignorez-vous que plusieurs Freres paroissent ne vouloir plus de moi, & que c'est pour moi que ces paroles de l'Evangile semblent être dites : Nolumus hunc regnare super nos. Nous ne voulons plus de lui pour Supérieur. Ils ont bien raison* ajouta-t'il, *car je suis incapable de l'être.* Le Frere confus, édifié & touché de ce discours, fit paroître sur son visage tous les mouvemens de son ame, & laissant ses yeux parler pour sa bouche, il lui dit par ses larmes tout ce que son cœur vouloit dire. En effet, ce bon enfant qui avoit toujours conservé pour son Pere un grand fond de tendresse & de vénération, venoit dans la droiture du cœur lui demander ses ordres : Il se jeta à ses pieds & lui dit qu'il ne le quitteroit pas qu'il ne lui eût donné sa bénédiction avec son obédience. Ce Frere est celui qui a succédé au Frere Barthelemi, & qui gouverne aujourd'hui l'Institut en qualité de Supérieur général. En venant à Mende chercher M. De La Salle, comme on vient de le dire, il crut le trouver chez les Freres ; mais il n'y étoit plus ; le Pere avoit été congédié par ses propres enfans, qui lui avoient dit, qu'ils ne le connoissoient pas : Même salut fut fait au Frere qui venoit chercher son Supérieur. On lui dit, qu'il n'y avoit point de place pour lui dans la maison. Ce compliment accompagné de mépris, parut fort nouveau à celui qui le reçut ; mais sa surprise tomba, & il eut de quoi se consoler, quand il aprit que M. De La Salle l'avoit reçu le premier, & qu'étant venu chez lui & dans sa propre maison, il y avoit reçu ce trait nouveau de ressemblance avec Jesus-Christ que *les siens ne l'avoient pas reçu* : Le Frere trouva le S. Instituteur dans un logement que lui avoit

fait préparer Mademoiselle de S. Denis, où il vivoit comme dans un véritable desert.

Cette pieuse Demoiselle étoit une fille de naissance qui avoit du bien , & qui le consacroit à l'entretien & à l'éducation Chrétienne d'un grand nombre de filles de parens Fanatiques. Quelques autres Demoiselles s'étant jointes à elle dans ce dessein si charitable & si nécessaire , elles formoient une Communauté qu'on nommoit *les Unies*. Quand elle aprit l'insulte qu'avoient faite au S. Instituteur ses propres Disciples , elle fut inspirée de profiter de sa disgrâce pour le bien de son ame & celui de sa Communauté. Pleine d'estime & de respect pour sa vertu , elle ambitionna d'avoir l'honneur & le mérite de rendre au Serviteur de Jesus-Christ les mêmes services que Marthe & Marie rendoient à Jesus-Christ lui-même avec tant de joie , en le logeant , en le nourrissant , & en fournissant à tout ce qui lui étoit nécessaire. M. De La Salle étoit alors chez les RR. PP. Capucins en retraite depuis quelque tems. Il leur avoit demandé l'Hospitalité , lorsqu'il avoit reçu son congé de la part des Freres de Mende , & il en avoit été reçu avec beaucoup de charité. Mademoiselle de S. Denis leur enviant , pour ainsi dire , ce mérite , fit offre à M. De La Salle de fournir à sa dépense & de le défrayer en entier : ce qu'il accepta. La pieuse Demoiselle ravie d'avoir ce Flambeau si proche d'elle , ne pensa qu'à profiter de sa lumiere. Elle tira de lui d'excellens avis pour la conduite de sa nouvelle Communauté. Tout le tems qu'elle pouvoit lui dérober , lui paroissoit court , & comme Madeleine aux pieds du Sauveur , elle ne se laissoit point d'écouter sa parole. Son zèle la porta même à faire son possible pour arrêter M. De La Salle à Mende , dans le dessein de l'attacher au bien de sa Communauté. Pour cet effet , elle lui fit offre de lui payer pension toute sa vie , & après sa mort à un troisième Frere ajouté aux deux autres de Mende , s'il consentoit à y rester. C'est ce que le S. Homme ne voulut pas écouter. Au moins obtint-elle de lui des réglemens pour sa Communauté , & elle eut tout le soin possible de mettre à profit son séjour à Mende , qui fut de deux mois environ. Quand il en partit , elle lui fit present d'un Cheval pour continuer ses voyages.

De Mende il alla à Grenoble , où il crut trouver un autre Ciel , & une autre terre , en y trouvant un calme profond. Les Freres qui y étoient sçurent connoître leur tresor & en jouir. Ravis de posséder leur Pere persécuté en Provence par plus d'un de ses enfans , sans parler des Etrangers , ils tâcherent par leurs caresses , & leurs bons offices , de le dédommager des peines que lui avoient faites ces ingrats. Pour récompense , il résolut de prolonger avec eux sa demeure , le plus qu'il lui seroit possible. Tout l'y convioit , le bon cœur de ses Freres , la paix qui régnoit parmi eux , la solitude de la maison , & la vie cachée & retirée qu'il y menoit. En effet , inconnu de presque tout le monde & ennemi des connoissances nouvelles , il espéra de vivre dans Grenoble comme un Anachorette au milieu des forêts , dans une priere & une pénitence continuelle. Son attrait pour l'une & l'autre lui fit choisir le lieu le plus écarté & le plus élevé de la maison. Loin des hommes , en commerce avec Dieu , caché au monde ; c'est ainsi qu'il s'aimoit. Il eut pour lors encore une fois le plaisir de suivre son attrait , & de se livrer sans réserve à l'oraison & à la mortification. Sa priere n'avoit point d'autre mesure que celle de la journée , ni autre interruption de tems , que celui qu'il falloit pour passer d'un exercice à un autre. Il ne quittoit les Freres , que pour retourner à la contemplation , il ne quittoit l'oraison que pour venir prier avec eux ; car exact

1713.

v.

M. De La Salle va à Grenoble , & y mène une vie très cachée

aux observances de Communauté , il s'y rendoit le premier , & n'en fortoit que le dernier. Seul avec Dieu , rien n'interrompoit son commerce ; il vivoit sans voir & sans être vû de personne. C'étoit-la son inclination.

VI.  
Il va visiter  
la grande  
Chartreuse.

La proche de cette célèbre Laure , qu'un Saint sorti de la même Eglise que lui , a fondée dans une region de neige & de glace , afin de s'y rendre avec ses Compagnons invisible aux hommes dont le commerce est si dangereux , meme a la plus grande vertu , il ne voulut pas manquer l'occasion de la voir. Retraite pour retraite , en quittant la sienne , il n'y avoit qu'à gagner pour son ame , en allant visiter la grande Chartreuse , qui n'est éloignée de Grenoble que de trois lieues. Pouvoit-il manquer de dévotion envers S. Bruno , qu'il avoit imité de si près , en quittant comme lui un Canoniat de Reims , & tout ce qui pouvoit lui rendre le monde agréable , pour embrasser un genre de vie aussi austere qu'humiliant. Arrivé dans cet affreux desert , il se sentit ravi en Dieu à la vûe des endroits que le restaurateur de la vie solitaire en Occident a sanctifiés par ses larmes & par les rigueurs de sa pénitence. Il vit avec admiration ces rochers escarpez , qui entretiennent un hyver presque perpétuel , en se cachant le plus souvent sous la neige & les glaces , & où ceux qui les habitent , semblent être ensevelis tout vivans. Edifice du silence & du recueillement qui regnent parmi ces solitaires , son inclination pour la retraite s'enflamoit , & il souhaitoit finir ses jours parmi eux.

Le S. Prêtre fut reçu avec grande bonté ; mais non pas avec ces marques de distinction , qu'on a coutume de rendre dans cette Sainte maison aux Chanoines de Reims , parce qu'il laissa ignorer qu'il avoit été honoré de cette qualité , & qu'il ne permit pas au Frere qui l'accompagnoit , de s'en expliquer. Entre tous les lieux de dévotion de cette sainte Laure , que M. De La Salle visita , son cœur fut arrêté dans l'hermitage de S. Bruno. Le rapport qu'il avoit avec ce Saint , l'attendrit ; & s'il eut suivi son attrait , il eût caché dans le creux de ce même rocher , un deuxième Chanoine de Reims. Il fallut faire violence à sa pieté pour en sortir ; mais s'il en retira son corps , il y laissa son esprit. Le P. Prieur frappé de la modestie & de l'insigne pieté que le S. Homme ne pouvoit effacer de dessus son visage , vit bien qu'il avoit un Hôte de distinction. Sans faire attention à la figure de pauvre Prêtre qu'il portoit , il honora , sans le connoître , la vertu qui brilloit sous des habits vils & méprisables , & fit son possible pour l'arrêter plus longtemps chez lui. On peut dire que l'édification étoit réciproque de la part des Religieux & de M. De La Salle. Malgré lui son mérite voilé du manteau de la pauvreté , se faisoit jour dans un séjour de sainteté ; & comme ceux qui s'entendent mieux à discerner la vraie vertu , sont ceux qui la pratiquent ; ces saints solitaires connurent bien-tôt que le pauvre Prêtre qu'ils avoient chez eux , étoit un grand serviteur de Dieu. D'un autre côté , M. De La Salle remporta de cette sainte solitude toute l'édification qu'il étoit venu y chercher. Il en sortit au bout de trois jours après y avoir donné à sa dévotion , non pas tout le tems qu'il eût désiré , mais qu'il put dérober aux affaires de sa Congrégation , & retourna à Grenoble rempli d'estime & de vénération pour ce célèbre Monastere.

En rentrant à Grenoble il rentra dans sa retraite avec un nouvel attrait pour elle. Son ardeur pour servir Dieu , parut être celle d'un fervent Novice , qui se hâte au sortir du monde de réparer les fautes de sa vie passée , & le tems perdu. Il s'adonnoit à l'oraison , comme un homme qui en fait son élément & qui ne peut vivre sans elle. Quand la cloche y apelloit les Freres au matin , ils le trou-

voient dans l'Oratoire à genoux, dans la situation d'un homme qui y a passé une partie de la nuit, ou qui y a donné déjà un grand tems. Dans le cours de la journée pour le trouver, il ne falloit point le chercher hors de ce petit lieu de dévotion, où trois personnes n'auroient pas pû se tourner à leur aise, ni prendre une situation commode. Il s'y tenoit comme la Colombe dans le trou de la pierre, selon le langage de l'Écriture, & il ne gémissoit que quand il en falloit sortir. Il écartoit avec un soin toujours nouveau tout ce qui pouvoit le distraire de Dieu, ou abreger son commerce avec lui. Ainsi moins de visites que jamais. Il y avoit déjà du tems qu'il étoit à Grenoble, sans qu'on sçût qu'il y étoit. Il ne vouloit ni connoître, ni être connu, & faisoit bien voir qu'il sçavoit se passer de tout le monde, en conversant avec Dieu.

Il ne s'abandonnoit pourtant pas tellement au goût d'une oraison continuelle, qu'il ne sçût se sévrer du lait délicieux dont Dieu allaite en cette vie les ames pures, quand l'occasion d'exercer d'autres vertus héroïques se presentoit. Il sçavoit sortir des embrassemens de l'Époux céleste, quand sa divine volonté l'appelloit ailleurs. Le Frere qui étoit chargé de l'École de la Paroisse de S. Laurent, ayant entrepris par son ordre un long voyage pour les affaires de la Communauté, M. De La Salle prit sa place & s'apliqua à instruire les enfans avec une douceur, une patience, une attention & une tranquillité, que tous les Freres doivent prendre pour modèle dans cette fonction. On voyoit ce Docteur, cet ancien Chanoine de Reims, ce Chef de Congrégation, se faire un honneur, se faire un plaisir, se faire un devoir d'instruire les enfans, d'apprendre aux petits-P, A, B, C, aux autres à lire & à écrire, & à tous les premieres leçons de la Doctrine Chrétienne. L'air avec lequel il remplissoit cet office, faisoit assez sentir & le goût qu'il y prenoit, & l'attention qu'il avoit à y pratiquer les vertus différentes, dont chaque moment fournit dans une École les occasions.

S'il mettoit entre les Ecoliers de la distinction, c'étoit en faveur des plus pauvres. Son inclination pour eux se marquoit par la peine qu'il se donnoit à les faire avancer dans la lecture & dans l'écriture; parce que, disoit-il, cela leur est très-nécessaire. C'étoit de cette maniere que son humilité sçavoit cacher sa charité. Son zèle à leur égard les privilégioit encore dans les Catéchismes qu'il leur faisoit tous les jours; & si dans leur nombre quelques-uns avoient la préférence sur les autres, c'étoit les plus ignorans. Comme ceux-ci pour l'ordinaire sont abandonnez à leur stupidité naturelle, ou à leur légereté d'esprit, par des Maîtres peu zélés ou peu charitables, ils devenoient l'objet de sa prédilection & l'exercice de sa patience.

Dieu voulut benir ses soins, & faire voir qu'un zele doux & patient vient à bout de tout, & sçait faire des miracles sur les esprits les plus stupides & les plus ignorans; car il leur aprit enfin les veritez de la Religion, & les avança dans la lecture & dans l'écriture. Grand exemple qu'ont à imiter toutes les personnes chargées du soin de la jeunesse. Si l'on n'y prend garde, l'amour propre se contente dans une École comme par-tout ailleurs, & l'esprit naturel y domine. On laisse en arriere les plus pauvres, les plus stupides, les plus ignorans, & ceux qui sont pour la nature un objet de dégoût, & on n'a de zele que pour ceux qui plaisent.

Le saint Prêtre, pour ne pas faire à demi la fonction de Maître d'École, conduisoit, selon la coutume des Freres, les enfans deux à deux à l'Église pour entendre la Sainte Messe; & après les y avoir rangez avec ordre, il montoit à

VII.  
Il fait l'Écolier  
à Grenoble  
& son emploi le fait  
connoître.

1714

L'Autel pour la dire ; mais comment ? Avec une modestie , avec un esprit intérieur , avec une Religion qui fixoit sur lui les regards de ses petits Disciples & de tous les Assistans. Le S. Homme trahit alors lui-même son inclination pour la vie cachée ; car il se fit connoître à tout le monde tel qu'il étoit. Après l'avoir vû , ou conduire les enfans à l'Eglise , ou monter au saint Autel , on ne l'appelloit plus que le saint Prêtre. Ce nom fut celui que son ministère d'humilité lui mérita à Grenoble. Quand le Frere fut de retour , lui & M. De La Salle reprirent leurs occupations ordinaires ; le Frere rentra dans ses fonctions de Maître d'Ecole , & le Serviteur de Dieu dans sa retraite , dans sa vie d'oraison & de pénitence. La seule distraction qu'il se permit , fut la composition de plusieurs Ouvrages de pieté , tant pour l'instruction de la jeunesse , que pour l'utilité de ses Disciples. Il retoucha encore le Livre des devoirs d'un Chrétien , dont il donna alors une troisième édition plus exacte.

Pendant qu'il s'occupoit si utilement dans sa solitude , il aprit avec consolation que Dieu avoit enfin rendu la paix à ses établissemens dans la Provence , & que tout y étoit tranquile. Dans la persuasion que sa presence pourroit y causer de nouveaux troubles , s'il y retournoit ( car ses ennemis n'étoient ni morts ni changez à son égard ) il prit la résolution de s'en éloigner , & il borna tout son zele de ce côté-là aux prieres , aux Lettres , & à des Visiteurs qu'il envoyoit. La Ville où il avoit été si maltraité , eut la premiere part à ses saints Sacrifices : les Freres qui avoient été si ébranlez ou exposez à la séduction , attirèrent toute sa vigilance. Il soutenoit les uns , & consoloit les autres par Lettres. Enfin n'osant plus se hasarder à aller les voir , il confioit le soin de les visiter à ceux de ses Disciples qui avoient un mérite supérieur.

Il avoit à peine achevé l'édition dont on vient de parler , qu'il se sentit violemment attaqué de son rhumatisme. Il dut à sa mortification cette maladie ; car en ayant senti les premieres atteintes , il les avoit négligées , & il n'avoit en rien adouci son genre de vie ordinaire. Ce peu de ménagement lui coûta cher. Le mal aigri augmenta les douleurs , & le pressa si vivement , qu'il fallut succomber , garder la chambre d'abord , ensuite le lit , & s'y voir impotent & sans aucun mouvement de ses membres. La fièvre s'y joignit ensuite , & fit craindre pour sa vie. Le peu de personnes de pieté , auxquelles la fonction de Maître d'Ecole l'avoit révélé , craignant de le perdre si tôt , après l'avoir connu si-tard , s'empresèrent à lui témoigner l'intérêt qu'elles prenoient à sa maladie , & n'épargnèrent rien pour lui procurer du soulagement. Ses Disciples desolez de le voir chez eux en danger de mort , assiégeoient son lit jour & nuit , & ne manquoient à rien de ce qui pouvoit contribuer à la conservation d'une vie qui leur étoit si nécessaire. Ils s'affligeoient sous ses yeux , & ils compâtoient aux maux de leur Pere avec une tendresse d'enfant. Il les consoloit & se consolait avec eux , en se représentant l'exemple de Job , & en répétant ces paroles : *Dieu soit beni , que sa volonté se fasse & non la nôtre. Si nous recevons de lui la santé , il est juste que nous acceptions avec constance la maladie. Que son saint Nom soit beni éternellement.* Ces premieres & dernieres paroles gravées dans le fond de son ame , fortoient sans cesse de sa bouche , & il les a données pour devise à ses Freres. On peut dire qu'il devoit être alors content , & que son desir de souffrir étoit rassasié ; car ses douleurs étoient vives & aiguës , universelles & par tout le corps. Tous les remedes ne faisoient qu'aigrir le mal ; & comme ce fut nécessité , pour en trouver quelqu'un spécifique , de lui en faire essayer de plusieurs , il eut la satisfaction

▼ III.  
Il demeure  
comme per-  
clus par son  
rhumatisme,  
& il ne s'en  
guérit que  
par le reme-  
de dont il a  
été parlé, qui  
étoit un vrai  
supplic.

de voir ses peines augmentées par les remèdes mêmes qui devoient au moins les adoucir.

Il y en avoit cependant un efficace , & il lui avoit déjà réussi à Paris ; mais le remède étoit pire que le mal , & étoit un vrai martyre , comme on l'a vû ci-dessus. Il falloit pourtant en user , ou demeurer perclus de ses membres dans un lit. L'alternative de ces deux partis étoit terrible ; l'un comme l'autre faisoit fremir la nature. Toutes fois il auroit consenti plutôt , s'il eût écouté la chair , à souffrir long-tems les douleurs du rhumatisme , que de le guérir par un remède qui étoit un grand supplice. C'en étoit assez par conséquent pour le déterminer à faire le choix du dernier ; d'ailleurs il souhaitoit plus sa santé pour le soulagement & la consolation de ses Freres affligés & fatigués , que pour sa propre satisfaction. Il fut donc encore remis pour une seconde fois sur le lit de douleur & sur un gril , dont la peine le mit en rapport avec S. Laurent. Il endura ce tourment avec une patience si héroïque , qu'il parut que le feu spirituel , que la charité allumoit dans son ame , étoit plus vif que le materiel qui faisoit souffrir sa chair. Le Serviteur de Dieu retrouva cette seconde fois comme la première , sa guérison dans ce supplice. En peu de tems il se trouva soulagé , & peu à peu il reprit ses forces. Sa plus grande peine dans les premiers jours de sa convalescence , aussi-bien que dans sa maladie , fut de ne pouvoir monter à l'Autel pour immoler l'Agneau sans tache , car il étoit bien éloigné du sentiment de ceux qui mettent leur dévotion à s'excommunier en quelque sorte en se privant du Corps de J. C. & qui se font un mérite d'être Prêtres , & de laisser oisive cette auguste qualité. Lui qui avoit appris de l'Apôtre , que l'office du Pontife est d'offrir à Dieu des Sacrifices , se faisoit un devoir de célébrer la sainte Messe tous les jours. Son amour pour Jesus-Christ , & son desir de procurer la gloire de Dieu , lui en faisoient une loi , & rien ne pouvoit l'empêcher de dire la sainte Messe , que l'impuissance de la célébrer. Cet attrait l'entraînoit au saint Autel , dès qu'il pouvoit marcher sans tomber. Afin de le contenter , ne pouvant encore aller loin , on le menoit à la petite Chapelle , qui est dans l'Hospice que les Chartreux ont à Grenoble. Il y dit la Messe , d'abord qu'il put se soutenir sur ses pieds. Pendant le cours de cette maladie qui le tenoit presque sans mouvement dans le lit ; pour suppléer au divin Office qu'il ne pouvoit dire , & à tous ses autres exercices de piété , il recitoit tous les jours le Chapelet plusieurs fois , & se tenoit uni à Dieu , par l'usage continuel des Oraisons jaculatoires.

Son premier soin au retour de sa maladie , fut de faire une retraite pour réparer ses pertes. C'est ainsi qu'il apelloit l'omission de ses Oraisons & de ses autres exercices de dévotion accoutumés. Lorsqu'il pensoit à trouver un lieu propre pour cet effet , M. l'Abbé de Saleon le pressa d'aller quelques jours dans une de ses terres appellée Permeigne à quatre lieues de Grenoble. Cette offre obligeante , convenoit fort au saint Prêtre , & il l'accepta , parce que ce lieu solitaire favorise le recueillement , & que plusieurs personnes le choisissent pour y faire les exercices de la retraite.

Permeigne est situé sur la cime d'une haute montagne , autrefois inhabitée & qui n'étoit fréquentée que des Bergers qui y mènent paître leurs troupeaux , ou des habitans du Village qui est aux pieds de la montagne , qui vont tous les ans en procession honorer une Croix qui y est élevée. Ce lieu champêtre aujourd'hui assez célèbre , doit son renom à une pauvre fille de Village nommée Louise , en réputation d'une grande sainteté , qui y est venue faire sa demeure au pied de

XXI  
Il va sur la  
montagne de  
Permeigne  
pour faire  
une retraite  
chez M.  
l'Abbé de  
Saleon , &  
après il visite  
la célèbre  
Sœur Louise.

la Croix dont nous avons parlé. L'attrait de la solitude & la presence de la Croix qu'elle y voyoit , lui rendoient délicieux le séjour de cette montagne. Comme sa grande pieté & sa grande innocence la dispoisoient aux communications de Dieu , elle fuïoit avec soin le commerce des hommes , & faisoit son Paradis d'un lieu où elle s'aprochoit du Ciel , & où elle avoit la Croix de Jesus-Christ pour Livre. A mesure que les graces de Dieu croissoient en son ame , le desir croissoit en elle de fixer son séjour sur cette montagne , dans le dessein d'y être plus seule avec Dieu , & de n'avoir de commerce qu'avec lui. Elle obtint le consentement de M. l'Abbé de Saleon à qui appartenoit la place , & y fit bâtir une maison de médiocre grandeur avec le secours des charitez qu'elle alla elle-même mandier ; car sa pauvreté la mettoit hors d'état d'en faire les frais. Elle vécut dans cette nouvelle habitation , comme la Courtisane Thais dans sa cellule. Mais plus elle vouloit être inconnue , plus elle se fit connoître ; le nom de la Bergere solitaire fit bruit , & fut bien-tot connu. On venoit la voir pour s'édifier , & plusieurs personnes touchées de Dieu demeuroient auprès d'elle , pour faire quelques jours de retraite. Bien-tôt sa maison trop grande pour elle , fut trop petite pour ceux qui venoient , ou pour la consulter , ou pour profiter de ses instructions & de ses exemples. Voyant ce concours de monde qui venoit à son hermitage , elle se sentit encore inspirée de l'amplifier de nouveaux logemens , l'un pour les hommes , & l'autre pour les femmes. Il falloit de l'argent : elle l'alla chercher où elle avoit pris le premier , dans les bourses que la liberalité ouvre pour les œuvres de pieté. Avec ces fonds que l'humilité mandie & que la charité fournit , elle joignit une petite Eglise ou Chapelle aux deux corps de logis qu'elle s'étoit proposée d'édifier.

Cependant , si ce qu'on en dit est vrai , il lui en couta plus que la honte de mandier , afin d'amasser l'argent nécessaire pour son bâtiment ; car en faisant ses quêtes apparemment sur le Diocèse de Lion , elle fut arrêtée & mise en prison par l'ordre de M. l'Archevêque. Cette humiliation ne fit qu'enflâmer son zele pour l'exécution de son dessein , loin de l'éteindre. Elle consoloit même les personnes de pieté qui paroïssent s'affliger de sa détention , en les assurant que celui qui l'avoit fait resserrer , lui rendroit lui-même bien-tôt la liberté. Ce qui arriva comme elle l'avoit prédit. Bien plus , M. l'Archevêque pour réparer en quelque maniere la tache dont il avoit flétri sa réputation en la faisant mettre en prison , lui fit donner une somme considérable pour bâtir son Eglise. Cette nouvelle Généviève devint l'oracle de tout le pais. On venoit la consulter de tous côtez ; les Ministres du Seigneur eux-mêmes recherchoient ses lumieres , & ne croyoient pas s'abaisser en demandant les avis de cette simple fille , qu'on regardoit comme un prodige de sainteté. Entre les dons dont le Ciel la favorisa , le discernement des esprits & la connoissance de l'avenir , se faisoient remarquer.

M. De La Salle à Permeigne si voisin de la célèbre sœur Louise , dont tout le monde parloit , ne laissa pas échaper l'occasion de s'édifier de sa presence. Il l'alla voir & s'entretint avec elle long-tems , & plus d'une fois. Témoin des graces extraordinaires que Dieu se plaisoit à répandre dans l'ame de cette pauvre Villageoise , il en fut après tant d'autres le Panégyriste. Elle , à son tour découvrant dans l'intérieur de celui qui lui parloit , l'éminente perfection que le nuage des médifances & des calomnies cachoit au monde , se sentit pénétrée de respect & de confiance pour lui. Comme de pareils hommes sont rares sur la terre , elle resolut de profiter de sa presence & de lui ouvrir son cœur , de le consulter &

X.  
La solitaire  
donne à M.  
De La Salle  
de saluaires  
avis , & en  
reçoit en suite  
d'importans  
de sa  
bouché.

de lui demander ses avis. Elle le fit avec toute la candeur & la simplicité d'une ame humble qui cherche Dieu & qui ne cache rien. Dans le recit qu'elle fit de sa vie au saint Prêtre, elle s'étendit sur les combats qu'elle avoit eus à soutenir dans sa solitude contre les démons; & elle lui fit remarquer que depuis qu'elle avoit élevé ces deux maisons de retraite, dont il a été parlé, leurs attaques avoient été plus violentes & plus fréquentes. Le serviteur de Dieu lui donna là-dessus les avis que l'esprit de Dieu lui inspira, dont elle fut fort satisfaite.

Lui à son tour crut devoir profiter des lumieres de cette nouvelle Debora. Il lui découvrit ses peines passées & présentes, & les traverses dont sa vie avoit été agitée depuis qu'il avoit entrepris l'établissement des Ecoles Chrétiennes. Louïse en fut étrangement surprise. Elle ne pouvoit assez admirer qu'une œuvre si sainte, si utile & même si nécessaire, eût pû trouver des contradicteurs au milieu du Christianisme. Elle dit là-dessus à M. De La Salle comme par inspiration, qu'il n'étoit pas au terme de ses travaux, & qu'il avoit encore à souffrir; mais que la couronne étoit préparée à sa patience. Le saint Prêtre lui confessa qu'il avoit un grand desir de passer le reste de ses jours dans la solitude qui avoit tant d'attrait pour lui, & de ne penser plus qu'à Dieu & à lui-même. *Ce n'est pas la volonté de Dieu*, repliqua Louïse, *il ne faut point abandonner la famille dont Dieu vous a fait le Pere. Le travail est votre partage, il faut y persévérer jusqu'à la fin de vos jours, en alliant comme vous avez commencé la vie de Madeleine avec celle de Marthe.* M. De La Salle regarda l'ordre de Dieu dans cette réponse, & admira les arrangemens de sa Providence qui l'avoit amené dans une des extremités du Royaume, pour écouter cette interprete de ses divines volontez. C'est ainsi que ces deux lumieres s'éclairèrent l'une l'autre, & que leurs bouches servirent à Dieu d'organes pour se porter mutuellement ses ordres. Ce commerce saint parut court à tous les deux, & finir au bout de la quinzaine qui étoit le terme de la retraite, que le Serviteur de Dieu s'étoit prescrite. M. De La Salle & la Sœur Louïse se quittèrent avec une joie reciproque de s'être connus, & avec regret de ne pouvoir jamais se revoir. On ne sçauroit dire qui des deux fut le plus édifié & le plus satisfait. Louïse s'aplaudissoit d'avoir vû un Saint sur terre, & de ce que Dieu le lui avoit envoyé dans son desert. Elle ne pourroit assez bénir la sagesse Divine, qui lui avoit amené sur la cime de sa montagne un Directeur tel qu'il lui falloit, si éclairé dans les voies de Dieu. Le saint Instituteur de son côté n'admiroit pas moins les arrangemens de la divine Providence, qui par des routes à lui inconnues, mais infailibles, l'avoit conduit de Paris sur une haute montagne au bout de la France pour le presenter à la Villageoise qui devoit l'instruire, & ensuite lui demander à son tour en humble Disciple, des leçons de perfection. Cette aventure celeste fut par l'une & par l'autre comptée parmi les plus grandes graces de Dieu, dont le ressouvenir fut perpétuel, & l'action de graces journaliere. Louïse qui ne sçavoit pas lire, voulut avoir les ouvrages du Serviteur de Dieu, quoiqu'elle ne pût en faire usage; & il ne put les lui refuser. Ils étoient pour elle un gage de la grace, que Dieu lui avoit faite de le voir, & un dépôt qu'elle conservoit comme une relique dans sa solitude. M. De La Salle de son côté voulut le reste de ses jours profiter du vase d'élection qu'il avoit trouvé caché dans un desert; car il lui écrivoit de tems en tems dans ses plus grandes difficultez, pour être éclairci de ses doutes.

Le saint Prêtre de retour à Grenoble fit sentir le profit qu'il avoit fait de l'Heretien qu'il avoit eû avec un Ange de la terre, revêtu de la foiblesse du sexe.

Ses paroles étoient toutes de feu, & son ame paroïssoit renouvelée. Sa ferveur étoit plus sensible, & son ardeur pour la perfection ne connoissoit plus de difficulté. C'étoit un Moïse descendu de la montagne, qui ne montrait plus en lui rien de l'homme, & qui sembloit être déifié après un intime commerce avec Dieu, & les entretiens de sa Servante. Les Freres qui avoient le bonheur de le posséder, le regardoient avec une nouvelle admiration, & l'écoutoient avec un nouveau respect. Il récompensoit leur Hospitalité par les leçons admirables qu'il leur faisoit sur la perfection, sur les routes qui y conduisent, sur le courage qu'elle demande, sur le renouvellement de l'esprit, sur l'importance d'y travailler pendant la jeunesse, & sur la constance à persévérer dans la pratique des vertus. Ces enfans sçûrent mettre à profit les instructions & les exemples de leur Pere, en courant sur ses pas dans le chemin du Ciel. Ils burent de cette eau vive qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle, qu'il leur apporta avec abondance de Permeigne, & devinrent en sa compagnie des hommes spirituels. Le Maître ne pouvoit pas avoir une plus grande consolation, que de voir ses Disciples avancer dans la vertu : il la goûtoit, lorsqu'un nouveau sujet de peine la vint troubler. Il étoit encore avec eux, lorsque la Constitution *Unigenitus* fut reçue en France & acceptée. Elle fut publiée à Grenoble, comme presque dans tous les autres Diocèses du Royaume en l'année 1714. par M. Eanemond Allemand de Mont-Martin, qui cependant dans la suite varia dans ses sentimens & fit un second Mandement contraire au premier, qui ne fut goûté dans un Diocèse fort Catholique, que par ceux-là même qui l'avoient inspiré.

XII.  
M. De La Salle se déclare au sujet de la Constitution *Unigenitus* qui fut alors publiée dans Grenoble.

M. De La Salle fort réservé sur ces matieres, & qui avoit pour maxime d'annoncer sa Foi par les œuvres plus que par les paroles, crut qu'il étoit tems de parler dans un tems où tout le monde se mêloit de le faire pour ou contre le decret Apostolique. Pour le faire cependant avec plus de sûreté & de fruit, il attendit que cette celebre Bulle de Clement XI. qui condamne les 101. Propositions extraites du Livre des Reflexions Morales sur le Nouveau Testament, fût revêtuë de toutes les formalitez nécessaires. Alors il se fit un point de conscience de se déclarer & de confesser de bouche les sentimens de son cœur, sans se soucier de s'exposer aux fureurs d'un Parti puissant, dont il venoit d'essuyer la colere en Provence. Il auroit volontiers gardé le silence, si les circonstances du tems le lui eussent permis; car il étoit ami de la paix. Il sçavoit qu'on n'arrête guères par la dispute le progres de la nouveauté, & qu'il n'y a que calomnies & persécutions à remporter des combats qu'on lui livre; mais d'un autre côté, c'étoit se rendre équivoque en matiere de doctrine, ou paroître prendre place parmi les tolérans, ou parmi les indifferens, que de ne se pas ranger publiquement parmi les Constitutionnaires. Il le fit donc, & il lut avec zèle; mais un zèle éclairé, sage, & guidé par les mouvemens du S. Esprit. Il lut à ses Disciples la celebre Bulle *Unigenitus*, avec l'Instruction Pastorale du Clergé. Il apuya sur chacune des 101. Propositions, en dévelopa le sens, en montra le venin caché ou manifeste, & en fit sentir l'erreur & le danger.

Son zèle n'auroit été satisfait qu'à demi, s'il se fût borné à ses Disciples. Dans un tems où l'on voyoit des gens de toute sorte d'états, des femmes memes se donner la liberté de dogmatiser, & de parler contre le S. Siège & les Evêques, il se crut en qualité de Prêtre & de Docteur obligé d'entrer en lice pour défendre les Oints du Seigneur & la doctrine de l'Eglise. Il trouvoit dans la sainteté de sa vie, un avantage contre l'erreur que tous n'ont pas. La régularité de sa conduite, la

pureté de ses mœurs , l'austerité de sa pénitence , le mettoient en droit de démasquer le Pharisaïsme des Partisans de Quesnel , & de confondre des gens qui se parent des dehors de la vertu.

Sans relever si haut qu'eux la discipline des premiers siècles. Sans se faire valoir pour Prédicateur ou restaurateur de l'ancienne pénitence , il en montrait en sa personne un grand modèle , & il en faisoit revivre les exemples. Rien cependant d'aigre , ni d'offensant , ne lui échappoit contre les ennemis de la Constitution. Sans passion , sans faux zèle , il épargnoit leurs personnes en faisant la guerre à leurs sentimens , & faisoit voir par sa conduite que c'est par œuvres , & non pas seulement par paroles , qu'il faut faire Péloge de la charité. Il avoit néanmoins grand soin de mettre en défiance contre eux & contre leurs Livres , tous ceux qui le consultoient. Il leur interdisoit la fréquentation des uns , & la lecture des autres , & sans dire de mal de ces nouveaux ennemis de l'Eglise , il inspiroit la crainte de s'en laisser séduire.

Le zèle du Serviteur de Dieu reçut la récompense des Saints en cette vie. Je veux dire qu'il fut couronné par la calomnie & la persécution. Les amis du Pere Quesnel qui parlent & écrivent si bien de la charité , mirent sur son compte pour le décrier , des fables de leur façon. On n'ignore pas ce qu'ils savent dire contre un zélé Constitutionnaire , ainsi il n'est pas besoin d'en faire le recit. Toutefois ils ne réussirent pas à Grenoble à diffamer le Serviteur de Dieu. Sa vertu n'étoit point équivoque en cette Ville ; & tous les nuages dont les Quesnellistes tâchèrent de l'obscurcir , furent des ombres qui servirent à en rehausser l'éclat. Le parti reçut un échec en cette occasion ; car ceux qui étoient les moins passionnez , jugèrent avec raison , que la vérité ne pouvoit pas être où il n'y avoit point de charité , & qu'une Doctrine qui avoit pour ennemi un si grand Serviteur de Dieu , devoit être rejetée.

## CHAPITRE XII.

*Ce qui se passa en France pendant l'absence de M. De La Salle.*

S'Il étoit permis de juger des actions des Saints , qui ont des principes de conduite bien differens que les autres hommes , & qui souvent en agissant contre les règles ordinaires de la prudence humaine , suivent les mouvemens du S. Esprit , on seroit tenté de blâmer la fuite si précipitée & si cachée de M. De La Salle en Provence ; car elle causa de grands desordres dans son Institut , & l'ap procha de sa ruine.

En effet , il semble que le S. Prêtre avant que de prendre cette résolution , ou avant son départ de Paris , ou au moins après son arrivée en Provence , eût dû en avertir les Freres , leur marquer le lieu où ils devoient lui écrire , leur faire réponse , & les gouverner par lettres du lieu de sa retraite ; enfin leur nommer celui qu'il jugeoit propre à tenir sa place à Paris , & qu'ils devoient honorer en son absence en qualité de Superieur.

Le Serviteur de Dieu ne fit rien de tout cela. Il alla se cacher dans les Provinces reculées , sans vouloir révéler a personne où il alloit. Il s'y tint inconnu , & laissa sans réponse les lettres qu'il recevoit de la part des Freres. Il ne désigna

1714;

Inquiétude  
des Freres  
sur l'absence  
de M. De La  
Salle.

personne pour le remplacer pendant son absence. Enfin il demeura à l'égard des Freres de France, sans vie & sans mouvement, & comme un homme mort. Sans doute qu'un homme aussi sage & aussi éclairé que lui, eut de grandes raisons pour en agir de cette maniere, mais il ne nous est pas possible de les deviner. Peut-être voulut il accoutumer les Freres à se passer de lui, & les obliger enfin à se choisir un d'entr'eux pour Superieur, ce qu'ils n'avoient jamais voulu faire en sa presence. Peut-être porta-t-il l'humilité & les bas sentimens qu'il avoit de lui-même, jusqu'à se regarder comme un objet de malediction, & comme la cause de toutes les disgraces dont la Congregation étoit sans cesse affligée. Peut-être eut-il la pensée que quelques-uns de ses propres disciples étoient de concert avec ses ennemis, & qu'il ne pouvoit pas plus se fier aux uns qu'aux autres. Peut-être enfin voulut il persuader ses adversaires, qu'il ne se mêloit plus du gouvernement de son Institut, dans la vûe de les desarmer.

Y I.  
Inconve-  
niens de cer-  
te longue ab-  
sence.

Quoiqu'il en soit, car nous ne pouvons parler que par conjectures, M. De La Salle n'ayant jamais voulu s'expliquer sur ce sujet, quoiqu'il en ait été pressé souvent, sa fuite si cachée & si précipitée occasionna les dérangemens qui suivent. Le premier fut, que s'il n'y eut pas dispute entre les Freres comme entre les Apôtres, qui étoit, ou qui devoit être le premier, il y eut du doute sur celui à qui on devoit obéir. M. De La Salle ne s'étant point expliqué, il n'y avoit point là-dessus de règle sûre. Le second desordre qui sortit du premier, fut que le défaut d'un Superieur certain laissa bien des fautes impunies, & mit les indociles à couvert de la correction. Le troisième inconvénient, fut que quelques Freres de peu de vertu & d'une vocation chancelante, regardant leur état comme incertain & flottant, le quittèrent, & que d'autres en soupçon que l'Instituteur avoit lui-même abandonné l'Institut, se crurent en droit d'imiter son exemple. Le quatrième desordre fut encore plus funeste; car il donna lieu à une autre sorte de gouvernement, que le rival de M. De La Salle, dont on a tant parlé, sçut enfin introduire dans cette nouvelle Société. C'en étoit fait de l'Institut, ébranlé jusques dans ses fondemens il menaçoit ruine. Son bouleversement étoit déjà même commencé; & c'est une sorte de miracle qu'il se soit relevé avec plus d'éclat, & avec plus de succès que jamais. Rien ne pouvoit mieux prouver que Dieu en étoit l'Auteur, & que l'ancien Chanoine de Reims ne lui avoit que prêté son ministère. Si l'Institut eût été son ouvrage, il n'en seroit plus parlé aujourd'hui, & à peine sçauvoit-on, s'il y a eût une Communauté de Freres des Ecoles Chrétiennes; mais parce que Dieu en étoit le principe, il n'a pas été possible à l'homme, ni au démon, de le détruire. S'il leur a été permis d'en altérer l'esprit & le gouvernement pour quelque-tems, ce n'a été que pour faire éclater la puissance divine qui a sçu le relever de sa chute, & le ressusciter de son Sépulcre. A la mort de Jesus-Christ, la Sinagogue triomphoit, & croyoit l'Eglise naissante entévelie avec lui dans son tombeau. Dieu le permit pour rendre aux membres comme au chef une nouvelle vie, & faire voir qu'il tient les clefs de la vie & de la mort. La Resurrection de Jesus-Christ fut le miracle qui fit la preuve de tous les autres; ce miracle le plus grand de tous, est le témoignage invincible de sa divinité, de la verité de sa Religion & de son Evangile. C'est de sa mort même que Jesus-Christ a sçu tirer notre vie & sa gloire. Il est plus grand pour lui, d'être mort & d'être ressuscité, que s'il eût monté au Ciel sans passer par la mort. Qu'il me soit permis d'appliquer cette réflexion à notre sujet. Si l'Institut eût été toujours florissant sous les yeux & sous la con-

Suite de son Patriarche, malgré tant de traverses qui l'ont agité, le doigt de Dieu se seroit encore assez fait sentir, & on ne pourroit raisonnablement nier que le S. Esprit fût le conducteur d'une famille qui auroit fleuri au milieu des persécutions. Le S. Instituteur en voyant ses enfans se multiplier au milieu des bénédictions des hommes, & à la faveur d'une haute réputation de sainteté, eût reçu la consolation qui a été accordée à presque tous les Patriarches d'ordre; mais ce qui lui a été de particulier, c'est qu'il a vû sur la terre peu avant sa mort, son Institut bouleversé, & qu'il l'a vû dans le Ciel peu après sa mort, sans doute par ses mérites, rétabli, & plus florissant que jamais. A qui attribuer cette espece de Resurrection, si ce n'est à celui qui *seul fait des choses admirables*, comme dit le Prophète; si ce n'est à celui qui mortifie & qui vivifie; si ce n'est à celui qui sçait tirer le bien du mal, & le profit des pertes? En effet, on va voir que M. De La Salle eut avant sa mort le déplaisir de voir une nouvelle forme du gouvernement introduite dans sa Communauté, qui naturellement en devoit faire la ruine, & qu'il eut en même-tems la consolation de voir la fin de cette nouveauté, & que ce grand fleau de persécution qui sembloit devoir anéantir sa Congregation, n'a servi qu'à la purger de ce qu'elle avoit de mauvais Sujets & à la faire entrer enfin dans une situation stable & florissante.

Pendant que M. De La Salle ne s'occupoit que de sa propre sanctification à l'ombre de la vie cachée qu'il menoit loin de Paris, les Freres qui y étoient, & les autres dans les Ecoles voisines, souffroient beaucoup de sa longue absence. Ils ne sçavoient ce qu'il étoit devenu; & toutes les perquisitions qu'ils en faisoient, ne leur en aprenoient rien. Plus ils étoient attachez à leur vocation & à sa personne, plus leur chagrin croissoit chaque jour. Le tems qui en est ordinairement le remede, ne pouvoit l'adoucir. Toujours entre l'espérance de le revoir & la crainte de l'avoir perdu, ils vivoient tristes & désolez. Ils ne sçavoient à quoi attribuer son silence, ni pourquoi il paroissoit si indifférent, & avoir même oublié des enfans qui lui étoient si chers. La plupart dans des inquiétudes mortelles sur sa situation, étoient fort embarrassez sur la leur. Après avoir fait tant de diligence pour découvrir le lieu de sa retraite, ils desespéroient presque d'y réussir. Les uns le croyoient mort; les autres s'imaginoient qu'il avoit abandonné son Institut. Chacun en raisonnoit diversément, & quelques-uns s'ébranloient dans leur vocation. Tous se trouvoient dans un état flotant & incertain. Leur embarras d'abord fut, s'ils temporiseroient avant que de rien tenter de nouveau, & s'ils laisseroient une espece d'interregne dans l'Institut, jusqu'à ce qu'on eût des nouvelles de l'Instituteur, laissant à chaque Directeur des maisons, le soin de conduire la sienne. Le tems ne donnant aucune connoissance sur M. De La Salle, l'embarras devint encore plus grand, sur ce qu'on avoit à faire. A qui falloit-il obéir, & qui devoit-on reconnoître pour Supérieur? M. De La Salle n'en avoit point designé. Le corps de la Société n'en avoit point choisi. Falloit-il en choisir un? La maniere de faire cette élection? Un corps ne peut subsister sans Chef, les membres ont besoin d'une tête qui les dirige, & qui leur communique ses influences. Si M. De La Salle étoit encore vivant, on n'en vouloit point d'autre. S'il étoit mort le choix d'un autre Supérieur étoit nécessaire; mais étoit-il mort? Etoit-il vivant? On n'en sçavoit rien. Devoit-il revenir parmi les Freres? Etoit-il perdu pour eux? Autre incertitude. S'il devoit revenir n'étoit-ce pas lui faire injure & paroître le déplacer, que de nommer un Supérieur? Si on ne devoit jamais le revoir, pouvoit-on trop presser l'élection d'un autre propre à être son successeur? Mais su-

III.  
Inaction &  
embarras des  
Freres sur ce  
qui étoit à  
faire.

posé qu'elle fût nécessaire cette élection, quand, où, & comment la faire ? Le lieu, le tems, la maniere, tout avoit ses difficultez. Le tems de la vacance des classes étoit le seul convenable. Tout autre dérangeroit les maisons & mettroit le désordre dans les Ecoles. Où assembler les Freres ? Autre embaras : à Paris ? ils y avoient bien des ennemis, & ils n'ignoroient pas que le rival de M. De La Salle ne manqueroit pas de s'ingérer dans toutes les délibérations, & de se mêler secrètement d'y donner ses ordres. D'ailleurs qui devoit convoquer l'assemblée, & en déterminer le lieu ? Nouvelle difficulté.

Dans de si grandes perplexitez, les Freres se trouverent comme des brebis sans Pasteur, sans conduite, & sans conseil ; comme une famille d'orphelins qui vient de perdre son Pere. Tout demeura dans l'inaction, dans un état de langueur, dans la conternation. Les Freres se regardoient & ne sçavoient que se dire. Ils ne pouvoient se rassurer, ni prendre de conseils arrêtez. Ils attendoient l'un de l'autre l'exemple ou l'ordre de ce qu'ils devoient faire. A qui devoient être adressées les redditions de compte que la règle prescrit tous les deux mois, article essentiel pour le bien de l'Institut ? Qui devoit se charger d'y répondre ? Pour recevoir de nouveaux établissemens ; pour changer les Freres de lieux ; pour corriger les indociles ; pour admettre les Postulans ; pour renvoyer ceux qui ne convenoient pas ; qui devoit parler & agir ? Tout cela demouroit irrésolu.

IV. Cependant la nécessité d'agir mit en mouvement celui des Freres qui se trouvoit à la tête de ceux de Paris, & qui étoit chargé de la direction du Noviciat par M. De La Salle lui-même. Il s'apelloit le Frere Barthelemi, & étoit d'un caractère fort doux, docile, & discret. Tout auroit demeuré, s'il n'avoit pas agi. Il falloit bien qu'il parût, quand on venoit demander M. De La Salle. Nombre de lettres adressées au S. Homme, demandoient des réponses promptes, il fallut donc les faire. Ainsi insensiblement, & sans y penser, il se trouva chargé de la conduite des affaires & des Freres, & regardé comme Supérieur en l'absence de M. De La Salle, non par une élection en forme, mais par un consentement tacite & une approbation de cœur. Puisque M. De La Salle l'avoit chargé de la direction du Noviciat, on présumoit qu'il l'auroit nommé en sa place s'il avoit crû devoir parler en cette occasion. D'ailleurs, si les Freres eussent fait une assemblée, le choix auroit tombé sur lui. Il étoit vertueux, aimé & estimé ; & on étoit persuadé qu'étant très-pacifique, son gouvernement seroit paisible. On ne s'y trompa pas. Dans des tems si difficiles il prit les mesures les plus sages pour empêcher que l'absence de M. De La Salle ne fit à l'Institut, tous les préjudices qu'il en devoit craindre. S'il ne put pas les détourner tous, il en écarta plusieurs & il se conduisit de maniere que les autres furent aisez à réparer après le retour & la mort même du S. Instituteur. Toutefois il trouva de la contradiction dans les commencemens de la part de quelques indociles, qui n'étant pas fâchez de vivre sans Maître, coloroient leur désobéissance du prétexte, qu'ils ne vouloient point reconnoître d'autre Supérieur que M. De La Salle, ou du prétexte que le Frere qui paroissoit en sa place, n'avoit été ni désigné par lui, ni choisi dans une assemblée légitime. Le Frere Barthelemi n'en parut point offensé : Il avouoit que la difficulté de le reconnoître pour Supérieur étoit bien fondée, & qu'on n'avoit pas tort de lui disputer ce titre, tandis qu'il seroit incertain si M. De La Salle étoit vivant, ou qu'on ne l'auroit point revêtu de cette qualité par une élection Canonique. Ainsi il se gouvernoit plutôt en Frere aîné, qui pendant l'absence de son Pere

prend soin de la famille , qu'en Supérieur. Une conduite si sage , si humble , & si modérée , lui concilia tous les cœurs , & le mit en possession de l'autorité toute entiere. Deux ou trois mutins furent les seuls qui ne voulurent pas s'y soumettre. L'humble Frere les souffrit patiemment ; mais comme leur dérangement suivit leur désobéissance , les principaux d'entre les Freres voulurent en faire une exemple , afin que le scandale ne pût aller plus loin. Ils s'assemblerent & vomirent de leur sein ces superbes , qui auroient pû dans la suite communiquer à d'autres le poison mortel de l'indépendance , & causer les plus grands desordres.

La seule faute que fit le Frere Barthelemi , fut d'ouvrir les oreilles aux avis pernicieux qui lui furent donnez , sans qu'il s'en aperçût , de la part du rival de M. De La Salle. Cet homme le laissa prendre la place du Supérieur absent , sans susciter aucune oposition. Il auroit lui-même choisi ce Frere pour Supérieur s'il eût eu droit de faire ce choix , dans la persuasion que ce vertueux Disciple n'ayant ni les lumieres , ni l'inflexibilité , ni la force d'ame de son Maître , il scauroit l'attirer à ses fins , & le mener à son but. Pour y parvenir , voici les mesures qu'il prit. Il se tint caché , & ne parut point ; s'il parloit , c'étoit par une bouche étrangere. S'il agissoit , c'étoit par une main empruntée. Cela veut dire , qu'il mit en œuvre une personne de confiance , qui se prêta à tous ses desirs. Celui-ci qui se laissoit conduire en tout par ses avis , tenta tous les moyens imaginables d'amener le Frere Barthelemi , au but où l'autre n'avoit jamais pû amener M. De La Salle qui voyoit plus clair. Ce but étoit de retrancher dans l'Institut quantité d'usages & de pratiques , & de lui donner une autre forme de gouvernement , avec de nouveaux réglemens , & de nouveaux Supérieurs. L'Agent qu'il employa étoit tel qu'il le lui falloit ; un homme droit , mais simple ; d'une grande vertu , mais peu éclairé ; d'un grand zèle pour le bien , mais peu au fait de celui qui convient à une Communauté ; enfin d'un grand crédit par sa naissance & par ses alliances. Ce bon Ecclésiastique étoit si bien à sa dévotion , qu'il ne voyoit rien que par ses yeux ; & n'agissoit que par ses avis. Propre à prendre tous les plis qu'il vouloit lui donner , il le menoit comme par la main , & il prétendoit par cette même main conduire les Freres. Il y réussit , car il fit recevoir son système au Frere Barthelemi par l'organe de ce vertueux Ecclésiastique.

Selon ce prétendu système. 1. Les Freres devoient avoir un Supérieur Etranger propre à les conduire , à la maniere des Religieuses , qui ont un Supérieur externe. 2. La maison de Paris devoit faire une Société distinguée , & dépendante en entier de ce Supérieur Ecclésiastique. 3. le Noviciat devoit être supprimé comme inutile , & trop à charge ; car il en coutoit beaucoup pour élever & nourrir tant de Novices ; d'ailleurs , on n'en avoit pas besoin pour Paris , puisque les Freres des Ecoles devoient y être stables , comme je vais le dire. 4. Les Freres devoient demeurer tous dans leurs places , & y être stables , sans pouvoir être changés. 5. Pour réparer la perte de ceux que la mort pouroit enlever , ou de ceux qui prendroient congé d'eux-mêmes , ou de ceux qu'il faudroit renvoyer en cas de dérangement , on se proposoit d'avoir un , deux , ou trois Novices , plus ou moins en chaque maison , selon son revenu & ses besoins. 6. Enfin on médita une autre forme de gouvernement , dont on ne nous a point donné connoissance.

Ce système , comme il est évident , & comme on va le montrer , renversoit l'Institut , toutes les loix & toutes ses pratiques. Il étoit le nom de M. De La Salle & détruisoit si bien son ouvrage , qu'au bout de dix ans , on auroit igno-

V.  
Faute que fit le Frere Barthelemi par trop de facilité.

VI.  
Artifices dont use le rival de M. De La Salle pour tout changer dans l'Institut.

ré pourquoi l'ancien Chanoine avoit quitté son pais , sa famille , son **Canonicat** , & tous ses biens , & ce qu'il avoit fait dans l'Eglise de Dieu. En un mot , on vouloit faire de la Societé des Freres , des petits corps démembrés , sans subordination à un chef commun , & sans autre dépendance que du Supérieur du lieu , à peu près comme sont quantité de Communautés de Maitresses d'Ecoles qui se multiplient aujourd'hui en France , & que chaque Evêque établit ou laisse établir pour son Diocèse particulier.

Mais pourquoi ce dessein de rompre la Congrégation des Freres , & de mettre les maisons sans liaison , & sans dépendance commune ? N'étoit-il pas plus naturel & plus agréable à l'orgueil , de se rendre maître de la Societé entière , que de la seule maison de Paris ? Cela flâtoit sans doute davantage l'amour propre , mais cela n'étoit pas possible. Celui dont nous parlons , pouvoit captiver & tenir en sa dépendance les Freres de Paris , & il en avoit les moyens ; mais son pouvoir ne s'étendoit pas plus loin. Pour sûr , tous les autres Freres n'auroient pas voulu le reconnoître , ni se mettre dans ses fers. De plus , en se chargeant de la conduite de tous les Freres , il auroit fallu pourvoir aussi à leur subsistance , & c'étoit à quoi on ne vouloit pas s'engager ; car alors , très-souvent les Freres souffroient dans les calamitez publiques. Enfin il auroit fallu entretenir le Noviciat que M. De La Salle avoit élevé. La dépense en étoit grande , & on n'osoit pas s'en charger. Ainsi c'étoit nécessité de se borner au plan rapporté ci-dessus.

Pour le faire agréer au Frere Barthelemi , on alla au plus court. On laissa jeûner les Freres , on les laissa manquer de tout ; & lorsqu'ils allerent demander les pensions dûës , ou solliciter des charitez , on leur fit entendre de s'adresser à M.... qui étoit une personne fort pieuse & fort liberale , qui ne manqueroit pas de les secourir. On leur conseilla en même-tems de prendre confiance en lui , de le choisir même pour leur Supérieur , en les assurant qu'ils trouveroient en lui une ressource dans tous leurs besoins , & un autre M. De La Salle. Les Freres ne se pressèrent pas ; ils étoient en défiance , & avec raison. Ils n'avoient point perdu l'esperoir du retour de leur Pere , & ils avoient peur qu'en trouvant sa place remplie par un étranger , il ne prit le parti de la céder pour jamais.

Cependant le vertueux Ecclesiastique , dont nous avons parlé , homme distingué par bien des endroits , qui ne regardoit que le bien en se prêtant aux intrigues de celui qui le mettoit en mouvement , venoit de lui-même chez les Freres en qualité de Supérieur. Il se donnoit ce titre , en attendant que les Freres le lui donnassent , & il les pressoit même de le lui déferer. Il vouloit être leur protecteur , leur bienfaiteur , leur pere ; il leur promettoit son crédit , ses services , & ses liberalitez. Rien de cela ne leur eût manqué en effet , s'ils eussent voulu le substituer à M. De La Salle ; car en réunissant chez les Freres les grandes aumônes qu'il partageoit ailleurs , il les eût rendus riches. A force de caresses & de bons offices qu'il rendoit aux Freres dans le besoin , il les accoutuma à lui donner le titre qu'il se donnoit lui-même , c'est-à-dire à l'appeller leur Supérieur ; puisque ce terme lui plaisoit.

Ce n'étoit cependant pas le nom , mais la réalité & les droits attachez au nom qu'il recherchoit. Il vouloit qu'en l'appellant Supérieur , on agit envers lui avec l'esprit de dépendance des inférieurs. Ce point étoit plus difficile à obtenir ; car après tout , les termes ne content point , & personne ne se ruine en compli-

mens. Ce n'étoit point non plus un vain titre, que ce bon Ecclesiastique avoit été leur demander, mais une vraie Jurisdiction & une pleine autorité. Comme il étoit bien instruit, il prit le parti pour rendre son élection plus prompte & plus certaine, de suspendre toutes les charitez, & de faire retrancher aux Freres les pensions qui leur étoient dûes. Il réussit à faire beaucoup souffrir les Freres, & à les mettre dans une étrange disette; il ne réussit toutefois pas à se faire choisir en bonne forme, pour ce qu'il vouloit être.

En attendant, il exerçoit une autorité qui ne lui étoit pas encore donnée, il étoit la liberté au Frere Barthelemi de recevoir des postulans sans sa permission, & il les renvoyoit lui-même; car selon le système prétendu, on n'en vouloit pas plus de trois ou quatre. Moyen sur d'anéantir l'Institut de M. De La Salle. Si cela eût duré long-tems, il ne pouvoit pas subsister. Les choses étoient pourtant sur ce pied, quand M. De La Salle revint de Provence. Il ne trouva que trois ou quatre jeunes gens au Noviciat. Le Frere Barthelemi n'étoit plus rien. Il s'étoit mis en captivité, il se laissoit dominer par celui dont nous parlons: quand il auroit voulu recevoir un plus grand nombre de Novices, on lui en étoit le pouvoir, en lui ôtant les secours nécessaires pour les nourrir; car il ne sçavoit pas les trouver comme M. De La Salle, dans les trésors du Pere céleste.

Au reste, voilà tout ce que put faire alors le rival de M. De La Salle par son Agent. Quelques efforts que pût faire celui-ci, il ne put avancer sur un terrain où il vouloit faire la loi. Quelques-uns des plus anciens Freres qui animoient le Frere Barthelemi, résisterent avec vigueur, & s'encouragèrent à ne point lâcher le pied. Ils accordoient pourtant liberalement la qualité de Superieur à celui qui la desiroit, & qui se la donnoit; mais ce titre seul dépouillé de l'autorité qu'il désigne, ne le contentoit pas. Il prit même avec adresse occasion de cette dénomination, pour en exiger la réalité. *Vous m'appelez, dit-il un jour, votre Superieur, il en faudroit donner des marques.* Et de peur que les Freres n'entendissent pas assez ces paroles, il ajouta, *qu'il desiroit qu'on en dressât un Acte; & qu'après l'avoir fait signer des Freres, on le mit sur le Registre de la Maison.* Cet article étoit important & interressoit essentiellement l'Institut. Comme M. De La Salle pénétrant dans l'avenir, avoit prévu que ce cas pourroit arriver, il avoit engagé les Freres, comme on l'a vû ci-devant, à statuer qu'ils n'éliroient après sa mort, qu'un d'entr'eux pour Superieur. Il avoit eû en vû cet article, lorsqu'il avoit voulu plusieurs fois se démettre de la Superiorité, & obliger les Freres de choisir un de leur corps pour lui succéder. Il vouloit voir ce point qui lui paroissoit essentiel, mis en execution de son vivant, afin qu'après sa mort, il ne souffrit point de difficulté. Il étoit donc important de ne point écouter cette proposition, & on ne peut excuser de foiblesse le Frere Barthelemi d'y avoir acquiescé. Il fit par complaisance ce qu'on lui demandoit; mais au retour de M. De La Salle, on déchira ce feuillet du Registre, pour effacer la tache qu'il y imprimoit.

L'Ecclesiastique ayant enfin mené les Freres à ce premier but, voulut les pousser plus loin, & avancer son dessein. Il ne s'expliquoit pas, il n'en parloit que par monosyllabes. Il vouloit préparer les esprits, & les disposer à se prêter à ses projets avant que d'en faire l'ouverture. Il faisoit de grandes promesses, il s'offroit à les mettre en possession d'une maison stable; mais il y ajoutoit un *mais*, qu'il laissoit à entendre, sans le vouloir dire. Enfin, soit qu'il crût trouver son moment, soit qu'il voulût sonder les coeurs, il proposa une fois une forme de

VII.  
Un Ecclesiastique de vertu & de considération, se fait le Superieur des Freres, sans aucune élection de leur part, à l'instigation de l'ennemi de M. De La Salle.

VIII.  
Piege que tend cet Ecclesiastique instruit par le rival de M. De La Salle, à la simplicité du Frere Barthelemi, pour introduire le nouveau gouvernement.

gouvernement. Un des nouveaux articles étoit , que chacune des maisons de l'Institut devoit élever ses Sujets ; un second étoit , qu'il falloit couper le rapport qui étoit entr'elles ; un autre qui en étoit la suite , qu'il falloit que la maison de Paris fit un corps à part. Il ne fut point écouté ; & pour détourner ce coup , les Freres répondirent respectueusement , qu'il falloit auparavant prendre l'avis & le consentement de tous les Freres de Province. Ces bons Freres s'aplaudioient d'avoir sçu parer ce coup , & croyoient avoir gain de cause ; mais ils en furent la dupe par la simplicité , ou la trop grande complaisance du Frere Barthelemi , qui ne vit pas les conséquences de la démarche qu'on l'engagea de faire.

L'Ecclesiastique dont nous parlons étoit un homme droit & sans malice ; mais celui qui le conseilloit , & qu'il servoit si bien , étoit rusé , & sçavoit bien s'ouvrir les portes qu'on lui avoit fermées. Son avis fut qu'il falloit inspirer au Frere Barthelemi d'écrire aux Directeurs des différentes maisons des Freres , de chercher un Superieur externe capable de les conduire , & de prendre soin de leurs affaires. Si le Frere Barthelemi donnoit dans ce piège , l'adroit Achitophel faisoit passer sous une autre enveloppe les propositions qui avoient été rejettées ; & le refus des Freres ne l'empêchoit pas d'introduire une autre sorte de gouvernement , & de remplir son systême. Pour faire illusion au Frere Superieur sur un article si essentiel , & l'engager non-seulement à y souscrire , mais même à en prescrire l'exécution , & à en être lui-même le Ministre , on le plaignit d'être à la tête d'une œuvre si difficile à conduire ; on lui fit entendre qu'il étoit chargé d'un fardeau que M. De La Salle n'avoit pu lui-même porter , & dont il s'étoit à la fin débarrassé ; & que de plus ce fardeau étoit plus pesant pour lui que pour l'Instituteur , parce qu'il n'avoit ni son caractère , ni son autorité , ni son experience , & qu'il ne trouvoit pas dans les Freres le même cœur , la même docilité , la même confiance. On ajouta que s'il ne vouloit pas succomber sous le poids d'une charge qui avoit accablé M. De La Salle lui-même , il devoit s'armer de l'autorité de quelques Ecclesiastiques accreditez dans les lieux où il y a des Freres établis , & se décharger sur ces Superieurs externes & particuliers , de la plus grande partie de ses soins ; que ces Messieurs à l'ombre de leur autorité sçauroient bien maintenir la régularité parmi les Freres , soumettre les indociles , & ranger au devoir ceux qui se donnoient trop de liberté ; & que sans ce secours , il ne viendroit jamais à bout de gens qui pouvoient impunément secouer le joug de son obéissance.

Un avis si spécieux parut un avis sage au Frere , qui n'en voyoit pas les suites. Il ne lui vint pas même en pensée de soupçonner , qu'un autre motif que la charité en fût le principe. Il remercia ceux qui le lui donnoient , & les pria de lui inspirer le moyen de le mettre en pratique. Ce moyen étoit tout préparé. Le Frere étoit venu où on l'attendoit , & il n'y avoit plus qu'un pas à lui faire faire. Cela ne fut pas difficile. On lui dit qu'il devoit écrire partout où il y avoit des établissemens de l'Institut , & engager les Freres à se procurer un Superieur externe capable de les gouverner & de les soutenir pendant l'absence de M. De La Salle , dont on n'entendoit plus parler. En même-tems , on promit au Frere d'appuyer ses lettres par d'autres qui auroient leur poids. En effet , on joignit aux lettres du Frere Barthelemi celles d'un Abbé de considération , qui les rendirent efficaces. Bien-tôt M. De La Salle eut de tous côtés un grand nombre de Vicaires destinez à faire sa fonction de Superieur. Pour un , l'Institut en vit autant qu'il avoit de differens établissemens. Enfin le systême du rival secret de M.

**De La Salle** si long-tems médité & jusqu'alors sans effet , fut accompli. Il avoit travaillé pendant dix ans à le faire passer , mais il ne l'avoit jamais tenté qu'à sa confusion. Le moment de l'exécuter étoit venu , & il ne le perdit pas. La longue absence du S. Instituteur lui avoit donné un nouveau courage pour essayer encore une fois de le faire goûter. Il avoit été proposé aux Freres , & aussitôt rejeté ; mais l'artifice suppléa à l'autorité. On déguisa le projet , & on lui donna une autre face ; & sous un masque trompeur , il fut agréé au moins par celui qui faisoit la fonction de Supérieur.

Voilà jusqu'où il fut permis à l'adversaire de l'Instituteur de parvenir ; mais il ne put passer outre : & à ce point-là même où naturellement l'Institut devoit prendre fin , le système échoua & s'en alla en fumée. Les flots de la persécution , comme ceux d'une mer agitée & en fureur , vinrent se briser à ce terme. Dieu , pour mettre la vertu de son Serviteur à la dernière épreuve , voulut donner à son ennemi la victoire entière , & à lui la mortification de voir la ruine prochaine & certaine en apparence de son Institut , dans le changement de la forme de son gouvernement : mortification la plus sensible , que le saint Homme ait reçue dans sa vie ; mais il n'en eut que la mortification , & le mérite de sa patience & de sa soumission aux ordres de Dieu. Le Tout-Puissant , après avoir tenté ce nouveau Job de toutes les manières possibles , par perte de biens , par perte de ses Enfants spirituels , par des infirmités & des maladies des plus aiguës & des plus violentes , par des outrages & des persécutions presque continuelles , & enfin par la douleur de voir son ouvrage sur le penchant de sa ruine , lui redonna une nouvelle famille , rétablit son Institut , le rendit plus florissant que jamais , & enfin l'assura & le rendit inébranlable.

En effet , celui qui avoit permis le mal , avoit préparé le remède , en inspirant aux nouveaux Supérieurs l'esprit avec lequel il falloit se comporter dans l'absence de M. De La Salle à l'égard de son Institut. Ils se contentèrent de s'en déclarer les Sauve-gardes & les Protectors , & laissèrent aux Directeurs des maisons , & au Frere Supérieur , tous leurs droits , établirent même leur autorité , contribuèrent à mettre en rapport les inférieurs avec leurs Supérieurs , firent en un mot ce que M. De La Salle auroit fait lui-même , s'il avoit été multiplié en chaque Diocèse.

Quelques-uns mêmes de ces Supérieurs Locaux , prévoyant les suites dangereuses que pouvoit avoir la nouvelle forme de gouvernement qu'on tâchoit d'introduire , furent zélés pour l'abolir , & avertirent le Frere Barthelemi d'y travailler , en lui fournissant les moyens d'y réussir. D'un autre côté , ceux qui s'intéressoient au bien de l'Institut , & qui avoient conservé une grande idée de M. De La Salle , furent fort alarmés de cette étrange nouveauté , & croyoient déjà voir les Ecoles Chrétiennes prendre fin avec celui qui en étoit l'Auteur. Plusieurs des principaux Freres plus éclairés que les autres & plus au fait de leur établissement , & de la manière de le conduire , en murmurèrent hautement , & se plainquirent que le service qu'on avoit prétendu leur rendre , étoit le coup mortel de leur Société. Quel est le but de la nouvelle forme de gouvernement qu'on introduit , disoient-ils ? Veut-on dépouiller l'Instituteur du droit de gouverner son Institut , & lui fermer à son retour la porte de toutes les maisons , qu'il a lui-même édifiées ? Veut-on seulement soutenir pendant son absence les Freres dans leur premier esprit , & conserver comme en dépôt son Institut , afin qu'il le retrouve , quand il reviendra , tel qu'il l'a laissé ? Veut-on donner à son œuvre une meilleure for-

IX.  
Des ordres  
qui devoient  
naître de ce  
nouveau sys-  
tème de gou-  
vernement.

me , en corriger les défauts , & en réparer les fondemens , ou en créer une nouvelle sur les ruines de celle-ci ? Quelque face qu'on donne au changement qu'on introduit , on ne peut l'envisager que comme une nouveauté pernicieuse que la malice enfante , ou au moins qu'un faux zèle conçoit.

x.  
On ouvre les yeux au Frere Barthele mi sur les de foidres qui alloient suivre l'introduction de la nouvelle forme de gouvernement , & on lui fournit les moyens d'entretenir le mal dans sa naissance.

Tout cela & autres choses qu'on obmet , fut representé au Frere Barthelemi par plusieurs des principaux Freres , & même par quelques-uns de ces Superieurs Ecclesiastiques qui avoient été choisis dans chaque Diocèse pour suppléer à l'absence de M. De La Salle. Ces personnes pénétrantes & zélées pour l'Institut des Ecoles Chrétiennes , gémirent sur le pernicieux conseil qui avoit été suivi , & offrirent leur ministere pour en empêcher les suites. Ils avoient par leur commission la Communauté de M. De La Salle , pour ainsi dire , entre leurs mains , & il leur eût été aisé de la démembrer par parties , selon le nouveau projet , & de se mettre à la tête de celle qui étoit soumise à chacun d'eux. Ils pouvoient se faire Chefs de ces petites Congrégations démembrées , & se donner à bon marché le nom d'Instituteurs , en faisant de nouveaux Réglemens , & en introduisant de nouvelles pratiques , aux dépens de l'Instituteur véritable. C'est aparemment par où les Auteurs du nouveau système avoient prétendu éblouir ces Superieurs particuliers. Quoiqu'il en soit de cette intention , le Tout-Puissant qui avoit permis de proposer ce projet , n'en permit pas l'exécution.

Pour l'arrêter , on conseilla trois ou quatre choses au Frere Barthelemi ; la premiere , d'entreprendre une visite générale de tous les établissemens , de s'attacher par la douceur le Directeur & les Freres de chaque Maison , de les engager à ne point interrompre la relation qu'ils avoient avec lui , & la liaison qu'ils avoient avec le corps de la Communauté. La seconde , de les engager à ne communiquer aux Superieurs externes , que les affaires du dehors & celles qui avoient besoin de leur protection. La troisième , de ne plus nommer ces Messieurs du nom de Superieur , mais de les appeller Protecteurs. La quatrième , de faire à la vacance des Ecoles une Assemblée générale à S. Yon des principaux Freres des Maisons , pour délibérer sur le bien général de l'Institut , pour y faire ensemble une retraite fervente , & se renouveler en esprit , pour y faire choix en l'absence de M. De La Salle d'un Superieur Général , & y convenir qu'on ne regarderoit les Superieurs externes , que comme des Protecteurs , & qu'on se gouverneroit à leur égard comme font à Rome les Ordres Religieux à l'égard du Cardinal Protecteur , qui leur est donné pour les favoriser de son pouvoir.

Ceux de ces Superieurs qui avoient donné ces conseils , furent les premiers à les suivre. Ils ne voulurent faire aucun Acte de Jurisdiction chez les Freres. Ils ne voulurent pas même assister à leurs Assemblées , ni se mêler de l'intérieur de leurs Maisons. Ils se contentèrent de donner leur avis , quand les Freres venoient le leur demander. Du reste , ils laissoient les Freres dans leur premiere possession de se gouverner par leur Superieur Général , & ne se réservoient que le droit de leur rendre service dans l'occasion. Ce qui est admirable , & ce qui fait sentir le doigt de Dieu sur la Communauté de M. De La Salle , c'est que tous les autres Superieurs firent d'eux-mêmes & de leur propre mouvement , ou plutôt par l'inspiration divine , ce que ceux dont nous parlons , avoient projeté. Ils ne se regardoient que comme Protecteurs des Freres , & ne les troublèrent en rien sur leur ancienne maniere de se conduire. S'il y eut du trouble parmi les Freres , il ne vint nullement de la part de ces Messieurs ; ce fut la nouveauté elle-même qu'on voulut introduire , qui le causa. Elle ébranla en effet des Sujets de toutes

Sortes de caracteres, des tièdes & des fervens, des dociles & des mutins. Chacun ne sçavoit que penser dans les circonstances presentes. Les uns gémissoient sur l'absence de M. De La Salle, comme sur la cause du desordre; les autres soupiroient après son retour, comme l'unique remede à la décadence de l'Institut. Ceux-ci desespérant de voir le remede & le Libérateur, étoient tentez de quitter un Institut qui alloit changer de face & cesser d'être en prenant une nouvelle forme; ceux-là étoient bien-aise de colorer leur sortie de ce prétexte de plaintes. Enfin, des uns & des autres, des plus anciens & des meilleurs Sujets, plusieurs sortirent, ennuyez d'être toujours dans un état flottant & incertain, & la plûpart ne renoncèrent à l'état de Maître d'Ecole, que parce qu'ils croyoient qu'on vouloit les faire renoncer à leur vocation de Freres.

On écrivit de tous côtez sur ce sujet à M. De La Salle, & on lui fit de grands reproches de son absence. La plûpart des Lettres avec une adresse fausse ou incertaine (car on ne sçavoit pas où il étoit) n'allèrent pas jusqu'à lui; mais une suffisoit pour lui en apprendre plus qu'il ne vouloit. Il fut averti enfin, & il fut désolé. De tant de Lettres que les Freres, & que ceux qui s'intéressoient au bien de l'Institut, lui envoyoit, quelques-unes parvenant à lui, lui aprirent le desordre & le trouble que ses ennemis avoient fait entrer dans sa Société, & la décadence dont elle étoit menacée, s'il ne venoit lui-même au plûtôt l'étayer avec la même main qui l'avoit établie.

XI;  
M. De La Salle est enfin averti des desordres que fait l'homme ennemi dans sa Société; sa resignation à la volonté de Dieu.

Cette fâcheuse nouvelle étoit dans les Conseils divins la plus grande épreuve, que Dieu préparoit à sa vertu. Ce second Job en l'apprenant, se soumit aux ordres de Dieu, adora ses desseins incompréhensibles, bénit son saint Nom, & s'abandonna à ses rigoureuses volontez. Cependant sans se laisser abattre, il espéra contre toute espérance, à l'exemple d'Abraham, persuadé que quand il plairoit à Dieu, il sçauroit des pierres mêmes lui susciter de nouveaux enfans, & relever l'Institut des Ecoles Chrétiennes avec un nouvel éclat. *Dieu soit béni, ajouta-t-il; si c'est son œuvre, il en aura soin.*

Sa confiance en Dieu ne fut pas vaine; car des Lettres plus consolantes lui aprirent, que le mal n'étoit pas si grand qu'on l'avoit fait; que Dieu avoit sçu tirer le bien du mal en faveur de l'Institut; que les Supérieurs Locaux qu'on avoit demandé pour les Freres, leur servant de Protecteurs & de Peres, les avoient aidez de leurs conseils, & les avoient animez à l'observance de leur Régle, sans se mêler de la conduite du dedans, ni du gouvernement domestique; qu'eux-mêmes avoient donné avis au Frere Barthelemi de ce qui se passoit mal-à-propos, afin qu'il y aportât le remede convenable, tant ils appréhendoient de violer les droits du Frere Supérieur, & de rien déranger dans les Maisons; que quelques-uns mêmes des Freres s'étant adressez à eux pour les faire entrer dans leurs intérêts particuliers, au préjudice du bien général des autres, ils les avoient sagement renvoyez à leurs Supérieurs, comme à leurs Juges naturels. M. De La Salle eut en effet à son retour la consolation d'apprendre que le nouveau sistème de gouvernement n'avoit point eû d'autres suites.

Il sembloit que tout ce qui se passoit de tous côtez, & sur-tout à Paris à son sujet, auroit dû lui faire prendre le parti d'y revenir pour rétablir toutes choses par sa presence; mais dans la persuasion, qu'il étoit plus propre à détruire qu'à édifier, & que Dieu n'avoit pas besoin de lui pour soutenir son œuvre, il ne pensa qu'à se cacher encore plus qu'il n'avoit fait. Toutes les raisons dont on avoit rempli les Lettres pour le retirer de sa solitude, n'eurent point de force.

sur son esprit. Il ne répondoit plus même aux Lettres que les Freres lui écrivoient sur ce sujet, afin de les accoutumer à l'oublier entierement, & de les rebutter par un silence affecté.

¶ 211.

Les Freres de pouvant se résoudre à revenir, lui en font un commandement, & il obéit.

Il n'y gagna rien : plus il vouloit être oublié, plus les Freres pensoient à lui, ne pouvant plus vivre sans lui. Sa longue absence leur avoit appris combien il leur devoit être cher, & combien son retour leur étoit nécessaire. Ils l'importunoient sans cesse, & le fatiguoient de leurs Lettres. Ennuiez à la fin d'user de tant de moyens inutiles, ils en imaginèrent un qui fut efficace pour le faire revenir. Puisqu'il ne tenoit compte de leurs desirs, de leurs gémissemens, de leurs prieres, ils s'aviserent de lui ordonner & de lui faire un commandement. L'expédient étoit hardi & sans exemple; l'ordre qu'ils donnoient, paroissoit lui-même un attentat contre l'autorité légitime qu'ils devoient respecter : mais qu'eussent-ils fait ? La nécessité n'a point de loi, dit le Proverbe commun, & la charité s'en fait quelque-fois d'extraordinaires. Si dans cette conjoncture les Enfans commandèrent au Pere, ce ne fut que dans la vûe de lui obéir : si les Disciples firent la loi au Maître, ce ne fut que par le desir de la recevoir de lui.

Les principaux Freres de Paris, de Versailles & de S. Denis, s'étant donc assembles, convinrent de lui écrire une Lettre au nom de tout l'Institut, par laquelle après l'avoir sollicité par les raisons les plus tendres & les plus touchantes, ils lui ordonnent en vertu de l'obéissance qu'il a vouée à l'Institut, aussi-bien qu'eux, de revenir à Paris sans délai. Cette Lettre écrite d'un stile simple & naïf, marque si vivement l'estime & la veneration qu'ils avoient pour le S. Instituteur, & la crainte qu'ils avoient de le perdre, qu'il suffit de la rapporter telle qu'elle est, pour réfuter tout ce que ses ennemis ont dit de la dureté de son gouvernement, & de l'entêtement qu'ils lui reprochoient.

• Monsieur nôtre très-cher Pere, Nous principaux Freres des Ecoles Chrétiennes, ayant en vûe la plus grande gloire de Dieu, le plus grand bien de l'Eglise & de nôtre Societé, reconnoissons qu'il est d'une extrême conséquence ce que vous repreniez le soin & la conduite générale du saint œuvre de Dieu qui est aussi le vôtre, puisqu'il a plû au Seigneur de se servir de vous pour l'établir & le conduire depuis si long-tems. Tout le monde est convaincu que Dieu vous a donné & vous donne les graces & les talens nécessaires pour bien gouverner cette nouvelle Compagnie qui est d'une si grande utilité à l'Eglise; & c'est avec justice que nous rendons témoignage que vous l'avez toujours conduite avec beaucoup de succès & d'édification. C'est pourquoi, Monsieur, nous vous prions très-humblement, & vous ordonnons au nom & de la part du corps de la Societé auquel vous avez promis obéissance, de prendre incessamment soin du gouvernement general de nôtre Societé. En foi de quoi nous avons signé.  
• Fait à Paris ce 1. Avril 1714. & nous sommes avec un très profond respect,  
• Monsieur nôtre très-cher Pere, vos très-humbles & tres-obéissans Inférieurs, &c.

Cette Lettre à mon avis est un témoignage bien éclatant de l'insigne vertu de M. De La Salle. Il falloit que les Freres eussent une idée bien haute de l'humilité & de l'obéissance de leur Instituteur, pour oser lui écrire de la sorte, & croire qu'il voulût se soumettre à un commandement, qui assurément étoit mal placé dans la bouche de ceux qui le faisoient, & qu'on ne pouroit excuser si la simplicité & le besoin ne l'eussent pas autorisé. Un homme moins humble que leur Superieur, se fût choqué & scandalisé de ce compliment impérieux; & il s'en seroit vangé par un profond silence, ou par une réponse dure. C'est ce que les

Freres ne craignoient pas : ils connoissoient trop bien le caractère de leur Supérieur , pour entrer en défiance sur ce sujet. Il leur avoit donné dans toutes rencontres des exemples d'humilité & d'obéissance si extraordinaires , qu'ils se croyoient en droit d'attendre celui-là , & même de l'exiger. Ils ne furent pas trompez. Toutefois une Lettre si singuliere surprit d'abord le saint Prêtre ; & s'il n'avoit pas reconnu l'écriture des Freres qui l'avoient signée , il auroit pu entrer en soupçon contre-elle , & s'imaginer qu'elle étoit fabriquée à plaisir , ou qu'elle étoit le pieux stratagème de quelqu'un des plus zelez pour l'Institut , & des plus attachez à sa personne. Ne pouvant donc former aucun doute contre la verité de cette Lettre , il demeura comme interdit en la lisant : incertain s'il devoit ou blâmer la hardiesse de ceux qui l'avoient écrite , ou louer le zèle qui l'avoit inspirée. Les diverses pensées qui se succéderent en son esprit , pendant la lecture qu'il en faisoit , aboutirent à la déference pour ses Inférieurs , & le déterminèrent à leur donner encore une fois , un illustre exemple de soumission & de dépendance , puisqu'ils l'attendoient de lui.

Ses amis s'étant aperçus de son dessein , s'y opposerent avec force ; mais il leur répondit qu'il falloit faire l'obéissance. A qui voulez-vous obéir lui demanderent-ils ? Avez-vous un Supérieur dans votre Communauté ? Je veux obéir aux Freres , repliqua-t-il , ils me commandent de retourner à Paris. Etrange renversement , s'écrierent-ils , si le Legislatteur reçoit la loi de ceux à qui il l'a faite ! En vain voulut-on lui persuader qu'il n'avoit point d'ordre à recevoir de ses Inferieurs , de ses Enfans , de simples Freres , lui Supérieur , Pere , Prêtre & Instituteur. On n'ébranla point sa résolution , il s'y confirma même en leur disant , *qu'après avoir si long-tems enseigné l'obéissance par paroles , il étoit juste de commencer à l'enseigner par pratique.* Cette humble maxime ferma la bouche à ses amis aussi édifiés que surpris. Ils féliciterent les Freres d'avoir un Supérieur qui leur donnoit de tels exemples ; & ils ne doutèrent point qu'un Institut fondé sur des actions de vertu si heroïques , ne fût l'œuvre de Dieu , & ne dût sortir florissant du fond des Croix & des persécutions , où il paroïssoit englouti & perdu. M. l'Abbé de Salcon aujourd'hui Evêque d'Agen , & M. Didier Chanoine de S. Laurent , qui a la bonté d'ajouter au titre de Protecteur des Freres , celui de leur Confesseur , furent ceux qui ressentirent plus de peine de la perte qu'ils alloient faire du saint Prêtre. Les Religieuses de la Visitation du premier Monastere de Grenoble , en témoignèrent aussi un grand regret. C'étoit leur Eglise que le saint Prêtre avoit choisie pour dire la sainte Messe ; & ce fut le fond de Religion & de pieté qui l'accompagnoit en cette action , qui leur aprit à le connoître & à l'honorer. La dévotion qu'il inspiroit au saint Autel attiroit presque toutes les Religieuses à sa Messe , quoiqu'il ne dit pas celle de la Communauté. Le Serviteur de Dieu après s'être débarillé des adieux qu'il avoit à faire dans la Ville , passa la veille de son départ un long-tems en prieres , pour recommander à Dieu son voyage & les Freres de la maison qui lui avoit servi d'hospice. S'étant aperçu avant que les quitter de quelque petit différent qu'avoit un d'eux avec le Directeur , il se pressa de l'apaiser , & les laissa tous dans la paix , après les avoir exhortez , comme un autre S. Barnabé à perseverer dans l'union , dans la charité , dans la fidelité à leur vocation , dans l'esprit de retraite , & de séparation du monde. Il est aisé de comprendre combien ces Freres furent affligez de cette séparation : elle leur fut d'autant plus sensible , qu'ils perdirent l'esperance de le revoir.

M. De La Salle prit sa route du côté de Lyon. A son arrivée sa dévotion le

conduisit au tombeau de S. François de Sales , où il resta une heure en prieres , pour obtenir de Dieu l'esprit de ce grand Saint , & sa protection pour son Institut. Quelques personnes de connoissance qu'il alla visiter dans la Ville , voulurent l'y retenir quelque tems : mais il s'en dispensa en donnant pour excuse , que l'obéissance le pressoit de se trouver au plutôt à Paris. De Lyon il se rendit à Dijon , où les Freres le reçurent avec une joie mêlée de tristesse , à cause du peu de tems qu'il avoit à leur accorder pour les consoler de sa longue absence. Enfin il arriva à Paris le 10. d'Août 1714.

## CHAPITRE XIII.

*La maniere dont M. De La Salle paroît & est reçu à Paris. Les nouvelles peines qu'on lui fait. Il delivre un possédé.*

1714. **M**onsieur De La Salle qui étoit venu à Paris à la voix de l'obéissance , y parut en état d'inférieur , & dit aux Freres en les abordant : *Me voici arrivé , que desirez-vous de moi ?* Les Freres saisis d'étonnement , n'eurent de paroles que pour le supplier de reprendre la conduite generale de l'Institut. Le saint Prêtre s'en deffendit par la raison , que l'œuvre ayant été soutenuë pendant son absence par la main puissante qui l'avoit commencée , la sienne étoit inutile : il dit de plus , qu'il falloit le suposer mort , & faire comme s'il n'étoit plus au monde. Il ajouta qu'il étoit résolu de vivre désormais dans l'état particulier , où la Providence l'avoit conduit par des voies secrettes ; & qu'après avoir goûté la douceur d'une vie libre du soin des autres , il ne pouvoit se résoudre à reprendre une Charge si pesante ; qu'il étoit tems de penser au choix d'un Superieur general , qui par sa bonne conduite pût réparer les fautes qu'il avoit faites : c'est où le saint Instituteur vouloit amener les Freres. Il avoit déjà plusieurs fois essayé de les conduire à ce but , même dès le commencement de la Société : mais son humilité n'avoit jamais pû vaincre sur cet article l'inflexibilité de ses enfans. Or il avoit plus d'une vûe dans ce projet ; car outre ce grand amour de l'état d'abjection & de dépendance , qui le sollicitoit incessamment à prendre la dernière place , il vouloit introduire de son vivant dans sa Société , & autoriser par son exemple , la forme de gouvernement qui devoit y rester , dans la crainte qu'à sa mort , on ne tentât de mettre à la tête des Freres un Superieur qui ne fût pas de leur corps. C'étoit donc pour prévenir ce desordre qu'il regardoit comme le renversement de sa Congregation , qu'il avoit engagé les Freres même par vœu ( comme on l'a vû dans son lieu ) à se choisir entr'eux un Superieur aussi-tôt après sa mort. Sa crainte n'étoit pas vaine , puisque nous venons de voir , qu'après dix années entieres d'intrigues pour mettre à Paris en sa place un Superieur étranger , on y avoit enfin réussi. Pour réparer ce desordre dès sa naissance , il crut qu'il étoit absolument nécessaire de faire élection d'un des Freres pour Superieur , afin de rendre inutile le Superieur externe qui s'étoit élu lui-même ; & de mettre la Communauté en possession de se conduire elle-même sans aucun secours du dehors. C'est ce qu'il vouloit voir pendant sa vie , pour pouvoir à sa mort esperer que son absence de ce monde ne feroit aucun changement chez les Freres. Au contraire , il craignoit que s'ils négligeoient pendant sa vie de jouir du droit de se gouverner ,

M. De La Salle de retour à Paris se presente comme un Interieur, & fait son possible pour obliger les Freres d'élire un autre Superieur, mais inutilement.

net, comme font toutes les autres Congregations ; on ne vint après son décès à les en dépouiller.

Tous ses efforts furent encore pour cette fois inutiles. Il ne put jamais obtenir de ses enfans la démission qu'il sollicitoit depuis tant d'années. Ils ne l'avoient pas fait venir pour le dépouiller. Tout autre que lui dans sa place ne pouvoit être de leur goût. Ils ne pouvoient ni se passer de lui, ni se soustraire à son autorité. Ils allerent donc tous à ses pieds pour lui marquer leurs respects, & se soumettre à ses ordres. Le Serviteur de Dieu frustré encore une fois de son esperance, se retira dans sa pauvre chambre, le cœur plein de tristesse de ne pouvoir se délivrer d'un fardeau qui lui devenoit à charge, & dont il se croyoit fort incapable. Cette décharge, l'objet de ses vœux depuis tant de tems, fut celui de ses prieres continuelles : il fut enfin exaucé, mais ce ne fut que deux ans après. Toutefois pendant ce tems, il ne garda que le nom de Superieur, se déchargeant du détail des affaires sur le Frere Barthelemi, qui ne faisoit pourtant rien sans le consulter. Le saint Homme ne voulut pas même conduire la maison, ni présider aux exercices.

Il ne se réserva que l'exercice du Ministère dont il ne pouvoit se décharger sur ses Freres. Il leur disoit la sainte Messe, les confessoit & leur faisoit les Dimanches & les Fêtes une exhortation spirituelle d'une demie heure. Tout le reste du tems il se tenoit retiré dans sa chambre, & s'employoit à prier, à lire la Sainte-Ecriture & les Livres de pieté, & à composer des ouvrages spirituels pour l'avantage particulier des siens. Cette conduite du saint Homme ne mortifioit pas peu ses Enfans. Ils croyoient ne l'avoir qu'à demi, & ils avoient un sensible regret de ne pas profiter pleinement de sa presence. Mais ils dissimuloient leur chagrin, de peur de lui en faire, esperant d'ailleurs insensiblement de le ramener à leurs desirs.

Comme il étoit arrêté dans les conseils éternels, que chaque jour du saint Homme devoit être marqué au coin de la Croix, il ne fut pas long-tems sans éprouver de nouvelles humiliations. Son grand ennemi n'étoit plus au monde : Dieu en avoit disposé pendant que le saint Prêtre faisoit son séjour à Grenoble. L'avis qu'il avoit reçu de sa mort, avoit facilité son retour à Paris, où il n'auroit osé revenir, si ce Rival eût encore vécu ; c'est la déclaration qu'en passa alors M. De La Salle lui-même à quelques Freres de confiance. Mais si ce puissant Adversaire ne vivoit plus, il avoit laissé après lui des heritiers de son esprit & de ses préventions contre le Serviteur de Dieu.

Un de ceux-là parut fort scandalisé de ce que M. De La Salle confessoit les Freres, dans l'opinion qu'il n'en avoit pas la permission. Son zèle impatient contre cette prévarication prétendue, tira des murmures de sa bouche, en faisant part au Frere Barthelemi de sa surprise. Il ne put pas même s'empêcher de s'en expliquer à M. De La Salle, qui ne le retira de cet étonnement que pour le faire rentrer dans un autre plus grand, en lui montrant les amples pouvoirs qu'il avoit reçus de Son Eminence M. le Cardinal de Noailles dès son entrée dans l'Archevêché de Paris, sans obligation de les faire renouveler. L'Ecclesiastique dont nous parlons en fut d'autant plus surpris qu'il ne connoissoit personne qui en eût de pareils, & qu'on ne lui avoit pas à lui-même donné cette marque de distinction, que son rang & sa naissance paroïssent demander.

N'ayant donc pû molester sur cet article le saint Prêtre, il l'entreprit sur autre chose, Dieu le permettant ainsi pour la perfection de son Serviteur ; car d'ailleurs, celui dont nous parlons, étoit un grand Homme de bien, & d'une vertu supérieure à sa qualité ; mais il étoit imbû des idées du défunt, & il sembloit avec

17.  
L'Ecclesiastique qui se disoit Superieur des Freres, cherche querelle à M. De La Salle. Questions sur lesquelles il demande la réponse.

son esprit faire revivre ses animositez contre le saint Prêtre. On peut dire qu'il lui cherchoit querelle, & que mécoment de son retour à Paris, il ne sçavoit par quel moyen l'en chasser encore une fois assez-tôt, soit que la presence du Serviteur de Dieu lui fit ombrage sur le titre de Superieur des Freres, soit qu'il eût à cœur de poursuivre l'exécution du système du nouveau gouvernement, dont il desespéroit le succès, tandis que M. De La Salle ne seroit pas éloigné : Quoiqu'il en soit, du motif qui le faisoit agir, il dressa de sa propre main un Memoire qu'il fit remettre entre les mains de M. De La Salle avec ordre à lui d'y répondre.

Voici les questions auxquelles on demandoit une reponse prompte & précise.

q. 17.  
Embaras  
dans lequel  
ces questions  
jetrent M. De  
La Salle.

Quels seroit ci-après les Superieurs de la Communauté des Freres? Quels en seroient les vœux? A qui s'adressera-t-on, lorsqu'on voudra faire des établissemens? De combien sera la pension? Quelles seront les regles de la Societe? Ces questions étoient artificieuses & embarrassantes, sur-tout la premiere, qui étoit le nœud des autres. Le Serviteur de Dieu n'y pouvoit répondre sans donner des armes nouvelles contre lui, & sans se jeter dans le piège qu'on lui tendoit: s'il eût répondu que les Superieurs de la Communauté des Freres devoient ci-après être pris du corps de leur Societe, qu'ils devoient être de simples Freres, & non des Prêtres ni des étrangers, on lui eût fait procès sur tous ces termes; car on lui eût reproché à lui-même qu'il vouloit innover sur cet article & changer l'ordre de la premiere Institution de la Societe, puisqu'il en étoit, quoique Prêtre, le Superieur perpétuel & sans interruption depuis son établissement. On l'eût taxé d'orgueil & de singularité, en ce qu'il vouloit être le seul en son espèce, pour ainsi parler, & ne point laisser après lui un second exemple d'un Superieur Prêtre dans la Communauté. On l'eût accusé de bizarrerie ou de petitesse d'esprit, en ce qu'il croyoit que la Congregation seroit mieux gouvernée par de simples Freres sans étude & sans science, que par des Ecclesiastiques eclairez & sçavans. On lui eût fait un crime de condamner ce qui venoit d'être fait avec tant de succès, & de trouver mauvais qu'on eût fait nommer des Superieurs Ecclesiastiques aux Freres, par-tout où ils avoient des établissemens: ce qui étoit blesser personnellement l'Auteur de ce Memoire, qui avoit été le premier auteur de cette entreprise. Enfin ç'eût été aussi lui dire à lui-même, qu'on ne le regardoit pas comme Superieur des Freres de Paris, & qu'il usurpoit un titre que personne n'avoit eü droit de lui donner.

D'un autre côté, si M. De La Salle eût répondu, que ci-après les Superieurs de la Communauté des Freres, seroient des Prêtres comme lui, & tels que ceux qu'on avoit déjà pris dans les Diocèses. 1. Il auroit approuvé la nouvelle forme de gouvernement qu'on vouloit introduire, & qu'on avoit en effet introduite, & qu'il regardoit comme un desordre & comme la ruine totale de son Institut. 2. Il se seroit lui-même exclus de sa Societe, ou il auroit donné un prétexte légitime pour l'en chasser; car on lui auroit demandé ce qu'il étoit venu faire à Paris, puisqu'il y avoit un autre Superieur que lui. 3. M. De La Salle auroit détruit lui-même ce qu'il avoit fait; car il auroit engagé les Freres à violer le vœu qu'il leur avoit inspiré de faire, qui étoit de ne choisir après sa mort pour Superieur aucun Prêtre, ni aucun étranger, mais un Frere de leur corps.

Il est certain que ce Monsieur n'ayant aucun droit, ni aucune aparence de Superiorité sur M. De La Salle, celui-ci pouvoit refuser de répondre, & demander à celui qui le questionnoit, de quoi il se mêloit; mais le Serviteur de Dieu étoit trop humble pour le faire. Il est encore très-assuré, que si M. De La Salle eût voulu porter ces questions à M. le Cardinal de Noailles, qui n'avoit pas donné

la commission de les faire , & qui ne regardoit pas d'un fort bon œil ceux qui en étoient les auteurs , elles eussent attiré son indignation ; mais le saint Prêtre étoit trop sage pour exciter cette brouillerie , & trop charitable pour vouloir se vanger à coup sûr des querelles qu'on lui faisoit de gayeté de cœur.

Le plus court pour lui étoit de mépriser ces questions litigieuses , & de les honorer d'un profond silence. Or c'est ce qu'il n'osoit faire , car quoique ce Monsieur n'eût sur lui aucune autorité , il en avoit pris sur les Freres ; ils avoient même besoin de lui ; il pouvoit leur faire & beaucoup de bien , & beaucoup de mal. Ainsi l'humilité , la charité , la prudence , lui faisoient un devoir de répondre. L'humilité le lui ordonnoit ; car le mettant toujours au plus bas lieu dans son esprit , elle lui inspiroit de s'abaisser devant tout le monde , & de se foumettre à tous , comme à ses Superieurs , selon l'esprit que les Apôtres S. Pierre & S. Paul inspiroient à leurs Disciples. L'Homme de Dieu en étoit si rempli , qu'il ne parloit à la personne dont il s'agit , qu'avec un profond respect ; il agissoit avec lui comme avec son Superieur ; il recevoit ses corrections , & souvent essuyoit ses manieres dures & méprisantes , sans s'en offenser. La charité lui faisoit aussi une loi de répondre , pour détourner les coups que ce Monsieur pouvoit porter ou faire porter aux Freres. Enfin la prudence le lui inspiroit , pour ne pas laisser ignorer ses intentions , & de peur qu'on ne se servit de son silence pour autoriser de nouvelles pratiques. Son embarras ne fut donc pas petit : les questions étoient captieuses , & on ne cherchoit qu'à le surprendre dans ses paroles. Enfin puisqu'il falloit répondre , il s'abandonna à l'esprit de Dieu , & il répondit avec simplicité ce qu'il croyoit lui être inspiré , à chacun des articles excepté le premier. La réponse portée à celui qui l'attendoit , ne fit qu'aigrir un homme qui vouloit s'aigrir , & qui cherchoit occasion d'éclater contre le Serviteur de Dieu. Il parut indigné de ce que le premier article n'avoit pas été répondu. C'étoit à celui-là même auquel il demandoit une réponse précise , parce que tous les autres en dépendoient. Pour le contenter , il auroit fallu que le saint Instituteur eût répondu , que la Communauté des Freres de Paris seroit gouvernée par lui & les Messieurs de \*\*\*. Toute autre réponse l'eût également irrité ; car voilà où il en vouloit venir , de se faire nommer Superieur par l'Instituteur même & à son exclusion , & de faire remettre par lui-même la Communauté des Freres de Paris sous sa pleine puissance & disposition. C'étoit précisément ce que M. De La Salle craignoit , & ce qu'il regardoit comme le renversement entier de sa Société. L'indignation qu'avoit fait paroître ce Monsieur , l'affligea fort , parce qu'il en prévit les suites , mais il n'en fut pas ébranlé.

Il abandonna tout à Dieu , dit qu'il ne pouvoit répondre , & qu'on lui tendoit un piège. Dans ce tems-là , à proprement parler , il n'y avoit aucun Superieur en fonction. M. De La Salle l'étoit , mais il ne vouloit en faire aucun office. Les Freres ne s'en étoient point donné un autre. Et ce ne fut que deux ans après que se fit l'élection du Frere Barthelemi. D'un côté leur refus constant d'accepter la démission de leur Instituteur , & de l'autre côté la persévérance de M. De La Salle à ne faire aucun acte de Superieur , laissoient toutes choses en suspens. Cette occasion paroissoit belle à celui qui s'ingéroit dans cette Communauté pour se faire donner le titre de Superieur par le Serviteur de Dieu , afin de se saisir de l'autorité qu'elle donne , & d'achever enfin l'exécution de son système.

Quand M. De La Salle n'auroit point eû en vû ces sujets de crainte , la prudence ne lui auroit pas encore permis de faire aucuns réponses au premier Arti-

IV.  
Il se résout à ne point répondre ; & ce refus est cause qu'on laisse les Freres dans une grande incertitude.

cle ; car , disoit-il , si je mets par écrit que la Communauté des Freres sera conduite par \*\*\*\*. j'aurai à dos M. l'Archevêque de Paris ; si je dis qu'elle sera fournie au gouvernement du Prêlat , j'attirerai sur moi & sur les Freres la persécution de ces Messieurs. Des raisons si fortes l'empêcherent de hasarder une réponse au premier Article , & de s'exposer aux inconvéniens qui devoient la suivre. Il en fut puni , & les Freres en porterent la peine. C'est ce que craignoit M. De La Salle ; mais il y étoit préparé. Celui qui jouoit ces tours , avoit eû l'industrie de faire venir entre ses mains , la pension due aux Freres qui tenoient les Ecoles , & il étoit bien résolu de ne s'en dessaisir , que quand M. De La Salle l'auroit satisfait par une réponse qui lui plût. Quand le tems de recevoir la pension fut venu , il demanda pour préliminaire à ceux qui venoient la chercher , si M. De La Salle avoit répondu : Ces Freres simples & sinceres dirent sans déguisement que non , parce qu'il ne sçavoit qu'elle réponse faire. Nouveau chagrin pour un homme qui exigeoit de la bouche de M. De la Salle meme , le titre de Superieur , & qui s'avisoit de le mettre en quelque sorte , au prix d'une pension due. Il exigea en effet cette réponse , comme la récompense du paiement qu'il avoit à faire , & refusa de remettre le dépôt qui étoit entre ses mains. M. De La Salle ne s'émut pas d'un refus auquel il s'attendoit. Les Freres cependant le pressoient de répondre , en lui representant le besoin de la maison , & faisoient leur possible pour le tirer de l'inaçtion dans laquelle il demouroit à cet égard ; mais il refusa toujours de répondre , prévoyant que quelque réponse qu'il pût faire , les suites en seroient toujours fâcheuses.

Les Freres ne pouvant donc rien obtenir de lui sur ce point , & se voyant d'un autre côté pressés par la nécessité , prirent le parti de répondre eux-mêmes , persuadés qu'une réponse de leur part , sans avoir les mêmes inconvéniens qu'auroit eûs celle de M. De La Salle , leur procureroit ce qui leur étoit si justement dû , & tireroit leur Supérieur de l'étrange embarras où il se trouvoit depuis six semaines. Sans entrer dans le détail de ce qui se passa en cette occasion , il suffit de dire qu'ils trouvèrent le moyen , sinon de satisfaire celui qui avoit proposé les questions , du moins de l'obliger de paroître satisfait. Voici la réponse qu'ils firent par écrit au premier article : ils dirent , *que l'Institut des Freres seroit conduit par Messieurs \*\*\*\*. qui de concert avec Messieurs \*\*\*\* choisiroient un Supérieur Ecclesiastique.* On sçavoit que cette réponse ne lui plairoit pas ; mais on comptoit aussi qu'il seroit obligé de s'en contenter , parce qu'il avoit donné lui-même aux Freres pour maxime , *que quand ils auroient quelque difficulté , ils devoient assembler deux ou trois , selon le conseil de l'Evangile , & qu'il trouveroit bon tout ce qu'ils décideroient de cette maniere.* Il s'ensuivoit encore de cette maxime que les Freres ayant dit que ce n'étoit point à M. De La Salle , mais à eux à répondre au premier des Articles proposés , on ne devoit plus exiger de lui de réponse. La chose arriva comme on l'avoit prévu. Ce M. ayant lu l'écrit , le rendit aux Freres en fouriant & sans donner aucune marque de mécontentement. Au retour des Freres , M. De La Salle voyant le papier & aprenant que ce M. étoit satisfait , s'écria en jettant un profond soupir : *Ab ! mon Dieu , que vous m'avez été de dessus le cœur un poids pesant !* Dès le lendemain on se presenta pour recevoir la pension qui fut aussitôt accordée , & on n'entendit plus parler de cette affaire. M. De La Salle après cet événement , résolu plus que jamais d'abdiquer la supériorité , se donnoit encore plus de garde d'en faire aucune fonction. Il

Les Freres trouvent un expédient pour se tirer de cette affaire.

Étoit presque toujours dans sa chambre à prier ou à lire , & à composer des Méditations à l'usage particulier des Freres , se contentant d'ailleurs de les entendre en Confession , & de leur faire des conférences spirituelles les Dimanches & les Fêtes.

Un an après le retour de M. De La Salle à Paris , le Chevalier d'Armeftat s'y étoit retiré dans le Noviciat des Freres. C'étoit un jeune homme d'une famille illustre en Allemagne , qui avoit servi plusieurs années dans les armées de l'Empereur sous le Prince Eugène. Après la bataille de Denain , il quitta le Service , sans qu'on en sçache le motif. En passant par Lyon , il s'y arrêta quelque-tems. Pendant son séjour dans cette Ville , une possédée qu'on exorcisoit , faisoit l'entretien de tout le monde , & piquoit la curiosité des gens oisifs. La sienne le tenta de voir le spectacle , & d'examiner , si ce qu'on disoit de la possession du Démon étoit véritable. Peut-être vouloit-il rire des exorcismes , & de la simplicité des Catholiques , qui dans la pensée des Novateurs , sont trop crédules sur cet article. Un Protestant comme lui , n'étoit pas disposé à regarder autrement , quoique comme un amusement du peuple , la cérémonie des exorcismes. Un homme de guerre , tel qu'il étoit , se faisoit un honneur de faire l'esprit fort , & de ne pas croire qu'il y eût des Démons.

71.  
Histoire du  
Chevalier  
d'Armeftat ,  
sa conversion  
& sa délivrance de la  
possession du  
Démon par  
M. De La Salle.

Ce fut dans cette disposition , qu'il entra dans l'Eglise , où se faisoient les exorcismes. Le salut qu'il y reçut en entrant , de la part du Démon , par la bouche de la possédée , paya sa curiosité , ou son incrédulité , & lui en aprit plus qu'il n'en vouloit sçavoir ; car la possédée en le regardant , lui dit en fremissant de rage : *Tu ne crois pas , qu'il y ait des Démons : mais tu éprouveras un jour leur fureur.* Jamais homme ne fut plus surpris : S'il étoit venu pour rire , il trouva de quoi pleurer. Frapé d'une vérité si salutaire , que Dieu lui révéloit par le pere du mensonge , il y pensa sérieusement ; & cette premiere pensée fit naître dans l'instant celle d'abjurer le Luthéranisme , & de se faire instruire de la Religion Catholique & Romaine. Il n'y perdit point de tems , car il fit quelques mois après sa Profession de Foi entre les mains de M. l'Archevêque de Lyon. Cette démarche faite , il alla à Paris , où ses premiers soins furent de se mettre entre les mains d'un habile Directeur , capable de le conduire à Dieu , & de le retirer de ses égaremens. Il fut adressé à un vertueux Prêtre de la Communauté de S. Sulpice , qui lui conseilla de se retirer dans la Communauté de M. De La Salle. Il y fut reçu le 8. d'Octobre 1714. & commença le jour de S. Denis à suivre les exercices du Noviciat. Il semble que le Démon l'attendoit-là pour lui faire éprouver ses fureurs , selon la menace qu'il lui en avoit faite par la bouche de la possédée. Cela ne lui étoit pas fort difficile ; car le Chevalier avoit reçu à l'armée plusieurs blessures , qui n'avoient été guéries que par le remede appellé le *secret*. L'esprit malin qui avoit employé sa science à guérir un homme qui étoit à lui , ne voulut pas qu'il en profitât après sa conversion. Le nouveau converti sentit des douleurs cuisantes par-tout le corps , dès le premier pas qu'il fit dans la maison des Freres. La violence des maux qu'il souffroit , lui arrachoit les larmes des yeux & les soupirs du cœur. Les Freres qui en ignoroient le sujet attribuoient à sa ferveur & au regret de ses pechez passez , ses pleurs & ses gémissemens. Ce ne fut que le lendemain qu'ils furent éclaircis de ce qui en étoit la véritable cause. Comme il ne parut point aux exercices de Communauté , on alla le chercher , & on le trouva dans son lit immobile & sans connoissance , nageant dans le sang qui couloit de toutes ses plaies qui s'étoient rouvertes , quoi qu'auparavant elles fussent

si bien fermées, qu'elles ne paroissent pas même. On s'appliqua en diligence à lui procurer toutes sortes de secours ; mais comme les remèdes ne le faisoient point revenir à lui, qu'il demouroit sans parole & sans mouvement, & qu'on desespéra même de le voir long-tems en vie, on lui donna l'Extrême-Onction. Ce Sacrement eut un effet si sensible, qu'au moment même ses playes se refermerent, la parole & la connoissance revinrent, & il se trouva dans une santé si parfaite, qu'il fut en état le lendemain de reprendre les exercices du Noviciat. Cependant ce retour de santé ne fut pas de durée, car quelques jours après il retomba dans un état pire que le premier. Sans connoissance, sans sentiment, il ne faisoit usage de ses sens & de ses membres, que par des contorsions horribles, en vomissant le sang par la bouche, & en roulant les yeux dans la tête comme un possédé. Il fixoit néanmoins les yeux de tems en tems sur un endroit de la chambre, & remuoit les lèvres comme s'il eût parlé à quelqu'un, en faisant de ses bras les mouvemens d'un homme qui veut parer des coups & qui se met en défense. Il passa ainsi la nuit dans des agitations extraordinaires, sans qu'il fût possible de lui faire prendre aucune nourriture, ni de lui desserrer les dents. Ensuite il tomba dans une espèce de ravissement qui dura 4. heures. Pendant ce tems il crut voir une foule de Démonns sous des figures horribles, qui le menaçoient de l'exterminer, s'il ne quittoit promptement le genre de vie, qu'il venoit d'embrasser. Cette vûe effrayante lui faisoit faire des grimaces horribles, & sembloit le mettre si proche de la mort, qu'on croyoit qu'il alloit expirer. Alors il lui sembla voir la très-Sainte Vierge, dont il avoit goûté la dévotion depuis son retour à la véritable Foi, qui dissipa par sa seule présence cette troupe infernale, & le consola. Dès qu'il fut revenu à lui, il demanda avec instance l'habit de la Société, & on le lui accorda. Il paya cher cette grace, car le Démon regardant cette prise d'habit comme une nouvelle insulte, s'en vangea sur lui par de nouveaux tourmens. Comme si l'esprit infernal l'eût ferré au col, & l'eût voulu étrangler, le Novice ne pouvoit respirer, & étoit dans l'état d'un homme qu'on étouffe. Sa langue s'épaissit de maniere qu'il n'en pouvoit pas faire usage pour parler. Dans cette extrémité cependant, il ne perdoit pas la connoissance; ce qui fit qu'on lui donna le Saint Viatique. Comme on desespéroit de sa vie, on assembla quelque-tems après la Communauté pour dire les prieres de l'Agonie. Le mal parut diminuër à mesure qu'on les faisoit, & à la fin des prieres, on le vit comme resuscité. Le Démon néanmoins ne lâcha pas prise, & puisqu'il n'avoit pu par tant de tourmens détourner de son dessein cet esclave échappé de sa servitude, il eut recours à l'artifice. Soit imagination, soit prestige, le malade crut voir M. De La Salle, le Frere Barthelemi Directeur des Novices, & le Prêtre qui lui avoit inspiré d'entrer dans la Communauté, le fraper & le flageller cruellement. C'étoit le Démon qui sous leurs figures avoit fait cette exécution, soit effective, soit imaginaire. Ce qui est très-réel; c'est que le Novice souffrit beaucoup, & que ses douleurs n'étoient point un songe. L'artifice du malin esprit lui réussit: son dessein étoit de persuader le patient qu'il avoit trouvé trois boureaux, dans ces trois vertueuses personnes: Le Novice en demeura très-pertuadé; & c'est ce qui pensa causer sa perte. On fit son possible pour l'en desabuser, & enfin il reconnut la malice du séducteur. Revenu de son faux préjugé, son courage se ranima contre les attaques de Satan, & les efforts de Satan redoublèrent contre lui. Le fait paroitra incroyable, & on n'oseroit pas l'avancer dans un siècle où l'on ne veut rien croire de ce qui paroît extraordinaire, si on

n'avoit pas pour garans les Freres qui en ont été témoins : L'ancien Serpent n'ayant pu arracher la vocation du cœur de ce Novice , lui arracha la nuit tous les ongles des pieds. Les Freres le lendemain le virent , & crurent s'en devoir rapporter à leurs yeux. Ce témoignage est reçu de ceux même qui font les esprits forts. M. De La Salle fut comme les Freres , témoin de ce fait & des autres qu'on vient de rapporter. Il étoit revenu de Grenoble , & il avoit fait pendant plus de six semaines en faveur de ce nouveau converti si cruellement agité par le Démon , tout ce que la plus tendre charité avoit pu lui inspirer.

En faisant réflexion sur tout ce qui s'étoit passé à ses yeux , il demeura persuadé que tous ces effets marquoient une véritable possession du Démon ; cependant comme il étoit fort sage & prenoit en tout de grandes précautions , il ne voulut point faire d'éclat ; car après-tout , pour l'ordinaire il n'y a pas de démonstration sur ce sujet , & il est aisé de s'y tromper ; c'est pourquoi il ne voulut point faire publiquement les prieres que l'Eglise prescrit pour la délivrance des Energumenes. Il s'enferma dans la chambre du malade , & fit sur lui les prieres avec les Cérémonies qui sont d'usage en pareils cas. Elles furent efficaces & le Novice fut délivré de la possession du Démon , qui jusques-là n'avoit point donné de relâche à son ancien captif. Depuis ce tems le Novice ne ressentit plus les attaques du malin esprit ; mais il eut le malheur de manquer de fidélité , & il ne persevera point dans sa vocation.

---

## C H A P I T R E X I V .

*M. De La Salle renvoie le Noviciat à S. Yon. Il veut y aller , mais on le lui défend , & il obéit : on lui permet ensuite d'y aller , & il s'y applique avec zèle à l'Education des Novices. Il obtient enfin des Freres de lui choisir un Successeur. Manière d'y procéder qu'il leur enseigne. Il retouche les règles , & les met dans l'état où elles sont aujourd'hui.*

**V**ers le même tems dont nous venons de parler , arriva la mort de Louis XIV. 1715. qui fut un nouveau sujet d'affliction pour M. De La Salle. Il la pleura avec tous les gens de bien , & en craignit les suites pour l'Eglise & pour l'Etat. Les deux minoritez précédentes avoient appris à tout le monde , ce que l'on devoit appréhender d'une troisième. On peut dire que l'Institut perdit à la mort de ce Grand Monarque , un grand Protecteur ; car Sa Majesté lui avoit accordé tout ce qu'on avoit demandé jusqu'alors en faveur des établissemens des Ecoles Chrétiennes. Ce religieux Prince venoit même d'en établir une à Fontainebleau avec une pension de cinq cens livres pour deux Freres , qui demeura sans execution. L'intérêt de l'Eglise qui faisoit une si grande perte par le décès d'un Roi encore plus redoutable à l'hérésie qu'à ses voisins , touchoit plus M. De La Salle que celui de sa Congregation ; car il ne lui fut pas difficile de prévoir que la nouveauté alloit faire de grands progrès à l'ombre du Trône en tutelle.

Alors la rareté des Especes & la cherté extraordinaire des vivres qui augmentoit tous les jours à Paris , fit résoudre le S. Instituteur à renvoyer le Noviciat à S. Yon , où il pouroit plus aisément subsister ; car le prix des denrées ne rendoit pas dans les Provinces la vie aussi difficile qu'elle l'étoit dans la capitale du Royaume.

me. Le Frere Barthelemi partit donc pour Rouën vers le mois d'Octobre avec trois ou quatre Novices. Il n'en avoit pas davantage , parce que le nouveau gouvernement qu'on avoit voulu introduire , n'en vouloit pas un plus grand nombre , comme nous l'avons dit. Le Noviciat fut alors rétabli à S. Yon , & il y a toujours subsisté depuis ce tems-là. M. De La Salle demeura à Paris encore un mois avec les Freres de l'Ecole. Avant que d'en partir pour suivre le Noviciat , il pria le Frere Directeur de la maison de le laisser prier Dieu durant deux jours renfermé dans sa chambre , d'où il ne sortoit que pour prendre ses repas , afin de consulter Dieu , pour sçavoir s'il devoit aller presenter ses respects à M. le Cardinal de Noailles. Aparentement qu'il fut inspiré de n'y pas aller ; car après avoir dit la sainte Messe de grand matin à la Paroisse de S. Sulpice , il alla saluer M. l'Abbé de Brou & prendre congé de lui.

Ce digne Abbé qui se consacra dans la vie humble & cachée à toutes les bonnes œuvres qui n'ont point d'éclat , avoit été prié par M. de la Chétardie de prendre soin des Freres , lorsque M. De La Salle avoit fui en Provence , & de leur rendre tous les services dont ils avoient besoin. C'est ce qu'il a toujours fait depuis avec une grande charité. Par l'intérêt qu'il prenoit au bien des Freres de Paris , il s'empressa de retenir M. De La Salle & s'oposa à son voyage ; il voulut même *en le lui deffendant* , user d'un terme qu'il sçavoit être agréable à un homme si humble , & que la charité inspire quelquefois pour suplérer au deffaut de l'autorité. Le motif qui engageoit le pieux Abbé à retenir M. De La Salle à Paris , est qu'il ne sçavoit pas comment sa Communauté pourroit en son absence y subsister , dans un tems où toutes choses étant au plus haut prix , elle commençoit à manquer de tout. M. De La Salle qui avoit des Supérieurs partout , & qui se faisoit un devoir d'honorer celui-ci d'une maniere singuliere , lui obéit avec la simplicité d'un enfant. Les Freres qui n'en vouloient pas reconnoître un si grand nombre , se sentoient un peu choquez de cet ordre nouveau , & du dérangement qu'alloit faire chez eux ce contre-tems. Ils jugeoient la presence du S. Prêtre absolument nécessaire à S. Yon , & ils le pressoient fort d'y aller. Le remède au mal , fut que deux Freres allèrent faire sentir à M. l'Abbé de Brou la délicatesse de M. De La Salle , au sujet de la deffense qu'il lui avoit faite de sortir de Paris , & que le saint homme honorant en lui l'autorité qu'un homme parfaitement humble donne à tout le monde sur soi , ne vouloit pas aller à Rouën , où cependant on ne pouvoit se passer de lui. Ce dût être un grand sujet d'édification pour ce pieux Abbé , de voir un homme du nom , du mérite , & de l'âge de M. De La Salle , honorer sa jeunesse jusqu'à ce point , & respecter en lui des deffenses qu'il n'avoit pas droit de faire. Comme la charité les avoit inspirées , elle les rétracta sur les assurances que les Freres lui donnèrent , que la presence de leur Supérieur n'étoit pas absolument nécessaire à Paris.

M. De La Salle venu dans le lieu où il devoit peu d'années après trouver un tombeau , & dans ce tombeau la fin de ses peines & de ses travaux , ne pensa plus qu'à se préparer à la mort , à se débarrasser de tout autre soin , & à laisser l'Institut dans l'état où il le souhaitoit ; mais comme son heure n'étoit pas encore venue , & qu'il n'avoit pas encore consommé son ouvrage , les Freres ne lui permirent pas de goûter le repos qu'il cherchoit en Dieu , & qui devoit le préparer au repos Eternel. Les ayant élevés dans la pratique détaillée de l'obéissance , & leur ayant appris à ne rien faire sans permission , en son absence comme en sa presence , il étoit juste qu'il fût la victime de ses propres maximes , & que la cha-

rité lui tendit agréable les importunités continuelles que ses disciples lui faisoient de vive voix , & par lettres , en lui demandant des permissions ou des avis. Inutilement il les renvoyoit au Frere Barthelemi , ils revenoient toujours à lui , comme des enfans à leur Pere , par ces préjugés légitimes qu'il ne pouvoit se dépouiller de son autorité sur eux. L'emploi qui étoit dans cette maison le plus à son goût , étoit la conduite des Novices. De tout tems il en avoit fait son plaisir , aussi-bien que son devoir principal , comme on l'a vû , persuadé que toute la sainteté de son Institut dépendoit de la ferveur du Noviciat. Sur ce principe , il s'y appliqua alors plus que jamais. Les yeux ouverts sur les démarches de ces jeunes gens , il les étudioit par-tout , & cherchoit en tout à leur inspirer l'esprit & les maximes de Jesus-Christ , & à leur donner du goût pour ses vertus & ses sentimens. Plus zélé encore à cultiver leur intérieur , qu'à bien former leur extérieur , il se faisoit rendre compte de tout ce qui se passoit en eux ; & en les observant de si près , il les obligeoit de ne point sortir hors d'eux-mêmes , & d'être attentifs sur tous les mouvemens de leur propre cœur. Tout ce qui n'étoit point Dieu , ou ne conduisoit point à Dieu , n'étant point de son goût ; il ne sçavoit estimer dans ses novices que la seule vertu , & c'étoit elle seule qu'il vouloit leur apprendre à estimer plus que tout le reste. Il falloit oublier le monde & toutes les choses du monde en entrant à S. Yon , ou bien-tôt en sortir. Dans cette agréable solitude , on ne respiroit que le Ciel , on oublioit tout ce qui ne regarde pas le salut , & on desapprenoit la science du monde. On auroit même ignoré qu'il y eût un monde , si on ne l'avoit pas connu avant que d'y entrer. Pour se plaire avec M. De La Salle , il falloit avoir de l'ardeur pour sa perfection , être déterminé à se renoncer , & à entreprendre l'ouvrage d'une parfaite mort à soi-même. En un mot il vouloit des Novices fervens , ou qui voulussent le devenir , ou il n'en vouloit point ; ce n'étoit pas le nombre , mais la sainteté qu'il cherchoit. Ceux en qui il trouvoit du courage pour travailler à leur perfection , étoient ses amis : il les aimoit avec une tendresse particulière , & c'étoit pourtant ceux-là qu'il mortifioit le plus. Il s'attachoit à les faire courir dans une carrière épineuse , où la nature lâche ne demande qu'à se reposer , ou au moins à reprendre haleine , & où elle a besoin de l'éperon de tems en tems , même dans les plus fervens. Il ne pardonnoit rien à ces âmes généreuses , parce qu'il vouloit leur apprendre à ne se pardonner rien à elles-mêmes , & à fomentier entre leur cœur & leur chair une haine irréconciliable. Imitant en cela la conduite de ce sage Supérieur , dont S. Jean Climaque fait tant d'éloge , qui auroit crû ôter le pain de la main de ses inférieurs les plus parfaits , s'il ne les avoit humiliés & mortifiés à tems & à contre-tems , sans raison & avec raison.

Par rapport aux foibles en la vertu & aux commençans , la conduite de l'Instituteur étoit différente. Il les consoloit , il les animoit , il les soutenoit. Il tâchoit de leur adoucir le joug de Jesus-Christ , & de leur faire goûter son service. Il se comportoit à leur égard comme une mere tendre , qui porte entre ses bras ses enfans quand ils sont las de marcher , & qui les caresse sur son sein. Ceux qui lui paroissoient languir dans le chemin de la vertu , attiroient sa compassion , & expérimentoient cependant sa sévérité. Il les pouffoit vivement , il les piquoit , & il leur faisoit sentir l'aiguillon de la charité ; car elle a aussi ses pointes , disent les Saints , & elle fait des blessures , mais des blessures qui guérissent le mal & ne l'aigrissent jamais. Que ne leur disoit-il pas pour leur faire connoître leur maladie spirituelle & ses suites ? Que ne faisoit-il pas pour les

obliger à en chercher le remède dans la priere, dans la préparation aux Sacrements, & dans l'abnégation Evangelique ? Les cœurs qu'il trouvoit durs & insensibles, le touchoient ; & en déplorant leur malheur, en paroissant en être effrayé, il leur aprenoit à se pleurer eux-mêmes, à se plaindre, & à prévenir les funestes effets de leur état. Ceux qui paroissoient chancelans dans leur vocation, attiroient tous ses soins. Il examinoit les causes de leur tentation, & leur aprenoit à en découvrir eux-mêmes la source. S'il ne reconnoissoit point en eux des marques de la vocation de Dieu, il leur ouvroit la porte, & il étoit le premier à les inviter de sortir. S'il remarquoit des vocations deffectueuses, il leur enseignoit à les corriger & à les purifier. Pour ce qui est de ceux que le S. Esprit avoit conduits chez lui, il n'oublioit rien pour affermir leur fidélité à la grace, & les confirmer dans leur profession. Toujours prêt à les écouter tous, il leur montrait à tous un cœur de pere, soit dans les réprimandes qu'il faisoit aux uns, soit dans les caresses qu'il faisoit aux autres. Cette occupation ne l'ennuyoit & ne le fatiguoit jamais : il laissoit volontiers toutes les autres pour s'attacher à celle-ci, comme à la plus importante & la plus essentielle. En effet, que peut-on espérer dans la suite d'un homme, qui n'a pas été formé dans la vertu dès son entrée dans une Communauté ; d'un homme qui n'a point fait de Noviciat, ou qui l'a mal fait ? Une maison peut-elle subsister sans fondement ? Peut-on espérer de voir dans l'âge viril en bonne santé, l'enfant qui n'a point pris de lait, ou qui n'en a reçu qu'un mauvais.

Le vertueux Frere Barthelemi Directeur des Novices, étoit charmé de voir M. De La Salle faire sa fonction, & il se rangeoit parmi eux en qualité de Frere aîné, pour profiter des instructions de leur Pere commun. Cette humilité ravissoit aussi le cœur du saint Prêtre, & gagnoit sa confiance. Il n'avoit rien de caché pour le Frere Barthelemi ; & se faisant à son tour Novice du Frere Barthelemi, il prenoit & suivoit ses avis sur tout.

Quelques anciens Freres en eurent quelque ombre de jalousie, & souhaiterent que leur Pere partageât sa confiance entre ceux de ses Enfans qui paroissoient le mériter par l'âge & l'ancienneté ; mais l'Instituteur avoit d'autres maximes, & croyoit qu'en Communauté l'âge & l'ancienneté ne pouvant jamais supléer au défaut de vertu ou de prudence, il ne falloit compter des années passées, que celles que la ferveur avoit sanctifiées, & qui étoient couronnées de l'humilité du cœur ; & que les autres n'étoient bonnes qu'à servir de matiere aux larmes, & de sujet de douleur & de confusion aux anciens. Sept ou huit mois s'étant écoulés de cette maniere dans la Maison de S. Yon, le Frere Barthelemi mit à une nouvelle épreuve l'humilité & l'obéissance de M. De La Salle, en le priant d'aller faire la visite des Etablissmens de Calais & de Boulogne. C'étoit lui demander un sacrifice, que de le retirer de sa chere solitude ; mais celui qui en avoit tant fait, ne refusa pas celui-là ; il le fit vers le milieu de l'année 1716. Comme nous avons rapporté par avance, en parlant de l'Etablissement de ces Ecoles ce que fit M. De La Salle en cette visite, & la maniere dont il fut reçu, nous n'en dirons rien ici.

M. De La Salle de retour de la visite de Boulogne & de Calais, ne s'exerçoit qu'à la pieté, sachant qu'elle est utile à tout, & que c'est à elle que sont promis les biens de la grace dans la vie presente, & ceux de la gloire dans la vie future. Une seule chose l'inquiétoit : il avoit peur de mourir Superieur. Son humilité ne le pouvoit souffrir, & l'intérêt de l'Institut ne le demandoit pas. Le

dermiere place chez les Freres étoit celle que son cœur aimoit ; & puisqu'il n'avoit pas pû l'occuper pendant sa vie , il desiroit passionnément de s'y trouver avant la mort. Toutes les tentatives qu'il avoit faites inutilement plusieurs fois en différens tems sur ce sujet , ne lui avoient point fait perdre l'esperance d'y réussir. Plus il trouvoit d'éloignement dans les Freres à condescendre sur ce point à ses desirs , plus il les importunoit de se rendre à ses raisons. Il en avoit en effet de grandes. Il sentoit que sa mort aprochoit ; car son âge étoit déjà avancé. Les Freres étoient enfin en état de se conduire eux-mêmes , & de trouver dans leur Corps un digne Superieur. Il les avoit stiles insensiblement à reconnoître le Frere Barthelemi comme leur Chef , en se déchargeant sur lui du gouvernement ; il les avoit accoutumés à se passer de lui & de ses services , en refusant de se prêter à eux dans le cours des affaires : il étoit tems que l'Institut prit la forme qu'il devoit garder ; & il étoit important que cela se fit de son vivant , car il y avoit à appréhender que les Freres ne trouvassent après son décès de grandes difficultez à lui donner pour Successeur un membre de leur Corps. Il y avoit même à craindre qu'on ne voulût leur en ravir le droit & la liberté. Il sçavoit qu'on avoit déjà pris des mesures pour mettre à leur tête un Prêtre séculier. L'expérience du passé lui répondoit de l'avenir. Si pendant qu'il étoit vivant , on avoit sçu profiter de son éloignement de Paris pour introduire dans l'Institut une nouvelle forme de gouvernement , que ne se préparoit-on pas à faire après sa mort ? S'il avoit trouvé à son retour dans la Capitale du Royaume une personne en sa place , faisant le Superieur , lui donnant à lui-même des ordres , & voulant l'obliger de reconnoître & de donner par écrit un Acte de sa prétendue autorité , à quoi ne devoit-on pas après sa mort engager ses Disciples ? Bien plus , tous les nouveaux Superieurs , qu'on avoit fait nommer dans les Provinces , conservoient encore ce nom à l'égard des Freres , & il étoit à craindre que quelques-uns n'en voulussent faire l'office sans se contenter du seul titre. Le moyen d'écarter ce desordre à l'avenir , étoit de remettre les choses dans le premier état , & de placer un Chef à la tête du troupeau.

Un Frere élu en bonne forme pour Superieur , dans une Assemblée légitime & d'un commun consentement , mis en place sous les yeux & par l'inspiration de M. De La Salle , reconnu & révééré par l'obéissance du saint Instituteur lui-même , enfin mis en possession de sa Jurisdiction par la soumission generale de tous les autres Freres , devoit tout à la fois & commencer la forme du gouvernement qui avoit été projectée dès le berceau de l'Institut , & abolir dans sa naissance celle qu'on avoit voulu introduire à son préjudice. Il étoit en effet ridicule , que les Freres n'eussent pas un Frere pour les gouverner , qu'ils perdissent dès leur origine un droit dont tous les Corps de Communauté , soit Réguliers , soit Séculiers , sont en possession , & qu'on peut appeller droit naturel ou droit des gens. Après tout , leur Societé composée de simples Freres , ressemble mieux qu'aucune à celles que l'Eglise a vû établir dans le quatrième siècle. Saint Antoine , S. Pacôme , S. Hilarion & tant d'autres saints Abbés , qui avoient sous leur conduite des armées de Solitaires , n'étoient pas Prêtres. Les Freres de la Charité n'ont à leur tête qu'un simple Frere semblable à eux , & tiré de leur Famille. Un homme qui n'eût point demeuré avec les Freres , qui n'eût point mené leur vie , qui eût ignoré leurs Régles , qui n'eût point été au fait de leurs pratiques , qui n'eût par conséquent point eû leur esprit , un homme différent d'eux en tout , étoit-il propre à être leur Superieur ? N'auroit-il pas été , par raport à eux , un

Abbé Commendataire d'une nouvelle espece ? Quels inconveniens cette forme extraordinaire de gouvernement n'eût-elle pas produit ? M. De La Salle les prévoyoit , & il n'avoit que trop sujet d'aprehender qu'un Etablissement qu'il avoit eû tant de peine à soutenir contre les entreprises de ceux-là mêmes , qui n'attendoient que sa mort pour s'en rendre Maîtres , ne vint à prendre fin , quand il tomberoit entre leurs mains.

Ces raisons jointes à une humilité profonde , qui l'avoit toujours sollicité de quitter le premier rang pour prendre le dernier dans l'Institut , & de s'y donner pour exemple de la plus parfaite obéissance , lui firent enfin prendre les dernières mesures pour abattre la résistance des Freres. Il assembla pour cet effet ceux de Rouën & de S. Yon , & il leur déclara que son parti étoit pris de se démettre entièrement de la Superiorité , & d'en perdre jusqu'au nom , après s'en être interdit depuis long-tems les fonctions : il dit qu'ils ne devoient plus s'oposer à ce dessein , puisqu'il étoit déjà en partie executé , que les ayant accoutumés à se passer de lui , en se dépouillant de l'autorité de Superieur en faveur d'un autre , il les avoit préparés à lui en ôter aussi le titre ; qu'il convenoit qu'ils fissent , tandis qu'il étoit encore vivant , choix d'un des membres de leur Corps pour le placer à leur tête & suivre sa conduite ; qu'il n'y avoit point de tems à perdre , pour prévenir les empêchemens que sa mort pouroit apporter à l'execution d'un dessein si important , & qu'ils ne pouvoient apporter trop de précautions , ni prendre des mesures trop justes pour que cette élection fût Canonique & dans toutes les règles ; enfin il leur ouvrit son cœur sur ce sujet , & il leur exposa les sujets d'aprehension , qui l'agitoient pour l'avenir. Cette dernière résolution du S. Instituteur fut un nouveau sujet de chagrin & de douleur pour ses Enfans. Elle leur annonçoit sa mort prochaine & son abdication présente. Comme des Enfans qui sont prêts à perdre un pere qu'ils aiment , & qui ne veulent entendre parler ni de sa mort ni de son absence , ils écoutoient plus les sentimens de la nature , que les lumieres de la raison , & tâchoient d'écarter une proposition qui les chagrinoit. Ils lui representèrent les difficultez qui naistroient de ce changement , la peine qu'ils auroient d'être privez de sa direction & de ses sages conseils , & le peu de liberté que l'élection d'un nouveau Superieur leur laisseroit de s'adresser à lui avec confiance , comme ils avoient toujours fait. Le Serviteur de Dieu leva ces difficultez , en leur promettant de leur rester tout entier , & d'être à leur égard ce qu'il avoit été jusqu'à present , de les porter dans son cœur , de les écouter , de leur continuer ses services , & de leur rendre toutes les assistances qu'un bon Pere doit à ses enfans. Enfin il leur dit tant de raisons , qu'ils ne purent plus s'oposer à son dessein.

Tous s'étant rendus à ses desirs , il ne fut plus question que de proposer les préliminaires de l'élection d'un des Freres pour Superieur. Afin de proceder dans les règles , il falloit convoquer une Assemblée de la Communauté dans un lieu propre & commode , la faire agréer à tous les Freres , y convoquer tous les Principaux , tirer promesse de tous les autres par écrit , qu'ils souferoient & se soumettroient à tout ce qui s'y seroit fait. Tous les Freres étant convenus de ces articles , le saint Prêtre leur proposa la maniere d'en entreprendre l'execution. Le moyen , leur dit-il , le plus court & le plus facile pour parvenir avec douceur & paix , c'est d'envoyer dans toutes les Maisons un de vous , agréable aux Freres & accredité dans leur esprit , pour les préparer avec sagesse & suavité à entrer dans nos vûes , en les mettant au fait des motifs qui engagent à faire

une Assemblée, & des raisons qu'on a de proceder incessamment à l'élection d'un Supérieur ; car il faut avant toutes choses s'assurer du consentement des Maisons de l'Institut. Par rapport au lieu de l'Assemblée, nous n'en pouvons choisir un plus convenable que S. Yon. Ici dans la solitude, en toute liberté & en paix, on s'assemblera de toutes les parties de la France, & on y fera tout ce que l'on voudra, sans distraction, sans obstacle, sans bruit, & sans que le monde s'en aperçoive. Si c'est-là votre avis, nommez le Frere que vous voulez députer vers les autres, & que vous croyez le plus propre à conduire cette affaire. Tous jetterent les yeux sur le Frere Barthelemi. Il étoit doux, prudent & estimé de tous les Freres.

Il partit avec les instructions de son digne Supérieur au mois d'Octobre 1716. & fit le reste de cette année la visite des Maisons les plus éloignées, d'où revenu à Saint Yon en rendre compte à M. De La Salle & recevoir de nouveaux avis, il retourna achever ce qu'il avoit commencé. Son voyage fut marqué d'une protection de Dieu sensible en deux rencontres très-périlleuses, dont Dieu le sauva. Dans la première, étant tombé de cheval, & n'ayant pû dégager un de ses pieds de l'étrier, il fut traîné fort loin. Il devoit naturellement trouver la mort dans cet accident, qui l'a causée à tant d'autres : mais Dieu le préserva, & il en fut quitte pour la peur. Dans la seconde rencontre, deux voleurs l'affrègerent sur le soir à la sortie d'une Ville, & le poursuivirent long-tems sans pouvoir lui faire de mal ; car ils se trouverent comme enchainés en sa presence. Toujours proche de lui, ils vouloient & ne pouvoient l'arrêter, retenus, ce semble, par une main invisible. Eux-mêmes étonnés de ce qui se passoit en eux, ne sçavoient que dire & que faire. Le Frere ennuyé d'une si mauvaise compagnie, leur demandoit souvent avec sa tranquillité ordinaire ce qu'ils desiroient ; mais comme s'ils eussent eû la langue liée aussi-bien que la main, ils demouroient déconcertez & sans parole. Enfin ils se separerent de lui avec une satisfaction réciproque ; car les voleurs furent ravis de retrouver leur liberté, qu'ils croyoient avoir perduë ; & le Frere leur dit adieu de bon cœur. Quand il se vit seul, il reconnut le doigt de Dieu dans sa délivrance, dont il bénit & remercia sa bonté.

Du reste le voyage du Frere fut heureux. Par-tout il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie & de respect, & ne trouva que des cœurs ouverts & dociles. Il fit goûter & approuver tous les projets arrêtés, & il eut soin dans chaque maison, de faire signer le consentement des Freres pour l'élection d'un Frere Supérieur, & la promesse de ratifier tout ce qui seroit fait dans l'Assemblée prochaine.

M. De La Salle prit ces précautions & d'autres qu'on omet, parce qu'il regarda cette assemblée comme le dénouement de tous ses desseins, & le principe de la Constitution & de l'état naturel que devoit prendre la Société. Dès sa naissance à Reims, il avoit voulu l'établir en cette forme de gouvernement. Il l'avoit essayé derechef à Vaugirard en 1694. & il l'avoit tenté plusieurs fois depuis plus de trente ans ; mais il y avoit toujours trouvé une opposition invincible de la part de ses Disciples, comme on l'a remarqué, & il l'auroit trouvée jusqu'à la mort, s'il n'eût point mis en usage le pieux artifice que lui inspira son humilité pour en triompher. Cet artifice fut d'accoutumer insensiblement les Freres à se passer de lui, en laissant oisive en sa personne une autorité dont ils ne vouloient point accepter la démission pour en revêtir un autre de leurs corps. Cette résolution prise, il ne s'en relâcha jamais, & il quitta à Paris, lorsqu'il en partit pour aller se ra-

cher en Provence, le gouvernement de l'Institut, qu'il ne voulut jamais reprendre à son retour. Toutes les lettres qui alloient jusqu'à lui dans le fond de la Provence, demeuroient sans réponse & obligeoient les Freres de le regarder comme un homme mort, & de n'en plus attendre aucun service. Les Freres en lui ordonnant de sortir de sa retraite & de revenir en France, le trouverent docile à leur voix, & prêt à recevoir leurs ordres; mais non à reprendre ses fonctions de Supérieur. Chagrin de n'avoir pu se dépouiller de ce titre, il en transmit l'usage au Frere Barthelemi. Ainsi Supérieur de nom, il ne l'étoit plus d'effet. C'est cette raison seule qui fit consentir les Freres à lui donner un Successeur. Il le faut bien faire, disoient-ils, puisqu'il ne veut plus nous conduire. Il étoit tems qu'ils prissent ce parti, puisque M. De La Salle n'avoit plus que deux ans à vivre. Si de son vivant l'Institut ne se fût mis dans la possession de trouver au-dedans de lui-même un Chef pour le gouverner, il auroit été, selon toutes les apertences, obligé d'en recevoir un de dehors.

On ne peut exprimer la joie que sentit M. De La Salle, quand il aprit le succès de la mission du Frere Barthelemi, & la protection de Dieu sur son voyage. Ravi de pouvoir enfin se débarrasser d'un fardeau qui lui pesoit si fort depuis tant d'années, il bénissoit Dieu & soupiroit après l'heureux moment de se voir en liberté. Il fallut pourtant attendre le retour de la belle Saison pour convoquer les Freres; aussi-bien la coutume étoit déjà comme établie chez eux de faire ces sortes d'assemblées dans le tems de la Pentecôte, & d'y disposer ceux qui la composoient par une retraite. Le même ordre fut suivi. Tous les Freres Directeurs des Maisons furent apelles à S. Yon, & s'y trouvèrent fidèlement au nombre de 16. au jour marqué. Celui de la descente du S. Esprit sur les Apôtres fut le premier de leur retraite. M. De La Salle en fit l'ouverture par un discours fervent sur l'importance de se bien conduire dans l'action qu'ils alloient faire. Il leur proposa ensuite la maniere de se conduire saintement dans cette assemblée, & de procéder à l'élection d'un Supérieur. Il l'avoit dressée lui-même, & tirée en partie des Constitutions & des Regles de S. Ignace. Il avoit aussi composé une formule de Priere en François, pour invoquer le S. Esprit & implorer son assistance, qu'il leur laissa pour s'en servir.

Les Freres se rendirent fideles à la dire cinq ou six fois par jour, & à suivre les avis du saint Instituteur, aussi-bien que l'ordre & l'arrangement qu'il avoit dressé pour la retraite & le choix du Supérieur. Il fut prié plusieurs fois par eux de présider à l'assemblée & de se mettre à la tête de tous les exercices, en qualité de leur véritable Supérieur, mais il ne le jugea pas à propos, & il se retira dans sa pauvre chambre pour élever les mains au Ciel & attirer sur ses enfans une abondance de graces, après leur avoir bien recommandé de laisser le S. Esprit présider lui-même dans leur assemblée & de le supplier sans cesse de montrer celui qu'il avoit élu pour Supérieur. Purifiez, leur disoit-il, vos intentions & vos desirs, si vous voulez devenir ses organes, pour nommer celui qu'il vous destine. Ecartez les vûes humaines, n'écoutez point la voix de la nature; rejetez les fausses lumieres & les préjuges de l'esprit propre. Conduisez-vous en ce choix, comme furent les Apôtres dans l'élection de celui qui devoit remplacer le perfide Judas, sans intérêt, sans préventions, sans sympathie ou antipathie, sans passion, sans inclination, sans aucun atrait ou répugnance de la nature. Tenez vos cœurs dans une entiere indifference, & ne les penchez que sur celui que la pluralité des suffrages vous montrera. Comme ce n'est point vous qui devez choisir, mais Dieu en vous & par vous,

tenez votre esprit toujours élevé vers lui , & ne vous fatiguez point de lui adresser cette priere des Apôtres : *Ostende quem elegeris : Montrez celui que vous avez choisi.* Si vous voulez le connoître , donnez votre suffrage à celui pour lequel votre conscience le demande , à celui que le plus grand mérite désigne , à celui que vous choisiriez à l'heure de la mort , à celui qui est le plus propre à gouverner l'Institut , qui en possède plus l'esprit , qui en est l'exemple & le modèle , qui est le plus capable d'y maintenir la régularité , d'y faire régner la ferveur & de vous sanctifier.

Nommez celui d'entre vous , que vous connoissez le plus éclairé , le plus sage , le plus vertueux , le plus ferme. Donnez votre voix à celui qui possède le plus parfaitement ces six qualitez si nécessaires pour conduire la famille de Dieu , la prudence , la douceur , la vigilance , la fermeté , la pieté , le zèle & la charité ; à celui , dis-je , qui unit en lui dans un plus haut degré , ces vertus si rares à allier ensemble , le zèle avec la prudence , la lumiere avec la charité , la fermeté avec la douceur , la bonté avec la sévérité : à celui qui a une douceur sans moleste , de la vigilance sans inquiétude , de la fermeté sans inflexibilité , du zèle sans amertume , de la bonté sans foiblesse , de la prudence sans ruse.

Donnez votre voix à celui qui est le plus Saint , ou qui le veut devenir , qui puisse être votre modèle , & que vous puissiez imiter en tout ; à celui qui sera le plus humble dans la premiere place , qui aura un cœur de Pere pour vous , & qui vous rendra son autorité aimable. En ce choix ne regardez ni les talens , ni la naissance , ni l'âge , ni l'ancienneté dans la Compagnie , ni la figure , ni la taille ; en un mot , ne regardez point l'homme , mais Dieu seul. Vous choisirez pour sûr , celui que Dieu a choisi lui-même , si vous cherchez un homme qui soit selon son cœur , & non selon le vôtre ; un homme de grace , & en qui la grace agisse , & non un homme de votre goût & qui favorise la nature.

Avec ces paroles ou d'autres semblables , le Serviteur de Dieu laissa ses Disciples dans les dispositions qu'il leur desiroit. Ils choisirent un Président de l'assemblée , qui fut le Frere Barthelemi. Ce fut le même Frere qui au bout de deux jours , après bien des prieres réunit en sa faveur les suffrages & fut élu Superieur general de l'Institut. On en porta aussi-tôt la nouvelle à M. De La Salle , qui n'en parut pas surpris. *Il y a long-tems* , répondit-il , *qu'il en fait les fonctions.* Tous les Freres s'applaudissoient d'un choix que le seul Elû condamnoit. Il ne tint pas à lui de faire retracter à force de prieres & de larmes , une élection qu'il refusoit de ratifier. Il sentoit le poids dont on le chargeoit , & il ne pouvoit se résoudre à prêter ses épaules pour porter un fardeau , dont le S. Instituteur lui-même desiroit d'être déchargé depuis si long-tems. Les Freres en venant à ses pieds , reconnoître son autorité , & se soumettre à son obéissance , lui rendoient redoutable le droit de leur commander , & augmentoient son regret de n'être plus en état d'obéir. En s'humiliant devant lui , ils se rendoient confus , & il rougissoit de se voir dans la place de M. De La Salle. Sa douleur étouffoit sa parole , mais l'abondance de ses larmes ne cessoit de faire aux Freres sur son élection , des reproches & des plaintes qu'ils ne vouloient point écouter.

Ses gemissemens n'étant pas plus efficaces que ses prieres , il fut obligé d'accepter par obéissance , une charge que son humilité refusoit ; mais à condition qu'on lui donneroit deux autres Freres des plus capables pour ajoins , & pour partager le poids avec eux ; ce qui fut fait. On nomma pour assistans deux des principaux Freres en état de l'aider de leurs conseils.

La retraite continua jusqu'au Dimanche de la Sainte Trinité , qui est la gran-

de Fête de l'Institut, & les Freres renouvelèrent leurs vœux en ce jour après M. De La Salle & le Frere Barthelèmi qui commencèrent les premiers.

On se rassembla après cette retraite par l'avis de M. De La Salle, pour faire un examen nouveau de toutes les règles avec le nouveau Supérieur, & pour y retrancher ou ajouter avec toute liberté, ce qu'on jugeroit nécessaire. Les observations & les remarques faites, il fut conclu d'un commun accord, de les remettre entre les mains du S. Instituteur, & de le prier d'en faire l'usage qu'il lui plairoit. Il leur promit d'y travailler, il s'y appliqua en effet avec beaucoup d'attention. Ce fut alors qu'il composa les Chapitres de la modestie & du bon gouvernement, tirez en partie des Règles & des Constitutions de S. Ignace, qu'il ajouta à l'Institut des Freres, avec beaucoup d'habileté aussi-bien que celui de la régularité & de quelques autres qui n'étoient pas encore dans la règle. Ainsi mise dans l'état qu'elle est aujourd'hui, par la main même de son Auteur, elle fut envoyée dans toutes les maisons, paraphée, & signée du Frere Barthelèmi, pour être observée avec uniformité par tous les Freres de l'Institut.

## CHAPITRE XV.

*Quelques remarques sur la règle des Récréations, & sur celle du Frere Directeur*

*Liv. 2. ch. 12.* Quoique nous ayons parlé ailleurs de la règle qui regarde les Récréations, il paroît nécessaire d'en dire encore ici quelque chose à l'occasion de l'envie qu'il prit à quelques Freres d'y faire du changement.

1717. Ce fut donc dans cette assemblée, qu'on fit revenir à un nouvel examen le chapitre de la règle qui prescrit la maniere dont les Freres doivent se gouverner dans les Récréations. Entr'autres articles, il est ordonné aux Freres » de n'y point » parler qu'ils n'ayent auparavant salué le Frere Directeur, & qu'ils n'en ayent » reçu de lui la permission ; de ne parler de personne en particulier, que pour » en dire du bien ; de ne s'informer de rien qui soit curieux ou inutile, de garder le silence d'abord qu'on se sépare des autres ; de ne faire aucune legereté, » badinerie, ou geste indécent ; de ne point trop élever la voix, de n'y pas rire » avec éclat ; de ne contredire & de ne point improuver ce qui sera dit, ce qui » n'appartient qu'au Frere Directeur : enfin de s'entretenir de choses édifiantes » qui les puissent porter à l'amour de Dieu, & à la pratique de la vertu. » Il faut avouer que ce Chapitre paroît d'une grande perfection, & qu'il suppose des hommes Saints, ou des hommes qui veulent le devenir. Ceux qui sont Saints, sont pleins de Dieu, & n'aiment à parler que de Dieu. *La bouche parle de l'abondance du cœur*, dit Jesus-Christ lui-même. L'homme de bien tire de son trésor, des discours saints & édifiants. Plein de Dieu, il pense toujours à lui, il veut toujours parler de lui. Tout autre langage lui déplaît, le dégoûte & l'ennuye. Saint François de Borgia paroïssoit s'assoupir, avoit même de la peine à s'en empêcher, quand on tenoit devant lui des discours qui n'étoient point de Dieu, ou qui ne tendoient point à Dieu. Tels ont été tous les Saints, *ils n'entendent parler du monde & des choses du monde qu'avec peine*, dit le S. Auteur de l'Imitation, & toujours avec un nouveau plaisir de Dieu, ou des choses de Dieu. Si sans espèce d'impuissance de parler d'autre chose que de Dieu, n'est pas toujours

toujours un témoignage certain de sainteté , elle est au moins un grand moyen de l'acquérir. *Ceux qui sont du monde parlent du monde ; & ceux qui sont de Dieu , parlent de Dieu , & aiment à entendre parler de Dieu* , dit notre Seigneur. En parlant du monde , on se remplit du monde & des choses du monde ; en parlant de Dieu , on se remplit de Dieu & des choses de Dieu , & on se vuide du monde & des choses du monde. *Les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs* , dit l'Apôtre S. Paul : Pourquoi ? parce que les mauvais discours remplissent l'esprit de mauvaises pensées , & le cœur de desirs semblables. Par la raison des contraires , les discours saints remplissent l'esprit de pensées saintes , & le cœur de sentimens pieux , & qui portent à Dieu. Aussi ne verra-t'on jamais une ame fervente se porter à des entretiens profanes , & qui remplissent l'esprit de pensées inutiles. Son étude étant de tenir son esprit élevé à Dieu , & son cœur uni à lui , son soin est de banir de ses conversations tout ce qui peut la dissiper ; & comme rien ne porte plus à Dieu , que de parler de Dieu , elle ne se permet pas d'autres entretiens ; & si elle s'en permet , elle ne s'en trouve pas bien. C'est sur ces principes , que M. De La Salle fait une loi à ses disciples , d'écartier de leurs Récréations tout ce qui peut les distraire , les dissiper , les vuider de Dieu , & les remplir du monde & des choses du monde. S'il ne les suppose pas tous saints , il suppose qu'ils le veulent devenir. Or tous ceux qui le sont , ou qui le veulent devenir , goûtent cette règle & en font leurs délices. Il est vrai que les tièdes ne s'en accommodent pas ; & que ceux qui commencent à se déranger , ou à se relâcher , commencent à la trouver fâcheuse. C'est leur faute , & c'est eux-mêmes qu'ils doivent accuser. Si la règle ne leur plaît plus , c'est qu'ils ne sont plus ce que la règle suppose & veut qu'ils soient , fervens & zélés pour leur sanctification ; & par le dégoût qu'ils sentent de cette règle , ils peuvent juger de leur relâchement dans la vertu.

D'ailleurs , M. De La Salle a eu de grandes raisons pour établir cette règle. Sa grande expérience lui avoit appris le bien ou le mal que produisent les Récréations , selon qu'elles sont bien ou mal faites. Les desordres des Communautés n'ont point d'ordinaire d'autres sources , que les dérèglemens qui se glissent si aisément dans cette action. Et comme le disoit sainte Madeleine de Pazzi , c'est dans les Récréations mal faites , que le démon fait ses profits , c'est d'elles d'où procède la perte des personnes Religieuses qui se damnent. Le grand réformateur de l'Ordre Monastique , le célèbre M. de Rancé Abbé de la Trappe , les a tellement appréhendées , qu'il les a retranchées en entier , & n'en a permis aucune. M. De La Salle en les accordant aux siens , a cherché le moyen de les sanctifier. Or pour les sanctifier , il falloit en écarter les péchez qu'il est si aisé d'y commettre , & y introduire la pratique des vertus convenables à cette action. De combien de sortes de desordres ne se rendent pas coupables dans les Récréations les personnes de Communauté , qui ne sont pas attentives sur elles-mêmes ? La dissipation , les paroles legeres , indiscrettes & peu mesurées , le babil & les incivilités , n'en sont que les moindres défauts. Les paroles d'ostentation , de vanterie , d'arrogance & de mépris du prochain , les entretiens frivoles , la curiosité d'entendre des nouvelles , ou le plaisir d'en dire , de parler du monde & des choses du monde , ou de s'en informer , sont des fautes qui échappent aisément à la foiblesse humaine dans le tems des Récréations. Les amitez particulières , les petits complots , les murmures , les railleries , les médisances , les contentions & les disputes , & mille autres défauts qui altèrent , ou qui blessent la charité ,

y font des desordres fréquens. Quelquefois même les paroles piquantes , les animositez , les ressentimens , les impatiences , les aigreurs , les coleres , le chagrin , la mauvaise humeur , les paroles hautaines , dures , féches , méprisantes , les bouffonneries , des maximes dangereuses , des discours peu édifiants , & quantité d'autres fautes , ou contre la modestie , ou contre l'humilité , ou contre les autres vertus , sont des péchez dont les personnes de Communauté se rendent coupables. Or la règle dont nous parlons , les retranche tous. Elle met de plus dans la pratique aétuelle des vertus d'humilité , d'obéissance , de recueillement , de civilité chrétienne. Elle apprend à parler avec circonspection , mesure & sagesse , à écouter en silence , & à profiter de ce que l'on dit. Elle porte le cœur à Dieu , entretient la dévotion , l'enflâme , & fait de la récréation une conférence spirituelle aisée & agréable , qui instruit , qui éclaire , qui échauffe , qui ranime , qui console , qui produit la joye spirituelle , & qui remplit de Dieu. En un mot , d'une récréation faite de cette maniere , on sort souvent comme plusieurs des Freres l'ont expérimenté avec plus de ferueur & de bonne volonté , que de l'oraison. En parlant de Dieu & des choses de Dieu , avec simplicité , candeur , & gayeté , Dieu se trouve au milieu d'eux ; & souvent en se quittant , ils pourroient se dire comme les Disciples d'Emmaüs : *notre cœur n'étoit-il pas tout embrasé , tandis que nous nous entretenions avec tant de douceur des choses de Dieu ?* *Jesus-Christ ne sembloit-il pas être au milieu de nous , & nous parler lui-même ?*

Mais une Récréation faite de cette maniere , n'est plus une Récréation , c'est une oraison , c'est une conférence spirituelle , dira-t'on peut-être. Il y a longtemps que cette objection a été faite. M. De La Salle l'a souvent entendue , & il n'en a pas été ébranlé. Il est vrai qu'une Récréation faite de cette maniere , n'est plus une Récréation dissipante , profane , mondaine , vicieuse , dangereuse ; mais rien n'empêche qu'elle ne soit une vraie Récréation , quoique sainte & spirituelle ; car en la faisant , ( quand le tems le permet ) on prend l'air , on se promène , on parle , on donne une honnête liberté à ses yeux & à ses sens , on repose l'esprit , & on soulage le corps. Parce qu'on demande permission de parler par un signe , parce qu'on prend rang pour parler , parce que tous ne parlent pas à la fois , parce qu'on ne crie pas , & qu'on ne s'échauffe ni la tête , ni la poitrine à parler avec contention & clameur ; n'est-on point censé faire la Récréation ? Est-il donc de l'essence de la Récréation de parler tous ensemble , de clabauder , de ne se point entendre , d'exciter un tas de poussiere & de l'avalier , tandis que l'on fait de grands mouvemens , & que les bras , les jambes , & tout le corps suivent les agitations de la langue ? Est-il de l'essence de la Récréation de toujours jouer , badiner , s'agiter , & de s'en retourner quand elle est finie , quelquefois la sueur sur le visage , la tête échauffée & la poitrine altérée ? Je compte entre les causes du relâchement ( dit un célèbre Auteur ) les Récréations introduites dans les derniers tems : car la règle de S. Benoit n'en dit pas un mot , ni aucune autre ancienne Règle que je sçache. Cet usage semble fondé sur l'opinion de quelques Theologiens modernes , qui ont crû que la conversation libre & gaie étoit un soulagement nécessaire après l'application d'esprit , comme le repos après le travail du corps ; & ils ont nommé vertu d'Entrapèlie le bon usage de ce relâchement d'esprit. Mais ils n'ont pas vu que cette prétendue vertu tirée d'Aristote , est comptée par S. Paul entre les vices , sous le même nom d'Entrapèlie ; & ce qui les a trompez , est que n'entendant pas le

« **Grec**, ils n'ont vû dans la version latine de S. Paul que le mot de *scurrilité*, qu'ils n'ont pas manqué de ranger entre les vices : ainsi le même mot de saint Paul signifie un vice en Latin, & une vertu en Grec. Voilà, si je ne me trompe, la source des Récréations. Au fonds, il n'est pas vrai que la conversation soit nécessaire pour nous remettre de l'application d'esprit. Le mouvement du corps y est plus propre, comme une promenade ou un travail modéré : parce que ce mouvement détourne aux parties éloignées les esprits animaux rassemblés & agitez dans le cerveau. La conversation au contraire, entretient & souvent augmente cette agitation des esprits ; sans compter les tentations où elle expose, les railleries piquantes, les medifances, les jugemens téméraires sur les affaires de l'Eglise ou de l'Etat : car les nouvelles publiques sont souvent la matière des Récréations. Je m'en raporte à l'expérience, & je prie les personnes Religieuses de songer quelle est la matiere la plus ordinaire de leurs Confessions si frequentes.

Sans adopter la conjecture que cet auteur hazarde sur l'origine de Récréation, dans un discours où il se trouve tant de choses excellentes, sa dernière réflexion qu'il doit au célèbre Abbé de Rancé, paroît fort sensée & véritable. Personne n'a mieux manié ce sujet, que ce grand Restaurateur de la perfection Monastique dans le dernier siècle. Il le traite avec sa force & avec son éloquence ordinaire, dans son quinziesme éclaircissement sur quelques difficultez du Livre de la vie Monastique. « On nous reproche, dit-il, d'être trop sévère sur le sujet des conversations ; & on prétend qu'il seroit utile, ou même nécessaire que les Religieux eussent des entretiens divertissans, & usassent de ces railleries que l'on appelle innocentes. Pour éloigner ce reproche, il montre que tout Chrétien est obligé d'imiter Jesus-Christ, dont toute la vie a été pénible & laborieuse. On ne voit en nul endroit de sa vie, dit-il, ce qu'on appelle divertissement ou récréation, sa bouche sacrée ne s'est jamais ouverte pour proferer une parole de raillerie : le rire lui a été inconnu : il a donné sa malediction à ceux qui rient : *Vae vobis qui ridetis*. Saint Paul, ajoute-t-il, qui étoit tout rempli de l'esprit de Jesus-Christ, défend aux Chrétiens ces sortes de conversations. Elles sont exprimées dans la Vulgate par ce terme de *scurrilitas* ; c'est-à-dire des contes agréables, plaisans, que l'on fait pour exciter à rire, & qui ne conviennent point à la seule affaire que nous avons en ce monde, qui est de nous y sanctifier, d'y servir Dieu, & de lui plaire ; *scurrilitas quæ ad rem non pertinet*. Si s'abstenir de railleries & de contes pour rire étoit une perfection étrangere à un Moine, on pourroit dire qu'il ne seroit point obligé de la pratiquer ; mais elle a des rapports si particuliers à sa profession, & elle est si étroitement attachée à la pénitence à laquelle elle l'engage, qu'on ne sçauroit ne la pas mettre au nombre des choses qui se rencontrent naturellement dans sa voie.

Luc. 6. 26

« Il n'y a rien qui prouve d'avantage que c'est une erreur de vouloir introduire ces sortes d'occupations dans les lieux Saints, que l'on peut avec justice appeler des maisons de prieres, que les inconveniens qui en font les suites. Car si ces contes & ces entretiens qui doivent contribuer à la Récréation des Freres, & dissiper, comme l'on prétend, ces nuages qui se forment dans la solitude & dans la retraite, ont le véritable caractère ; si ces railleries sont fines, délicates & spirituelles, comme cela peut arriver selon la nature des esprits, ne doit-on pas craindre qu'on n'ait plus de goût pour elles, qu'on n'en devroit avoir ; que ceux qui les font ne soient bien aise de plaire, qu'ils ne cherchent l'applaudis-

• sement de ceux qui les écoutent ; enfin qu'on ne s'étudie à trouver de bons  
 • mots ; qu'on ne prépare dans la cellule ce qu'on doit débiter dans les Récréa-  
 • tions ; que cet esprit qui est , à proprement parler , celui du monde , ne s'éta-  
 • blisse aux dépens de la simplicité , de la mortification , & de la pieté qui doit  
 • régner dans les Cloîtres ?

• Si au contraire, ces railleries sont fades , grossieres, si elles n'ont point ce sel  
 • sans lequel elles ne sçauroient avoir d'agrément ; ces conversations seront tou-  
 • tes pleines de mauvais contes , d'impertinences , de niaiseries , de bagatelles  
 • toutes propres à gêner les cœurs & les esprits ; à les remplir de pensées basses,  
 • & de sentimens indignes de l'éminence de leur état ; elles feront que les Freres  
 • contracteront entr'eux des familiaritez indécentes , & qu'au lieu de se regarder  
 • avec estime & charité , ils n'auront que du mépris les uns pour les autres. D'ail-  
 • leurs, il est si difficile de garder dans ces sortes d'entretiens des mesures qui  
 • soient justes , qu'il n'y a presque personne qui n'y excède. On est sur un pen-  
 • chant , & il y a si peu de chemin à faire pour tomber dans une liberté , que la  
 • loi de Jesus-Christ ne souffre non plus dans un simple Chrétien que dans un Moi-  
 • ne, qu'il est mal-aisé qu'on ne s'y laisse surprendre ; il échape des paroles trop  
 • libres , la malignité s'y mêle ; on n'a pas à l'égard du prochain toute la réserve  
 • qu'on devoit ; cette joie qu'on veut exciter manquant du tempérament qui lui est  
 • nécessaire, dégénere en évaporation & en licence : on ne sort jamais de ces con-  
 • ferences , que l'on n'en remporte de la langueur , de la dissipation , du trou-  
 • ble, du scrupule, pour peu que l'on soit capable d'en avoir , & quantité d'autres  
 • indispositions semblables. Qu'on me fasse connoître si l'on peut , qu'une telle  
 • conduite soit compatible avec cette presence de Dieu, cet esprit de mort, cet-  
 • te pureté de cœur , & cette perfection que Jesus-Christ demande dans les Moi-  
 • nes ? Car pour moi j'estime qu'elle ne lui est pas moins opposée, que les ténébres  
 • le sont à la lumiere.

• Nous trouvons une raison décisive dans les instructions que les SS. nous ont don-  
 • nées sur ce sujet . . . . . S. Benoit défend & bannit pour jamais de la conver-  
 • sation de ses Freres , les legeretes , les railleries & les paroles inutiles , celles  
 6. 6. • qui peuvent porter à rire , exciter cette joie toute humaine , que l'on se figure  
 • être si nécessaire & innocente. . . . . Il n'avoit garde d'être d'un autre avis , lui  
 6. 7. • qui veut que ses Freres ne perdent pas de vûe ni la mort , ni les Jugemens de  
 • Dieu , & qu'ils conservent incessamment la presence des châtimens & des ré-  
 • compenses éternelles. . . . . Le sentiment de ce grand Homme que Jesus-Christ  
 • a donné à son Eglise pour être l'Instituteur & le pere de tous les Moines de  
 • l'Occident , devoit imposer le silence à tous ceux qui en ont de contraires.

M. l'Abbé de Rancé après avoir prouvé ce qu'il avance par l'autorité de  
 saint Jean Chrysostôme , de saint Ambroise & de saint Basile , réfute les diffi-  
 cultez contraires. » On apporte , ajoute-t-il , quantité de raisons pour combattre  
 • cette verité , & pour établir le sentiment contraire. On soutient qu'on ne doit  
 • pas condamner ce qui ne s'accorde aux Religieux que pour délasser les esprits ,  
 • qui peuvent s'abatre par l'assujettissement & par la continuité des exercices.

• C'est une raison qui ne mérite pas d'être écoutée. Premièrement , suffit-il  
 • qu'une chose soit utile & même nécessaire , pour la mettre en pratique ? Il faut  
 • sçavoir si elle n'a rien de mauvais , si elle est exempte de toute malignité , &  
 • s'il ne se trouve rien en elle qui soit contraire aux véritables regles : car pour  
 • peu qu'elle s'en sépare & qu'elle leur soit opposée , il ne faut point douter que

» Pasage n'en soit défendu , quelque bien & quelque avantage qu'elle puisse produire.

» C'est une imagination toute pure , de vouloir que ces sortes de Récréations , de divertissemens & de réjouissances , soient nécessaires , & que les Moines & les Solitaires en ayent besoin pour dissiper les nuages qui se forment , à ce qu'on prétend , dans la solitude. Il y a d'autres moyens plus propres & plus convenables à leur profession , dont ils peuvent se servir. Quand ils s'assembleront dans de certains tems , qu'ils auront des conférences en la maniere que nous les avons expliquées , & qu'ils sortiront de cet état intérieur de ce recueillement accoutumé ; qu'ils parleront de Dieu dans une liberté sainte , qu'ils s'entretiendront sans contrainte & sans gêne , des choses qui regardent leurs devoirs , des vies , des actions , des sentimens , des paroles remarquables des Saints Peres , de la constance & du bonheur des Martyrs qui ont préféré la gloire de mourir pour Jesus-Christ , à toutes les félicités du monde ; enfin , quand ils parleront de tout ce qui peut enflâmer leur zèle , & augmenter leur ardeur & leur fidélité pour son service , il faut convenir que ces sortes de conversations ont tout ce qui est nécessaire pour leur donner des consolations véritables , pour rendre aux esprits ce qu'ils pouvoient avoir perdu dans le fond de la retraite & du silence.

On renvoye le lecteur à ce qui suit dans le même endroit. On est fâché de supprimer de si beaux morceaux , mais ils sont trop longs pour les rapporter. On peut voir aussi dans la suite de la même difficulté , la maniere dont il répond à ce que Von a coutume de dire , que cette maniere de railler & de se divertir , bien loin d'avoir rien qu'on puisse reprendre , est une vertu que les anciens ont appelée *Eutrepalie*.

Qu'on dise donc tout ce qu'on voudra , pour me servir des termes de ce nouveau <sup>14. Difficulté</sup> Saint Bernard ; tant que je sçaurai que tout ce qui arrive de dereglemens , d'excès , <sup>P. 105.</sup> de factions , de cabales , de partialitez , de murmures , & de mauvaises amitiés dans les cloîtres , c'est par la communication que les Freres ont les uns avec les autres ; je ne puis trop approuver une règle qui retranche tous ces désordres , & qui sans interdire les Récréations , oblige de les sanctifier par la pratique actuelle de l'obéissance , de l'humilité , de la civilité Chrétienne , de la discretion dans les paroles , & des discours saints & spirituels.

Il est vrai que cette règle est gênante pour la nature & contraire à l'amour propre. C'est pour ce sujet que quelques-uns des Freres voyant l'examen nouveau , qu'on faisoit des règles , crurent l'occasion favorable pour faire modifier celle-ci , & ils y travaillerent ; mais après bien des conférences & des discussions , ils revinrent de leurs préjugés , comme il va être dit , après que j'aurai fait recit de ce qui donna occasion à cette règle.

Dès l'origine de la Société des Freres , M. De La Salle établit parmi eux un silence très-rigoureux. En accordant après le diner & le souper , une conférence sainte , il défendoit tout usage de la langue hors le cas de nécessité ; & dans ce cas , soit ceux qui par le devoir de leur charge étoient en obligation de parler , soit ceux qui en avoient obtenu la permission , ils ne devoient le faire qu'en peu de paroles , & d'un ton fort bas. Il punissoit fort sévèrement toutes les fautes sur cet article , qu'il ne jugeoit pas petites ; car selon sainte Scholastique , le silence est l'Ange-Gardien des Communautés. Pour maintenir en sa perfection un silence si exact , il permit les Récréations , qu'il regarda & comme un soulage-

ment nécessaire à la foiblesse humaine , & comme un nouveau moyen de sanctification. Des esprits toujours bandez & apliquez , ont besoin de relâchement ; & des corps occupez à des exercices de pieté ou de travail successifs , ont besoin de repos. Rien ne mine plus le corps qu'une vie toute intérieure , & toujours attentive à mortifier les sens , & à veiller sur les mouvemens du cœur : c'est une lime sourde , qui mine la nature sans bruit & insensiblement. La récréation est le soulagement qui lui est accordé dans presque toutes les Communautés pour réparer la vigueur de l'ame , & renouveler son attention sur elle-même. D'ailleurs cette action bien faite peut servir elle-même , autant qu'aucune autre , à la sanctification , car elle fournit des occasions fréquentes de toutes les vertus , & on en sort rempli de Dieu & de ferveur , quand on a soin d'y apeller Jesus-Christ , & de s'entretenir de lui avec simplicité de cœur.

Ces deux raisons qui ont introduit l'usage des Récréations dans presque toutes les Communautés , ne permirent pas au S. Instituteur plein de tendresse & d'attention sur les besoins & sur la santé de ses enfans , de les défendre.

D'abord , il les laissa dans une entière liberté de parler & de se récréer , sans les gêner par aucune règle ; & il n'en étoit pas non-plus besoin , car les ames ferventes trouvent dans leur intérieur les Loix du S. Esprit ; en suivant sa conduite , toutes leurs paroles sont mesurées , & leurs actions sanctifiées. Dans ces bienheureux commencemens , les Freres étoient si recueillis , si attentifs sur eux-mêmes , si circonspects en toutes choses , qu'il n'étoit pas besoin de les brider par des réglemens. Pleins de Dieu , ils parloient de Dieu , tout autre langage leur étoit étranger. Mais , hélas ! Quelle est la foiblesse humaine ! La ferveur est toujours chez nous une étrangère , dont la lâcheté naturelle ne s'accommode pas , & qu'elle pousse dehors. Pendant quelques années , rien de plus édifiant que les récréations des Freres ; Dieu en étoit l'objet , les choses spirituelles en étoient la matière ; la pratique des vertus en étoit l'exercice. Elles ressembloient aux Conférences des Peres du Desert ; chacun n'y venoit que pour y apporter , & en rapporter de la ferveur. La modestie , le recueillement s'y trouvoient alliés avec une noble simplicité , avec une ouverture de cœur agréable , avec des manieres honnêtes & civiles. Les clameurs , les legeretez , les rusticitéz , les torrens de la langue , les saillies d'humeur , les vivacitez , les entretiens frivoles , & tous les autres défauts des conversations n'y étoient pas connus ; mais enfin ils s'y firent connoître ; en parlant de Dieu , on parla d'autres choses ; après avoir commencé l'entretien sur les choses spirituelles , on le finissoit par celles du monde. La licence , la dissipation , la confusion succederent , & attirerent à leur suite les autres desordres qui se glissent si aisément dans les Récréations. Les plus fervens s'en dégoûtèrent , & la Récréation devint pour eux une espece de supplice. M. De La Salle vit le desordre dans sa naissance & il ne put l'étouffer ; ni les péntences journalieres , ni les exhortations , ne purent arrêter la contagion. Parce qu'on étoit en Récréation , on se croyoit tout permis. Plusieurs des plus fervens s'en retiroient sous prétexte d'avoir affaire ailleurs. Quelques-uns même des Novices étoient tentez de quitter leur état , & le quittoient en effet. On perdoit le respect mutuel qu'on se doit les uns les autres ; on blessoit celui qui est dû au Frere Directeur ; on en manquoit même quelquefois pour M. De La Salle , & quelques-uns abusoient de la bonté du S. Homme. Parce qu'il se faisoit tout à tous , & paroissoit parmi eux comme un simple Frere , quelques-uns sans éducation , exerceoient sa patience par des grossieretez & des incivilitéz , dont il ne pou-

ne pouvoit pas s'apercevoir , & dont il ne laissoit échaper aucune marque de mécontentement.

Toutefois tous ces dérangemens ne firent naître dans l'esprit de M. De La Salle , ni la pensée de supprimer les Récréations , ni celle d'en retrancher les abus. Le S. Instituteur souffroit avec patience un mal qu'il ne pouvoit ôter , & en attendoit de Dieu le remede ; il n'en étoit ni troublé , ni étonné ; car il sçavoit que les plus saintes Communautéz dès leur Institution , avoient souffert des desordres de la Récréation. Je lui ai entendu dire à lui-même , que la Société de Jesus , si vertueuse & si sainte , & que ses plus grands ennemis sont obligez de regarder comme très-réguliere , avoit reçu dès ses commencemens le même échec , & qu'on fut obligé de le réparer par de nouveaux reglemens. Il n'y avoit encore que quatorze ans que M. De La Salle avoit donné naissance à son Institut , & déjà les dérèglemens des Récréations commençoient à en altérer la ferveur ; mais Dieu ne permit pas que le mal allât plus loin. Il y apporta lui-même le remede sans presque s'en apercevoir. Ce fut vers l'an 1694. dans le tems qu'il n'y avoit encore que cinq Maisons établies , & pas plus de trente Freres , que M. De La Salle par un mouvement de ferveur extraordinaire , faisant à Vaugirard une retraite d'un mois avec quatre des principaux Freres qui étoient avec lui dans le Noviciat , fut inspiré de chercher un moyen de fermer dans les Récréations , la porte à la fausse liberté. Nous avons vû dans son lieu comme il s'y prit , & nous n'en répéterons rien ici. Quelques années après le S. Homme mit en règle ce qu'il avoit autorisé par la pratique , & en fit le Chapitre sixième de ses Réglemens. Il le croyoit si important qu'il le faisoit lire tous les Dimanches pendant le diner , afin que tous y prissent garde , & l'observassent fidelement. Son espérance ne fut point frustrée , il eut la consolation de rapeller dans les Récréations des Freres , la ferveur primitive. La règle qui leur apprenoit à les sanctifier , en corrigea tous les abus , & la fidélité avec laquelle elle fut observée les empêcha d'y rentrer.

Du reste , ce Chapitre de la maniere de se comporter dans les Récréations si conforme aux maximes de l'Evangile & des Saints , étoit en usage chez les Freres depuis près de vingt-quatre ans , sans qu'il eût trouve pendant tout ce tems aucun contradicteur. Ce ne fut que dans l'assemblée de 1717. que trois ou quatre Freres proposerent aux autres de modifier une règle , qui sembloit mettre la nature si à l'étroit , dans l'action qui lui est accordée pour la mettre au large : le S. Instituteur ayant abandonné , comme on l'a dit , à leur révision , les règles qui n'avoient point encore reçu l'approbation du S. Siège , en leur laissant un plein pouvoir d'y faire tels changemens qu'ils voudroient , le Chapitre des Récréations devint l'objet principal de leur examen à la priere des trois ou quatre Freres. Après une longue discussion , dans deux séances , & après beaucoup de prieres , pour finir l'affaire d'une voix unanime , on convint de consulter les Supérieurs de Communauté qui avoient le plus de réputation , & d'expérience ; & afin que les parties ne pussent point se plaindre de n'avoir point été entendûs , on en députa deux de sentiment opposé pour plaider eux-mêmes leurs causes devant leurs Juges. On demanda là-dessus à M. De La Salle un agrément que sa prudence ne pouvoit pas refuser. Il abandonna très-volontiers son ouvrage à la réformation d'autrui.

Le R. P. Baudin Directeur alors du Noviciat des Jesuites à Rouën , & depuis Provincial , homme d'une piété , d'une sagesse , d'une capacité peu commune ,

& d'une très-grande expérience dans la conduite , fut un des principaux Juges du différend. Lui & quelques autres Supérieurs des plus célèbres Communautés ne furent point de divers sentimens. Tous , après avoir ouï avec attention les raisons de part & d'autre , conclurent qu'il falloit continuer la maniere dont on passoit les Récréations depuis vingt-quatre ans avec tant de bénédictions , & qu'il falloit bien se donner de garde d'y rien changer. Le Jugement étoit clair & décisif ; mais il est bien rare que ceux qui ont perdu leur procez , acquiescent à la Sentence qui les condamne. Le Frere qui plaidoit en faveur du changement de la Règle , appella de la Sentence à l'Exemple , & prétendit faire voir de la contradiction entre ce que ces Supérieurs décidoient , & entre ce qui se faisoit dans leurs Communautés ; car enfin , dit-il , dans vos propres Maisons si bien réglées , rien de si gênant dans les Récréations ; les jeux mêmes , tels que sont ceux de Boules , des Quilles , du petit Palet & autres , y sont permis. Dites , *tolerez* , & non *permis* , repliquerent ces hommes d'expérience : *cela n'étoit point dans le commencement*. Cela n'est point statué dans les Réglemens ; mais ces coutumes se sont insensiblement introduites. On les souffre , parce qu'on ne peut les retrancher. Nous en voyons les suites fâcheuses ; mais nous ne pouvons en apporter le remède. Le Frere demeura muet à cette replique , & se rendit. Les deux autres de son sentiment suivirent son exemple , & il fut arrêté sans contradiction d'aucune voix , que le chapitre des Récréations demurerait tel qu'il étoit ; & afin qu'à l'avenir on ne prétendit point cause d'ignorance de ce qui s'étoit passé , on statua que la maniere de se récréer autorisée par un usage de vingt-quatre ans , au grand profit de l'Institut , demurerait inviolable à l'avenir , comme étant la plus convenable au corps & à l'ame , & la plus agréable aux fervens ou à ceux qui veulent le devenir.

M. De La Salle qui unissoit à tant de lumieres une si grande expérience , en étoit si convaincu , qu'il a fait de la Règle des Récréations un des quatre soutiens fondamentaux de son Institut. Il est allé plus loin ; car dans la Règle du Frere Directeur de chaque Maison , dont on va parler , il ordonne que ce Frere se trouve à la Récréation par préférence à l'Oraison , si c'est une nécessité qu'il s'absente d'un de ces exercices , & qu'il prenne un autre tems pour s'acquiescer de ce premier devoir ; tant il étoit convaincu que le bien & le mal d'une Communauté ont pour principe la maniere de prendre les Récréations. Enfin , pour achever ce qu'il y a à dire sur ce sujet , tous les points de Règle qui composent le Chapitre des Récréations , sont les antidotes particuliers des défauts qui peuvent s'y glisser , & qui s'y étoient en effet glissés malgré les attentions & les soins du vigilant Supérieur. C'a été pour détourner tous les desordres , qui s'y étoient commis sous ses yeux , qu'il a détaillé la pratique des vertus contraires ; & parce que la lumiere du Saint-Esprit lui montrait que des Règles si importantes pouvoient recevoir quelque atteinte par la demeure des Etrangers avec les Freres , il a fermé la porte de leurs Maisons d'Ecole aux Pensionnaires ennemis du silence , trop libres dans les Récréations , & qui apportent par-tout où ils sont la dissipation , la licence & l'irrégularité.

C'est à quoi doivent prendre garde les Directeurs. Qu'ils se souviennent que la régularité sera entamée chez eux , d'abord que leur Maison sera ouverte à des Pensionnaires ; qu'ils s'en rapportent à la lumiere de leur Instituteur & à la Règle approuvée du Saint Siege , qui leur défend d'en recevoir dans les Maisons d'Ecole ; parce que le silence & la Règle de la Récréation en recevoient un

grand dommage , aussi-bien que les autres exercices. Mais comment refuser un ami , un Bienfaiteur , une personne d'autorité ? En leur montrant la Règle qui le défend. C'est une excuse toujours bien reçue de ceux qui ont de la Religion. Des refus que la Règle autorise , n'offensent jamais ceux qui font usage de leur raison. La fermeté dans un point de Règle édifie ceux-là mêmes , qui en demandent la transgression. Le violement qu'on en fait , scandalise souvent les amis qui l'inspirent. Jamais les Séculiers ne font plus d'état des personnes de Communauté , que quand elles sont régulières & exactes à leurs devoirs. Quand on est déterminé à refuser un ami , un Bienfaiteur , une personne d'autorité qui demande ce que Dieu ne permet pas , on se trouve disposé à les refuser , quand ils exigent ce que la Règle défend. Au-lieu de dire , comment refuser un ami , un Bienfaiteur , une personne d'autorité , il faut dire : comment violer une Règle que l'Instituteur a regardée comme la sauve-garde du silence & des exercices ?

On voit par tout ce qui vient d'être dit , que M. De La Salle a mis tout en œuvre pour sanctifier la Récréation , & écarter d'une action si dangereuse toutes les fautes qui ont coutume de la dérégler. La conduite que les Freres Directeurs doivent garder , n'a pas moins attiré ses attentions. On appelle Frere Directeur dans l'Institut , celui qui est préposé en chaque Maison pour veiller sur les Freres qui lui sont inférieurs , pour mener les exercices , pour avoir soin des affaires du dehors & du dedans , & pour rendre compte de tout au Frere Supérieur , dont il est comme le Vicair. Il est aisé de concevoir que le bien ou le mal de l'Institut sont attachez à leur bonne ou mauvaise conduite. Ils sont les chefs subalternes , qui ont chacun une portion du troupeau à conduire. Ils sont les Capitaines d'un peuple élu , dont ils partagent le soin par familles. Ils sont les yeux & la langue de la tête , c'est-à-dire , du Supérieur qui doit gouverner le Corps. M. De La Salle , après une longue étude des causes de la décadence des Monastères & des desordres des Communautés les plus florissantes , a crû en pouvoir rendre coupables les Supérieurs. Selon lui , ç'a été leur faute , si le démon a fait tant de ravage dans ces Paradis terrestres ; c'est par leur négligence que le relâchement & ensuite les vices & les desordres y sont entrez. S'ils avoient été vigilans , fermes , réguliers , les jardins de délices de l'Epoux sacré ne seroient pas tombez en friche ; ils seroient aujourd'hui ce qu'ils étoient dans leur origine. La ferveur primitive en seroit encore , & l'honneur de l'Eglise , & la bonne odeur de Jesus-Christ. Pénétré de cette vérité , le saint Prêtre disoit souvent que l'Institut étoit entre les mains des Freres Directeurs ; que c'étoit eux qui travailloient à le détruire ou à l'édifier ; que sa régularité étoit attachée à la leur , & que la ferveur ne s'y maintiendrait que par leur fidélité à la Règle & à leurs devoirs. Persuadé d'une autre part , que Dieu connoit ceux qui sont selon son cœur , & que sa main seule sçait les former , il faisoit des jeûnes & des prières continuelles pour obtenir du Ciel des Freres Directeurs d'une vertu éprouvée , pleins de foi & du Saint-Esprit.

Pour être exaucé sur ce point , il avoit établi dans sa Communauté depuis l'année 1696. environ , jusqu'à l'année 1710. la pratique du jeûne & de la Communion journalière , c'est-à-dire , que tous les jours il y avoit un ou plusieurs Freres , selon leur nombre dans chaque Maison , qui jeûnoient & communioient tour à tour en chaque semaine , pour demander à Dieu de dignes Freres Directeurs. Ensuite sur la représentation des Freres anciens assemblez à Paris , ce jeûne fut fixé par M. De La Salle au Vendredi pour tous , & est devenu un jeûne de règle en quel-

que maniere , ou plutôt un jeûne consacré par la coutume pour la même fin ; aussi-bien que la Communion du Jeudi ou du jour de congé. M. De La Salle qui en fait de pénitence avoit peine à se borner , ne s'en tint pas au jeûne d'un jour. Le sien fut continuel pendant quatre ans , sans exception des Dimanches & des Fêtes les plus solennelles , telles que sont Pâques , la Pentecôte , Noël ; & il étoit si rigoureux , qu'il se contentoit à la collation d'un morceau de pain sec & de pure eau.

Vers l'année 1700. il composa une Règle pour les Freres Directeurs , qu'il envoya ensuite manuscrite dans toutes les Maisons de l'Institut , avec ordre au Frere Directeur de la faire lire dans le Réfectoire durant le diner le premier Jeudi de chaque mois , & à lui d'en faire sa lecture (spirituelle les Dimanches & les Jeudis : c'est ce qu'il a fait observer jusqu'à sa fuite en Provence avec une fermeté inflexible , sans écouter les plaintes de quelques-uns qui la trouvoient gênante. Cependant pour l'accommoder à la foiblesse humaine , & en rendre la pratique plus douce & plus aisée , il changea quelques termes qui embarassoient trop les amestimorées , & qui jettoient dans le scrupule ceux qui y avoient de la pente. Malgré ces adoucissements cette Règle trouva encore parmi les Freres Directeurs quelques Freres , qui eurent peine à se soumettre à des Loix qui ne leur permettoient point d'autre usage de leur autorité , que celui qui est nécessaire pour veiller à l'observance de la parfaite régularité , en les obligeant d'en devenir eux-mêmes les exemples. L'amour propre n'étoit pas chez eux peu offensé de ce que le premier rang dans chaque Maison leur donnoit moins de liberté qu'aux autres ; de ce que leurs devoirs devoient chaque mois être publiez , & par conséquent leurs fautes ; de ce qu'ils devenoient comptables de tout au Supérieur , & à proprement parler , les executeurs de ses volontés sans aucune étendue de pouvoir. Les hommes humbles & obéissans , zélez pour leur perfection & pour celles des autres , furent ravis de ces Réglemens qui leur ôtoient tout pouvoir de faire abus de leur autorité , & qui en réglant toutes leurs démarches , les déchargeoient devant Dieu du compte terrible qu'ils auroient eû à rendre de leur conduite devant son Tribunal , par l'obligation qu'on leur imposoit de rendre ce compte exact au Supérieur , & de ne rien faire d'extraordinaire sans sa permission.

M. De La Salle par sagesse ferma les yeux sur la playe que recevoient les importants Réglemens qui regardent le Directeur de chaque Maison , & en attendit le remede dans son tems de l'ardeur de ses Disciples pour la perfection de leur état. Il n'en parla pas même à son retour de Provence , ni dans l'Assemblée dont nous parlons , quoique l'occasion fût si belle de faire ces points de Règle dans le tems qu'il revoit toutes les autres , & qu'il y mettoit la dernière main à la priere des Freres. S'il est permis de donner ici ses conjectures sur ce silence du saint Homme , on croit que l'humilité , la prudence & l'abandon à la divine Providence , lui ont fermé la bouche. L'humilité ne lui permit plus de faire aucun acte de Supérieur ou de Législateur. A son avis il attiroit la malédiction sur l'Institut ; & tout ce qu'il pouvoit faire de mieux pour son bien , étoit de prier & de ne se plus mêler de le gouverner.

Enfin , il sçavoit que toute son industrie n'avoit pû soutenir sa Société ; & qu'après l'avoir vûe bien des fois sur le penchant de sa ruine , Dieu sembloit la ressusciter & lui donner un nouvel être : ainsi il laissa à la main qui commençoit si bien à relever son ouvrage le soin de lui donner sa perfection. Enfin il voulut que des règles qui regardoient les Freres Directeurs , fussent leur propre ou-

age , & qu'ils devinssent leurs propres législateurs. Il a laissé à leur ferveur de se choisir eux-mêmes ces règles de perfection , afin qu'elles fussent plus méritoires , étant plus volontaires , & qu'ils s'y soumissent avec plus d'exactitude , après les avoir embrassées avec plus de liberté. La ferveur qu'il voyoit renaitre parmi ses Disciples , lui faisoit espérer qu'elle les meneroit à ce point. Il ne s'est point trompé ; car ils ont déjà fait une partie de ce qu'il pouvoit attendre en l'assemblée de 1725. composée de trente-deux Freres anciens. Ces bons enfans honnêtes de voir ensevelis dans l'oubli des réglemens si sages & si importans de leur saint Pere , se sentirent inspirés de leur faire rendre l'obéissance qu'ils méritent , en statuant qu'on les liroit deux fois tous les ans en public. L'une au commencement de l'année pendant le dîner , l'autre dans le tems que le Frere visiteur va faire la visite des maisons.

On peut dire que c'est ici que se montrent les parfaits Disciples du S. Instituteur , & les heritiers de son esprit & de ses vertus. Les humbles ne cherchent point à dérober leurs devoirs à la connoissance de leurs inférieurs , ni à cacher à leurs yeux des loix dont la publication révèle leurs manquemens. Ils se font au contraire un vrai plaisir , que leurs Freres sçachent ce qu'ils doivent faire , afin de porter dès cette vie la confusion des fautes qu'ils font , d'être redressés par de sages avis , ou retenus dans le devoir par la crainte salutaire de mal édifier les autres. Les Freres instruits des devoirs de celui auquel ils sont soumis , sont merveilleusement édifiés du zèle qu'il a de les observer , & par émulation , deviennent ardens à observer les leurs. Plus ils le voyent régulier , plus ils le deviennent. Son obéissance à ses régies ne leur permet pas de se dispenser des leur , & il est toujours bien venu à la recommander , quand à la parole il joint l'action. De plus , des inférieurs instruits des devoirs de celui qui les gouverne , sont des témoins , des censeurs , & des Juges tout à la fois de ses déportemens. Celui-ci craint leurs yeux , leur langue , & leur plume , & il se résout de faire par amour de Dieu , ce qu'il seroit obligé de faire par respect humain. Le Frere qui veille sur les autres , a autant de surveillans sur lui , qu'il a de Freres sous lui , & ils lui rendent à peu près le même service qu'il leur rend lui-même. Je veux dire que leur présence l'avertit de ce qu'il a à faire , & que la lecture publique qu'il fait faire des régles qui lui sont prescrites , lui sert ou de témoignage d'approbation , ou d'une humble confession par laquelle en s'accusant lui-même & révélant ses fautes , il répare auprès de ses Freres la mauvaise édification qu'il a pû leur donner , & en obtient de Dieu le pardon. Concluons donc qu'il n'y a que l'esprit d'orgueil qui ne puisse souffrir la lecture des réglemens dont il s'agit , ou qui en soit mortifié. Un Frere humble s'en fera toujours un plaisir , & cherchera la réparation de ses fautes dans la publication de ses devoirs. Le véritable obéissant bien éloigné de vouloir commander sans vouloir obéir , est ravi de fonder ses commandemens sur sa propre obéissance , & de prêcher par son exemple la soumission , l'esprit de dépendance , & la fidélité à la règle. Si les Freres Directeurs sont dans les maisons comme les aînez de la famille , ne doivent-ils pas à leurs puînez l'exemple d'une fidélité entière à toutes les volontés de leur Pere ? S'ils sont les Pasteurs subalternes de l'Institut , ne doivent-ils pas autoriser leur conduite par une soumission entière à une conduite supérieure ? S'ils sont les tuteurs & les gardiens de la régularité , ne doivent-ils pas se montrer amis des régles que le S. Instituteur leur a prescrites ? Peuvent-ils s'en dispenser & porter le titre de zélateurs de la règle commune ? Jamais celui-là n'aura grace pour bien

ordonner , qui n'a pas la vertu d'obéir. Jamais il ne convaincra ses inférieurs , qu'il aime des réglemens qu'il néglige. S'il regarde comme humiliante la publication de ses devoirs , il fait voir qu'il y manque ; car s'il y étoit fidèle , la lecture qu'il en feroit faire , feroit son éloge , & serviroit de certificat de sa bonne conduite. S'il regarde comme un reproche tacite des fautes qu'il fait , la lecture fréquente des réglemens qui mesurent toutes ses démarches , il fait voir qu'il n'est ni assez humble pour en passer avec , ni assez obéissant pour aimer l'esprit de dépendance , ni assez pénitent pour vouloir se corriger , ni assez vertueux pour vouloir régler toutes ses volontez sur les loix qui lui sont imposées.

Pour moi , je ne croirai jamais que le S. Instituteur regarde dans le Ciel comme un de ses fidèles Disciples le Frere Directeur qui met en oubli les sages réglemens qu'il lui a laissez. Un tel fils deshonne son Pere en ne voulant pas suivre toutes ses volontez ; car s'il les croit impraticables , il l'accuse d'indiscrétion & de dureté ; s'il les regarde comme trop parfaites , il confesse sa lâcheté & son peu de ferveur ; s'il convient qu'elles sont douces & sages , ou il doit se condamner à les observer , ou se déclarer un prévaricateur. Enfin tous les Freres anciens & principaux , tous les vrais Disciples du S. Instituteur doivent concourir avec zèle à ne pas laisser imparfait son ouvrage , & à lui donner dans le Ciel la joye de voir sur terre tous ses réglemens en honneur. Sans doute qu'à l'exemple des Freres de cette assemblée , les Directeurs des maisons se feront un plaisir & un devoir de mettre en pratique ce que M. De La Salle vivant leur avoit demandé , de lire le plus souvent qu'il leur sera possible leurs réglemens particuliers , & d'en faire leur lecture spirituelle. Leur regularité pour être parfaite , demande la fidélité sur ce dernier point. Leur exemple rendra agréable le statut qu'ils en feront. En effet , lequel des Freres Directeurs voudra se singulariser par un trait d'orgueil marqué , quand il sçaura que tous les autres promulguent toutes les semaines les loix qu'ils ont reçues de leur Moïse ? C'est un honneur qu'ils doivent à sa règle , ou c'est une tache qu'ils lui laissent , s'ils y manquent. La justice & la reconnoissance les engage à donner à tous les autres Freres ce bon exemple , & à M. De La Salle ce plaisir dans le Ciel. Au reste , quel témoignage plus authentique de l'inspiration celeste dans tous les réglemens qu'a faits M. De La Salle , que le soin qu'a pris la divine Providence , de les justifier , de les rétablir , & de les consacrer par l'approbation du saint Siège ? N'avons-nous pas vu ci-dessus que les rivaux du saint Prêtre , plus ennemis des règles & des pratiques de vertu dans lesquelles il élevoit ses Disciples , que de sa personne , les traduisoient , ou comme trop parfaites , ou comme trop dures , comme outrées , ou comme impraticables ? N'avons-nous pas vu que sous ce prétexte ils l'avoient excommunié à l'Archevêché , & fait mille efforts pour le déplacer , & dégoûter les Freres de sa conduite ? N'avons-nous pas vu , qu'enfin maitres de sa maison après sa fuite de Paris , ils y avoient introduit leur esprit avec une nouvelle forme de gouvernement , & en avoient altéré les règles ? Après ce vain triomphe , qu'est-il arrivé ? Dieu a retiré la victoire des mains de ceux qui en abusoient ; & le saint homme a vu avant sa mort les changemens introduits dans ses maisons , cassez & anéantis ; l'ancienne discipline ressusciter avec son premier éclat ; la ferveur ressusciter , & les règles reçues & confirmées par le corps des Freres : la suite nous fera voir qu'elles ont été après confirmées par le S. Siège.

Ne puis-je donc pas dire que le doigt de Dieu est ici , & que l'Esprit divin s'est assez déclaré l'Approuver des réglemens que M. De La Salle a laissez à son Insti-

tut. Si cela est, comme il n'en faut point douter, il ne faut point le croire inspiré à demi ; & s'il n'est pas permis à ses enfans de douter que l'Esprit de Dieu n'ait lui-même écrit par la plume de leur Instituteur, les réglemens qu'il leur a prescrits, ils doivent tous les suivre à la lettre, sans exception, sans modification, & sans distinction. Les Directeurs doivent cet exemple. La fidélité qu'ils montreront pour les réglemens particuliers qui leurs sont donnez, ranimera le zèle & la ponctualité de tous les autres pour la règle commune.

J'ai encore à faire remarquer ici des traits singuliers de la divine Providence, sur les règles de l'Institut. Sur la fin de l'année 1713, les Freres inquiets sur l'absence de leur chef, incertains du lieu où il étoit, & presque hors d'esperance de le revoir, prirent le parti de faire approuver leurs réglemens par Son Eminence M. le Cardinal de Noailles. Ce dessein leur fut inspiré par M. l'Abbé de Brou, qui servoit aux Freres de Pere en l'absence de M. De La Salle, & qui témoignoit un grand zèle pour leurs intérêts. L'occasion qui fit naître cette pensée, fut la bonté que le Prélat témoigna aux Freres de saint Denis en France, lorsqu'il y alla administrer le Sacrement de Confirmation, & l'estime singuliere qu'il fit paroître pour M. De La Salle. Après s'être informé de sa santé & du lieu où il étoit, il fit son éloge devant toute l'assemblée, ajouta qu'il étoit un saint homme & un grand Serviteur de Dieu, & chargea fort les Freres de lui faire ses complimens. M. de la Chétardie Curé de saint Sulpice, sensible à ces marques de bonté de M. l'Archevêque pour l'Institut, alla accompagné de M. l'Abbé de Brou le remercier, & le supplier de mettre cette œuvre sous sa protection. M. l'Abbé de Brou ayant ensuite mené le Frere Barthelemi & un autre saluer Son Eminence, ils en furent reçus favorablement. Le Prélat ayant demandé & sçû lequel des deux étoit le Superieur, l'interrogea avec beaucoup de douceur, lui demanda s'il avoit bien des Novices, &c. & lui recommanda d'élever de bons Maîtres d'Ecoles.

Ce fut cette heureuse disposition de M. l'Archevêque à l'égard de l'Institut, qui fit naître la pensée de lui porter les Régles à approuver. Ce projet étant formé, le Frere Barthelemi par le conseil de M. l'Abbé de Brou, assembla les Freres de Paris, de Versailles, & de S. Denis, pour convenir des changemens qu'il falloit faire aux réglemens. Car depuis long-tems les rivaux du saint Prêtre en avoient tant exagéré la difficulté, qu'ils furent crus de quelques-uns des Freres qui n'étoient pas les plus fervens. Les règles mises en état avec les notes à part, M. l'Abbé de Brou alla supplier M. l'Archevêque d'en faire l'examen, & de les approuver, à quoi le Prélat consentit. Cet examen fut déferé à M. l'Abbé Vivant un des Grands-Vicaires de l'Archevêché, & les Régles furent mises entre ses mains. Il les garda sept à huit mois pendant lequel tems survinrent à Paris les brouilleries au sujet de la Constitution *Unigenitus*, & le refus de l'accepter que fit Son Eminence. Ce tems passé, M. Vivant renvoya à M. l'Abbé de Brou les papiers dont il l'avoit chargé, avec une lettre dattée du 4. Avril 1714. qui porte ces paroles : Son Eminence ne juge pas à propos que rien soit décidé ; ni signé en son nom, ni sur les Réglemens, ni sur les changemens qu'on voudroit faire aux Réglemens. Il se repose sur votre sagesse du bon gouvernement des Ecoles dont vous prenez soin, & compte bien que sous une si sage conduite, la pieté & la paix y fleuriront. On a tout sujet de croire que le Prélat qui regardoit M. De La Salle comme un saint homme & un grand Serviteur de Dieu, ne voulut point y toucher en son absence, par respect pour sa vertu & par égard pour sa personne ; car M. le Cardinal l'aimoit, & ne vouloit pas substituer en sa place un autre Su-

perieur , après la preuve qu'il avoit eue en 1702. de l'attache que les Freres portoient à leur saint Instituteur , & l'invincible oposition qu'ils avoient formée à la reception de M. Bricot.

En tout ceci , la protection de la divine Providence est marquée sur M. De La Salle & sur ses Régles. 1. Rien n'y est changé , & elles demeurent ce qu'elles sont. 2. Rien n'est changé à son égard , & on ne lui substitué point de Superieur. Le gouvernement des Ecoles est abandonné à M. l'Abbé de Brou par la lettre du Grand-Vicaire , mais non le gouvernement des Freres. Ainsi M. De La Salle en demouroit le légitime Superieur , nulle autre autorité que celle de M. l'Archevêque ne pouvant le déplacer. 3. Par-là les changemens faits aux Régles , tombèrent & perdirent tout crédit , n'étant pas revêtus de l'aprobation Episcopale. 4. Par cela même la nomination des Superieurs locaux qu'on avoit introduite , demouroit vaine , puisque M. De La Salle n'avoit été dépossédé par aucun Superieur Ecclesiastique. Enfin le refus de M. le Cardinal de Noailles , de toucher aux Réglemens des Freres , a été un coup du Ciel ; car on sçait assez que son aprobation n'eût pas acceleré celle du S. Siège , & qu'elle eût pu l'empêcher.

## CHAPITRE XVI.

*Eloge du Frere Barthelemi. Exemples héroïques de vertu que donne M. De La Salle après sa démission à S. Yox. Il va par obeissance à Paris , pour mettre au profit de sa Societé la restitution de 5200. livres qui lui avoit été faite sous le nom de legs Testamentaire. Il loge dans le Seminaire de S. Nicolas , où sa vertu brille. Témoignage qu'en rend un des Superieurs de cette sainte Maison.*

**L**E fruit de l'Assemblée dont on vient de parler , fut le rétablissement de la discipline , de la premiere forme du gouvernement , des anciennes pratiques , & de la ferveur primitive. Ce qui y avoit été arrêté , fut confirmé avec autant d'unanimité par les Freres de chaque maison , qu'il l'avoit été par les Directeurs qui avoient composé cette assemblée. Chacun d'eux à leur retour , après avoir signifié aux Freres ce qui avoit été fait , l'élection du Frere Barthelemi , & la ratification des Régles après une nouvelle revision , ne trouva que soumission dans les esprits & accord dans les volontez. La peine de perdre M. De La Salle pour Superieur , fut un peu temperée par le choix qu'on avoit fait du Frere Barthelemi pour son Successeur. Ce Frere étoit aimé , parce qu'il étoit d'une humeur douce , complaisante & facile , aussi-bien que d'un caractère humble , sage & timide. Toujours prêt à se ranger au meilleur avis , il n'étoit jamais attaché au sien. En défiance de ses propres lumieres , il étoit avide de recourir à la prudence d'autrui ; & quand il consultoit , il le faisoit avec grande candeur & simplicité & dans l'humble disposition de s'en rapporter à un autre jugement que le sien.

L'office de Directeur du Noviciat qu'il avoit geré long-tems avec bénédiction , lui avoit acquis la confiance de tous les jeunes Freres qui avoient passé par ses mains. Celui de Superieur qu'il exerçoit avec beaucoup de prudence depuis quelques années , dans la presence comme dans l'absence de M. De La Salle , lui avoit aussi gagné le cœur des anciens. Ainsi toutes choses continuèrent à aller leur train , & on ne s'aperçut pas dans l'Institut qu'on avoit fait choix d'un nouveau

**Chef.** Tout ce qu'il y eut de nouveau parmi les Freres, fut l'émulation avec laquelle ils s'empresèrent de reconnoître le nouveau Superieur par des témoignages de respect, & des marques réelles de soumission. Le vertueux Frere Barthelemi ne fut pas long-tems en place; car il mourut le 7. Juin 1720. un an environ après M. De La Salle, & trois ans après son éléction.

Il y fut pourtant assez de tems pour y faire briller sa vertu devant ses Freres, & se faire un grand fond de mérites devant Dieu; car il gouverna dans des tems difficiles, & sa patience fut mise à l'épreuve en plusieurs rencontres fâcheuses. La Constitution *Unigenitus* sur laquelle les esprits étoient alors si échauffez & partagez en France, lui attira plus d'une Croix, non qu'il se mêlât de dogmatiser; car à l'exemple de M. De La Salle, il ne rompoit le silence sur ce sujet, que quand il étoit obligé de déclarer sa foi, ou de soutenir celle de ses inférieurs; mais comme plusieurs de ceux-ci se trouvoient dans des Diocèses où le Pere Quesnel avoit grand nombre de Partisans, les coups qu'on portoit sur les Freres, retomboient sur lui. Des plumes sçavantes à écrire d'un stile dur, aigre, & amer, lui écrivoient des lettres pleines d'invectives & de menaces, & des bouches accoutumées à répandre le fiel & à déchirer le prochain, en recommandant la charité, l'ont honoré comme bien d'autres, des épithetes les plus odieuses & des injures les plus piquantes. Le zèle que le Frere Barthelemi montrait à maintenir ses Freres dans l'union au saint Siège & dans la soumission au Clergé de France, étoit le seul motif de leur colere contre lui; mais il s'en faisoit honneur, & il se conduisoit avec tant de sagesse dans ces sortes d'attaques, que si ses ennemis ne pouvoient pas l'aimer, ils ne pouvoient refuser le juste tribut de louanges que méritoit sa conduite douce, humble & prudente. L'égalité de son humeur & la serenité de son visage cachoient avec industrie ses peines & ses infirmités à ceux-mêmes qui le fréquentoient, & il ne laissoit point apercevoir qu'il fût sensible, ni aux outrages qu'il recevoit souvent du dehors, ni aux importunités, aux duretés même qu'il recevoit quelquefois de la part de quelques indiscrets. Ce qui achève son éloge, c'est qu'il ne s'oublia jamais à l'égard de son Prédecesseur. Il connut toujours la distance qu'il y avoit entre un Prêtre & un Frere Laic, entre le Maître & le Disciple, entre le pere & l'enfant, entre le second Superieur de la Société & son Instituteur. Disciple docile, il ne parla que parce que le Maître voulut se taire & garder un profond silence. Enfant soumis, il ne prit en frere aîné la conduite de la famille, que quand le Pere lui en abandonna le soin: Frere simple, il ne perdit jamais de vue l'éminence du Caractère qui élevoit M. De La Salle au-dessus de lui, & il ne fit jamais devant lui aucun Acte de superiorité qu'avec honte, & forcé par l'humilité de celui qui n'étoit descendu de la premiere place, que pour ne quitter jamais la dernière. Malgré la ferme résolution où étoit M. De La Salle, de ne se mêler de rien, il ne put pas empêcher que le Frere Barthelemi ne s'adressât à lui dans toutes les rencontres où il avoit besoin de ses lumieres. Ce Frere Superieur ne faisoit rien sans le consulter, & il suivoit ses avis avec toute l'exacritude d'un enfant. Si M. De La Salle parloit au Frere Superieur avec tout le respect & la déférence d'un inférieur, celui-ci se mouloit sur le modèle qu'il voyoit, & saisissoit l'occasion de s'humilier à son tour devant celui qui lui en donnoit l'exemple. Par cette modestie & cette conduite humble & prudente, le nouveau Superieur se montrait digne fils du saint Instituteur, & s'attiroit la vénération & la confiance de la part des Freres. Ces exemples réciproques d'humilité, d'union, de bonne intelligence entre les deux chefs de l'Institut, eut de merveilleux effets. L'union se cimentea en-

tre les membres du corps , l'émulation s'alluma dans les inférieurs , la famille nouvelle rentra dans son premier esprit & dans sa première ferveur. Voilà ce que doivent les Freres au sage gouvernement de leur second Supérieur , qui mourut plein de mérites & qui fut regretté de tous ceux qui le connoissoient.

En effet , aussi-tôt que M. De La Salle fut parvenu à l'état d'inférieur qu'il avoit tant & depuis si long-tems désiré , il ne pensa plus qu'à en remplir les devoirs & à en pratiquer les vertus , il ne se réserva aucune marque de distinction , & ne voulut pour récompense des services qu'il avoit rendus aux Freres , que la soumission & la dépendance. Le seul privilège dont il étoit jaloux , étoit d'être oublié , méprisé , & de mourir dans cet état d'abjection dans lequel il avoit passé toute sa vie depuis l'établissement des Ecoles Chrétiennes. On le voyoit comme le plus fervent des Novices ponctuel aux moindres observances & suivre avec une scrupuleuse exactitude tous les réglemens.

Il ne se souvenoit plus ni de ce qu'il avoit été , ni de ce qu'il étoit encore , que pour en tirer de nouveaux sujets de confusion & d'humiliation. Les qualitez de Supérieur & d'Instituteur , qui lui avoient été si onéreuses & si crucifiantes , étoient si bien effacées dans son esprit & par sa conduite , qu'il ne paroïssoit pas qu'il les eût jamais portées , & qu'il eût eu toute sa vie un autre emploi que celui d'obéir. Pour ce qui est de celle de Prêtre , il ne la laissoit apercevoir que quand il montoit au S. Autel , & qu'il entroit dans le Tribunal de la Pénitence ; car voilà les seules fonctions qu'il se réserva , dire la sainte Messe aux Freres , les confesser , instruire & exhorter les Pensionnaires. Dans tout le reste , il se comportoit comme un Prêtre dégradé , comme un Ministre des Autels , qui a été condamné à faire penitence le reste de ses jours dans un Monastere.

Dans cet esprit il refusoit toutes les démonstrations de confiance que les Freres lui témoignoit , & dont des enfans ne peuvent se dépouïller à l'égard d'un Pere sage & vertueux qui les a élevez : *Je ne suis rien , allez au Frere Supérieur , disoit-il , à ceux qui s'adressoient à lui pour demander quelques permissions. D'autre lui ayant écrit pour demander ses avis , il ne voulut pas même lire leurs lettres. S'il y acquiesça ensuite , ce ne fut que par obéissance , en regardant comme un ordre , la priere que lui en fit le Frere Barthelemi. Les réponses qu'il fit à ceux qui l'avoient consulté , furent propres à les corriger de leur prétendue faute ; car il concluoit les avis qu'il leur donnoit par celui-ci. Donnez-vous bien de garde de vous adresser à moi à l'avenir pour choses pareilles : Vous avez un Supérieur , c'est à lui à qui vous devez exposer vos difficultez. Pour moi je ne veux plus me mêler de rien , que de penser à la mort & pleurer mes péchez.* C'est ainsi que le saint Prêtre finissoit sa vie dans l'abjection , dans l'obéissance , & dans la dépendance.

Le Frere Barthelemi qui étoit confus de voir si souvent à ses pieds M. De La Salle pour demander les moindres permissions , voulut lui épargner la peine de cet assujettissement , & à lui-même la confusion de commander à un Prêtre , à son Confesseur , & à son Pere , en lui donnant une permission générale de faire ce qu'il jugeroit à propos ; mais c'est de quoi ce parfait obéissant ne put s'accommoder. Ce qui lui déroboit le mérite de tant d'actes d'humilité , lui déplut ; & il n'en voulut point user. Pour confirmer par la pratique les enseignemens qu'il avoit donnez sur ce sujet , il demandoit pour les moindres choses de nouvelles permissions. Il ne présidoit à aucun exercice de Communauté , pas même aux spirituels , tels que sont la priere & l'oraison , où le caractère Sacerdotal donne la prééminence.

mence. Sa place dans ces saintes actions étoit celle du Publicain , la dernière proche la porte. Il n'osoit pas même changer l'heure de dire la sainte Messe sans une permission expresse. S'il alloit faire la Récréation avec les Freres servans , c'étoit à condition que l'un d'entr'eux présideroit. Ce Président devenu son Supérieur le voyoit lui demander permission toutes les fois qu'il vouloit parler. Si on vouloit lui donner parmi eux quelque marque de distinction , aussi-tôt il se retireroit , & il alloit achever la Récréation avec quelque petit pensionnaire. Quelque instance qu'on lui fit de prendre la première place au Réfectoire , on ne put vaincre sur ce point son humilité qui ambitionnoit la dernière , & qui la prit en effet après les Freres servans. On eut même bien de la peine à gagner sur lui de donner la bénédiction de la table. S'il s'y rendit , ce ne fut qu'après qu'on lui eut représenté que son caractère ne souffroit pas qu'un Frere la donnât en sa présence. Quand quelque Novice envoyé pour balayer sa pauvre chambre , lui demandoit s'il vouloit bien le permettre , il faisoit réponse : *Je ne veux rien , mon cher Frere , allez demander si on veut que je sorte.* Jamais il n'eût consenti qu'un autre lui eût rendu cet office d'humilité & de charité , si le Frere Supérieur ne l'eût ordonné. Enfin ce S. Prêtre fut pour les Freres un modèle achevé de perfection. Chacune de ses actions étoit un exemple de vertu. Humble , soumis , obéissant , simple , il étoit parvenu à cet heureux état d'enfance spirituelle dont Jesus-Christ fait lui-même l'éloge. Rendu à lui-même & déchargé de tout soin , sa propre sanctification devint son unique emploi. Tout ce qui étoit au monde ne lui étoit rien. Il ne pouvoit plus se désoccuper de Dieu , n'ayant plus rien qui l'en pût distraire. Sa perfection étant son unique ouvrage , il y travailloit sans relâche , sans laisser échaper , selon l'avis du Sage , la moindre occasion de l'augmenter.

Je ne dirai rien de trop , quand j'assurerai que ces venerables Vieillards du fameux Monastere dont parle S. Jean Climaque , qui obéissoient à leur Supérieur comme des enfans , auroient vû leur Maître en humilité & en obéissance dans M. De La Salle , & l'auroient pû prendre pour leur modèle en ce genre. Plus le saint Prêtre s'étudioit à s'humilier & à se dégrader , plus Dieu prenoit plaisir à l'éclairer. Le fait qui suit va faire voir , que l'état d'abjection est un état de lumieres & la vraie Ecole où Jesus-Christ les communique.

M. Charon , homme d'un grand zèle , & qui étoit un des Fondateurs de l'Hôpital de Canada , venu à Paris pour différentes affaires , fit tant d'instances pour avoir quatre Freres & les emmener avec lui en ce pais , qu'à la fin on se rendit à ses prieres. Le Frere Barthelemi donna son consentement , M. De La Salle son agrément , & de concert avec l'Assistant , qu'on fit venir à saint Yon exprès , ils désignerent les Freres qu'ils destinoient pour cette mission. Deux jours après le Frere Assistant prêt à s'en retourner , étant allé de grand matin prendre congé du Serviteur de Dieu , il fut fort surpris de l'entendre dire : *Ah , mon Dieu ! qu'allez-vous faire : vous allez entreprendre une chose qui vous jettera dans une infinité d'embarras , & qui aura des suites facheuses.* Le Frere Barthelemi qui entra sur ces entrebâtes , repartit qu'il n'y avoit pas moyen de reculer , que tout étoit conclu & arrêté. En effet , les frais de l'embarquement étoient déjà faits. Le S. Homme répéta : *Qu'allez-vous faire ?* & ne dit rien de plus. Cette double remontrance fit impression sur les Freres : ils ne s'engagerent pas plus avant ; & après avoir rompu le dessein concerté , ils ne furent pas long-tems sans sçavoir qu'on vouloit les tromper pieusement. Le bon M. Charon avoua , que son dessein étoit de mettre les quatre Freres séparément avec les Cures de la Campagne , pour y ensei-

gnier les enfans ; c'est-à-dire , qu'il vouloit les dérober à l'Institut , & les exposer à se perdre , ou à se déranger. Pour sûr , ils eussent été perdus pour la Société , s'ils n'eussent plus eu ni d'union ni de relation avec elle , & ils eussent sorti de son sein , en cessant de vivre en Communauté , & d'en pratiquer les regles. En un mot , nous l'avons vû ci-dessus , M. De La Salle n'a jamais voulu donner de ses Disciples pour les Ecoles de Campagne , parce qu'il auroit fallu les envoyer seuls & les abandonner à leur propre conduite. Ceux qui avoient été élus pour cette mission , étoient quatre Sujets distinguez en mérite & en vertu , car il ne faut point d'autres ouvriers pour des Iroquois & des Sauvages. M. De La Salle les comptoit perdus pour lui , si on les envoyoit. Ce fut sans doute par une lumiere surnaturelle , qu'il eut cette connoissance. Car par quelle autre voye pouvoit-il pénétrer dans l'avenir , & fouiller dans cœur de M. Charon ? Celui-ci fut obligé de substituer aux Freres d'autres personnes , qu'il ne mena pas lui-même en Canada , car il mourut en y retournant. Il avoit obtenu des Lettres Patentes du Roi pour six Maitres d'Ecole ; mais sa mort les rendit inutiles , & ses desseins s'ensevelirent avec lui.

Cependant le bruit de la démission de M. De La Salle s'étant répandu à Paris & de tous côtez , on en jugea diversément , & chacun en parla selon ses propres dispositions. L'estime & les louanges des hommes n'étoient pas son partage , & il étoit rare qu'il fit quelque action , qui ne fût pas blâmée. Celle-ci le fut de tous ceux qui le connoissoient. Les uns disoient qu'il faisoit injure à son caractère en s'assujettissant à des personnes qui n'en avoient point : s'ils se fussent souvenus que S. Antoine , S. Hilarion , S. Pacôme , & tant d'autres Abbez qui étoient à la tête d'un nombre infini de Solitaires & de Moines , parmi lesquels il y avoit souvent des Prêtres , qui s'y rangeoient comme les autres à l'obéissance ; que S. François qui n'étoit que Diacre , comptoit parmi ses Disciples des Prêtres & des Docteurs d'un rare mérite , ils eussent laissé tomber cette accusation. Les autres le taxoient d'imprudencence & le rendoient coupable de la ruine de son Institut , en le confiant à un simple Frere. Il y en eut qui l'accuserent de paresse ou de pusillanimité , & qui attribuerent à l'amour du repos , & à la fuite du travail , la tranquillité de l'état qu'il avoit préféré à une place remplie de soins & de difficultez. Ses ennemis donnerent un autre tour encore plus malin à son action. Selon eux , un orgueil subtil & raffiné en étoit le principe , & il cherchoit dans la dernière place , l'estime & les louanges des hommes , qu'il n'avoit pû trouver dans la première. Le Serviteur de Dieu qui ne pensoit qu'à se préparer au Jugement de Dieu , se soucioit fort peu de ceux des hommes. Dieu l'occupoit tout entier , & tous les raisonnemens qu'on faisoit sur son compte , lui paroissoient des songes , dont il rioit , quand on le forçoit d'en entendre le recit.

Lorsque le serviteur de Dieu concentré dans le repos de la solitude étoit le plus occupé du Ciel & du soin de mettre son ame dans l'état de pureté , que demande l'entrée de ce Sanctuaire , il reçut une lettre qui le mandoit à Paris pour profiter d'un legs Testamentaire fait en sa faveur. Ce n'étoit pas un don , mais une justice que lui faisoit M. Rogier qui avoit eû autrefois avec lui un grand commerce de pieté , & qui avoit prêté son nom pour l'achat de la maison de S. Denis , dont il a été parlé.

M. De La Salle arriva à Paris le 4. d'Octobre. 1717. pour obéir au Frere Barthelemi qui l'en avoit fort sollicité , afin de mettre au profit de la Société la resti-

tion réelle , qui portoit le nom de donation ; il alla se loger dans le célèbre Séminaire de S. Nicolas , Ecole sainte où l'on forme si bien les Ministres des Autels , & d'où sortent tant de saints Prêtres. Il ne voulut pas descendre dans la Maison des Freres , pour éviter les marques de soumission , de respect & de confiance que les enfans doivent à leur pere , & qu'ils étoient bien préparés à lui rendre ; peut-être aussi pour ne point réveiller l'animosité de quelques rivaux , qui n'étoit pas éteinte , & ne point attirer sur ses Freres de nouvelles tempêtes.

M. De La Salle se comporta dans le Séminaire de S. Nicolas du Chardonnet , comme par-tout ailleurs , en Prêtre parfait. Cet astre alla briller dans un autre Ciel que le sien , & répandre les rayons des vertus & l'esprit Ecclesiastique dans un lieu qui en est la source. Laissons s'expliquer là-dessus un des Supérieurs de ce Séminaire. Voici le témoignage qu'il rendit après la mort du Serviteur de Dieu dans une Lettre qu'il écrivit au Frere Barthelemi. • Nous avons bien de la joye , • mon très-cher Frere , du dessein que vous avez formé de donner au Public la • vie de M. de La Salle votre vénérable Instituteur. Le Clergé sera édifié des • grands exemples de vertu qu'il a donnez , & particulièrement de son zèle pour • l'Instruction de la jeunesse & l'établissement des Ecoles Chrétiennes. Nous avons • eu l'honneur & l'avantage de posséder ce saint Prêtre dans nôtre Séminaire , de- • puis le 4. Octobre 1717. jusqu'au 7. Mars 1718. Ce tems a été court , comme • vous voyez ; mais il n'en a pas fallu davantage pour reconnoître en lui les dons • particuliers que Dieu y avoit mis , & les graces mêmes qu'il s'étudioit le plus • de cacher aux hommes. Nous lui avons sur-tout remarqué un zèle & une ferveur • extraordinaire pour sa propre perfection , une humilité profonde & un grand • amour pour la mortification & la pauvreté. Le zèle pour sa propre perfection • a paru 1. en ce que non content de se trouver tous les jours sans en manquer un • seul à tous les exercices de pieté , à l'Oraison du matin , aux Conférences spiri- • tuelles , aux divins Offices , &c. Il m'a avoué qu'il donnoit encore régulièrement • chaque jour deux heures & demie ou trois heures à la Méditation. 2. Dans l'af- • fectifement entier où il a voulu vivre au Règlement du Séminaire , car il • se rendoit toujours des premiers à tous les exercices , & il n'y avoit pour lui • aucun article qui ne fût important. il n'auroit pas voulu , je ne dis pas sortir • en Ville , mais même parler à un externe , sans en demander la permission. En • vain lui ai-je déclaré plusieurs fois qu'il avoit chez nous toute permission , & • que ce point de Règlement n'y avoit point été mis pour lui. Il n'a pas été • possible de lui en faire accepter la dispense. Son humilité nous a paru égale- • ment admirable , & elle étoit universelle. Il ne faisoit rien sans conseil , & l'a- • vis des autres lui paroissoit toujours meilleur que le sien. Dans la conversation il • écoutoit toujours plus volontiers qu'il ne parloit ; on ne lui entendoit jamais • rien dire à son avantage. Plein d'horreur & de mépris pour la mondanité qu'aff- • fectent plusieurs Ecclesiastiques dans leur extérieur & dans leurs habits ; rien de • plus simple que les siens qui n'étoient que d'une serge la plus commune. Tout • le reste de son extérieur y répondoit , & c'est en partie ce qui m'a fait dire • qu'il aimoit la pauvreté. Cet amour pour cette vertu a encore plus éclaté dans • la générosité qu'il a eue de renoncer à tout , & de se dépouiller de tout pour • entreprendre & soutenir l'établissement de sa Communauté , & dans les précau- • tions qu'il a prises pour inspirer & perpétuer dans les Freres qui la composent , • cet esprit de simplicité & le retranchement de tout ce qui n'est pas absolument • nécessaire à la vie & à l'entretien. Sa mortification enfin nous confondoit , en

pour édifiant. Il ne voulut jamais accepter de chambre à feu, quand il étoit au Séminaire ; & au lieu de se chauffer avec les autres, au moins pendant le temps de la Récréation, il aimoit mieux s'entretenir dans les salles ou dans le jardin avec quelque Séminariste, pour avoir occasion de leur inspirer quelque sainte maxime & le détachement des choses de la terre ; & comme sa modestie, son air recueilli, & l'onction de ses entretiens, ne laissoient point douter qu'il n'en pratiquât encore beaucoup plus qu'il n'en inspiroit ; on ne sçauroit exprimer le fruit qu'il a fait dans ce Séminaire.

On a eu bien tort aussi de vouloir le faire passer pour un homme, qui avoit du penchant pour les doctrines nouvelles ; sage & prudent comme il étoit, il en parloit rarement ; parce qu'il sçavoit que ces discours servent de peu & nuisent souvent ; mais il étoit des plus soumis & des plus attachez aux décisions de l'Eglise, & je me souviens qu'il approuva extrêmement une Communauté de ses Freres établis dans une grande Ville de Province, qui aima mieux encourir la disgrâce des premiers Supérieurs du Diocèse, que de faire ce qu'on exigeoit d'eux ; parce que la démarche leur en paroïssoit contraire au respect que leur Instituteur leur avoit toujours inspiré pour l'autorité du Saint Siège & de l'Eglise de France. Voilà, mon cher Frere, le témoignage que je dois à son M. De La Salle, que nous avons tous extrêmement regretté & pour vous, & pour le Public, & pour notre propre édification. Si Dieu exauce nos vœux, il continuera de vivre en sa Communauté par la fidélité qu'elle aura à ne se jamais départir des maximes & des exemples du zèle pour l'instruction des enfans, pour la simplicité, la pauvreté, l'édification, l'obéissance & la profonde vénération pour les Evêques, &c. . . Je me recommande à vos prieres, & suis avec parfaite estime pour votre Communauté & pour vous en particulier, mon cher Frere, &c. Au Séminaire de S. Nicolas, le premier Mars 1721.

Cette Lettre est un grand éloge : éloge qui ne sort pas de la bouche ou de la plume de personnes simples qui s'édifient aisément, & qui heureusement prévenus en faveur de la vertu croyent en voir par-tout. Le Vulgaire sur de légers apparences fait assez souvent des Saints de gens qui n'en ont que l'extérieur ; mais ceux qui s'entendent en vertu, n'accordent pas ce nom si aisément, parce qu'ils sçavent à quels titres il faut le mériter. Une vertu commune qui a de l'éclat, fait grand bruit dans le monde ; parce que c'est une lumiere qui luit dans les ténèbres, & qu'au milieu des vices & des passions le mérite solide se distingue par sa singularité ; mais dans les lieux où la piété regne, où les exemples de vertu sont familiers, où l'on s'exerce à la perfection, la vertu qui éclate est éminente. Il faut être bien parfait pour briller parmi les parfaits & passer pour Saint. C'est l'attention que le Lecteur doit faire sur la Lettre rapportée. M. De La Salle vivoit dans ce Séminaire si retiré & si solitaire, que les personnes de sa connoissance ne pouvoient presque le trouver. Il se déroboit universellement aux yeux & au commerce de tout le monde, des Freres mêmes à qui il refusoit la consolation de le voir. Le seul Frere Directeur avoit ce privilège ; encore ne pouvoit-il en jouir que rarement. Si ceux des Freres qui ne pouvoient perdre leur confiance en lui, vouloient profiter de ses avis, il falloit qu'ils usassent d'adresse pour le surprendre : & quand ils le surprénoient, le premier qu'il leur donnoit, étoit de s'adresser au Frere Supérieur & de s'accoutumer à se passer de lui, puisqu'il n'avoit plus guères de tems à vivre. Cette leçon si propre à les détacher de sa personne, ne les contentoit pas. Ne pouvant se dépouïller de la qualité de ses enfans, ils le prioient de con-

servir à leur égard celle de Pere jusqu'à la mort. Cependant il vint à bout d'ouvrir tous leurs cœurs pour le Frere Barthelemi ; & il eut la consolation de voir tous les Freres parfaitement soumis à celui qu'ils avoient eux-mêmes choisi pour Supérieur ; de les voir exacts à lui découvrir avec candeur leur intérieur , à l'honorer d'une parfaite confiance & à suivre ses avis avec fidélité.

M. De La Salle appellé à Paris pour terminer l'affaire du Testament dont il a été parlé , alla trouver le Notaire qui lui fit la lecture de l'article qui le regardoit. Il y étoit qualifié de Supérieur des Freres des Ecoles Chrétiennes. Cette qualité qu'il croyoit ne lui plus appartenir , choqua son humilité , & lui parut blesser la verité. Après avoir répondu qu'il n'étoit plus Supérieur des Freres , il ajouta qu'il ne pouvoit s'approprier un titre dont il étoit dépouillé , & refusa de donner sa décharge en cette qualité. Le Notaire lui remontra inutilement , que ce terme étant sans conséquence , ne méritoit pas son attention , qu'il devoit encore moins lui faire scrupule ; qu'au-reste il étoit nécessaire , la décharge devant être conquë dans les termes portez par le Testament. L'humble Prêtre aussi ami de la verité , que de l'abjection , s'en défendit toujours ; & ne pouvant se résoudre à prendre une qualité qu'il n'avoit plus , il aimait mieux renoncer au legs , que de le recevoir aux dépens de la verité & de l'humilité. Il se retira & laissa sa somme prête à être comptée entre les mains du Notaire , qui persista à ne vouloir la délivrer que sous les termes conçus dans le Testament. Trois mois se passèrent ainsi en délais , sans qu'il fût possible de forcer l'humilité du saint Homme. Enfin le Notaire édifé d'une pareille résistance , fit reflexion qu'il pouvoit consentir à la suppression du mot de Supérieur , sans en craindre aucunes suites ; fort assuré que cet exemple ne seroit pas contagieux , & que s'il avoit vü un homme refuser de l'argent & un titre d'honneur , & refuser l'un à cause de l'autre , il n'en verroit pas un second. C'est ainsi que M. De La Salle donna sa décharge , & accepta une veritable restitution sous l'apparence de donation.

Dans ce même tems la divine Providence , qui destinoit aux Freres la maison de S. Yon , arrangea les événemens ; de maniere que celui qui parut les chasser de cette belle solitude , fut celui qui les mit en possession. Madame la Marquise de Louvois à qui appartenoit la maison de S. Yon , étant morte , ses heritiers firent annoncer aux Freres de la vider au plutôt & de la leur rendre. Ceux-ci qui l'habitoient depuis quatorze ans , en furent affligez & surpris. Leur Instituteur ne le fut pas moins. Il étoit hors d'apparence de pouvoir retrouver un lieu si fort à la bienéance de la nouvelle Société , étant comme elle est à la porte d'une des principales Villes du Royaume & de toutes celles que le commerce & les richesses rendent florissantes , la plus voisine de Paris dont elle est l'entrepôt. Cette maison louée à grand marché , située en un air vif & pur , & fort different de celui de Rouën , en pleine Campagne & avec de vastes jardins , favorise également la santé & la pieté , & presente une agréable retraite. M. De La Salle en faisoit ses délices , parce qu'il s'y voyoit aussi solitaire qu'il desiroit l'être , & que son Noviciat ne pouvoit être dans un lieu plus convenable. Transferé de Maison en Maison , il l'avoit fixé en celle-ci ; & son desir étoit qu'il n'en sortit point , à moins que la divine Providence ne le ramenât dans une pareille près de Paris , qui étant la Capitale du Royaume est le centre des bonnes œuvres , & le lieu de France où elles trouvent plus de faveur , plus de succès , & plus de moyens de se répandre.

Dans l'étrange nécessité de quitter au plutôt une maison si chérie & si nécessaire,

le Pere & les Enfans ne voyoient de ressource qu'en Dieu ; car il ne falloit point attendre de grace de la part des heritiers. La faveur n'est pas écoutée, quand il s'agit de partage. M. De La Salle exhorta donc les siens à s'abandonner à la divine Providence & à espérer contre toute esperance, de se voir tranquilles possesseurs d'un lieu qui sembloit être fait pour eux. Il leur dit même qu'il falloit penser à l'acheter : cette proposition les surprit ; car la grande pauvreté qui les avoit trouvez dans leur origine, ne les avoit point encore quittez. Sans fonds, sans argent, ils n'avoient cherché leur entretien que dans les Greniers du Pere celeste. M. De La Salle sçavoit mieux qu'eux-mêmes que toutes les maisons de l'Institut, n'étoient propres qu'à faire honneur aux soins de la divine Providence. C'étoit donc d'elle seule dont il falloit attendre l'argent nécessaire pour l'achat de la maison de S. Yon. Pour le mériter les Prieres ne furent point épargnées. Le grand desir d'avoir la maison, anima la ferveur des Prieres, & elles furent efficaces. M. De La Salle trouva dans les tresors du Pere commun des hommes, les fonds suffisans pour faire cet achat. Les premiers furent tirez du legs dont on vient de parler, les autres furent fournis par des mains liberales & zelées pour l'Institut ; & tout cela d'une maniere qui fait sentir le doigt de Dieu ; car ce fut justement en ce tems que l'article du Testament de M. Rogier, qui regardoit M. De La Salle, eut son execution. La servante qui devoit jouir la premiere des 220. ou 250. livres de rente affises sur le bien de M. de Plancy étant morte, en avoit laissé la propriété à nôtre saint Prêtre ; ce n'étoit pourtant pas de l'argent comptant, & il en falloit pour acheter la maison de S. Yon ; mais Dieu lui en fit trouver, en inspirant à M. de Plancy de rembourser en especes la rente qu'il devoit. La charité seule fut le principe de ce remboursement, & ce ne fut que pour rendre service aux Freres, que ce Monsieur aprit avoir grand besoin d'argent, qu'il leur fit cette offre. Elle fut acceptée avec grande joie, & elle servit à avancer le payement de la maison de S. Yon qui fut enfin achetée.

La divine Providence favorisa encore d'une autre maniere très-sensible cette acquisition ; car M. l'Abbé de Louvois executeur du Testament de Madame sa Mere se trouvant tout disposé à faire plaisir à M. De La Salle, promit aux Freres en sa considération de leur donner la préférence, & de la mettre à un prix fort raisonnable, afin de leur en faciliter l'acquisition. Le nom de M. De La Salle, comme nous l'avons déjà remarqué, étoit en vénération dans toute la famille de feu M. le Tellier Archevêque de Reims. M. l'Abbé de Louvois instruit de ce qu'étoit & de ce qu'avoit été l'Institut des Ecoles Chrétiennes, de ce qu'il avoit fait & souffert, le regardoit comme un Saint, & fut ravi d'avoir l'occasion de pouvoir l'obliger. Cependant quelque grande que fût sa bonne volonté pour le Serviteur de Dieu, peu s'en fallut que l'ennemi de tout bien ne réussit à en empêcher les effets par les intrigues de quelques personnes, qui pour leurs intérêts vouloient faire mettre dans le Contrat des clauses fort desavantageuses aux Freres. Deux fois déjà le projet du Contrat avoit été rompu, & l'affaire avoit échoué ; mais enfin après deux mois d'incertitude, elle fut heureusement terminée, & la maison de S. Yon leur fut adjudgée sous le nom de deux des principaux Freres. M. De La Salle ne voulut point paroître dans cette acquisition. Content d'en avoir le mérite devant Dieu, il ne voulut point en avoir l'honneur devant les hommes, & il eut soin de cacher son nom, tandis qu'il fournit l'argent qui servoit à cet achat. Pour cet effet, il manda à Paris le Frere Barthelemi Supérieur général,

& lui remit entre les mains le legs qui lui avoit été fait , avec un Acte par lequel il y renonçoit en faveur de l'Institut.

Sa joie ne fut pas petite de voir enfin ses enfans en jouissance d'un lieu si avantageux au recueillement & à l'oraïson , si propre au Noviciat , & si nécessaire à son Institut. Ce ne fut pourtant qu'après sa mort que les Freres en eurent la possession tranquille , à la faveur des Lettres Patentes du Roi. Dans cet intervalle ils furent souvent inquiétez , & reçurent plus d'un sujet d'allarmes & du dedans & du dehors sur cette acquisition. Des gens avides du bien & poussez par la malice d'autrui , travailloient sourdement à déposséder les Freres , & ne desespéroient pas de voir un jour revenir entre leurs mains un fond qu'ils croyoient être sorti de celles de leurs Ancêtres , & sur lequel la cupidité croyoit avoir quelque droit. D'ailleurs , un des Freres au nom desquels la maison avoit été achetée étant mort , en avoit laissé à l'autre le domaine apparent. Quoique ce Frere eût trop de Religion pour être tenté de tourner à son profit particulier le bien de sa Société , & de s'en aproprier l'acquisition pour laquelle il n'avoit que prêté son nom , après tout le cas étoit à craindre , & il avoit déjà eû des exemples même chez les Freres , comme on l'a pû remarquer. Les Lettres Patentes ont mis fin à ces allarmes & à ces inquiétudes , en assurant l'acquisition de la maison de S. Yon.

La paix & la tranquillité que l'Instituteur des Freres goûtoit dans le Séminaire de S. Nicolas du Chardonnet , l'y attachoit , & il n'étoit pas aisé de l'en retirer. Se regardant comme un Novice dans la perfection , il croyoit que le Séminaire étoit pour lui ; & qu'à l'âge de plus de soixante-cinq ans , il devoit entrer comme un jeune Clerc dans l'exercice des Vertus Ecclesiastiques , dont il ne croyoit pas avoir encore pris la premiere teinture. Ainsi plus petit , plus soumis , plus docile , qu'un jeune Tonsuré qui vient avec ardeur puiser dans le Séminaire comme dans la source , l'esprit Ecclesiastique , & se former sous les plus grands Maîtres dans la pieté , il prétendoit renouveler dans le Séminaire de S. Nicolas les pratiques de ferveur qu'il avoit apprises dans celui de S. Sulpice , dès l'âge de 16. à 17. ans , & finir dans celui-là la vie de dépendance & d'esprit intérieur qu'il avoit commencée en celui-ci.

Toute son ambition étant de mourir comme Jesus-Christ dans la pratique de l'obéissance , de l'humilité , & de la mortification , son cœur le tenoit lié dans un lieu où il trouvoit la facilité de s'y exercer. De pareils liens que la vertu la plus pure forme , n'étoient pas aisés à rompre ; & les Freres ne furent pas écoutés , quand ils pressèrent le saint Prêtre de revenir chez eux. Ils avoient à leur tête un Supérieur general élu d'entr'eux , & qu'ils avoient choisi eux-mêmes. Il étoit sage , & sa conduite répondoit à l'attente qu'on avoit conçûe de sa solide vertu. Ils avoient enfin la propriété d'une maison & d'un établissement stable , & propre à fixer le Noviciat : Ces deux choses faites , le saint Instituteur n'avoit plus rien à faire dans la Société ; & en y allant à son avis , il y occuperoit inutilement une place. C'est ce qu'il répondoit à ceux de ses enfans qui le pressoient de se restituer à eux.

Le Frere Barthelemi en tout le reste d'accord avec son bon Pere , n'étoit pas sur cet article de son sentiment. Croyant sa présence plus que jamais nécessaire à l'Institut , il souffroit avec douleur d'en être privé , & mettoit tout en usage pour abrèger le tems de son absence. Il craignoit encore qu'étant déjà d'un âge un peu avancé , infirme & épuisé de forces , il ne mourût hors du sein de sa propre famille ; & que d'autres mains que les siennes ne lui fermassent les yeux. D'ailleurs , témoin lui & ses Freres depuis tant d'années des plus heroïques actions de vertu

que leur Instituteur avoit pratiquées pendant sa vie, ils souhaitoient l'être de celles qui devoient la terminer.

Ces raisons étoient bonnes ; mais ce n'étoit pas celles qu'il falloit faire valoir auprès de l'humble Prêtre pour l'engager à revenir : Aussi le Frere Barthelemi se donna bien de garde de les apporter. Il se rabatoit sur la convenance qu'il y avoit, que le Pere fût avec ses Enfans, sur le desir que tous les Freres avoient de le voir encore parmi eux, & sur la bienfiance de ne point abandonner la Société qu'il avoit élevée. Le saint Instituteur pressé de ces discours, se retranchant dans son incapacité pour toutes choses, & se donnant pour un homme inutile, vouloit persuader que l'Institut devoit tenir pour un coup du Ciel d'être débarassé de lui. Je dois être conduit, & non pas conduire, ajoutoit-il ; il est tems que je commence l'ouvrage de ma propre sanctification, après avoir si long-tems travaillé à celle des autres. Puisque Dieu m'en donne une si belle occasion, c'est à moi d'en profiter. Si je la laissois échaper, ce seroit une faute que j'aurois à me reprocher le reste de mes jours. Il y a assez de tems que je commande, celui d'obéir est venu, & je dois vous apprendre par mon exemple à préférer l'état de dépendance, à celui d'autorité. Heureusement sorti de tous soins étrangers à mon salut, & dégagé de toutes les distractions qui interrompent le commerce avec Dieu, pourquoi irai-je troubler le doux repos dont je jouis, pour reprendre les sollicitudes. Ainsi toutes reflexions faites, je suis tenté de finir mes jours où je suis.

Ce refus ne faisoit que rendre plus vifs & plus empressez les desirs des Freres pour le retour de leur saint Instituteur ; mais voyant qu'ils ne pouvoient pas le vaincre, s'ils n'employoient l'autorité, ils eurent recours à Messieurs les Superieurs du Séminaire, & les prièrent d'engager par obéissance à revenir dans sa propre maison, celui qui ne vouloit demeurer dans la leur que pour la pratiquer en toutes choses. Les Messieurs du Séminaire de S. Nicolas du Chardonnet, ne pûrent pas se refuser à une priere, qui quoique fort contraire à leur inclination, étoit si raisonnable. Ravis d'avoir chez eux un si saint Prêtre, ils auroient été disposez à en acheter la possession ; & cependant on les engageoit à l'éloigner. En l'obligeant de se rendre aux Freres, ils consentoient à le perdre ; c'étoit pour eux un vrai sacrifice, & ils le firent avec generosité. Le compliment qu'ils firent au saint Prêtre pour l'obliger à retourner chez les Freres, ne pouvoit être plus gracieux & plus pressant. Ils lui dirent, qu'étant l'exemple du Séminaire, il étoit leur consolation & leur joie dans le Seigneur ; qu'ils regardoient comme une faveur du Ciel, son séjour chez eux ; & que pour le posséder, ils mettroient tout en usage, si l'intérêt de Dieu joint à celui de son Institut, ne s'oposoit pas au leur propre ; mais que dans la concurrence de l'un avec l'autre, le premier devoit l'emporter sur le second : qu'il étoit de leur devoir de lui représenter qu'il se devoit à sa propre famille, & qu'il seroit honteux pour eux de dérober le Pere aux Enfans qui avoient encore besoin de lui ; & qu'en ce cas la justice & la charité, la bienfiance & le devoir s'allioient ensemble pour leur faire une obligation de le prier de se rendre, qu'il ne pouvoit pas plus long-tems se soustraire à son troupeau, sans exposer plusieurs de ceux qui le composoient à des écarts, peut-être aux murmures, & tous aux plaintes & aux larmes ; qu'il devoit d'autant plus aisément les croire sur ce sujet, que ce n'étoit qu'avec une extrême répugnance, qu'ils lui presentoient cette Requête de la part des Freres, & qu'ils se faisoient eux-mêmes leurs Médiateurs auprès de lui contre leurs propres inclinations. L'humble Prêtre sans être ébloui d'un compliment si honorable & si flateur, que le cœur pronon-

prononçoit plus que la bouche, & qui auroit pû servir d'aliment à l'amour propre de tout autre moins fondé dans le mépris de soi-même ; ( car enfin ceux qui le donnoient, étant gens du premier mérite & d'une vertu distinguée, il étoit aisé de l'écouter avec complaisance, ) l'humble Prêtre, dis-je, répondit qu'incapable de gouverner, sa présence seroit inutile aux Freres, & son absence sans aucun préjudice ; que ne sachant pas encore bien obéir, son avantage étoit de ne pas sortir d'un lieu où il ne faisoit que de l'apprendre.

Cette réponse étoit digne de lui. On devoit s'y attendre, & on n'en fut pas surpris ; mais il ne s'attendoit pas lui qu'on en alloit user contre ses prétentions, & il y fut surpris : car on lui repliqua, que puisqu'il prenoit l'obéissance pour sa loi, il devoit faire par obéissance ce qu'on desiroit de lui. L'obéissance étoit en effet la souveraine loi ; & il se soumit sans réplique, d'abord qu'on la fit parler. Au moment même il disposa tout pour retourner à S. Yon, où le desiroit le Frere qui lui avoit succédé dans la place de Supérieur.

Le sacrifice fut réciproque, quand il prit congé de ses Hôtes charitables. La ressemblance de mœurs les avoit unis, & la vertu faisoit le nœud de leur amitié. Plus elle étoit pure, plus elle étoit cordiale & étroite : ainsi la séparation coûta à l'un & aux autres. Les Messieurs du Séminaire de S. Nicolas du Chardonnet regrettoient la perte d'un Saint dans la perte de leur ami, & ils regrettoient encore plus la perte du profit spirituel que sa présence apportoît à la multitude de leurs Elèves & à eux-mêmes. L'Instituteur des Ecoles Chrétiennes de son côté ne sortit qu'avec une extrême répugnance d'un Lieu qu'il regardoit comme la source de l'esprit Ecclesiastique en France, qu'il avoit choisi pour le lieu de son repos, où il ambitionnoit de finir ses jours dans la soumission, la dépendance, l'humilité & l'oraison continuelle ; enfin ce fut pour lui une sensible mortification de se séparer de ces vertueux Prêtres, qu'il honoroit comme les Peres de tant de saints Ministres des Autels, dont le zèle, la piété & l'habileté dans l'administration des Sacremens, dans l'instruction des Peuples & les fonctions Pastorales, font un honneur infini à ceux qui les ont formez.

Avant que de partir pour Rouën, il rendit aux Freres de la Communauté de Paris la visite qu'ils attendoient de lui avec une sainte passion. Leur joye fut grande ; mais elle fut courte, car il ne se montra à eux qu'en passant & pendant quelques instans, à peu près comme Jesus-Christ se monroit à ses Apôtres après sa Résurrection dans des momens rapides, qui laissoient dans leurs cœurs le regret de son absence mêlé avec la joye du doux moment de sa présence. Peut-être ces bons Freres, en s'abandonnant aux mouvemens de leur tendresse eussent-ils imité ceux de ces saintes femmes dont parle l'Évangile, qui ravies de voir leur divin Maître ressuscité, & craignant de ne pas jouir à leur gré de sa présence, le voulurent arrêter, s'ils eussent sçu que c'étoit pour la dernière fois qu'ils voyoient le saint Instituteur. Sans doute, que dans le desespoir de le revoir sur la terre, ils se fussent jettés à son col, eussent arrosé sa face de leurs larmes, & l'eussent obligé de mêler les siennes avec les leur en l'embrassant, ainsi que firent les Disciples de S. Paul, en lui disant adieu.

Au moins tous s'empressèrent-ils à lui demander sa dernière bénédiction ; mais il ne s'pressa pas à la leur donner : & il l'eût constamment refusé, si le Frere Barthelemi ne lui en eût donné l'ordre, en lui en faisant la priere ; car l'humble Prêtre qui se regardoit comme le dernier de la Société, & qui oubloit tout ce qu'il étoit, n'osoit s'arroger un droit qu'il ne pouvoit pourtant jamais perdre, quel-

que bas qu'il se mit, & à quelque dégradation de son caractère qu'il voulût se condamner, puisqu'il ne pouvoit l'effacer. D'ailleurs, en présence du Frere Barthelemi qu'il honoroit avec une grande révérence comme son Superieur, son humilité ne lui permettoit pas de faire cet Acte, qui marque de la prééminence; mais cette même humilité soumise en tout à l'obéissance, ne put le refuser, d'abord que celui dont les prieres étoient pour lui des commandemens, eut parlé. Ce fut avec le même Frere Barthelemi qu'il partit pour Saint Yon le 7. Mars 1718. treize mois avant sa mort.

## CHAPITRE XVII.

*M. De La Salle retourné à S. Yon, ne pense plus qu'à se préparer à la mort; plus il en approche, plus sa vertu brille: il y donne de nouveaux exemples d'humilité, d'obéissance, de zèle & de charité. La persécution le poursuit jusqu'à la mort, & son honneur reçoit une dernière flétrissure par la révocation des pouvoirs qui lui avoient été accordez à l'Archevêché.*

1718.

**L**ES Freres revirent à Saint Yon leur Instituteur comme un Ange du Ciel; ils le reçurent comme Jesus-Christ lui-même. Son retour fut pour eux un accroissement de joye & de grace; & sa presence se fit sentir par les biens qu'elle y apporta. En effet, elle étoit nécessaire pour y rapeller la ferveur, l'ordre, la parfaite régularité, l'esprit de recüeillement, de silence, d'oraison, de mortification & d'obéissance, qui avoient souffert du déchet. Le Serviteur de Dieu avoit à la verité, après son retour de Provence, rétabli en cette Maison la paix, l'union & la tranquillité qui y avoient été altérées; mais il n'avoit pas eü le tems d'y rétablir la premiere perfection; car sa longue absence avoit causé à S. Yon même les desordres qu'elle avoit produits par-tout ailleurs.

Pour y faire revenir la premiere ferveur, il falloit un peu plus de tems. M. De La Salle rapellé à Paris peu de tems après qu'il eut été envoyé à S. Yon, n'y avoit pas fait un séjour assez long, pour obliger cette mere des vertus d'y reprendre son premier empire; car enfin on sçait combien vite & aisément la ferveur se perd, & combien de tems & de difficulté on effuie avant que de la retrouver. On peut dire pourtant qu'elle étoit en chemin pour revenir à S. Yon, quand M. De La Salle en partit la dernière fois, & qu'elle y rentra avec lui quand il y revint. Son exemple, son zèle, ses instructions rallumèrent le feu divin, qu'il y avoit laissé avant son espece d'exil en Provence.

Les Novices & les Freres de cette Maison, se trouvant heureux de posseder leur Maître dans la perfection, s'empresèrent à l'envi de mettre à profit le peu de tems qui leur restoit à en jouir. Il semble que le Saint-Esprit leur faisoit entendre ces paroles de Jesus-Christ à ses Apôtres: *Ambulate, dum lucem habetis: Allez à grands pas dans le chemin du Ciel, tandis que vous avez le Guide qui y conduit; empressez-vous de marcher avec ardeur sur ses traces, tandis qu'il est à votre tête; profitez de la lumiere que ses actions & ses paroles vous presentent, de peur que les ténèbres de la tiédeur, de l'infidélité, de la lâcheté, ne vous saisissent, ne tenebre vos comprehendant.*

M. De La Salle étoit au milieu d'eux comme un flambeau qui répandoit une

plus vive lumiere , à mesure qu'il aprochoit de sa fin. Comme un autre Elie , *sa parole étoit ardente , il étoit tout feu , & il brilloit comme un astre du Firmament.* Uniquement occupé à se préparer à la mort , il ne vivoit plus que comme un homme de l'autre monde. Il en parloit souvent , & quelque attention qu'il eût à retenir dans le silence les mouvemens de son ame , il ne pouvoit s'empêcher de laisser apercevoir qu'elle étoit bien ennuiée de son exil sur la terre , & qu'elle soupiroit sans cesse vers le Ciel. Il sentoit par le poids de ses années , par l'affoiblissement de ses forces , par l'augmentation de ses douleurs , que sa fin étoit proche , & que la divine Providence avoit marqué son tombeau à Rouen , en l'envoyant mourir à S. Yon. De plus , le saint Homme se croyant inutile au monde , & voyant ses desirs accomplis , lâchoit la bride à son inclination pour la mort ; & puisqu'elle tar-  
doit encore , il supplioit Dieu , si c'étoit son bon plaisir , de la hâter & de la presser de venir. Il y avoit assez & trop long-tems , qu'il vivoit selon sa pensée. L'Esprit de Dieu lui disoit qu'il étoit tems de retourner vers celui qui l'avoit envoyé. Son œuvre étoit achevée ; rien ne l'obligeoit de rester sur la terre. Son desir étoit d'être delivré de la prison de son corps & de se réunir à Jesus-Christ. Son pelerinage ici-bas lui paroissoit long , & tous ses vœux se portoient vers la céleste Patrie. Pour s'en rendre de jour en jour plus digne , il marquoit tous les derniers momens de sa vie par quelque action de vertu. Comme s'il eût voulu laisser sur tous ses pas à ses Disciples des traces de sa charité , de son zèle , de son humilité , de son obéissance , il alloit en tous lieux en donner des exemples.

Ecclef. 47.

Il avoit si bien oublié ce qu'il avoit été , & ce qu'il étoit encore , qu'à le voir on l'eût pris pour ce qu'il pretendoit être , le dernier de tous. Si la soutane & la Couronne de Prêtre qu'il portoit , n'eût pas appris qu'il l'étoit , on n'eût pas pu le croire , & on Peût regardé comme un Frere servant. Rien en lui ne faisoit ressouvenir de ce qu'il avoit été , & de ce qu'il avoit quitté , de ce qu'il étoit encore , & de ce qui lui étoit dû ; & c'est bien contre ses desirs , que les Freres n'ont pas oublié autant qu'il l'avoit oublié lui-même , qu'il étoit d'une des premieres familles de Reims , qu'il avoit été Chanoine de cette illustre Métropole , & qu'il avoit tout quitté parens , patrie , Canoniat , & biens , pour suivre Jesus-Christ. Il étoit encore moins possible de reconnoître par aucun trait de nature échappé , ou par aucun mouvement subit d'amour propre , qu'il étoit le premier Supérieur & Instituteur de sa Societe , le Pere , le Directeur , & le Pasteur des Freres. Il étoit si soumis , si humble & si obéissant , qu'il ne paroissoit pas qu'il eût jamais commandé , & qu'il eût fait un autre exercice que celui d'obeir. On le voyoit parler au Frere Supérieur , avec le respect d'un enfant envers son Pere , & avec la révérence , qu'il eût portée aux pieds du souverain Pontife. Il ne faut pas s'en étonner , c'est que l'humble Prêtre ne voyoit que Jesus-Christ dans le Frere Barthelemi , & qu'il étoit aussi peu attentif à ses qualitez personnelles , qu'il étoit distrait sur celles de ce bon Frere.

Les vûes de Foi en effaçant également de l'esprit du S. homme , l'idée de ce que l'un & l'autre étoient , ne lui monstroient en lui-même ni sa naissance , ni sa dignité , ni sa science , ni son mérite , & lui cachoit dans le premier Frere de l'Institut , le défaut de ces qualitez. Je dis tout en un mot , M. De La Salle revenu à S. Yon n'eut point d'autre occupation que de s'abaisser & d'obeir , & plus il aprochoit de sa fin , plus on voyoit croître en lui ce desir de s'humilier & de s'en aller en l'autre monde sans y rien porter des restes du vieil Adam. Les Freres qui en étoient témoins oculaires , en regardant ce redoublement de fer-

veur de leur Pere avec admiration , en demeueroient effrayez , parce qu'il leur sembloit être le présage de sa fin prochaine. Ils crurent avec raison que cette lumiere alloit bien-tôt s'éteindre , puisqu'elle jettoit des éclats si extraordinaires. On a vû dans la suite de sa vie avec quelle sainte passion il cultivoit la retraite , pour entretenir commerce avec Dieu. Ainsi il ne faut pas s'étonner si sur la fin de ses jours , il étoit si appliqué à le rendre continuel. L'estime qu'il faisoit de l'oraison , étoit si grande , que c'étoit sur le progres qu'on y faisoit , qu'il jugeoit de l'avancement dans la perfection. Celui qui ne s'y portoit pas avec ferveur , ne passoit pas en son esprit pour un grand spirituel , quelque réputation de vertu qu'il pût avoir. Rien , disoit-il , de grand dans son ame. Il a peu des graces & des dons du Ciel. Où l'esprit de Dieu ne regne pas en Maître , l'esprit naturel domine , l'amour propre ne fait pas place à la charité. Or ce n'est que par l'oraison , que l'ame se vuide d'elle-même & se remplit de Dieu. Son amour pour ce saint exercice lui mit la plume en main pour faire son éloge & en inspirer l'attrait par la description de ses avantages & de ses excellences. Il tâcha dans ce petit ouvrage d'en aplanir les voyes , en développant la maniere de s'en bien acquiescer , sous le titre *d'explication de la méthode d'oraison*. Il entretenoit tous les jours les Novices sur un si noble sujet pour leur donner le goût de cet aliment divin , qui presente une manne délicieuse à ceux qui ont eû le courage d'en dévorer avec persévérance , le premier ennui & la premiere amertume. C'étoit après l'oraison qu'ils faisoient avant le dîner , & dont il leur demandoit compte , qu'il entroit avec eux dans un détail instructif & intéressant. D'abord il leur ouvroit l'esprit sur les défauts qu'ils y avoient commis , soit par négligence , soit par peu d'intelligence ; ensuite il leur donnoit lumiere sur la maniere dont ils auroient dû se comporter. Après-quoi , il leur faisoit lecture de quelques pages de son livre , & leur enseignoit la maniere d'employer utilement le tems de la méditation. Mais comme il sçavoit que l'esprit d'oraison n'est pas une acquisition facile à faire , & que son succès dépend des préparations qu'on y apporte , il leur aprenoit à faire oraison hors des tems d'oraison , en s'accoutumant à converser avec Dieu pendant le cours de la journée , à se rendre sa presence familiere , à veiller avec soin à la garde de leurs sens , & à s'appliquer à faire toutes leurs actions pour Dieu en union à celles de Jesus-Christ. Pour leur faciliter l'entrée de cette vie spirituelle , il leur composa un recueil de sentences choisies , de sentimens vifs & embrâsez , de différentes instructions courtes & lumineuses , & d'oraisons jaculatoires de toutes les sortes. Son dessein étoit de leur fournir un Magazin d'armes spirituelles contre les suggestions malignes , & contre les pensées inutiles , qui amusant l'ame , la remplissent de vanitez , & souvent excitant ses passions , la laissent vuide de Dieu.

Au reste , l'oraison continuelle du S. Homme n'étoit pas oisive , ou infructueuse dans la maison de S. Yon. Tous ceux qui y demeueroient , se ressentoient des lumieres & des graces qu'il y puisoit. Le zèle qu'elle inspire , le rendoit attentif à toutes les occasions de pratiquer la charité auprès des grands & des petits pensionnaires , qui sont en cette maison sous la conduite des Freres. Les premiers recevoient de lui de fréquentes visites. Ils en avoient bon besoin ; car renfermez pour leur mauvaise conduite par l'autorité de leurs parens , ou par ordre de la Cour , ils font une pénitence involontaire , qui pour l'ordinaire ne sert ni à leur amendement de vie , ni à l'expiation de leurs péchez. Ces jeunes gens aveuglez par leurs passions , & endurcis par leurs vices , ne se laissent pas aisément toucher : souvent même la captivité les rend furieux & difficiles à aborder. Le desir d'une